# CONSULTATIONS

## CHOISIES

## DE PLUSIEURS MEDECINS CÉLEBRES,

### *TOME PREMIER.*

12.666

# CONSULTATIONS
## CHOISIES
## DE PLUSIEURS MEDECINS CÉLEBRES
## DE L'UNIVERSITÉ
# DE MONTPELLIER,
## SUR
## DES MALADIES AIGUES ET CHRONIQUES.
### TOME PREMIER.




A PARIS,

Chez { DURAND, rue saint Jacques, à saint Landri & au Griffon.
PISSOT fils, Quai des Augustins, à la Sagesse.

M. DCC. XLVIII.

*Avec Approbation & Privileg. du Roi.*

38958

# PREFACE.

PARIS 14 ... ΙΠΠΟΚΡΑΤΗΣ

L'Accueil qu'on a fait aux recueils de Consultations de Médecine qui ont paru jusqu'à présent suffiroit pour faire juger de leur mérite ; si l'on veut pourtant sçavoir les raisons qui ont déterminé à les recevoir si favorablement, il n'est besoin que de faire réflexion sur l'objet de cet Art. C'est, comme tout le monde le sçait, de conserver la santé & de la rétablir. Il existe une infinité de traités où l'on trouve des régles générales pour parvenir à ce but ; mais, avec quelque exactitude qu'ils soient composés, comme il n'a point été possible aux auteurs de deviner

une infinité de combinaiſons qui ſe trouvent dans chaque maladie par rapport à l'âge, au ſexe, au temperament du malade, à ſon genre de vie, à ſa profeſſion, au climat, à la ſaiſon, &c. il reſte toujours beaucoup d'embarras aux jeunes Praticiens dans l'application des régles générales. Et comment n'y ſeroient-ils point embarraſſés, puiſque les plus habiles ne le ſont que trop ſouvent?

Auſſi eſt-il bien différent, comme on l'a dit il y a long-tems, de voir un malade dans un lit ou dans un livre. Dans un livre il n'y a point d'accidens qui embarraſſe, ou du moins dont on ne vienne aiſément à bout; on laiſſe aux Praticiens à décider s'il eſt auſſi aiſé d'y remédier quand on voit un malade au lit.

Cette doctrine eſt en d'autres termes que celle de M. Hoffmann.(a)

(a) *Médecine Raiſonnée.* Tome VI. p. liij.

Nous avons, dit-il, une infini- «
té d'ouvrages choisis, & rem- «
plis d'expériences, & de décou- «
vertes, les plus utiles en Anato- «
mie, Physique, Méchanique, «
Chimie, & Physiologie; mais, «
s'il est permis de dire la vérité, «
à peine s'en trouve-t-il qui don- «
nent les principes solides d'une «
pratique raisonnée, appliquable «
à chaque individu de notre espe- «
ce, en un mot d'une pratique «
vraiment clinique. Mon dessein «
n'est point d'ôter aux Praticiens «
anciens & modernes l'honneur «
qui leur est dû. Je serai le pre- «
mier à publier les obligations «
que la Médecine, & le genre hu- «
main, ont aux heureux travaux «
des Sennert, des Sylvius, des «
Riviere, des Willis, des Sy- «
denham, des Platerus, des «
Morton, des Craanen, des Bon- «
tékoé, des Ettmuller, des «

« Walschmid, des Dolæus, des » Wedelius; mais ceux qui sont » dans la pratique, ou ceux qui » y cherchent la résolution des » Theorêmes concernant l'histoire » des maladies, & qui veulent les » consulter dans des circonstances » embarrassantes, sentent parfai» tement combien ils laissent à » desirer au sujet des causes com» plettes des maladies, de leur » génération, & de celle de leurs » symptômes, enfin de la vertu » des remedes, & de leur appli» cation dans les différentes cir» constances. « Il y a plus : les jeunnes Médecins sont souvent exposés à prendre le change en regardant un symptôme, souvent secondaire, comme le mal qu'il faut attaquer. Il leur est donc nécessaire d'avoir d'autres guides que les traités de maladies dont nous venons de parler. Aussi est - ce

pour les guider plus sûrement qu'à la fin de chaque chapitre concernant chaque maladie, Monsieur Hoffmann a mis des observations, &, ce qui est encore plus utile, des réflexions pathologiques très-instructives, & qui dévoilent le Praticien consommé.

Ce guide que le Praticien doit suivre est donc l'expérience; non pas cependant cette expérience aveugle & purement empirique, qu'Hippocrate nomme *trompeuse*; mais la vraie expérience, ou celle qui, pour employer les propres paroles de M. Hoffmann, » naît « d'une suite d'observations faites « avec soin, attention, & exactitude, où l'histoire de la maladie, « & toutes les circonstances qui y « ont rapport, se trouvent détaillées.... expérience qui ne s'acquiert que très-difficilement, & « après un très-long tems, par «

» rapport à l'extrême différence » qui se trouve entre les corps « humains à raison de celle des » forces, &c. (*a*)

C'est donc avec raison qu'Hippocrate a dit que *la Médecine est une science longue, que la vie du Médecin est courte, & le jugement difficile.* Or, comme il n'y a pas de moïen de prolonger la vie des Médecins, il faut chercher ceux qui peuvent rendre la connoissance de leur Art plus aisée ; & l'on peut dire avec vérité qu'ils se réduisent à deux, les observations que les Médecins qui nous ont précédé ont consignées à la postérité, & les Consultations dont ils ont bien voulu lui faire part.

Il est vrai que les observations d'autrui font sur nous une impression moins vive que celles qui nous sont propres ; mais elles n'en

(a) *Médecine Raisonnée.* Tome I. p. 12.

ſont pas moins, comme le dit encore M. Hoffmann, (*a*) « les clefs des vérités médicina- « les; ce ſont elles qui ouvrent « le ſanctuaire de la nature, qui « donnent l'entrée de ſes abîmes les » plus profonds, & qui découvrent « ſes mouvemens & ſes ſecrets. » C'eſt là qu'il faut aller recher- « cher les vraies cauſes, & les « commencemens des maladies, « leur génération, leurs différens » caracteres, leurs effets, les « moïens propres à les prévenir, « & à y remédier, les forces des » choſes nuiſibles & ſalutaires, « enfin, les principes néceſſaires « pour aſſeoir un jugement ſain « ſur l'évenement des maladies. «

De ces connoiſſances réſulte ce que le même auteur nomme *la vraie théorie Médicinale* (*b*) » au «

(a) *Médecine Raiſonnée*. Tome III. p. ccxxxiv.
(b) *Médecine Raiſonnée*. Tome I. p. 15.

» moïen de laquelle on ſait promp-
» tement ce qu'il faut faire, omet-
» tre, & promettre, dans une ma-
» ladie, même nouvelle & incon-
» nue; qu'on apprend à ne pas
» nuire, ſi l'on ne peut être utile;
» qu'on découvre les fautes des au-
» tres Médecins, & qu'on trou-
» ve des chemins plus ſûrs pour
» conduire les maladies difficiles
» à un heureux évenement.

Ce que nous venons de dire de l'utilité des obſervations peut s'appliquer preſque entiérement aux Conſultations. Nous prouverons encore cette propoſition par un paſſage de M. Hoffmann, qui expoſe la méthode qu'on ſuit dans ces ſortes d'ouvrages. (a) » Un
» Médecin au fait de la véritable
» théorie, & qui a ſous les ïeux
» l'hiſtoire détaillée d'une mala-
» die, cherche & explique d'a-

(a) *Médecine Raiſonnée*, Tome I. p. 14.

bord son origine & sa cause, « son caractere, & la production « des symptômes. Ces connoissan- « ces lui servent à former des in- « dications sur ce qu'il faut faire « & éviter. Il propose ensuite des « remedes qu'il connoît bien,& dé- « signe l'ordre, la dose, & le « tems convenables pour les em- « ploïer ; & enfin il porte un juge- « ment sûr de l'évenement de la » maladie. « Ce qui manque donc aux Consultations pour être de vraies observations de Médecine c'est l'évenement de la maladie ; mais il y a lieu de présumer, de celles au moins qui ne sont pas essentiellement mortelles, qu'il a été heureux, quand on n'a pas été obligé de recourir de nouveau aux lumieres du Médecin consulté. D'ailleurs on voit l'effet des remedes qui ont été précédemment emploïés, effet qui peut fai-

re remonter aux cauſes qui l'ont rendu avantageux ou nuiſible, par la même raiſon qu'il peut ſervir à former de nouvelles indications, ſuivant cet axiôme de Médecine *a juvantibus & lædentibus deſumitur indicatio.*

L'utilité des Conſultations de Médecine en général étant établie, il eſt aiſé de juger de celle de ce Recueil. On doit le regarder comme le tréſor de la Pratique Clinique d'une des plus célébres Ecoles de l'Europe, pratique différente en pluſieurs points de celle de pluſieurs autres, & & qu'il eſt par cette raiſon plus important de connoître. Car, comme l'obſerve M. Hoffmann, » (*a*) on n'eſt point propre à porter la Médecine à la perfection » qui fait l'objet de nos deſirs, » quand on ſe rend eſclave des

(a) *Médecine Raiſonnée*. Tome VI. p. LXVIII.

principes, des ſentimens, & de « la pratique de ſes maîtres, juſ- « qu'à ſe faire un ſcrupule de s'en « écarter; quand on rejette tout « ce qui eſt nouveau pour ſoi; » quand on eſt à l'affut de ſecrets « pompeux, & de ſpécifiques,pour « chaque maladie; quand on pré- « fére les drogues étrangeres, & « d'un grand prix, des remedes ti- « rés de l'or,ou les différentes com- « poſitions des Chymiſtes, à ceux « qui naiſſent ſous la main, qui « ſont ſimples, aiſés à préparer, & « aux ſecours qu'on peut tirer du « régime.... quand on admet dans « les remedes des propriétés, des « vertus abſolues, ou ſpécifiques « dans certaines maladies, indé- « pendamment de la diſpoſition « des ſujets, & de celle des fluides « & des ſolides de leurs corps;... « & quand on ſe perſuade que la « même méthode convient tou- «

» jours pour traiter la même maladie.

On ne trouvera point ces défauts dans les Consultations qui composent ce Recueil ; il doit donc être jugé, suivant Monsieur Hoffmann, propre à perfectionner la pratique clinique. Il a encore, selon lui, un autre mérite ; c'est la simplicité dans les remedes. » Les ouvrages des Botanistes, » dit encore ce sçavant Médecin, (*a*) des Chimistes, des » Pharmaciens, fourmillent de » mensonges sur les vertus des médicamens, & ils ont tellement » multiplié le nombre des remedes » simples & composés, originaires » du païs ou étrangers, galeniques » & chimiques, qu'il est impossible que les Médecins les plus » laborieux puissent parvenir à en » acquerir une connoissance exac-

(a) *Médecine Raisonnée*. Tome VI. p. xviii.

te, & que les commençans ne « se trouvent dans un embarras « extrême sur le choix. Il ne fait « encore qu'augmenter par la prodigieuse quantité de formules « qu'ils donnent de vive voix ou « par écrit, dans chaque maladie, « comme infaillibles pour en operer la guérison; formules souvent si mal composés que quand « une personne au fait de la matiere médicinale prend la peine « de les examiner avec attention, il « voit du premier coup d'œil que « ce n'est autre chose qu'un amas « de drogues mal assorties, & de « différent caractere; qui ne peuvent donner aucun soulagement, « ou du moins que très-peu, & « même qui sont plus propres à « prolonger les maladies qu'à les « guérir. Mais on est dans le goût « des préparations fastueuses, & « la plus grande partie des Méde- «

» cins ne connoît pas, ou mépri-
» se, les remedes les plus simples,
» & les plus sûrs, & ceux dont
» on doit esperer le plus de se-
» cours, soit pour prévenir, soit
» pour déraciner les maladies,
» comme la bonne eau commune,
» froide, ou chaude & chargée
» de quelque teinture, les bains
» d'eau douce, le lait, & sur-tout
» celui d'ânesse, le petit-lait bien
» préparé, les eaux minérales na-
» turelles ou artificielles, les pré-
» parations où entrent le nitre &
» les sels neutres.

» Vouloir, dit-il p. LXXVIII,
» faire usage de la multitude in-
» finie de remedes dont les au-
» teurs sont remplis, c'est le moïen
» de n'en connoître aucun parfai-
» tement, de ne parvenir à aucune
» connoissance solide dans la pra-
» tique, & de causer dans son es-
» prit autant de confusion que

cette multitude de remedes en « occasionne à la nature. Quant « à moi, j'ai composé avec beau- « coup de soin il y a déja nombre « d'années, une douzaine de mé- « dicamens d'un usage habituel, « dont je connois parfaitement les « propriétés, & la maniere d'agir « dans les différentes maladies, & « les différentes combinaisons de « circonstances; aussi les emploïe- « je avec succès, pendant que je « suis moins sûr des autres que je « fais prendre intérieurement. «

M. Hoffmann ne se seroit pas autrement expliqué quand il auroit eu dessein de prévenir les Lecteurs en faveur du présent Recueil de Consultations. On n'y trouve que des formules extrêmement simples, & composées de médicamens dont l'opération est très-douce; à peine y en a-t-il deux douzaines de différens; la principale

variété consiste dans la dose & le tems de les appliquer ; mais en récompense on y fait un fort grand usage des délaïans, du petit lait, des bains, du lait d'ânesse, des eaux minérales ; &, indépendamment des attentions qu'on y donne au régime, une bonne partie des médicamens qu'on y emploïe est prise dans la classe des alimenteux, & l'on y voit en beaucoup d'endroits que c'est de la diete principalement que dépend la guérison des maladies chroniques, qui sont la principale partie des présentes Consultations. Car, bien que la proximité de plusieurs villes donne plus de facilité pour consulter les Médecins de Montpellier sur les maladies aigues, qu'on n'en a communement de consulter ceux qui se sont acquis de la réputation dans d'autres villes plus éloignées des malades, la mar-

che des maladies aigues est ordinairement si précipitée qu'il n'est gueres possible de recourir à d'autres conseils qu'à ceux qu'on peut avoir dans le lieu du domicile des malades.

Bien des gens regardent l'inaction d'un Médecin, ou la simplicité des remedes qu'il emploïe, comme une marque d'ignorance. Ils s'imaginent qu'il faut opposer aux maladies beaucoup de remedes, & que ces remedes doivent être préparés avec appareil. On pardonneroit aux Apotiquaires d'entretenir un préjugé si favorable à leurs interêts, mais les Médecins qui ont de l'honneur doivent s'attacher à le combattre tant par le raisonnement que par leur conduite. C'est ce que font parfaitement les Consultations présentes, & ce qui devroit suffire pour les faire accueillir du Public. Mais il

ignore, ce Public, juge auſſi inexorable des Médecins qu'il eſt peu en état de l'être, il ignore que les cauſes des maladies ſont en très-petit nombre, & par conſéquent qu'il ne faut que peu de remedes pour les combattre; il ignore qu'il ſe trouve ſous nos pieds, & devant notre porte, des remedes auſſi efficaces que ceux que les Indes nous envoient à grands frais, & qu'un ſimple apozême eſt ſouvent plus efficace que de faſtueuſes compoſitions, où les remedes de qui dépend principalement la vertu de la préparation ſe trouvent noïés dans un fatras de drogues inutiles au but qu'on ſe propoſe, ou tellement enveloppés de ſucre qu'il faudroit une doſe ſextuple pour produire un effet ſenſible; enfin où les drogues mêmes ſont ſouvent altérées par leur vétuſté, ſoit avant, ſoit après que la préparation eſt faite.

Eh ! pourquoi faudroit-il une grande quantité de remedes pour combattre une petite quantité de causes maladives ! pourquoi faudroit-il des remedes étrangers pour guerir les maladies de notre climat ! Si la Justice de la Divinité se sert d'elles comme de l'instrument de ses vengeances, il est de sa bonté toujours attentive à la conservation de son ouvrage de produire dans tous les païs des remedes propres à guérir ceux qui l'habitent. Enfin pourquoi faudroit-il des préparations fastueuses & coûteuses pour rétablir la santé, puisque celle des pauvres, qui ne pourroient l'acquerir à si grands frais, est aussi-bien l'objet de la Médecine que celle des personnes qui sont en état de prodiguer les richesses pour réparer un desordre dont ces mêmes richesses sont les causes les plus ordinaires ?

On ne dira pas que toutes les vérités qu'on vient d'avancer ne ſont que des conſéquences tirées de la pratique des Médecins dont les Conſultations compoſent ce Recueil, parce que c'eſt à ces vérités mêmes que la ſimplicité de ces Conſultations eſt dûe; mais il réſulte de la ſimplicité de ces Conſultations que l'Ecole de Montpellier eſt intimément perſuadée de ces vérités eſſentielles. Puiſſe la préſente collection ramener aux mêmes principes ceux qui ſe laiſſent éblouir par le faſte des préparations !

Il auroit été à ſouhaiter que ceux qui ont raſſemblé ces Conſultations, euſſent eu l'attention de conſerver, comme il ſe rencontre en pluſieurs endroits de ce Recueil, les mémoires ſur leſquels elles ont été données; mais la ſuppreſſion de ces mémoires tire moins à con-

ſéquence pour les Conſultations de Montpellier que pour celles d'autres païs ; l'uſage des Médecins de cette Univerſité étant de faire des mémoires un réſumé qui renferme les circonſtances eſſentielles, celles en un mot qui ont paru au Médecin conſulté être de quelque utilité pour découvrir la cauſe de la maladie.

On n'a fait à ces Conſultations aucun changement aſſez conſidérable pour que leurs auteurs puiſſent méconnoître leur ouvrage; le plus grand conſiſte à avoir mis en françois, en faveur de l'uniformité, une partie des formules qui ſe trouvoit en latin. Les autres ſe réduiſent à la réformation de quelques fautes de ſtyle, ſouvent l'ouvrage des copiſtes, ou quelquefois l'effet de l'attention trop forte du Médecin au fond des choſes pour n'en pas négliger l'é-

corce ; ou bien d'une familiarité ſi grande avec certaines expreſſions de païs, qu'elles échappent à ceux mêmes qui en connoiſſent le plus parfaitement le vice. On s'eſt au reſte donné fort peu de liberté ſur ce dernier article ; des Conſultations de Médecine ne ſont pas des diſcours académiques.

Il manqueroit quelque choſe à l'idée qu'on doit prendre du préſent Recueil ſi l'on négligeoit de rappeller ici les noms de ceux qui ont ſigné la plûpart des Conſultations qui le compoſent. Les principaux ſont MM. Bezac, qui étoit regardé comme un des meilleurs Praticiens de Montpellier ; Chicoyneau, alors Chancelier de l'Univerſité de Médecine, & depuis Conſeiller d'Etat & premier Médecin du Roi ; Deidier, ci-devant Profeſſeur, & connu par

beaucoup d'ouvrages de Médecine, qui tous ont eu de la réputation; Fitzgerald, aujourd'hui Professeur dans l'Université; Fizes, aussi Professeur, & connu dans le monde sçavant par des ouvrages fort estimés; Gauteron, Médecin distingué par ses talents & qui s'est acquitté avec distinction des fonctions de Secretaire de la Societé roïale; Haguenot, actuellement Professeur dans la Faculté de Médecine; Lazerme, aussi Professeur, & regardé comme un des plus habiles Praticiens; Montagne, qui vient de mourir, & dont les Consultations étoient souhaitées dans des pais même éloignés; Marcot, ci-devant Professeur, & qui s'est acquis dans la charge de Médecin ordinaire du Roi une réputation qui peut satisfaire l'amour propre des plus honnêtes & des plus habiles gens, réputation dé-

ja méritée avant qu'il s'attachât à la Cour ; Serane, de la société roïale des Sciences ; & Verny célebre Praticien dans son tems, qui a partagé avec M. Chicoyneau l'honneur d'exposer sa vie pour la conservation des Marseillois attaqués de la peste. N'oublions point M. Combalusier, actuellement établi dans cette capitale, qui, malgré sa jeunesse, avoit déja acquis une confiance dont son traité des maladies causées par les vents prouve qu'il étoit digne, & que sans doute il méritera de plus en plus, soit par les secours qu'il donnera aux malades qui lui confieont le soin de leur vie, soit en enrichissant la Médecine d'ouvrages aussi dignes de lui que celui dont nous venons de parler.

Quant aux Consultations qui sont imprimées sans signature, les Auteurs sont priés de ne point s'en

s'en offenser ; leur nom manquoit dans les manuscrits, & l'on se fera un plaisir, au cas qu'ils veuillent se faire connoître, de leur restituer leur bien dans une seconde édition, si elle se fait, comme on l'espere.

On s'étoit proposé de mettre les Consultations suivant l'ordre chronologique, qui n'est point indifférent, même dans des ouvrages de la nature de celui-ci, ne fût-ce que pour connoître si la pratique de chacun de ceux dont les ouvrages se trouvent dans ce Recueil n'a point changé ; mais cette collection générale est formée de plusieurs collections particulieres qui ont été recouvrées successivement ; ce qui a empêché de suivre le plan qu'on s'étoit formé. Au reste on a remédié à ce défaut autant qu'il a été possible, en don-

nant à la fin du quatriéme volume la table chronologique de toutes les Consultations.

Il paroît qu'il ne reste plus rien à dire au sujet de ce Recueil, si ce n'est qu'il convient d'évaluer trois mesures Languedociennes, qui sont la turquette, le pot & la feuillette. La premiere pese environ huit onces, la seconde environ trente-deux, & la troisiéme environ seize.

*Fin de la Préface.*



# TABLE

## Des Consultations contenues dans le premier Volume.

### PREMIERE CONSULTATION.

Fin de la Table du premier Volume.



# CONSULTATIONS CHOISIES DE MEDECINE.

## PREMIERE CONSULTATION.

*Sur une toux seche & fievre lente avec soif.*



A personne pour laquelle on souhaite notre avis ayant été attaquée par plusieurs reprises d'une toux seche accompagnée de la fievre lente & de la soif, en sorte qu'elle risquoit de périr, si elle n'eût été efficacement secourue par l'usage d'une teinture anodyne propre à calmer les accidents, & qui l'a soulagée notablement lorsqu'elle étoit fort pressée, mais qui ne la peut

entierement guérir, la toux seche continuant toujours, ce qui marque une grande acrimonie de la liqueur qui se sépare dans la trachée artere, & que le sang a aussi la même mauvaise qualité, & qu'il ne roule pas librement dans les vaisseaux de la partie affectée ; ce qui joint avec les irritations & les violents ébranlemens des nerfs & des muscles de la respiration donne lieu à appréhender qu'il ne se fasse quelque crevasse ou rupture dans les vaisseaux du poumon, que le sang ne s'épanche hors de ses tuiaux, & que, venant à s'y arrêter trop long-tems, il n'excite quelque dangereuse & funeste inflammation. Dans ces circonstances, & pour prévenir ces fâcheuses suites, il n'y a point d'autre parti à prendre que celui de tempérer l'acrimonie des humeurs, & d'entretenir la fluidité, & la circulation du sang, par un régime de vie humectant & adoucissant, sur-tout par l'usage du lait, qui paroît tres-propre à remplir les principales indications, pourvû que l'estomac du malade ne soit point débile, ou surchargé d'aigreurs & de crudités, & qu'il soit en un mot capable de le soutenir.

Quoiqu'il en soit il faut toujours le disposer & le préparer par le moïen des remedes généraux, par les bouillons adoucissants, par une diete exacte.

Supposé que la personne n'ait pas été saignée & purgée depuis peu, on commencera par lui tirer sept à huit onces de sang de l'un des bras.

Le lendemain elle prendra une potion purgative minorative, avec deux ou trois onces de manne choisie & un gros de sel végétal dans un bouillon de poulet farci, de six drachmes des quatre semences froides, & d'une drachme de semence de violette, dans lequel on fera bouillir pendant une demi heure une demi-drachme de polypode de chêne.

Après les remedes généraux, il faudroit prendre pendant dix jours, le matin à jeûn, un bouillon fait comme nous venons de le dire, avec un poulet farci d'une demi-once des quatre semences froides, d'une drachme de celle de pavot blanc, & d'autant de celle de lin, y faisant bouillir sur la fin pendant une demi-heure, une demi poignée de capillaire & de pimpinelle, & y jettant ensuite deux pincées de fleurs de mauve, & après l'avoir coulé on y dis-

ſoudra un ſcrupule de nitre purifié.

Au défaut du poulet, ou ſi ce bouillon ne calmoit aſſez, on le prépareroit avec une livre de maigre de veau, & l'on y feroit bouillir ſur la fin pendant trois quarts d'heure deux têtes de pavot blanc un peu concaſſées, avec leurs ſemences; de la rave, en latin *rapa ſativa*, y jettant en retirant le pot du feu deux pincées de fleurs de mauve.

Après leſdits bouillons, le malade s'étant repurgé, on le mettra à l'uſage du lait, commençant par une écuelle de lait de vache d'environ dix ou douze onces, qu'on coupera & écremera avec partie égale d'infuſion de fleurs de mauve, & encore-mieux de priſane d'althea, pour prendre le matin à jeun, à la place du déjeuner; & d'une autre priſe pareille le ſoir en ſe couchant, & après ſouper, c'eſt-à-dire deux heures après avoir mangé un potage, ou une crême de ris, ou de gruau à l'eau avec un peu de ſucre, ce qui tiendroit lieu de ſouper, ne mangeant d'ailleurs à dîner que du potage, du bouilli, ou du roti, ſe privant de boire de vin, & n'uſant pour la boiſſon que d'une priſane de capillaire.

Si le régime obſervé une quinzaine de jours ne calmoit pas la toux, je ſerois d'avis qu'après avoir réiteré la purgation, le malade ſe mît au lait de vache, dans lequel on feroit tremper chaudement quelques tranches de pain blanc, ajoûtant un peu de ſucre, ou quelque crême, ſoit de ris, ou de gruau, ou de ſpeautre (*Zea ſeu Spetia*) & le tout avec le lait & le ſucre, & à l'heure de gouter une ſeconde priſe de lait comme celle du matin; ce qui étant continué pendant deux ou trois mois, ſeroit ſans doute ſuffiſant pour procurer une parfaite guériſon. J'ajouterai

1°. Qu'à la place du lait coupé & écremé du matin, on peut ſubſtituer utilement la même doſe de lait d'âneſſe, tiré fraichement, où l'on fondra une drachme de ſucre roſat.

2°. Pendant le cours de ſon uſage, ſi le malade eſt conſtipé, il faut tenir le ventre libre par le moïen des lavemens avec la ſolution de deux ou trois onces de miel mercuriel.

3°. S'il y avoit des maux ou des peſanteurs d'eſtomac, ou des vapeurs aigres, ou des flatuoſités & autres marques d'indigeſtion, outre le doux pur-

gatif, qui peut être réiteré de quinze en quinze jours, on feroit prendre un ſcrupule de corail en poudre & quinze grains d'ieux d'écreviſſes préparés le matin à jeun dans une cuillerée de lait, & par deſſus, le lait coupé ou d'âneſſe, continuant de même pendant dix ou douze jours.

4°. Si malgré ces précautions la toux ſubſiſtoit, on fera uſer au malade des fleurs de benjoin, & même du narcotique, ou de la teinture anodyne ; par exemple, cinq à ſix grains des fleurs de benjoin avec la conſerve de roſes pour un bol, à prendre le matin à jeun ; en cas d'inſomnie, y ajoûtant le ſoir un ou deux grains de laudanum en opiate, ou vingt ou trente gouttes de ſa teinture dans une cuillerée d'eau de fleurs d'orange, ou dans une émulſion ordinaire, avec les quatre ſemences froides, la graine de pavot blanc, y ajoutant un demi gros de confection d'hyacinthe, & autant de ſel prunelle.

5°. Si le lait ne ſuffiſoit pas pour étancher la ſoif, le malade uſera pour ſa boiſſon de la ptiſane ordinaire d'orge ou de capillaire, ou, pour appaiſer encore mieux la toux, de celle de gui-

mauve, avec un brin de canelle. Enfin lorsque tous les accidents seront calmés, la toux appaisée, l'embonpoint revenu, & la douceur, pour ainsi dire, répandue dans toute la masse du sang, on reviendra peu à peu aux alimens ordinaires, en retranchant de trois en trois jours une prise de lait, finissant par celle du matin, & terminant le tout par la purgation.

A Montpellier le 18 Octobre 1728. *Signé*, CHYCOYNEAU, Chancelier de l'Université de Médecine (aujourd'hui premier Medecin du Roi.)

---

## CONSULTATION II.

*Sur une affection mélancholique, accompagnée de vapeurs considerables.*

### MEMOIRE.

JE suis, comme vous pouvez sçavoir, d'un tempérament sec & mélancholique. Quelques petits chagrins ont augmenté ma mélancholie. Les chaleurs de l'été m'avoient déja causé un grand dé-

gout, lorſque cet accident augmenta par un voïage de quatre jours que je fis vers la fin du mois d'août, expoſé aux ardeurs d'un ſoleil brulant. Ajoutez le peu de ménagement avec lequel je joüois de la flutte, & vous trouverez & les cauſes de mon dégout, & d'un deſſeichement ſi exceſſif, que je ne doute nullement que mes inteſtins, mon eſtomac, & même l'œſophage, n'en ſoient conſidérablement retrécis.

J'avois ces diſpoſitions maladives, lorſque ſur la fin de ſeptembre une Dame me préſenta au dîner une pêche, que je pris avec répugnance, & ſans être déterminé à la manger. Je la pelai pourtant; mais un morceau que je portai à la bouche m'étant échappé des doigts, comme auroit fait un noïau de ceriſe, je ne pus l'empêcher de couler juſqu'au fond de la bouche, où il s'arrêta à l'entrée de l'œſophage.

Me ſentant prêt à être ſuffoqué, je me levai bruſquement de table, en diſant, *je ſuis mort*, & priant un des convives de me donner quelques coups ſur le chignon. Ce Monſieur fut ſi officieux qu'il penſa ſe démettre le poignet en me frappant ſur l'épaule. Cependant la

Dame qui m'avoit donné la pêche me fit avaler un verre d'eau, que je rendis ſur le champ par le nez, avec un tel redoublement d'efforts & de peur, que je ne demandois plus à Dieu qu'un quart d'heure pour mettre ordre à ma conſcience, & qu'en conſéquence je fis venir un confeſſeur.

Cependant les efforts que je faiſois firent deſcendre le morceau de pêche, quoi qu'avec beaucoup de peine, juſqu'à l'orifice de l'eſtomac, où il me cauſa de vives douleurs par un ſéjour de quelques minutes. Mais enfin il entra. Il me ſembla pour lors ſortir de l'enfer; à ma terreur ſucceda un calme parfait, & une joie immoderée; mais elle fut courte.

Pendant ce jour malencontreux il me prit à pluſieurs fois des ſueurs froides. Les jours ſuivans je fus ſi continuellement menacé d'évanouiſſemens, que je portois toujours avec moi un peu d'eau pour m'en garantir. Ces accidens me déterminerent à me faire ſaigner & purger. Ces remedes m'aïant tranquilliſé pendant quelques jours, je croïois en être quitte; mais plus de ſix mois paſſés dans les ſouffrances depuis cette fatale avanture, que je regarde comme

la cauſe de ma maladie, m'ont bien deſabuſé.

Au reſte ſes ſymptômes ne ſont pas toujours les mêmes ; ils changent preſque tous les quinze jours ; il n'y a que la difficulté d'avaler qui ait toujours ſubſiſté, mais non pas avec une égale force. J'ai toujours avalé les ſolides extrêmement mâchés beaucoup plus aiſément que les liquides. J'avale mieux le matin que le ſoir. Pendant l'eſpace d'un mois ma difficulté d'avaler étoit ſi fort diminuée que j'avalois le matin quatre à cinq petits coups tout d'une haleine : le carême, que j'ai voulu faire, m'a privé de cet agrément.

J'ai eu dans l'eſpace de ſix mois, de tems en tems, un mouvement inverſe de l'œſophage, qui me faiſoit ouvrir la bouche de la même maniere qu'un fumeur de tabac, pour rejetter un peu d'air. Lorſque ma difficulté d'avaler a augmenté, je me ſuis apperçu que le pharynx & le palais s'enfloient, ſans aucune douleur à ces parties.

Pendant tout le cours de la maladie j'ai été extrêmement conſtipé. Dans le commencement les hemorroides enfloient ſans couler. Quelquefois il me

venoit de grandes fluxions aux dents avec des douleurs insupportables. Ordinairement elles se calment à l'entrée de la nuit ; mais je reste à m'endormir un tems assez considérable avec des inquiétudes, & des troubles dans la circulation du sang.

Quand le gosier se resserre en mangeant, le dérangement qu'il fait à la circulation me force d'ouvrir la bouche, & de rejetter les alimens qui y sont. Voilà les symptômes qui me sont ordinaires, en voici d'autres qui me sont survenus en divers tems.

Quelques jours après le premier accident, en me forçant, pour ainsi dire, de boire, l'œsophage se resserra tout d'un coup, & me fit craindre une suffocation. Le danger cependant ne fut pas de longue durée. Cet accident me procura la nuit quelque chose d'assez semblable à un accès de fievre, c'est-à-dire des frissons & un tremblement d'environ deux heures, auquel succeda le chaud, & un peu de sueur. Je n'eus que trois de ces accès, qu'une purgation emporta.

Quelque tems après je sentis tous les soirs, presque à la même heure, comme

des morſures en différents endroits du bas ventre, & le plus ſouvent à l'orifice ſuperieur de l'eſtomac, & à l'œſophage. J'attribuai ce ſentiment à des vers, parce que j'en avois rendu précédemment une grande quantité.

Ces douleurs d'eſtomac ſe communiquoient à la tête & au cœur. J'avois des palpitations & des commencemens de vertiges qui m'obligeoient de me jetter ſur un lit, & quelquefois de le quitter. J'en eus une attaque ſi forte qu'elle manqua de m'emporter. Je ſentis l'eſtomac & l'œſophage extrêmement ſerrés, avec de grandes douleurs, que j'attribuois toujours à des vers, une grande palpitation de cœur, & le pouls ſi bas que quelquefois je ne pouvois le ſentir. Un lavement d'eau & de miel me ſoulagea quelque peu. Le lendemain je fus purgé, & le ſurlendemain ſaigné du pied. Ces remedes, & quelques autres peu conſiderables, firent diminuer mon mal au bout d'un mois. Il ne me reſta préciſément que la difficulté d'avaler, qui augmentoit tous les ſoirs, & à meſure que le tems devenoit plus humide.

Je ſuis réduis depuis huit jours, j'écris le 10 Avril, à ne pouvoir avaler que

de la soupe au lait, du ris, & une rotie au vin. Les saignées, quand on m'en a fait, m'ont soulagé, mais m'ont fort affoibli. J'ai aussi reçu quelque soulagement des purgations ; mais elles ont contribué à me constiper davantage.

Les lavemens me font quelquefois du bien, mais ils me refroidissent. Je n'ai jamais pu me résoudre à suivre le conseil qu'on m'avoit donné de prendre l'émétique. J'ai seulement ajoûté à ma purgation ordinaire quelques grains de diagrede, qui, en irritant mon estomac, ont augmenté mon mal.

Comme j'ai eu de tems en tems quelques douleurs fixes à l'orifice superieur de l'estomac, j'ai cru qu'il pouvoit y avoir une inflammation, puisqu'il s'y étoit formé un abscès qui s'étoit crevé ; ce que j'ai jugé, par rapport à la mauvaise odeur qui s'eleva de mon œsophage, & à une matiere très puante que je rendis par les selles. J'ai connu par les saignées qu'on m'a faites que mon sang est fort sec, épais, & dépourvu de serosité. J'allois oublier de parler d'une extinction de voix qui augmente le soir à tel point que je ne puis quelquefois prononcer dix mots de suite tout d'une

haleine. Mon pouls est lent, petit, & bas, sur-tout le soir; mais le sommeil me rétablit si bien que je suis le matin presque sans incommodités. Je ne crois point ma poitrine affectée, parce que je n'ai point de toux, ni la respiration embarrassée, à moins que je ne sois fatigué par la promenade, ou pour avoir parlé. Je n'y ai d'ailleurs senti aucune douleur fixe. J'oubliois encore de marquer que le lendemain de ma purgation avec le diagrede j'ai senti quelque douleur à l'orifice de l'estomac; ce qui a occasionné un mouvement inverse de l'œsophage avec une enflure subite des gencives, & du palais. Cette fluxion me revient de tems en tems, & passe vîte.

## SENTIMENT DU MEDECIN

*A qui le précédent Mémoire a été envoïé.*

En lisant cette Histoire, ce que mes affaires m'ont forcé de ne faire que superficiellement, je n'ai fait aucun doute que la maladie qui en fait le sujet ne soit causée par une obstruction & un relâchement des nerfs & des muscles qui vont & sont situés dans les parties affec-

tées, d'autant plus que le malade a mis dans cette histoire, qu'il a coutume depuis long tems d'aller toujours la tête nue, bien qu'il ait peu de cheveux, & de passer toutes les soirées de l'été & de la belle saison à la promenade, sans mettre jamais de chapeau. Ainsi je crois que les antiparalytiques, emploïés tant interieurement qu'exterieurement, conviennent au malade. Mais quelle témerité de dire mon avis, pendant que vous êtes à la veille de prendre celui de nos sçavans Docteurs ? Demandez surtout, ce qui nous suffit, le conseil de l'Hippocrate François. Vous entendez sans doute que je veux parler de Monsieur Lazerme.

## *REPONSE.*

Après avoir lu avec beaucoup d'attention l'histoire de la maladie de M... & avoir réflechi sur le nombre & la varieté des symptômes qui l'accompagnent, cette maniere subite avec laquelle les fluxions se font sur le gosier, les gencives, & le col; la langueur du pouls, l'abbatement des forces, la palpitation & le vertige qui viennent par

paroxysmes ; apres avoir fait attention au temperament sec & mélancholique du malade, & un mur & parfait examen de toutes choses, j'estime qu'on ne peut rapporter cette maladie qu'au vice des nerfs ; & que, quoique le malade fixe l'époque de son mal au tems où il voulut manger un morceau de pêche, qui, s'arrêtant dans le gosier, lui causa une suffocation si grande qu'il crut en mourir, on ne peut pourtant pas inferer de-là qu'il se fit pour lors un dérangement dans les solides qui ait pu produire cette maladie, avec tous les accidens qui l'accompagnent; 1°. parce que le mal seroit constant, & que la difficulté d'avaler ne reviendroit pas par périodes ; 2°. parce que depuis le tems ce vice des solides se seroit manifesté par une tumeur sensible, ou par un ulcere ; 3°. parce que cette cause ne peut influer en aucune maniere sur l'estomac, ni sur le bas ventre, où le malade sent quelquefois des picqueures.

Ces vérités reconnues pour constantes, il est aisé de voir que la maladie dont il s'agit est une vraie affection mélancholique, compliquée avec des vapeurs, bien marquées par la langueur

du pouls, l'abbatement des forces, la palpitation du cœur, & le dérangement de la tête, & sur-tout de la vûë, qui reviennent par intervalles ; & que cette affection dépend de la seicheresse & de l'acrimonie des humeurs ; du desseichement & du trop de tension des solides, & principalement du genre nerveux ; & enfin des digestions mal faites qui fournissent des sucs mal travaillés, lesquels derangent la circulation du sang, &, augmentant les coups des petits arteres trop remplies ou gorgées, causent des ébranlemens contre nature aux nerfs, lesquels étranglent à leur tour les petits vaisseaux sanguins ; ce qui donne lieu à ces fluxions qui se font tout à coup au gosier, & aux parties voisines, & qu'on ne peut rapporter qu'au vice des nerfs.

Cette maladie n'est pas mortelle, ni même dangereuse. Elle sera longue & fort rebelle. Il ne faut pourtant pas que le malade s'effraie. La terreur que les accidens peuvent lui donner, ne la rendroit que plus longue & plus difficile à guerir. Il faut que le malade se persuade bien que sa maladie n'est pas dangereuse, & qu'il éloigne les idées

effraïantes qu'elle pourra lui donner ; ce qui contribuera beaucoup à sa guérison. Pour y parvenir, il faut qu'il mette en usage les remedes propres à corriger les vices des digestions, & à humecter & adoucir le sang. Pour cet effet il se purgera de la maniere qui suit.

*PURGATION.*

Prenez feuilles de senné mondées de tiges, deux drachmes ; sel végétal une drachme ; graine de lin une pincée. Faites bouillir legérement le tout dans une suffisante quantité d'eau de fontaine pour qu'il en reste douze onces. Ajoutez sur la fin de l'ébullition une once de moelle de casse recemment mondée ; coulez après qu'elle aura jetté quelques bouillons. Partagez la colature en deux verres, dans le premier desquels on fera fondre une once de manne. On donnera la seconde prise deux heures après la premiere.

Deux jours après le malade prendra le matin un bouillon de poulet farci avec demi-once des quatre semences froides, & dans lequel on aura fait bouillir pendant une heure trois écrevisses de ri-

viere lavées dans l'eau bouillante, & écrafées, & fur la fin une poignée de feuilles de chicorée ou de creffon. Le malade continuera ce bouillon pendant dix jours; & après s'être repurgé, il prendra l'opiate qui fuit.

## *OPIATE.*

Prenez conferves de kynorrhodon, d'aunée, & de fommités d'abfinthe, de chacune un fcrupule; quinquina réduit en poudre impalpable, vingt cinq grains; poudre de guttete fans mufc, un demi fcrupule; faites une opiate pour une dofe avec une fuffifante quantité de fyrop de chicorée.

Le malade boira par deffus cette opiate un grand verre de petit lait tiré du lait de vache, & clarifié avec le blanc d'un œuf, y ajoutant un peu de fucre. Il prendra l'opiate & le petit lait pendant vingt jours, & fe purgera à la fin.

Dès que les chaleurs feront grandes il prendra le bain domeftique pendant dix jours, & quelques jours après il boira les eaux de la Marquife de Vals, dont il prendra quinze bons verres tous

les matins à cinq reprises, les faisant dégourdir au bain marie, & les aïant coupées d'un tiers d'eau de fontaine pour les affoiblir. Il continuera ces eaux pendant neuf jours, se purgeant le premier & le dernier avec deux onces de manne dissoutes dans un verre des mêmes eaux, où l'on n'aura pas mêlé d'eau de fontaine.

Quelques jours après il reprendra le bain domestique, & sur la fin de l'été il reprendra les eaux de Vals, avec les précautions indiquées ci-dessus. Dès que nous serons en automne il reviendra au bouillon d'écrevisses, à l'opiate stomachique, & au petit lait, se conformant toujours à ce qui a été prescrit ci-devant; & s'etant repurgé, il se mettra au lait d'ânesse, dont il prendra un bon verre le matin au lit. Dès qu'il connoîtra que son estomac soutient le lait, il en augmentera peu à peu la dose jusqu'à une bonne écuellée, & enfin, lorsqu'il y sera bien accoutumé, il soupera avec une soupe de lait de vache.

Il faut continuer le lait deux fois par jour jusqu'aux grands froids, & ne se purger que lorsque le malade connoîtra qu'il en a besoin; les purgatifs ne con-

venant pas à l'état ni de ses humeurs, ni de ses solides. Pendant l'hiver on est d'avis qu'il use de poudre d'acier, dont il prendra vingt jours de suite tous les mois, six ou huit grains chaque fois qu'il avalera dans la premiere cuillerée de soupe au dîner.

Nous ne parlons pas du régime de vie. Le malade, étant de la profession, peut le regler lui même sur la connoissance que sa propre experience lui a donnée de la nourriture qui lui est convenable. On l'exhorte seulement à fuir la solitude, & à fréquenter les compagnies pour se dissiper.

Déliberé à Montpellier le 24 Mai 1733. *Signé*, LAZERME.



## CONSULTATION III.

*Sur une difficulté d'avaler les alimens par l'étranglement de l'extrémité de l'œſophage.*

LA difficulté qu'a Madame depuis deux ans d'avaler les alimens ſolides, etant obligée aujourd'hui de vomir à ſes repas, avec un douleur qu'elle rapporte à l'eſtomac, & des agitations ſi grandes qu'elle ſe ſent étouffer, tandis qu'elle avale avec facilité les liquides, ne peut venir que de l'étranglement de l'extrémité de l'œſophage, de maniere que la cavité de ce canal étant fort diminuée, laiſſe paſſer les liquides, mais ne ſuffit pas pour le paſſage des ſolides. Cet étranglement ſuppoſe des embarras dans cette partie, & on ſoupçonne avec raiſon que les glandes de l'extrémité de ce canal (peut-être même celles du ventricule) ſont obſtruées, dures, & ſkirreuſes, de ſorte que cette partie du canal, n'étant plus molle & fléxible, ne peut ſe dilater aſſez pour donner un paſſage libre aux ali-

mens solides. La cause de ces obstructions est une lymphe épaisse & grossiere arrêtée dans les mêmes glandes. Tous les symptômes de cette maladie se déduisent aisément de cette cause. La distraction violente qui se fait dans ce canal par les alimens arrêtés, cause la douleur, les agitations, l'étouffement, le vomissement, &, par la sympathie des nerfs, une fonte de sérosités par les glandes salivaires, les ïeux, & le nez.

Le caractere de cette maladie, la nature de la partie affectée, le tems qu'il y a que la maladie dure malgré les remedes qu'on a faits, les progrès qu'elle semble faire, puisque la malade vomit aujourd'hui plus fréquemment, rendent la cure de cette maladie très-difficile: on ne peut donc pas se promettre un heureux succès, mais on peut espérer de l'adoucir, en se servant des remedes propres à corriger l'épaississement de la lymphe, & à déboucher les glandes obstruées; c'est aussi ce qu'on se propose de faire par l'usage des remedes suivans. On purgera donc la malade avec la médecine qui suit.

## PURGATION.

Prenez ſenné mondé une demionce; tartre ſoluble un gros, fleurs de mauve & de violettes, de chacune une pincée; fleurs de pêcher une poignée; faites bouillir le tout dans une décoction de feuilles de chicorée ſauvage; & faites fondre dans vingt onces de colature exprimée deux onces de manne; pour faire une potion qui ſera pour trois doſes.

Madame prendra le premier verre à ſix heures du matin, le ſecond à huit, & le troiſieme à neuf, un bouillon ordinaire à dix, dînera à deux heures après midi. S'étant repoſée un jour après cette médecine elle pendra le lendemain le bouillon qui ſuit.

## BOUILLON.

Prenez un jeune poulet plumé & vuidé, ou à ſa place un morceau de mouton, faites-le cuire pendant deux heures dans une écuellée d'eau de fontaine, pour avoir une priſe de bouillon. Ajoûtez enſuite deux drachmes de racine d'énula campana ſeche & coupée par

par morceaux, & une once de polypode de chêne qu'il faut laisser bouillir pendant une heure. Une demi-heure après avoir mis les racines, on ajoûtera trois écrevisses de riviere, lavées dans l'eau chaude, & écrasées dans un mortier; laissez bouillir les écrevisses une demi-heure, ajoutez sur la fin une poignée de feuilles de chicorée sauvage & dix cloportes lavées dans l'eau chaude & écrasées; passez à travers une serviette & exprimez fortement.

La malade prendra avant le bouillon trente grains de tartre martial soluble dans deux cuillerées du même bouillon; elle usera du bouillon & du tartre pendant neuf jours, lesquels étant finis, elle se repurgera avec la médecine ordinaire ci-dessus, & prendra tous les matins pendant dix jours un grand verre de petit lait tiré du lait de chevre ou de vache, caillé avec la presure ordinaire, & clarifié avec le blanc d'œuf. On y éteindra trois cloux de fer rouillés & rougis au feu, on y fera infuser douze cloportes pendant un quart d'heure, & on y dissoudra un peu de sucre pour l'adoucir. Pendant le tems du lait la malade usera de l'opiate qui suit.

## OPIATE.

Prenez extrait de rhubarbe, conserves de kynorrhodon & d'aunée, de chacun un scrupule ; extrait de baies de genievre, & fleurs de sel ammoniac martiales, de chacun une demi-drachme ; faites une opiate pour une dose.

La malade s'étant repurgée après l'usage du petit lait reprendra pendant neuf jours les bouillons & le tartre chalybé, ordonnés ci-dessus, pour venir tout de suite au lait d'ânesse, qu'elle prendra pendant deux mois, observant d'en augmenter la dose peu à peu jusqu'à ce qu'elle en prenne une écuellée.

Pendant l'usage du lait d'ânesse elle prendra, de deux jours l'un, douze grains de rouille de fer pulvérisée & passée sur le porphyre, qu'elle délayera dans une cuillerée de bouillon, pour l'avaler en se mettant à table pour dîner.

La malade se purgera tous les mois pendant cet hiver ; elle usera pour boisson ordinaire de l'eau ferrée, dans laquelle on aura fait infuser une demi-drachme de rhubarbe renfermée dans un nouet suspendu dans l'eau. La malade reprendra tous les remedes ordonnés

ci-dessus au printemps prochain. On ne prescrira point le régime de vie que la malade doit garder ; le Médecin ordinaire y aura sagement pourvu.

On se contentera de faire observer que Madame doit se faire saigner de loin à loin, si les regles sont supprimées, & que, si elle est constipée, il lui faut tenir le ventre libre par les lavements.

A Montpellier le 27 Septembre 1738.
*Signé*, LAZERME.

## CONSULTATION IV.

*Sur des douleurs rhumatismales, érysipele à la face, dureté & tension du muscle grand incisif, &c.*

LA relation des différentes incommodités dont le malade est affligé est assez éxacte pour nous instruire de leur caractere particulier ; il seroit à souhaiter qu'elle eût été un peu plus circonstanciée sur ce qui a précédé, pour en découvrir & déterminer plus précisément les causes. Il nous paroît cependant que les douleurs rhumatismales, dont il est attaqué depuis quinze ans, qui ont été vagues pendant un si longtems, & qui se sont ensuite fixées dans

les parties exterieures de la tête, l'érysipele opiniâtre & rebelle qui est survenu vers la fin du mois de novembre dernier ; la dureté qu'il a occasionnée dans le muscle grand incisif, & qui subsiste encore aujourd'hui ; de même que la rougeur & la tension douloureuse de la face & sur-tout du nez ; il nous paroît, dis-je, que tous ces maux, ainsi que les autres symptômes détaillés dans la relation, reconnoissent pour causes principales un sang épais, sec, âcre, & dépourvu de la sérosité, & une lymphe de même nature, visqueuse, gluante & acrimonieuse. Les fatigues, les veilles, les courses, les violents exercices, & un genre de vie assez irrégulier, sont presque inséparables de la profession des armes, dans laquelle le malade est engagé depuis trente-six ans ; ainsi la masse de son sang a été souvent & différemment agitée ; les parties sereuses, volatiles & balzamiques ont été dissipées. Le sang étant par-là desseiché & épaissi, la lymphe & les autres humeurs qu'il fournit ne peuvent qu'avoir contracté le même caractere de viscosité & d'âcreté. Une lymphe de cette nature, en s'arrêtant dans les petits vaisseaux

des membranes communes des muſcles, & les tiraillant, y a produit des douleurs tenſives & des phlogoſes douloureuſes qui conſtituent le rhumatiſme. Le ſang à raiſon de ſon épaiſſiſſement, que le froid exceſſif a peut-être augmenté, roulant difficilement dans les vaiſſeaux capillaires de la face, déja gênés par l'engorgement des lymphatiques, s'y eſt enfin arrêté ſubitement ; & a formé l'éryſipele ſurvenu au mois de Novembre dernier. La dureté qui a paru preſque en même tems, vient ſans doute, de ce que les vaiſſeaux qui compoſent le muſcle grand inciſif ont été plus obſtrués que les autres ; qu'ils ont été portés au-delà de leur ton, que le ſang & la lymphe n'ayant pû être pouſſés aſſez fortement par l'oſcillation des vaiſſeaux ſe ſont épaiſſis & deſſeichés davantage par leur ſéjour, les parties les plus fluides ayant été diſſipées par le battement des arteres voiſines. Il n'eſt pas ſurprenant que cette dureté ſubſiſtant, & comprimant les vaiſſeaux voiſins, le cours du ſang y ſoit gêné, & qu'il y ait une rougeur & une tenſion dans la face, qui doivent être plus conſiderables ers le nez, parce que le muſcle inciſif eſt preſque

confondu par une de ses branches supérieures avec le muscle piramidal du nez, & qu'il envoie même quelques fibres charnuës vers cette partie.

Nous n'entrons pas dans l'explication des autres symptômes qu'il n'est pas mal aisé de déduire des causes déja établies. Nous ne sçaurions pourtant oublier de dire, que, quoique le malade mange avec appetit, & qu'il paroisse bien digerer, nous ne croyons pas que son estomac fasse bien ses fonctions. Les accès de fievre qu'il a eus, les douleurs d'estomac qu'il souffre de tems en tems quoique legeres, nous le prouvent; d'ailleurs, le sang étant si visqueux, le suc gastrique ne peut-être que de la même nature, & par conséquent peu propre à diviser les aliments.

Le mal sera vraisemblablement rebelle, nous esperons cependant qu'il cédera au long usage des remedes que nous prescrirons, & nous exhortons le malade de les faire avec confiance.

Les indications qu'on doit se proposer de remplir, pour détruire toutes ses incommodités, sont de rectifier les digestions, d'adoucir, de délayer les humeurs & d'en temperer l'âcreté, & en-

fin de leur donner leur fluidité naturelle en les incisant & divisant doucement, & sans causer aucun trouble. Pour satisfaire à ces vues, le Conseil soussigné est unanimement convenu de prescrire les remedes suivants:

Si le pouls étoit fort plein, & surtout s'il y avoit fievre, on commenceroit par faire une saignée du bras, & le lendemain ou le surlendemain on saigneroit du pied. Monsieur le Médecin ordinaire déterminera s'il est nécessaire de faire une ou deux saignées; si on n'en fait qu'une, celle du pied, comme revulsive, doit être préférée. On purgera ensuite le malade de la maniere suivante.

## *PURGATION.*

Prenez pulpe de tamarins une once; polypode de chêne une demi once: faites une décoction, dans une livre de laquelle vous ferez infuser deux gros de senné mondé, un gros de sel végétal, deux pincées de fleurs de pêcher; passez la liqueur; partagez-la en deux parties, dans la premiere desquelles vous dissoudrez deux onces de manne de Calabre, & une seule dans la seconde. Faites une potion qui sera prise le matin.

Le malade prendra ensuite pendant neuf à dix jours, chaque matin, un bouillon fait avec une demi-livre de collet de mouton ou de veau, & une drachme de racines d'enula campana. Un heure avant de tirer le pot du feu, on y jettera une poignée de feuilles de cresson d'eau, & une pincée de fleurs de millepertuis. On exprimera le tout à travers un linge, pour un bouillon. Il se purgera après avec la médecine ordinaire, si Monsieur son Médecin le juge à propos, & prendra ensuite pendant quinze jours, le matin, un grand verre de petit lait tiré du lait de vache. On aura soin de le clarifier avec le blanc d'œuf & d'y jetter quinze cloportes bien lavées & écrasées, & une pincée de feuilles de millepertuis, pour les faire bouillir pendant la clarification.

Après l'usage du petit lait, il se purgera & reprendra les bouillons ordonnés ci-dessus. Après qu'il aura repris les bouillons, on le repurgera, s'il est nécessaire, pour en venir à l'usage du lait. Celui d'ânesse nous paroît le plus convenable, comme étant le plus fin, le plus sereux & le plus pénétrant. Le malade en prendra d'abord un grand

verre tous les matins, & si son estomac le supporte, il en usera deux fois le jour, le matin & le soir; on pourroit user du lait de vache écremé & coupé avec un tiers d'une décoction de racines de squine. Nous conseillons même au malade de ne souper qu'avec une soupe de lait de vache, en dînant à son ordinaire. Le malade prendra le lait de cette maniere pendant environ deux mois, & se repurgera ensuite.

Les chaleurs de l'été étant arrivées, on est d'avis que le malade prenne pendant huit jours quelques eaux minerales rafraichissantes & aperitives, comme celle de Spa, ou de Plombieres, ou celle de Vals, s'il vient dans cette province, observant d'ajoûter le premier jour deux onces de manne au premier verre & autant au dernier du huitiéme jour. Il prendra ensuite pendant neuf jours les bains d'eau tiede domestiques, il avalera au sortir du bain, un bouillon de poulet, ou un verre d'infusion de melisse, après quoi il reprendra encore, après s'être reposé quelques jours, les eaux minerales & les bains. En automne il recommencera l'usage des bouillons, du petit lait, & du lait d'â-

neſle. On ne propoſe point ici des topiques pour la dureté, craignant qu'ils ne la rendiſſent douloureuſe, ou n'attiraſſent la ſuppuration.

Le malade doit garder un régime de vie très-éxact, ſe nourrir avec des potages, du bouilli & du roti, ne boire du vin que très-modérément, s'abſtenir entierement des aliments groſſiers, ſalés, poivrés, & épicés, & ſe précautionner avec ſoin contre le froid, le vent, l'humidité, & le ſerein. L'opiniâtreté du mal nous porte à ſoupçonner, qu'il pourroit bien être entretenu par un virus vérolique. Le malade eſt prié de s'éxaminer là-deſſus. Si notre ſoupçon étoit fondé, & qu'il fût réellement infecté du virus, il feroit toujours les remedes preſcrits qui le diſpoſeroient aux frictions mercurielles.

A Montpellier le huitiéme Mars 1740. Signé *Verny*, *Lazerme*, *Haguenot*, *Combaluſier*.



## CONSULTATION V.

*Sur une affection hysterique.*

### MEMOIRE.

LA malade dont il s'agit est âgée d'environ cinquante - cinq ou soixante ans. Elle est d'un temperament fort vif, & sa santé n'a commencé à se déranger qu'il y a environ dix-huit mois, bien que ses regles qui paroissoient ne l'être pas quant au tems, le fussent quant à la quantité, puisqu'elle ne perdoit que quelques gouttes de sang. Quoiqu'elle ait le ventre paresseux, puisqu'il ne se dégage au plus que deux ou trois fois par semaine, & même quelquefois moins, elle n'a jamais voulu se déterminer à prendre des lavemens, & elle assure qu'il en sera toujours de même. Les autres fonctions naturelles se font à souhaits.

Il y aura deux ans cet hiver qu'elle fut à une métairie, où elle passa deux mois à coudre continuellement avec une amie qu'elle avoit mené pour l'ai-

der, ne discontinuant son travail que pour manger & dormir. Au bout de ce tems elle se trouva fort échauffée, & elle commença à se plaindre d'une douleur qui s'étendoit depuis la cinq ou sixiéme vertebre du dos jusqu'à la derniere des lombes, occupant à peu près toute la largeur des muscles de l'épine. Vis-à-vis les deux ou trois dernieres fausses côtes la douleur venoit se rejoindre sur l'estomac, qui en étoit affecté, sans qu'il soit pourtant survenu aucun vomissement, & sans que l'appetit de la malade en ait souffert.

Elle ne s'est jamais nourrie que de mauvais alimens, disant qu'elle ne peut supporter le potage, non plus que la viande de boucherie, pour laquelle elle a pourtant moins de répugnance. Ses facultés ne lui permettent pas de manger ni gibier, ni volailles.

J'ai examiné tous les visceres du bas ventre, & je n'y ai trouvé aucun embarras. Je soupçonne un grand fond de vapeurs, & je fonde mes soupçons sur ce que les urines de la malade, qui sont ordinairement d'un rouge tirant presque sur le noir, sans avoir jamais été sablonneuses, deviennent quelque-

fois très-lympides ; sur une douleur de tête, qui vient rarement, & qui occupe presque tout le coronal ; sur des vents que la malade rend assez souvent par le haut & par le bas, dont les premiers lui laissent presque toujours le goût d'œufs pourris ; sur des borborygmes qui se font entendre assez souvent ; sur une douleur qui se fait sentir, assez rarement à la vérité, à la fossette du cœur, ce qui est suivi d'une assez grande difficulté de respirer ; enfin sur ce que la malade craint souvent de mourir sans secours.

Ses douleurs, ou ses attaques, que je regarde comme des coliques hystériques, étoient dans le commencement beaucoup moins vives & moins frequentes. Ce n'est que depuis les dernières fêtes de Pâques qu'elles se font sentir plus vivement, & plus fréquemment.

Au mois de Mai 1739 son Apotiquaire lui fit prendre une opiate chalybée, fondante, & purgative, dont je ne sçais pas la composition. Tous les remedes que je vais à présent vous détailler sont tirés de son mémoire que j'ai en main. Vous verrez quel parti vous pourrez tirer de ce détail.

En mai 1740 ptiſanne apéritive, ſaignée, opiate réiterée, tartre chalybé; puis le lait coupé avec ſa ptiſanne; le petit lait. Depuis ce tems juſqu'à deux mois du préſent, bols fondans & purgatifs; narcotiques lorſque la douleur étoit extrême.

Voiant l'inutilité de tous ces remedes la malade conſulta M. M. .... qui dit que ſes douleurs étoient rhumatiques, quoiqu'elles ne fuſſent pas dans les muſcles, & lui conſeilla les eaux de Balaruc. Je m'y oppoſai, aſſurant à la malade qu'elle s'en trouveroit plus mal. Cependant elle ſuivit le ſentiment de mon ancien; l'évenement a juſtifié mon prognoſtic. M. M. ... la fit ſaigner à ſon retour; & la ſaignee fut ſuivie d'un mauvais ſuccès, comme elle l'a preſque toujours été. Enfin la malade eſt revenue à moi, & pour me mettre à l'abri de la critique, je n'ai point voulu recommencer à lui donner mes ſoins, ſans avoir eu préalablement une conſultation. En l'attendant je la ferai uſer d'une potion compoſée des eaux de matricaire, de cannelle, de gouttes anodynes, & de caſtoreum.

## REPONSE.

Pour peu qu'on soit au fait du caractere singulier de l'affection hysterique, on ne sçauroit douter que la malade pour laquelle on me consulte n'en soit atteinte. La douleur de l'épine du dos qui s'étend sur les hypochondres, & se fixe dans la région de l'estomac, douleur par laquelle la maladie a débuté, & qui est devenue depuis peu plus vive & plus fréquente ; le dégout extrême pour la viande & pour le potage ; la lympidité qu'on observe quelquefois dans les urines, qui sont ordinairement d'un rouge foncé ; les vents que la malade rend par le haut & par le bas ; les borborygmes ; la douleur de tête qui se fait sentir de tems en tems, & qui occupe l'os coronal ; celle qui survient, quoique rarement, au creux de l'estomac, & qui occasionne une grande difficulté de respirer ; la constipation, la frayeur, & la crainte de la mort ; tous ces symptômes, dis-je, irréguliers & bisarres, caracterisent la passion hysterique d'une maniere si évidente & si manifeste, qu'il n'est pas permis de s'y méprendre.

Ce genre de maladie, qui eſt ſi propre au ſexe, & qui ſe montre ſous tant de formes différentes, ſuppoſe toujours dans tout le ſyſtême nerveux une grande ſenſibilité & une tenſion dont les effets ſont des ſecouſſes inégales & trop fortes, & un reſſerrement ſpaſmodique tantôt dans une partie, tantôt dans une autre, & ſouvent dans pluſieurs en même tems.

Il n'eſt pas difficile de reconnoître ici les cauſes antécédentes qui ont porté leur action ſur le genre nerveux, & qui l'ont rendu plus ſenſible & plus ſuſceptible d'irritation. La malade eſt d'un temperament fort vif, & par conſéquent ſujette à de fortes & vives paſſions de l'ame, qui, en ſecouant puiſſament les fibres du cerveau, cauſent un ébranlement irrégulier dans les nerfs qui en ſont une continuation, leſquels, recevant une plus grande quantité de liquides, acquerent néceſſairement une plus grande tenſion, & deviennent par là plus aiſés à irriter. Les veilles & le travail forcé ont dû non-ſeulement augmenter les ſecouſſes des fibres du cerveau, & par conſéquent des nerfs, mais encore mettre les humeurs dans un grand

mouvement, les dépouiller de leurs parties ſereuſes & balſamiques, les deſſeicher, les rendre moins coulantes, & propres à diſtendre, ou à agacer trop vivement les extremités nerveuſes dont les vaiſſeaux ſont composés.

Le fluide nerveux lui-même, qui dans l'état naturel eſt une douce vapeur qui s'inſinue également & ſans trouble dans les filets nerveux venant alors d'une ſource gâtée, doit néceſſairement être corrompu, chargé de particules trop maſſives & trop roides, & devenir trop actif, & comme tumultueux.

On voit clairement par cette étiologie que le trop grand mouvement, la ſeichereſſe, & l'âcreté des liqueurs, un fluide nerveux dégeneré, un défaut de ſoupleſſe dans les ſolides, un ébranlement irrégulier des nerfs dans leur origine, des tiraillemens & des irritations dans leurs extrémités, & enfin un éréthiſme preſque général, rendent raiſon de tous les ſymptômes particuliers qu'on obſerve dans cette maladie, & dont l'explication détaillée ſeroit trop longue.

Le mal eſt plus effraïant que dangereux. Il ne cedera que très-difficilement

ux remedes. On ne doit pas même se flatter d'en obtenir une guérison radicale ; mais on est du moins assuré de l'adoucir considérablement, d'en diminuer les accidens , & de le rendre plus supportable.

Pour parvenir à ce but , les indications qu'on doit se proposer de remplir, sont de détremper les humeurs , d'en rabbattre la fougue , & d'en émousser l'âcreté , de donner de la fléxibilité aux solides , de corriger la tension & la sensibilité des nerfs , & d'en appaiser les secousses irrégulieres.

Pour satisfaire à toutes ces vues , la malade aiant déja été calmée par la potion anodyne & hysterique qu'on lui a conseillée fort sagement , se purgera de la maniere suivante.

## PURGATION.

Prenez pulpe de tamarins une once & demie ; cristal mineral deux gros ; feuilles de melisse , graine de coriandre , de chacune deux pincées ; faites bouillir le tout dans une livre de petit lait de vache ; & dans la colature , qui sera faite avec expression , faites fondre trois onces de manne , sel d'Epsom une demi-

once ; faites une potion , qui sera prise en deux verres.

Le soir du jour que la malade aura pris cette purgation elle avalera le soir dans l'eau de lys quinze gouttes anodynes , trois grains de castoreum en poudre , & une once de syrop de nenuphar. Elle prendra ensuite pendant neuf jours au matin le bouillon suivant.

## *BOUILLON.*

Prenez un jeune poulet ; éventrez-le ; & farcissez-le avec demi once des quatre semences froides & deux drachmes de semences de pavot blanc concassées. Faites bouillir pendant près de trois heure ; ajoutez alors un gros de racines de pivoine mâle , & une once de celles de scorsonnere , bien mondées , légerement concassées , & coupées par morceaux. Faites encore bouillir le tout pendant environ une heure. Un quart d'heure avant que de retirer le pot du feu, jettez-y demi poignée de feuilles de chicorée sauvage , une poignée de feuilles de laitue , une pincée de celles de melisse , & autant de fleurs de coquelicot. Coulez avec expression.

Après les bouillons la malade prendra pendant cinq jours les eaux d'Yeuset, obſervant de les faire dégourdir au bain marie, & de n'en avaler que dix ou douze verres par jour. On fera fondre le premier jour dans le premier verre une once & demie de manne, de même que dans le dernier du cinquiéme jour, auquel on ajoutera demi-once de ſel d'Angleterre.

Elle uſera enſuite de l'opiate ſuivante pendant douze jours.

## *OPIATE.*

Prenez conſerve molle de roſes un gros; caſtoreum quatre grains; ſuccin dix grains; ïeux d'écreviſſes préparés un gros & demi; nitre purifié douze grains; cinnabre naturel cinq grains; graine d'anis quinze grains; laudanum trois quarts de grain; pulveriſez ce qui doit l'être, & incorporez le tout avec une ſuffiſante quantité de ſyrop d'armoiſe. Faites une opiate pour deux priſes, dont la malade prendra la premiere le matin, buvant par deſſus un grand verre de petit lait tiré du lait de chevre, ou de vache, caillé avec la preſure ordi-

naire, clarifié avec le blanc d'œuf, & dans lequel on aura fait bouillir pendant la clarification une bonne pincée de fleurs de tilleul, y ajoutant ensuite une cuillerée de sucre.

La seconde dose de l'opiate sera prise par la malade en se mettant au lit, & elle avalera par dessus une ou deux tasses d'infusion de fleurs de coquelicot, & de nymphea, faite à la maniere de thé.

Si cette opiate & ce petit lait réussissent bien, on en poussera l'usage jusqu'à vingt jours, après lesquels on purgera la malade comme ci-dessus, pour la faire passer à l'usage du lait d'ânesse récemment trait, dont elle n'usera d'abord que le matin, & qu'ensuite elle prendra aussi le soir, si le lait passe bien. Elle continuera pendant plusieurs mois, observant de prendre de deux jours l'un avant le lait du matin quinze grains de poudre de guttete, huit grains de succin jaune, & six grains de cachou brut, dans une cuillerée d'eau de fleurs d'orange.

Au printems prochain on réiterera la purgation, les bouillons, le petit lait, & l'opiate, pour en venir au lait de chevre, avec l'usage alternatif de la poudre antispasmodique. Dans les chaleurs

de l'été, la malade uſera à deux repriſes, & alternativement, des eaux d'Yeuſet, & des bains domeſtiques d'eau tiede, avalant au ſortir de la baignoire un verre d'infuſion de citronelle.

La malade mangera peu, & ne ſe nourrira que d'alimens doux & de facile digeſtion, comme de bonnes ſoupes alterées avec des herbes ; des crêmes de ris à l'eau ; du gruau, de la ſemoule, des avenats, des pommes cuites, du veau, de l'agneau, de la volaille. Elle aura ſoin tous les jours de s'humecter par la boiſſon de l'eau ; elle fera tous les jours un peu d'exercice ; évitera tout ce qui peut l'inquieter & l'échauffer, & ſur-tout ne ſe livrera à aucune occupation forcée.

Déliberé à Montpellier le 6 Octobre 1740. *Signé*, COMBALUSIER.



## CONSULTATION VI.

*Sur des douleurs nephretiques avec écoulement frequent d'urines ardentes, glaireuses, sanglantes, obstructions au bas ventre.*

QUoique le détail des indispositions de Madame soit assez exact, il seroit à souhaiter qu'il eût été un peu plus circonstancié sur certains articles, & qu'on nous eût instruit du tempérament particulier de la malade, & de l'etat de ses digestions & du pouls; qu'on eût distingué avec un peu plus de précision les incommodités actuelles de celles qui ont précedé; & qu'on nous eût appris si les visceres du bas ventre qui ont été obstrués en differens tems, sont encore gonflés. Cependant, après avoir examiné avec toute l'attention possible tout ce qui est contenu dans cette relation, on pense que les maux dont Madame est actuellement atteinte doivent être réduits à des douleurs nephretiques presque continuelles, accompagnées d'un écoulement frequent d'urines ardentes,

glaireuſes & quelquefois ſanguinolentes, & à quelques légeres obſtructions dans les viſceres du bas ventre. La nature des incommodités anterieures à celle-ci, c'eſt-à-dire de la douleur vive au côté avec fievre & difficulté de reſpirer; de la ſuffocation & de la fievre qui parurent avec la même douleur en 1738; des gonflements douloureux du bas ventre, qui ſont ſurvenus enſuite; & enfin de la fievre ardente avec redoublement, dont elle a été affligée au mois de fevrier de cette année; la nature, dis-je, de toutes ces incommodités, la jeuneſſe de la malade, la vie reglée, ſedentaire, & privée d'exercice qu'on eſt obligé de mener dans le cloître, le dérangement des regles, quoiqu'il n'ait pas été fort notable, le ſang qui coule quelquefois par les urines, & le ſoulagement paſſager qu'elle reſſent en conſéquence, nous donnent lieu de ſoupçonner que tous les maux que la Malade à ſouffert, & ceux dont elle eſt tourmentée aujourd'hui, tirent leur premiere origine de l'abondance du ſang. L'expérience & la conſtitution particuliere au ſexe nous apprennent que chez lui, preſque dans tous les âges, mais

ſur-tout dans la jeuneſſe, le volume du ſang groſſit aiſément, & qu'il eſt la cauſe la plus fréquente d'une infinité de maladies auxquelles il eſt ſujet : ainſi dans ce cas la quantité ſuperflue du ſang qui s'eſt ramaſſée inſenſiblement, n'ayant pû s'écouler par l'évacuation ordinaire, s'eſt jettée tantôt ſur la poitrine, tantôt ſur le foie, & conſtamment a ſurchargé les vaiſſeaux du bas ventre qui ſe trouvant fort larges & fort amples dans le ſexe, & communiquant de ſi près avec les vaiſſeaux hypogaſtriques, ſont plus diſpoſés que les autres à être forcés & diſtendus par le redoublement d'un ſang qui ne trouve point dans le voiſinage une iſſuë ſuffiſante. De-là ſont venuës ces fievres irregulieres, ces ſuffocations, ces douleurs de poitrine, ces tenſions douloureuſes, & ces gonflements du bas ventre. Mais les vaiſſeaux ne ſçauroient être forcés par l'abord du ſang, que l'exercice de leur force ſyſtaltique ne ſoit empêché ; le ſang doit donc s'arrêter, perdre ſa fluidité naturelle, & engorger les vaiſſeaux. De-là ont pris naiſſance les obſtructions qu'on a obſervées dans differentes parties, & qui ſubſiſtent encore. Mais de tous les viſceres,

il n'en est aucun qui ait tant souffert que les reins. Ceux-ci reçoivent toujours par les arteres émulgentes une grande quantité de sang, qui a dû augmenter considerablement dans ce cas, & qui poussée avec force par le cœur, & par l'aorte, a embarrassé les filieres des reins, qui sont naturellement fort serrées ; ainsi les molécules grossieres, terreuses & salines ayant enfilé les tuïaux urinaires forcés, & se trouvant avec eux en disproportion de diametre, ont été mises comme à la presse, & réunies ensemble ; il s'est donc formé des concrétions pierreuses qui tiraillent les vaisseaux où elles résident, en faisant effort pour entrer des mammelons dans le bassinet, ou de celui-ci dans le commencement de l'urethére, occasionnent ces douleurs violentes, & en déchirant les vaisseaux sanguins ensanglantent les urines. Il n'est pas surprenant qu'elles soient si souvent chargées de glaires ; le sang etant épais & visqueux ne peut fournir que des fluides d'un même caractere, & les conduits urinaires plus amples que les autres doivent donner passage à la sérosité la plus gluante & la plus grossiere.

Il n'eſt pas poſſible que dans les differentes maladies dont Madame a été affectée, les vaiſſeaux ayant été ſi inégalement diſtendus & tiraillés,& les douleurs ayant été très-vives & preſque continuelles, comme elles le ſont aujourd'hui, que tout le genre nerveux n'ait reçû, & ne reçoive actuellement des ſecouſſes irregulieres, & n'ait acquis par-là une plus grande ſenſibilité & une tenſion qui produit des contractions ſpaſmodiques dans les vaiſſeaux. Cette cauſe a dû néceſſairement être augmentée par les chagrins, les inquiétudes, & les fraïeurs, qui ſont inſéparables des maladies longues & douloureuſes, & qui ne manquent jamais de faire contracter au ſang, déja trop groſſier, & rallenti dans ſon cours, une fâcheuſe âcreté.

Le mal eſt préparé de loin, & dure depuis un aſſez long-tems; ainſi il ne cédera peut-être pas ſi promptement à l'uſage des remedes; on croit cependant qu'il n'eſt pas impoſſible de le détruire entierement, pourvu que la malade exécute avec exactitude & confiance ce qu'on va lui preſcrire.

Les indications auxquelles on doit ſatisfaire, pour parvenir à cette fin, ſont

de diminuer le volume du ſang, de le détremper, de l'adoucir, & de le briſer doucement & ſans tumulte; de lui redonner ainſi ſa fluidité naturelle; de débarraſſer les couloirs embourbés, ſurtout ceux des reins; & d'en évacuer avec prudence & ſans précipitation, les glaires, & les graviers.

Pour remplir toutes ces vues, on tirera d'abord ſept onces de ſang, par une ſaignée du bras, & le lendemain on purgera de la maniere ſuivante.

*PURGATION.*

Prenez moelle de caſſe récemment extraite, deux onces; cryſtal minéral une drachme & demie; faites bouillir légérement dans une chopine de petit lait de vache; diſſolvez-y trois onces de manne de Calabre, & ſix drachmes de ſel d'Epſom. Coulez avec expreſſion pour deux priſes.

Le ſoir du jour que la malade aura été ainſi purgée, elle prendra avant de ſe coucher, demi-once de ſyrop de pavot blanc ſimple, autant d'huile d'amandes douces tirée ſans feu, dans cinq à ſix onces d'eau de pariétaire, & un peu d'eau de

fleurs d'orange. Le lendemain vers les quatre heures du soir on lui tirera environ six ou sept onces de sang, par une saignée du pied, & le jour suivant elle commencera l'usage des bouillons suivants, qu'elle continuera de prendre pendant neuf jours, chaque matin.

## *BOUILLON.*

Prenez des racines de rubia tinctorum, & de chicorée sauvage, bien mondées, de chacunes demi-once ; un jeune poulet éventré & farci avec une cuillerée d'orge mondé, une drachme de semences de pavot blanc & autant de semences de violettes ; faites bouillir pendant environ trois heures. Ayez ensuite deux écrevisses de rivieres lavées avec l'eau froide, & écrasées dans un mortier ; mettez-les dans le pot & faites les bouillir pendant une heure. Un quart d'heure avant de retirer le pot du feu, jettez une poignée de feuilles de laitue, une pincée de cerfeuil, & autant de fleurs de mauve.

Après ces bouillons Madame se repurgera comme ci-dessus, si Monsieur le Medecin juge qu'il y ait de la nécessi-

té, & passera ensuite à l'usage du petit lait, tiré du lait de vache, ou de celui de chevre, caillé avec la presure ordinaire, & clarifié avec le blanc d'un œuf. Elle en prendra pendant douze jours tous les matins un grand verre, dans lequel on aura fait bouillir pendant la clarification une pincée de feuilles d'herniaire, & sept à huit cloportes, bien lavées auparavant; on exprimera le tout à travers un linge, & on pourra y ajouter un peu de sucre.

Après le petit lait on seroit d'avis de faire une petite saignée du bras, si le pouls est plein, & si l'état des forces peut le permettre; ce qu'on laisse à la prudence de Monsieur le Médecin ordinaire, de même que les deux autres saignées qu'on a proposées au commencement. On purgera ensuite la malade comme auparavant, & elle prendra pendant un mois & demi, & même deux, tous les matins, le lait d'ânesse, immédiatement après qu'il aura été trait. Après en avoir usé pendant dix ou douze jours, sans y ajouter autre chose qu'un peu de sucre, on y ajoutera pendant environ quinze jours, le suc de deux écrevisses, & demi once de

ſuc dépuré de pariétaire. Pendant les derniers jours, Madame avalera de tems en tems quelques taſſes d'une infuſion chaude d'une drachme d'écorce de racines de chauſſetrape deſſeichées.

Au printemps prochain, on réiterera les ſaignées & tous les remedes propoſés, inſiſtant ſur celui dont la malade ſe ſera mieux trouvée. Vers la fin du mois de juillet, la malade prendra dix ou douze bains domeſtiques, après quoi elle uſera pendant quatre jours des eaux de Vals, auxquelles on ajoutera le tiers d'eau commune pour les temperer, & qu'elle avalera dégourdies au bain marie, & à la doſe ſeulement de douze gobelets; elle reprendra enſuite ſept à huit bains; & après, les eaux de la même maniere.

Lorſque la douleur nephretique ſe fera ſentir violemment, on fera une ſaignée du bras, pourveu que l'état du pouls & des forces le permettent; on donnera une potion compoſée avec l'huile d'amandes douces une once, & demi-once de ſuc de limon, demi drachme de blanc de baleine, quinze ou vingt gouttes anodynes, & cinq à ſix onces d'eau de parietaire. On mettra en

usage le bain domestique d'eau tiede, & les lavemens faits avec une décoction de fleurs de chamomille & autres plantes emollientes, l'huile d'amandes douces, & le crystal mineral.

La malade doit manger peu, éviter avec soin les aliments grossiers, salés, épicés, se nourrir de bouilli plutôt que de roti, de la volaille, du mouton, du veau, de soupes alterées avec les feuilles de chicorée, de laitue, de crêmes de ris, ou d'orge, legeres & liquides; ne boire que très-peu de vin, & boire beaucoup d'eau dans ses repas. On l'exhorte à faire journellement un peu d'exercice, en se promenant dans le jardin, pourveu que le tems le permette, à ne point s'occuper de son mal, dont on espere obtenir la guérison, & à fuir tout ce qui pourroit l'inquieter.

A Montpellier le 16 Octobre 1740.
*Signé*, COMBALUSIER.



## CONSULTATION VII.

*Sur un vomiſſement glaireux & habituel avec cardialgies.*

LE vomiſſement glaireux & habituel, dont Monſieur eſt affligé depuis environ trois ans ; les douleurs & les cardialgies qui s'y ſont jointes, & qui ſont à préſent continuelles, ainſi que la maigreur, la foibleſſe & le dégoût ; dépendent de l'épaiſſiſſement & de la viſcoſité de toute la maſſe des liqueurs, & ſur tout du ſuc ſtomachal, de la ſenſibilité, de la tenſion, & du reſſerrement ſpaſmodique de l'eſtomac. Le temperament vif & mélancholique du malade, les fortes & frequentes contentions d'eſprit, qui ſont inſeparables de l'etude des belles lettres, & de l'exercice journalier des fonctions curiales, & l'uſage preſque continuel du caffé & autres boiſſons chaudes, ont concouru à ebranler irregulierement les ſolides & à les tendre, à agiter inégalement les humeurs, & à en faire diſſiper les parties ſubtiles, & aqueuſes. Le ſang ain-

si mis à sec & depourvu de sa serosité ; a dû nécessairement devenir plus grossier & plus visqueux ; & cette source des liqueurs etant ainsi gâtée, celles-ci n'ont pû que contracter le même caractere : ainsi cette lymphe naturellement fine & subtile qui se filtre par les couloirs de l'estomac ayant dégénéré, & étant devenue trop epaisse, n'a pû pénétrer le tissu des aliments, ni en faire une division parfaite ; il ne s'est donc formé qu'un chyle crud & indigeste, qui, mêlé avec le sang, en a entretenu la mauvaise qualité;& les aliments ont été obligés de séjourner plus long tems dans l'estomac, tout distendu par leur poids, & irrité par les mauvaises qualités qu'ils y acquérent toujours dans ce cas. Mais les membranes de ce viscere creux ont principalement souffert par l'usage immoderé du caffé, dont les particules salines & actives ont agacé si souvent les vaisseaux excrétoires & les glandes, les ont sollicités à exprimer avec force leur liqueur, ont emporté le velouté, ont mis à nud la tunique nerveuse, &, heurtant violemment contre elle, ont rendu l'estomac si sensible, & lui ont fait contracter cette habitude d'éretisme,

& de constriction, que nous jugeons être plus considerable du côté du pylore, dont le retrécissement contre nature est la cause la plus frequente des vomissements longs & opiniâtres. Le mauvais succès des remedes chauds, & stomachiques nous confirme dans toutes ces idées, qui, étant solidement établies conduisent à l'explication de tous les symptômes. Un estomac si susceptible d'irritation doit se révolter à l'approche d'une certaine quantité d'aliments, augmenter sa contraction, & exciter celle du diaphragme & des muscles abdominaux. Et, comme il n'est rempli que d'une liqueur toute visqueuse & glaireuse, le vomissement doit être glaireux. Le mal ayant été négligé, & ses causes subsistant toujours, la sensibilité & la tension de l'estomac sont devenues plus considerables, ainsi il n'est point surprenant qu'il soit survenu des douleurs & des coliques continuelles. L'estomac ne pouvant presque supporter aucune espece d'aliments, il ne se forme qu'une petite quantité de chyle, les humeurs ne sont point renouvellées, les pertes ne sont point réparées, les vaisseaux ne sont point suffisamment remplis; ain-

ſi la langueur, la foibleſſe, & la maigreur, doivent être les ſuites fâcheuſes de ce défaut de nourriture.

Le mal eſt grand, il eſt préparé de loin, & on a tardé long tems à y apporter les remedes néceſſaires; ainſi il ne leur cedera pas ſi promptement; on croit cependant qu'il n'eſt pas impoſſible de procurer un ſoulagement conſiderable, & d'obtenir même une guériſon parfaite.

Les indications auxquelles on doit ſatisfaire, pour parvenir à ce but, ſont d'arrêter le vomiſſement, en calmant l'irritation de l'eſtomac; de délaïer, diſſoudre, & vuider en même tems, par le bas, les glaires dont il eſt rempli; de donner de la ſoupleſſe à ſes fibres; de rétablir ainſi les digeſtions; de fournir aux humeurs les véhicules dont elles manquent, & enfin de les diviſer doucement & ſans trouble.

Pour remplir toutes ces vues, le malade ne ſe nourrira pendant quelques jours qu'avec de bon bouillon, qu'il ne prendra chaque fois qu'en petite quantité, mais plus ſouvent. Pendant ce tems, il avalera tous les matins, le remede ſuivant.

## JULEP.

Prenez eau de menthe deux onces ; ſyrop de limons une once ; ſel d'abſynthe dix grains ; laudanum liquide dix gouttes. Melez ; faites un julep pour une priſe.

Il prendra le même remede tous les ſoirs, vers les neuf à dix heures ; mais on aura ſoin de mettre le laudanum liquide à la doſe de vingt gouttes. Après l'avoir avalé le malade doit ſe tenir tranquille, & ne point ſe remuer, afin d'éviter le vomiſſement.

Celui ci étant appaiſé, ou du moins notablement diminué, le malade uſera pendant trois jours de ſuite des eaux de Vals, dont il avalera tous les matins dix verres, à une certaine diſtance les uns des autres. On diſſoudra dans le premier du premier jour deux onces de manne, & deux drachmes de ſel d'Angleterre ; & dans le dernier du dernier jour la manne ſeule à la même doſe.

Le malade, s'étant repoſé pendant deux ou trois jours, reprendra encore les eaux de Vals, de la même maniere,

& passera l'usage d'un bouillon fait avec un jeune poulet, dont on aura ôté les entrailles & qu'on aura farci avec une poignée d'orge entier. On fera bouillir pendant une heure dans ce bouillon deux écrevisses de riviere, lavées avec l'eau chaude, & écrasées dans un mortier, & demi drachme de racines d'énula campana. Un moment avant de tirer le pot du feu, on y jettera une poignée de feuilles de chicorée sauvage; on coulera, & on exprimera.

Le malade avalera pendant six jours, tous les matins, ce bouillon, &, s'etant reposé un ou deux jours, usera du petit lait tiré du lait de vache ou de chevre, caillé avec la presure ordinaire, & bien clarifié avec un blanc d'œuf. Il en prendra le matin pendant six jours, un verre dans lequel on aura fait éteindre deux ou trois petits clous rougis au feu, & bouillir sept à huit cloportes vives, lavées auparavant avec le vin blanc: on y ajoutera aussi une cuillerée de suc de menthe dépuré par résidence.

Le malade reviendra ensuite à l'usage alternatif des bouillons & du petit lait, observant de garder un ou deux jours

d'intervalle, sur-tout après avoir pris le petit lait pour la seconde fois. Il se purgera ensuite pendant trois jours avec les eaux de Vals, de la maniere cidessus prescrite, & passera tout de suite à l'usage du lait d'ânesse, qu'il prendra recemment trait, d'abord en petite quantité, ensuite jusqu'à une écuellée, & qu'il continuera pendant environ un mois. Quelque tems après, dans les chaleurs de l'été, il usera pendant cinq à six jours, ou le matin, ou vers les quatre heures du soir, d'un demi bain domestique d'eau tiede; il gardera autant de tems d'intervalle, & les reprendra ensuite. Il restera environ trois quarts d'heure, ou une heure dans chaque bain, & avalera après en être sorti, un verre d'infusion de citronelle.

On a oublié de dire que le malade pendant l'usage du lait d'ânesse prendra l'opiate suivante.

## *OPIATE.*

Prenez conserve de kynorrhodon un demi gros; conserve d'absynthe un scrupule; conserve d'aunée, & extrait de genievre, de chacun quinze grains; faites une opiate pour une dose.

Pendant tout le tems de ces remedes, & sur-tout les premiers jours, on aura soin de tenir le ventre libre par le moïen des lavemens donnés frequemment, & composés avec l'eau commune, & l'huile d'olives, ou avec la décoction des plantes émollientes, à laquelle on ajoutera l'huile d'amandes douces, une ou deux drachmes de crystal mineral, & quelquefois un peu de pulpe de casse. Si pendant ce même tems les douleurs d'estomac, & le vomissement se renouvellent, on les appaisera, en donnant vingt gouttes anodynes dans un peu d'eau de menthe; mais on évitera de donner ce remede pendant l'usage des eaux.

Le malade doit manger très-peu, se nourrir avec de bonnes soupes alterées avec la chicorée, la laitue, le pourpier; de l'agneau, du veau, du mouton, de la volaille, & le tout plutôt bouilli que roti; du poisson de riviere bouilli sans sel, ou n'y en mettant que très-peu, ou bien cuit sur le gril. Le soir il doit s'abstenir de la viande, & se contenter d'une bonne soupe, ou d'une crême bien claire de ris, d'orge, ou d'un avenat, & d'une ou deux pommes cuites; va-

riant ainſi cette nourriture. Il faut qu'il évite avec attention tout ce qui eſt ſalé, épicé, & de trop haut gout, de même que le caffé & le chocolat. Pour ce qui eſt du vin, on ne le lui interdit point totalement, mais il ne doit en uſer que bien modérément, & doit le mêler avec un grande quantité d'eau, dont la boiſſon lui ſera toujours favorable. Quoiqu'on lui conſeille de ſouper ſi legerement, il doit obſerver de ne pas trop charger ſon eſtomac à dîner, & s'il ſe ſentoit beaucoup d'appetit, il vaudroit mieux qu'il mangeât un peu le matin. Il doit prendre garde quand il lira ou écrira de ne pas trop pancher ſon corps en avant, parce que dans cette ſituation l'eſtomac eſt plus comprimé. On l'exhorte à bannir ſoigneuſement toute idée triſte & chagrinante, qui infailliblement aigriroit le mal; à ne point s'en occuper, autant qu'il pourra; à fuir la ſolitude, les contentions d'eſprit, à varier ſes amuſements, à faire journellement un leger exercice, comme de monter à cheval, dès qu'il ſera en etat; & enfin à être perſuadé, que par le moïen des remedes, & du régime de vie preſcrits, ſes incommodités ſe-

ront notablement ſoulagées, & peut-être même entierement gueries ; ce qui doit l'animer à les exécuter avec confiance.

A Montpellier le 25 Août 1741. *Signé*, LAZERME, COMBALUSIER.

---

## CONSULTATION VIII.

*Sur une Goute ſereine imparfaite.*

LA diminution conſiderable de la vue de l'œil gauche, ſans aucun changement ſenſible qu'on y puiſſe obſerver, excepté quelque dilatation de la prunelle, eſt une goute ſereine imparfaite, dont la cauſe eſt la compreſſion des houpes nerveuſes de la rétine & de la ſubſtance médullaire du nerf optique, occaſionnée par les vaiſſeaux ſanguins qui s'y trouvent trop dilatés, à raiſon d'un ſubit épaiſſiſſement, qui arrive par le froid & l'humidité, & cauſe en même tems les douleurs rhumatiques. Ce qui prouve encore que cette paralyſie de la rétine, & du nerf optique, eſt venue par la compreſſion

que les vaiſſeaux ſanguins ont cauſée, c'eſt que l'œil gauche perdit entierement ſon action dès le commencement, & que l'on y a recouvré un peu de vue ſans ſecours ; au lieu que ſi cette paralyſie fût venue par obſtruction, tout ſeroit demeuré au même état. De plus l'œil ſentit un peu de douleurs au commencement, c'eſt-à-dire, lorſque le ſang étant le plus epaiſſi, gonfla auſſi les vaiſſeaux ſanguins de la rétine & du nerf optique de l'œil droit ; mais tout diminua dans la ſuite lorſque le ſang reprit quelque fluidité, étant reſté plus de douleur au gauche, où les vaiſſeaux ſe trouverent plus foibles, & furent plus engorgés, n'ayant pû ſe rétablir que très-peu.

Cependant quoique l'affection du nerf optique ait commencé par la compreſſion, il y a tout lieu de croire que l'obſtruction s'eſt miſe enſuite de la partie, n'etant pas poſſible que les tuïaux nerveux ayent été ainſi comprimés pendant long tems ſans que le ſuc nerveux ne ſe ſoit epaiſſi & n'ait cauſé l'obſtruction.

Tout cela fait établir un prognoſtic douteux pour le rétabliſſement de la

vue, d'autant plus que Monſieur eſt un peu avancé en âge, & qu'il a le ſang ſec & acrimonieux, puiſqu'il eſt ſujet à la goute, & qu'il eſt d'un temperament vif.

Les indications ſont ici de conſerver les digeſtions en bon etat, afin de fournir au ſang un chyle coulant, & de donner de la fluidité à la maſſe du ſang, en l'inciſant doucement, & par des remedes appropriés, le détrempant & même l'adouciſſant; de plus de rendre immédiatement dans le globe de l'œil la circulation des fluides plus libre.

C'eſt pourquoi on commencera par une ſaignée du col, d'environ neuf onces. Trois jours après on purgera comme il ſuit.

## *PURGATION.*

Prenez feuilles de ſenné, mondées de leurs pedicules, deux drachmes; rhubarbe choiſie & ſel végétal, de chacun une drachme; faites infuſer dans une ſuffiſante quantité de décoction de chicorée ſauvage; partagez en deux la colature, qui ſera de douze onces, & diſſolvez dans la premiere moitié deux on-

ces de manne de Calabre, & dans la seconde une once de syrop de roses pâles. Faites une potion purgative qui sera prise le matin.

L'on passera ensuite à l'usage de bouillons, qui seront faits avec huit onces de collet de mouton, une drachme de racine d'énula campana, dix cloportes lavées & écrasées en vie, demi poignée de cresson d'eau, & autant de chicorée amere de jardin.

Ayant pris ces bouillons neuf matins, on purgera comme auparavant, pour passer ensuite à l'usage du petit lait, que l'on clarifiera avec le blanc de deux œufs, y faisant bouillir pendant la clarification douze cloportes écrasées en vie. Après l'avoir coulé on y ajoutera deux cuillerées de suc de cerfeuil, & une cuillerée de sucre en poudre, purgeant comme auparavant, après quinze jours de l'usage de ce petit lait.

Le reste de l'été jusqu'à la mi-septembre, on se contentera de prendre le matin à jeun une grande tasse d'infusion de melisse en guise de thé, observant de prendre de trois en trois jours, avec les deux ou trois premieres cuillerées, dix grains de cloportes préparées.

Vers la mi-septembre on se purgera comme ci-devant ; on prendra ensuite les bouillons & le petit lait, tout comme il a été marqué, excepté qu'on éteindra dans le petit lait, avant de le clarifier, trois cloux de la longueur du doigt, rougis au feu.

Après la purgation qui suit le petit lait on passera à l'usage de l'opiate suivante.

## *OPIATE.*

Prenez conserve d'aunée & extrait de genievre de chacun deux drachmes ; cloportes préparées deux gros & demi ; cinnabre d'antimoine & cascarille en poudre, de chacun un gros ; racines de valeriane sauvage en poudre, un gros & demi ; faites avec une suffisante quantité de syrop d'absynthe une opiate dont la dose sera de deux gros.

On prendra le matin à jeun deux drachmes de cette opiate, avalant une heure après un bouillon à la chicorée.

L'opiate finie, & s'étant purgé comme auparavant, on passera à l'usage du lait d'ânesse pendant deux mois, se purgeant à la fin ; mais pendant l'usage de ce lait, & un moment avant de l'avaler,

on prendra de trois en trois matins une poudre composée de huit grains de saffran de mars aperitif ; de dix grains de cloportes preparées, & de quatre grains de canelle, & cela dans trois cuillerées d'eau de fleurs d'orange. Cependant dès à présent, & pendant plusieurs mois, on bassinera les ieux deux fois le jour avec de la liqueur suivante que l'on fera tiedir.

## *COLLYRE.*

Prenez racine de valeriane sauvage, en poudre grossiere, demi once ; rue hachée une bonne pincée ; on mettra le tout avec seize onces de bon vin blanc dans une bouteille qui sera gardé bien bouchée pour l'usage ; l'on refera de cette liqueur lorsqu'on n'en aura plus, & autant de fois qu'on en aura besoin.

Au surplus on évitera le salé, l'épicé, la friture, la patisserie, & toute sorte d'aliments grossiers, de haut gout, ou de difficile digestion ; l'on boira le vin bien trempé ; l'on évitera le froid, l'humidité, le vent, la fumée, la poussiere, la lecture, & l'application forte.

Déliberé à Montpellier le 10 Juin 1741. *Signé*, FIZES.

## CONSULTATION IX.

*Sur une colique venteuse, avec emphyseme; & menace de timpanité.*

### MEMOIRE.

J'Ai actuellement un malade que je crois atteint d'un emphyseme. Il est actuellement tourmenté d'une douleur qui tantôt occupe tout à la fois toutes les régions du bas ventre, tantôt plusieurs, & tantôt une seule. Il y a des tems, par exemple, que cette douleur se fait sentir très-vivement dans la région épigastrique & l'ombilicale; les lombaires souffrent quelquefois à leur tour, de même que les hypochondres droit & gauche. La région de l'estomac & celle de l'ombilic sont plus souvent affectées que les autres. Cette douleur s'étend quelquefois jusqu'aux vertebres des lombes, & occupe pour lors toute la partie posterieure de la région lombaire.

Quand la douleur est fort vive, le malade rend beaucoup de vents par le haut, principalement dans le tems que la région

région épigastrique se trouve être souffrante, & l'estomac alors se distend beaucoup. Il s'y éleve extérieurement plusieurs tumeurs qui paroissent avoir leur siége dans le tissu cellulaire. Elles sont fort legeres, très-élastiques, sonores & mouvantes. Leur grosseur excede communément celle d'un gros œuf. Ces mêmes tumeurs se montrent dans toutes les autres parties quand la douleur s'y fait sentir. Il semble quand on les presse qu'on sent dans le dedans de petites glandes de la grosseur d'un petit pois. Elles ne m'ont paru ni trop dures, ni trop molles. Le malade n'a jamais de fievre; à peine même a-t-il le pouls un peu élevé dans le plus fort de ses douleurs, qui ne donnent quelques momens de relâche depuis environ trois semaines, qu'à force de lui donner des narcotiques. Il n'y a que trois ou quatre jours que je le vois. Je l'ai fait saigner du bras; je l'ai purgé dans un bouillon de poulet; & je luis fais prendre, quand il en est besoin, un julep fait d'eau de coquelicot, de trois grains & demi de laudanum, d'un scrupule de blanc de baleine, & d'une once d'huile d'amandes douces. En même tems

je le fais uſer d'un liniment compoſé d'eau de vie camphrée, avec les gouttes anodynes & l'huile de laurier, dont je me ſers au défaut de celle de camomille,

Je lui fais prendre auſſi quelques lavemens adouciſſans, dans leſquels je fais quelquefois diſſoudre le laudanum. Le premier jour il fut ſi fort ſoulagé qu'il croioit être parfaitement gueri, & qu'il ne penſoit plus à faire des remedes; mais le mal ne le laiſſa gueres tranquille. Il ſe fit ſentir le lendemain avec tant de force qu'il fut ſur le point de périr. On lui adminiſtra ce jour-là tous les ſacremens. Il ne ſouffre plus tant, parce que je le tiens toujours aux narcotiques. Il y a ici des gens qui croient que ſes douleurs ſont néphrétiques; mais il n'a jamais rendu ni calcul ni graviers. Ses urines ſont quelquefois rouges; mais je ne les ai pas vu telles; je les ai toujours trouvé claires & lympides. On m'a aſſuré qu'il avoit eu autrefois un tiraillement dans les bourſes, tel que ſi on les lui eût tirées par derriere. Le malade vomit avant hier beaucoup de matieres porracées, ce qui le ſoulagea un peu. Il a dit-on, de tems en tems le hoquet.

Ce malade est âgé d'environ 45 ans. Il est naturellement fort maigre ; son occupation a toujours été de travailler à la terre. Sans s'enivrer il boit assez de vin. Il y a dix-sept ou dix-huit ans qu'il est sujet à ces douleurs, qui étoient à la verité moins fréquentes ; puisqu'au moien d'une seule saignée & d'un seul purgatif il étoit en état de vaquer à ses affaires : j'attens une prompte réponse.

## *RE'PONSE.*

La meilleure raison que je puisse donner du délai de ma réponse est qu'on a suivi le vrai chemin pour soulager le malade en question. La colique dont il se sent ne me paroît point néphrétique, puisque depuis le tems qu'il y est sujet il n'a rendu ni sable ni graviers. Je la crois véritablement venteuse, ce qui est prouvé par la distension de l'estomac, les vents que rend le malade, & la nature de la douleur, qui afflige tantôt la région épigastrique, tantôt l'ombilicale, tantôt la lombaire.

Les petites tumeurs emphysémateuses dont il est parlé dans le mémoire forment ici une complication rare &

curieuſe, dont je n'ai vu, ni lu aucun exemple. Le tems ne me permet pas de m'étendre beaucoup ſur les cauſes de cette maladie ; mais on doit s'en prendre, ce me ſemble, à la chaleur, à la ſeichereſſe, & au reſſerrement convulſif du canal alimentaire ; & le dénouement de cette maladie pourroit bien être la tympanite, ſuivant l'aphoriſme d'Hippocrate, *cruciatus circa umbilicum, & lumborum dolor qui nec medicamento, nec alio præſidio ſolvitur, in hydropem ſiccum firmatur.*

Les indications qui ſont à remplir ſont de rafraichir, d'humecter, de calmer.

Dans la violence de la douleur il faut néceſſairement avoir recours aux narcotiques. On peut emploier par exemple une potion faite avec l'eau de fenouil, ou celle de fleurs d'oranges, l'huile d'amandes douces, le laudanum liquide, le ſuc de limons, ou quelques gouttes d'eſprit de vitriol.

Les lavemens émolliens, adouciſſans, & carminatifs, donnés à petite doſe & ſouvent ; les fomentations de même nature appliquées ſur le bas ventre, conviennent auſſi fort bien. Les lini-

mens dont on s'est servi sont encore ici d'un grand secours.

Pour prévenir le retour de cette fâcheuse incommodité, il faut encore saigner le malade du bras, si l'état des forces le permet. On le purgera ensuite avec ménagement, comme on l'a déja fait. Il ne faut ni rhubarbe, ni senné; mais seulement des tamarins, & de la manne, & tout au plus un peu de sel d'Epsom.

On fera prendre ensuite au malade, pendant neuf à dix jours, un bouillon fait avec un jeune poulet farci des quatre semences froides, avec la graine de pavots blancs, & celle d'anis; ajoutant sur la fin de la coction une poignée de laitue, autant de pourpier, une pincée de fleurs de camomille, & autant de celle de bouillon blanc.

Puis on mettra le malade à l'usage du petit lait dans lequel on aura fait infuser une pincée de fleurs de camomille, & d'une opiate composée de quinze grains de theriaque, de dix grains de nitre purifié; de vingt grains de violettes, de douze grains de celle de cumin, d'un peu de conserve de kynorrhodon, & de syrop de limons,

ajoutant quelques gouttes d'essence d'anis. On fera du tout deux doses, dont l'une sera prise le matin, & l'autre le soir, ajoutant de tems en tems à cette derniere un demi grain ou un tiers de grain de laudanum. Si l'on a encore besoin de mes avis, on me trouvera toujours disposé à en faire part.

Déliberé à Montpellier le 28 septembre 1741. *Signé*, COMBALUSIER.

---

## CONSULTATION X.

*Sur une affection mélancholique.*

### MEMOIRE.

LA maladie de Monsieur a commencé par un grand mal de côté avec la fievre ; il a été saigné au bras une fois ; le sang que l'on lui tira étoit fort mauvais, la douleur ne ceda point, elle changea d'un côté à l'autre ; il se manifesta une sueur périodique qui venoit tous les jours à dix heures du matin & duroit jusqu'à huit du soir : il est bon de dire que le malade ne suoit point quand il dormoit, mais bien quand il

étoit éveillé ; huit jours après la saignée on donna au malade une prise de poudre vomitive qui ne fit que le fatiguer par les frequentes nausées qu'elle lui causa, sans faire aucun effet. Je fus appellé pour voir le malade, & voyant que les sueurs continuoient toujours, & qu'il y avoit une grande plénitude, je le purgeai avec deux gros de senné, un gros de rhubarbe, un gros de tartre soluble, le tout infusé dans une suffisante quantité d'eau, & j'ajoutai à la colature deux onces de manne & quinze grains de diagrede. Le remede fit faire plusieurs selles au malade, & il s'en trouva soulagé ; comme il étoit fort alteré on lui a fait faire usage de syrop de violettes avec de l'eau, près d'un mois ; les sueurs ont continué pendant près de deux mois, avec beaucoup d'abondance ; comme la fievre continuoit toujours je fis faire usage au malade d'une opiate fébrifuge, qui dissipa la fievre ; mais pendant tout le cours, le malade a toujours ressenti son battement continuel dans le bas ventre, & qui étoit même plus considerable dans sa sueur. Dans cet intervalle j'ai purgé le malade trois fois comme la premiere, & toujours le

purgatif produisoit beaucoup d'effet.

Le malade a été près d'un mois un peu mieux, mais il avoit toujours son battement avec une grande douleur de tête ; je l'ai saigné au bras & au pied ; la douleur de tête se dissipa, mais le battement a toujours continué ; il y a même de certains moments où le battement se fait sentir d'abord dans la région ombilicale, puis aux vertebres des lombes, de-là il vient au périné & monte au sternum, où il se fait sentir comme aux deux autres parties.

On a de nouveau saigné le malade au bras & on l'a purgé : après la purgation on l'a encore saigné, & il ne trouve point de soulagement ; il est cependant sans fievre avec assez d'appetit, il dort passablement bien : il est à présent à l'usage des bouillons faits avec un poulet farci d'orge mondé, de bourache, de cerfeuil, de chicorée sauvage, de chacun une poignée, & une douzaine d'écrevisses ; on fait prendre dans la premiere cuillerée de ce bouillon quinze grains de poudre de cloportes & autant de tartre soluble.

Il use d'une prisane faite avec la racine d'éringium, de petit houx, & de

clous rouillés avec la reglisse. On ne trouve rien de mauvais dans son sang, sinon qu'il est un peu épais, & qu'il a de la peine à circuler.

Le malade lorsqu'il est couché se sent toujours quelques moiteurs aux cuisses & aux jambes ; on prétend que le battement est causé par un anévrysme qui est au tronc iliaque ; on prie de vouloir bien marquer si la maladie est mortelle ou non, si elle sera longue : le malade en question est toujours fort inquiet.

*REPONSE.*

Le battement que le malade sent en differentes parties du bas ventre suivant le mémoire, avec un caractere de tristesse & de crainte pour les suites, établissent une affection mélancholique, dont la cause est un sang épais, sec, & acrimonieux, avec trop de tension des filets du systême nerveux.

La maladie qui a précédé, & qui paroît avoir été une fievre putride, avec un rhumatisme qui a duré assez long tems, les excès de vin qu'il a faits, enfin la vie laborieuse qu'il a mené, se confiant un peu trop sur ses forces, tout cela a oc-

casionné une dissipation considerable de ce muscilage doux qui donne la trempe générale à la masse du sang, & c'est en conséquence de cette dissipation que le sang a pris les mauvaises qualités énoncées, & que le genre nerveux est trop roidi.

Dans un pareil état des fluides & du systême nerveux le sang est quelquefois gêné légérement dans son passage à travers les tuïaux capillaires, & quelque petite que soit la difficulté que le sang trouve à son passage, les filets nerveux, trop tendus & roidis, en sont secoués extrêmement, ce qui donne occasion à de legers spasmes dans différentes fibres musculaires, par conséquent à des tiraillements, des battements, & autres sentiments de cette espéce; c'est ce qui arrive au malade en différents endroits des muscles du bas ventre; car nous ne sçaurions penser que les battements dont il se plaint soient l'effet de quelque grosse artere anévrysmée, puisqu'un anévrysme ne marqueroit la pulsation qu'en un endroit fixe, au lieu que le mémoire porte que les battemenss sont vagues, & se

font ſentir en des endroits éloignés les uns des autres. Cette maladie eſt ſans aucun danger pour la vie, mais elle réſiſte long-tems aux remedes; cependant il y a lieu d'eſpérer d'en venir à bout, ſi l'on veut bien bannir toute crainte, & s'aſſujettir à un traitement long & méthodique, & à un bon régime de vie.

Les vues que l'on doit avoir pour venir à bout de cette maladie, ſont de corriger les digeſtions & de les entretenir en bon état, d'inciſer doucement la maſſe du ſang, de le délaïer, & de l'adoucir.

C'eſt pourquoi ſans perdre de tems on fera les remedes ſuivants. On commencera par une ſaignée du bras de la valeur de ſept à huit onces de ſang. On purgera le malade le lendemain avec une once de racine de polypode de chêne en décoction, dont on fera deux verres, après avoir fait infuſer toute la nuit ſur les cendres chaudes deux drachmes de ſenné, deux ſcrupules de rhubarbe concaſſée, & une petite demi-poignée de fleurs de mauve, diſſolvant le lendemain dans le premier verre de la colature deux onces de manne, &

dans le second une once seulement.

On passera ensuite à l'usage de bouillons qui seront faits avec un jeune poulet, trois écrevisses de riviere, une drachme de racine d'énula campana, deux drachmes de racine de pivoine mâle; une drachme& demie de racines de valeriane sauvage, & une poignée de chicorée sauvage de jardin.

On continuera neuf matins de suite l'usage de ces bouillons, puis on passera à celui du petit lait de vache fait avec la presure, que l'on prendra le matin à jeun à la dose d'environ douze onces; on éteindra dans ce petit lait trois clous de la longueur du doigt, rougis au feu; on le clarifiera avec le blanc de deux œufs, y faisant bouillir pendant la clarification une demi pincée de sommités fleuries d'hypericum, & l'aiant coulé on y ajoutera un peu de sucre.

Ayant pris ce petit lait dix matins on purgera le malade comme auparavant pour passer tout de suite à l'usage du lait d'ânesse, qu'il prendra le matin à jeun, à la dose de douze ou seize onces, pendant deux mois. Mais pendant l'usage du lait d'ânesse il prendra de trois en trois jours, un moment avant le lait,

& dans deux cuillerées d'eau de fleurs d'oranges, une prise de poudre composée de dix grains de cachou brut, huit grains de cloportes préparées & six grains de saffran de mars apéritif. Si l'estomac ne soutient pas bien le lait d'ânesse, on y ajoutera deux cuillerées de la seconde eau de chaux; mais si après dix ou douze jours de l'usage du lait, l'estomac s'en accomode, on le prendra encore une seconde fois dans la journée, à sçavoir à dix heures du soir; mais pour lors il faut souper à six heures, simplement avec une soupe à la viande. Après deux mois de cet usage du lait d'ânesse on purgera le malade comme auparavant.

Pendant tout l'hiver il prendra dix jours de chaque mois, le matin à jeun, une grande tasse d'infusion de mélisse ou citronelle en guise de thé, & les dix jours suivants huit grains de saffran de mars apéritif avec la premiere cuillerée de soupe du dîner. Au printemps prochain, s'il reste quelque impression du mal, on recommencera tous les remedes ordonnés pour cet automne.

Au surplus le malade observera exactement un bon régime de vivre. Il se-

nourrira de soupes, de bouilli & de roti; il pourra cependant quelquefois manger du poisson, mais seulement roti sur le gril, ou cuit à l'eau, ou au court bouillon leger, comme aussi quelques œufs frais. Il boira le vin bien choisi, vieux, & rouge, mais toujours mêlé avec trois fois autant d'eau; il fera de l'exercice, mais moderé, & se dissipera l'esprit par quelques amusement honnêtes.

A Montpellier le 1 septembre 1742. *Signé*, SERANE, FIZES, PETIOT.

---

## CONSULTATION XI.

*Sur une Hémiplegie, &c.*

### MEMOIRE.

MEssieurs les Docteurs de la Faculté de Montpellier sont priés de faire attention au présent mémoire concernant une personne âgée de quarante-six ans, lequel a été sujet pendant plusieurs années à une colique néphrétique. Après qu'elle fut cessée il a été attaqué de la goutte. Son temperament est fort

atrabilaire. Au mois d'août dernier il a été affligé d'une paralysie sur tout le côté droit, tant sur le bras, que sur la cuisse, & même sur la langue au point de ne pouvoir parler. Il marche à présent avec le secours des remedes qu'on lui a faits, mais il lui reste un embarras des organes de la parole; il a le jugement très-bon. Cette attaque n'a point dérangé le cerveau. Le malade a d'ailleurs des vents qui lui montent au cerveau, qui l'incommodent fort le jour, sur-tout lorsqu'il a mangé; en mangeant il faut qu'il soit debout & qu'il se promene; ces vents ne se font point sentir au lit; c'est ce qu'il a actuellement de plus fâcheux des suites de ladite attaque, parce que les vents lui occupent tout le cerveau; la goute ne s'est point fait sentir depuis l'accident; auparavant ses accès étoient fréquents. On prie ces Messieurs de voir si on peut trouver un remede pour détruire la cause de ces vents, ainsi que pour rendre le mouvement du bras & de la main libre, & pour rendre au malade le libre usage de la parole.

## REPONSE.

La colique néphrétique à laquelle Monſieur a été ſujet pendant pluſieurs années, les attaques de goute qui ſont ſurvenues depuis ces coliques, enfin l'hémiplégie dont il fut atteint au mois d'août dernier, & tous les vents qui l'inquietent ſi furieuſement, ſur-tout pendant qu'il mange; tous ces différents ſymptômes reconnoiſſent la même cauſe, ſçavoir un vice général de la maſſe du ſang, de la lymphe, & des humeurs qui en proviennent.

Cette lymphe trop épaiſſie & trop acrimonieuſe ſe porta d'abord du côté des reins, dans la ſubſtance deſquels elle produiſit des embarras, ce qui établit la colique néphrétique.

Cette même lymphe trop ſaumurée, devenue de plus en plus épaiſſe & âcre, a été portée vers les articulations, y a épaiſſi l'humeur ſynoviale, qui déja participoit de ſes mauvaiſes qualités: cette ſynovie donc a engorgé les tuïaux lymphatiques & ſecretoires des glandes des articulations, des ligaments, du perichondre, de tous les environs, d'où

s'est ensuivi un embarras inflammatoire dans les extrémités des arteres sanguines, ce qui détermina la goute.

Pendant ce tems les digestions du malade, qui déja digéroit fort mal, se sont dérangées de plus en plus. Les premieres voies n'ont fourni qu'un chyle crud & de mauvais caractere, dont la masse des humeurs a été encore plus infectée. Le fluide nerveux entr'autres en a été épaissi au point qu'il s'est arrêté dans tous les nerfs du côté droit, & dans ceux qui se distribuent à la langue, puisque Monsieur eut au mois d'août dernier une hémiplégie avec paralysie de la langue, de maniere qu'aujourd'hui le malade est dans un état d'épaississement & d'acrimonie de ses fluides, avec embarras dans les tuïaux nerveux du côté droit; & ses digestions sont trop fougueuses & en mauvais ordre, ce qui produit des vents qui le fatiguent beaucoup.

Les vuës qu'on doit se proposer dans l'état des choses sont, de remettre les digestions en bon état, & de les y maintenir. On doit travailler ensuite à rendre la masse des humeurs coulante, en l'humectant & l'incisant doucement sans causer d'incendie, enfin à la délivrer de

ces parties épaisses, & âcres, par des remedes appropriés, pour lui redonner le mucilage fin dont elle est dépourvûe.

C'est pourquoi Monsieur commencera au plutôt à faire les remedes suivants.

Il sera saigné du pied gauche, s'il se sent échauffé; autrement on passera d'abord à une médecine faite avec une once de tamarins qu'on fera bouillir pendant un quart d'heure dans ce qu'il faut d'eau commune pour former deux verres. On y fera infuser toute la nuit sur les cendres chaudes une pincée de fleurs de violettes & deux drachmes de senné; le lendemain ayant partagé le tout en deux verres, on fera fondre dans le premier deux onces de manne, & une once dans le second; ayant coulé la liqueur, on fera prendre le premier verre vers les six à sept heures, & deux heures après on donnera le second. Au lieu de bouillon le malade prendra quelques tasses de thé pendant l'effet de la médecine.

Le lendemain il commencera l'usage de bouillons qui seront faits avec demi-livre de collet de mouton ou de veau, après trois quarts d'heure de cuisson on y ajoutera racines de valeriane sauvage, de

pivoine mâle,& d'énula campana,de chacunes une drachme, légérement concaſſées. Apres une heure & demie de coction on y ajoutera encore une poignée de creſſon d'eau. On fera bouillir encore une bonne demi-heure ou environ, & on exprimera bien le tout à travers un linge.

Après neuf jours d'uſage de ces bouillons le malade ſera purgé comme ci-deſſus, pour paſſer de ſuite à celui du petit lait de vache, à la doſe d'environ douze onces chaque matin. On clarifiera ce petit lait avec le blanc de deux œufs frais, & pendant la clarification, on y fera bouillir dix cloportes lavées & écraſées en vie, on y éteindra deux ou trois clous rougis, de la groſſeur du petit doigt, & environ de même longueur, on y ajoutera deux ou trois cuillerées de ſuc de creſſon, & ayant coulé la liqueur on y fera fondre un peu de ſucre en poudre.

Après douze ou quinze jours d'uſage de ce petit lait, le malade ſera purgé comme ci-deſſus, pour revenir aux mêmes bouillons, à la fin deſquels il ſera encore purgé, pour revenir au même petit lait pendant le même tems.

Le malade étant encore purgé paſſera tout de ſuite à l'uſage du lait d'âneſſe

qu'il prendra pendant deux mois, ou deux mois & demi, si on peut; on ajoutera à ce lait, dont la prise sera environ de douze onces, un peu de sucre fin, & deux cuillerées de la seconde eau de chaux. Un moment avant de prendre ce lait, de deux jours l'un, on fera avaler au malade une poudre composée avec huit grains de cloportes préparées, huit grains de saffran de mars aperitif, préparé à la rosée de mai, & six grains de cassia lignea en poudre, le tout dans deux ou trois cuillerées d'eau de fleurs d'oranges; on le purgera à la fin du lait.

Alors le malade ira aux eaux thermales, pour y prendre la douche, & se baigner, non pas dans la source, mais dans une baignoire, ayant fait auparavant un peu temperer l'eau. Il peut choisir ou les eaux de Bagneres, ou les eaux de Bourbon, ou celles de Balaruc. Comme le remede presse pour le malade, on lui conseilleroit de venir à Balaruc, vers le mois de mai, au lieu qu'il ne peut aller aux autres eaux que fort tard. On nous donnera avis du succès des remedes avant ce tems-là.

Il se tiendra à un régime de vivre très-éxact, faisant toujours gras, en sou-

pes, bouilli & roti, mangeant fort peu le soir, évitant toute sorte d'épiceries, fruits, légumes & autres aliments de difficile digestion : buvant très-peu de vin fort noyé d'eau. Il s'abstiendra des femmes, & évitera de penser à sa maladie. Il ne faut pas s'inquieter de tous les vents qui paroissent alarmer le malade, ils se dissiperont à la suite des remedes.

A Montpellier le 12 janvier 1743.
*Signés*, FIZES, MONTAGNE, PETIOT.

---

## CONSULTATION XII.

*Sur une colique flatulente & hysterique.*

IL paroît par la relation qu'on nous fait l'honneur de nous communiquer que cette jeune Dame est atteinte d'une colique à laquelle elle est sujette depuis dix ans ; que cette colique est flatulente & hysterique, & qu'elle a son siége tant dans l'estomac que dans les intestins, & principalement dans toute l'étendue du colon. Cette colique doit être rapportée aux mauvaises digestions qu'elle fait habituellement ; ce qui fait qu'il se produit par fois une abon-

dance de sucs visqueux & mauvais où l'air se rarefie beaucoup, d'où viennent des distensions outrées & douloureuses des parties nommées; je suis persuadé que la douleur vient aussi des tiraillements qui se font dans la substance même de la membrane nerveuse de l'estomac & des intestins; le couloir de ces organes n'étant pas libre, & se trouvant farci d'une matiere mucilagineuse qui s'épaissit davantage.

Mais ce qui entretient toutes ces mauvaises digestions & ces désordres des premieres voies, c'est l'état du sang, qui depuis long tems est épais, sec, & acrimonieux, c'est aussi l'état du systême nerveux qui est trop tendu & roide; le temperament mélancholique & la fréquence des grossesses ayant donné lieu à tous ces vices.

De-là on doit conclure que tous les sucs digestifs sont épais & âcrimonieux, qu'ils engorgent leurs couloirs, ce qui a été bien marqué une fois à l'égard du foie; qu'ils ne pénétrent pas bien les aliments; qu'il se produit des digestions fougueuses, & imparfaites, avec production de vents, & qu'il en résulte un chyle épais & mal travaillé, qui entre-

tient journellement le mauvais état du sang. L'on doit encore conclure qu'il se fait des ébranlemens outrés aux filets nerveux de l'estomac & des intestins, d'où s'ensuivent des spasmes irréguliers dans des pacquets de fibres de ces organes. De toutes ces affections que je viens de représenter suivant tous les symptômes & phenomênes qui s'observent dans le cas présent, on doit conclure quec ette maladie sera longue & difficile à être détruite ; mais il n'est pas impossible d'en venir à bout, du moins on peut se flatter d'y porter beaucoup de soulagement, pourvû que la malade veuille s'assujettir à un long traitement méthodique, & à un plus long régime de vie.

Pour combattre efficacement les causes de ces accidens, il faut se proposer de régler les digestions, & de rendre le sang coulant, en le détrempant, & l'adoucissant.

C'est pourquoi, si les forces le permettent, on fera une saignée du bras de la valeur de sept onces de sang. On se purgera toujours, soit que l'on ait été saigné ou non, comme il suit.

## PURGATION.

Prenez polypode de chêne une once ; fleurs de pêcher & de violettes de mars de chacunes une demi poignée ; faites bouillir le tout dans une suffisante quantité d'eau jusqu'à ce qu'il n'en reste que douze onces ; dissolvez dans la colature trois onces de manne de Calabre. Faites une potion purgative pour deux doses, ajoutant à chacune une cuillerée d'huile d'amandes douces.

Ayant pris ces deux doses dans l'espace de deux heures, on prendra deux heures après la seconde un bouillon fait d'un morceau de collet de mouton.

On passera le surlendemain de la purgation à l'usage des bouillons qui seront faits avec un jeune poulet, les cuisses de quatre grenouilles, deux écrevisses de rivieres pilées en vie, demi pincée de sommités fleuries d'hypericum, & demi poignée de chicorée amere de jardin.

Ayant pris ces bouillons neuf matins on se purgera comme auparavant, & si la premiere médecine avoit tant soit peu fatigué, on ajouteroit à celle ci le dou-

ble ou le triple de l'huile d'amandes douces prescrite dans la précédente, & même après le second verre on donneroit un bouillon fait avec un jeune poulet.

Après cette médecine, on passera à l'usage du petit lait de chevre que l'on prendra le matin à jeun à la dose d'environ douze onces ; on le clarifiera avec le blanc d'œuf, y faisant bouillir pendant la clarification huit cloportes lavées & écrasées en vie, & une petite pincée de menthe de jardin, & l'ayant coulée on y ajoutera un peu de sucre. Madame prendra ce petit lait vingt jours.

Dans le fort de l'été elle prendra six matins les eaux de Vals, que l'on affoiblira, en y ajoutant un tiers d'eau du Rhône ; la dose de ce mélange sera pour chaque matin de cinq livres, & on le boira dégourdi dans l'espace de deux heures, ajoutant au premier verre du premier jour deux onces de manne, & autant au dernier verre du dernier jour. S'étant reposée huit jours, elle en fera autant six autres matins.

Vers la mi-septembre elle se purgera avec la médecine ci-dessus prescrite, elle prendra les bouillons qui la suivent,

& après ces bouillons elle usera six matins de l'opiate suivante.

## OPIATE.

Prenez conserves kynorrhodon & d'aunée, de chacune deux gros; extrait de rhubarbe un gros & demi; teinture de castor un gros; cascarille en poudre, & succin blanc préparé, de chacun quatre scrupules; faites une opiate avec une suffisante quantité de syrop de chicorée sauvage composé de rhubarbe. La dose sera de deux gros.

L'on prendra de cette opiate environ six jours une dose le matin à jeun, avalant une heure après un bouillon fait avec quatre onces de collet de mouton & demi poignée de chicorée amere de jardin; après ces six jours d'opiate on passera à l'usage du lait d'ânesse, précédé par la purgation ordinaire; on prendra ce lait le matin à jeun, pendant deux mois; on commencera par huit onces, & peu à peu, si l'estomac s'y accoutume, on augmentera la dose jusqu'à quinze onces; cependant de trois en trois jours il faut prendre un moment avant le lait une poudre composée de

huit grains de caſcarille, dix grains de ſuccin blanc, & douzegrains de cachou brut, & cela avec deux ou trois cuillerées d'eau de fleurs d'oranges.

Quant au régime de vie, les quinze premiers jours de ce traitement, il ne faut pas manger du tout de viande, & il faut ſe nourrir avec deux ſoupes ſans herbes, & deux ou trois bouillons legers dans les vingt-quatre heures. Dans la ſuite on fera toujours gras; mais ſeulement en ſoupe, bouilli & roti, jeune volaille, mâchant bien les alimens pendant long tems; on ne mangera point de viande le ſoir, & l'on ſoupera ſeulement en prenant une ſoupe, dont l'on paſſera les herbes, & un morceau de pain; la boiſſon ſera toujours de l'eau qu'on ne boira jamais à la glace.

Dans l'accident, le plus grand remede c'eſt le laudanum, ſoit en opiate, ſoit liquide, dont Monſieur le Médecin ordinaire aura la bonté de regler la doſe, de maniere qu'elle ſoit ſuffiſante pour arrêter abſolument la douleur; en tout cas il en faudra redonner une ou deux fois; on peut ajouter à la priſe du laudanum, ſur-tout lorſque la malade ſentira quelque froid, dix à douze gouttes

de teinture de castor, & un peu d'eau de fleurs d'oranges ; de plus il lui faut faire boire à tous moments de l'eau de poulet, & même il faut fomenter le ventre avec des linges imbibés de décoction tiede de graine de lin & de fleurs de mauve.

Délibéré à Montpellier ce 7. juin 1743. *Signé*, FIZES.

## CONSULTATION XIII.

*Sur une foiblesse & fluxions aux ïeux, vertige, tintement d'oreille.*

LA foiblesse de la vûe, les fluxions opiniâtres que Monsieur a eues sur les ïeux ; les légeres attaques de vertige, de trouble & d'embarras dans la tête ; la difficulté à marcher dans certains tems, & à se tenir droit ; & le tintement d'une des oreilles, tous ces accidens, dis-je, ont été produits par la secheresse, l'épaississement, & l'acrimonie de la masse du sang.

L'état des liqueurs que l'on vient d'établir a été beaucoup augmenté par les

longues fatigues de la guerre, mais principalement par celles que Monsieur a essuiées dans les dernieres campagnes, où il a été exposé à des froids extraordinaires causés par les influences d'un climat extrêmement humide & chargé de vapeurs malignes, & par les mauvais aliments dont il a été forcé d'user.

Outre ces differentes causes, Monsieur a été sujet depuis sept ans ou environ à un écoulement par le canal de l'urethre, qui devenoit beaucoup plus fort lorsqu'il faisoit des exercices pénibles, ou des excès de bouche; écoulement qui a fourni pendant long-tems une quantité plus ou moins grande d'une matiere lymphatique ou mucilagineuse, d'une couleur jaunâtre, d'une consistence plus ou moins épaisse, & qui laissoit des taches très-étendues aux linges.

Il est aisé de conclurre que par l'action réunie de ces differentes causes, le mucilage le plus fin, & les parties douces de la masse du sang ont été dissipées, & qu'elle est tombée dans la disposition vicieuse dont on a parlé ci-dessus, & qui étoit telle quand il est arrivé dans cette ville.

Il reste indécis si l'écoulement abon-

dant, qui véritablement étoit en partie entretenu par la foiblesse des glandes mucilagineuses de l'urethre, des prostates & même des petites soupapes, destinées à retenir la semence dans les vésicules seminaires, ne suppose pas depuis longtems un levain étranger, qui est caché dans le sang, & dont l'existence pourroit mieux se démontrer dans la suite.

Le Conseil a jugé que pour traiter méthodiquement les accidents énoncés ci-dessus, on devoit se proposer de mettre les digestions en bon état, de diviser la masse du sang avec beaucoup de douceur & de ménagement, d'en corriger l'acrimonie trop exaltée, & de redonner aux parties affoiblies le ressort qu'elles ont perdu. On espere que ces indications ont déja été remplies par les remedes que Monsieur a faits dans Montpellier, ou qu'elles le seront dans la suite, d'une maniere plus efficace, par les autres secours que l'on va avoir l'honneur de conseiller.

Monsieur étant arrivé chez lui, s'y reposera pendant quelques jours, après lesquels il prendra six matinées consécutives un bouillon fait avec un mor-

ceau de maigre de veau, ou un jeune poulet, une drachme de racine de ſquine coupée par tranches, deux ſcrupules de racine de tormentille concaſſée, les cuiſſes de cinq ou ſix grenouilles écorchées & écraſées, deux écreviſſes de riviere, étouffées dans l'eau chaude, & écraſées dans un mortier, & une demi-poignée de feuilles de chicorée ſauvage.

Les ſix jours ſuivants Monſieur prendra le matin un demi bain domeſtique tiede, où il demeurera une heure chaque fois, avalant à la ſortie une écuellée médiocre de petit lait préparé avec la preſure ordinaire, & clarifié avec le blanc d'œuf, ayant eu ſoin d'y jetter pendant cette clarification une pincée de feuilles ſeches & fleuries d'hipericum, & de leur faire jetter un bouillon pendant quelques minutes avec le blanc d'œuf, diſſolvant dans le petit lait coulé un peu de ſucre royal, & finiſſant par un purgatif compoſé avec ſix drachmes de tamarins, demi-drachme de rhubarbe concaſſée, & deux pincées de fleurs de pêcher, dont on fera une décoction, dans un verre de laquelle, après l'avoir coulée, on diſſoudra deux onces de manne.

On reviendra enſuite pendant ſix jours au même bouillon, & d'abord après au demi bain domeſtique tiede, avec la même préparation de petit lait les ſix jours ſuivans, terminant ces remedes par la même médecine.

Vers le dix ou le douze d'août, Monſieur boira pendant ſix jours, au matin, les eaux d'Yeuzet ou de Mié, mais tiedes ou dégourdies. La quantité de ces eaux par matinée n'excedera pas celle de deux pintes, meſure de Paris ou environ; on diſſoudra le premier jour dans le premier verre deux onces de manne, on en fera de même le dernier jour dans le dernier verre. Après cinq jours de repos, ſi les eaux ont bien paſſé, Monſieur en réiterera la boiſſon ſix autres jours, avec les mêmes précautions, commençant par les rendre purgatives, comme on l'a dit.

Vers le quinze de ſeptembre, ſuppoſé que Monſieur ait des retours de ſon écoulement, il reprendra pendant dix jours le bouillon conſeillé ci-deſſus, qui ſera précedé & ſuivi du purgatif, pour boire immédiatement après pendant un mois & demi, chaque matin, une écuelle de lait d'âneſſe entier dans lequel on

mêléra deux ou trois cuillerées de la seconde eau de chaux ; & , si le lait du matin a bien passé pendant une dixaine de jours , Monsieur mangera le soir à son souper une soupe de ris , ou un gruau au lait de vache , avec la précaution de se purger à la fin.

Pendant tout le tems du lait on ajoûtera , d'abord de deux en deux , & ensuite de trois en trois jours , à la premiere cuillerée du lait d'ânesse, douze grains de corail rouge préparé , dix grains de sang dragon en larmes , & autant de cachou brut réduit en poudre, qu'on aura mêlés ensemble pour en former une poudre.

Il est absolument nécessaire que Monsieur garde un régime de vivre exact , qu'il évite toutes sortes de fatigues peu mesurées , à pied ou à cheval , aussi-bien que les excès de bouche de toutes espéces , & les veilles immoderées : il se nourrira avec des potages à la viande , du bouilli & du roti , & se privera des ragouts , de la friture , des entremets , des salades , des fruits cruds , & de tous les alimens venteux , grossiers & indigestes , ou incendiaires.

A Montpellier le 26. juin 1743.
*Signé* , MONTAGNE.

## CONSULTATION XIV.

*Sur un embarras de tête, avec confusion d'idées, éblouissements, vertiges, douleur à la nuque, grouillement & tension du bas ventre, foiblesse générale, & principalement aux extrémités inferieures.*

L'Embarras de la tête, la confusion des idées, les éblouissements, les vertiges, la douleur fixe vers la nuque, les grouillements & la tension du bas-ventre, la foiblesse générale, mais plus distinctement marquée dans les extrémités inferieures, que Monsieur ressent de tems en tems, & les autres accidens dont il a essuyé des attaques, doivent être rapportés à la secheresse & à l'épaississement du sang, & à la roideur ou à la trop grande élasticité du systême des solides.

On ne connoît point de causes bien développées qui aient pu déterminer le vice des fluides & des solides que l'on vient d'établir ; on croit pourtant pouvoir assurer que le dérangement des digestions y a beaucoup de part, com-

me le bon ſuccès qu'ont d'abord produit le purgatif, & la boiſſon des eaux de Balaruc, le prouvent évidemment.

Pour prévenir les ſuites des accidens qui font le ſujet de cette conſultation, l'on doit ſe propoſer de rétablir les digeſtions, de rendre la maſſe du ſang plus fluide & plus coulante, de la faire rouler avec facilité dans les vaiſſeaux du cerveau, & de redonner au ſyſtême des ſolides la ſoupleſſe qui lui manque. Ces indications ont été remplies en partie par la boiſſon des eaux de Balaruc, les douches à la tête, & les demi-bains que Monſieur vient d'y prendre; on eſpere qu'elles le feront entier dans la ſuite par l'uſage des remedes que l'on va conſeiller.

Monſieur étant arrivé chez lui, & s'y étant repoſé pendant quelques jours, ſe purgera avec un gros de rhubarbe concaſſée, deux pincées de fleurs de pêcher, & autant de celles de mauve, dont on fera une décoction, dans une livre de laquelle on laiſſera infuſer pendant la nuit deux gros de ſené, diſſolvant le matin dans l'infuſion coulée deux onces & demie de manne. La médecine ainſi préparée ſera donnée en deux ver-

res, laiſſant deux heures de diſtance de l'un à l'autre.

Monſieur boira immédiatement après, pendant dix matins, un bouillon fait avec un morceau de collet de mouton, ou de maigre de veau, un gros & demi de racine de pivoine mâle concaſſée, deux écreviſſes de riviere étouffées dans l'eau chaude, & écraſées dans un mortier, & une poignée en tout de chicorée amere & de pimpinelle; on jettera dans le pot ſur la fin de la coction dix ou douze cloportes, lavées & étouffées dans le vin blanc, auxquelles on donnera une ébullition de quelques minutes, avant de couler le bouillon, réiterant la même médecine à la fin.

Vers le dix ou le quinze de ſeptembre, Monſieur ſera repurgé, & uſera des mêmes bouillons pendant une autre dixaine de matins, & les aiant terminés par la même médecine, il prendra pendant dix matins le bol ſuivant, avalant par-deſſus chaque doſe, une ou deux taſſes d'infuſion de feuilles ſeches de citronelle en forme de thé.

*BOL.*

Prenez poudre de guttete, douze grains; antimoine diaphoretique dix grains; cinnabre d'antimoine deux grains; que l'on incorporera avec quelques gouttes de ſyrop de capillaire pour former le bol.

Monſieur boira enſuite, pendant douze matins, un grand verre, ou une écuelle médiocre, de petit lait qu'on tirera du lait de chevre ou de vache, caillé avec la preſure ordinaire, & qu'on ſéparera de ſon fromage en le laiſſant égoûter à travers un linge, pour le clarifier d'abord après avec le blanc d'œuf; on y jettera pendant cette clarification huit cloportes, lavées & étouffées dans le vin blanc, & une pincée de ſommités de ſtéchas, que l'on fera légerement bouillir avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems deux ou trois petits cloux rouillés & rougis au feu, & réiterant le même purgatif à la fin.

Pendant l'hiver, Monſieur pourra uſer de deux jours l'un, ou trois fois la ſemaine, ou de l'infuſion de feuilles ſeches de citronelle préparée à la ma-

niere du thé, le matin à jeun, ou du ſaffran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai, à l'heure de ſon dîner à la doſe de huit grains, qu'il enveloppera dans la premiere cuillerée de ſoupe.

Le printemps prochain, Monſieur reprendra les remedes conſeillés pour l'automne, s'il s'en eſt bien trouvé.

Monſieur doit garder un bon régime de vivre, & ſe nourrir avec des potages à la viande, du bouilli & du roti. Il ſe privera des ragouts, des entremets, des ſalades, des fruits cruds, des légumes, & de tous les aliments de haut gout, venteux, indigeſtes, ou échauffants. Il aura ſoin de ſe diſſiper par la promenade, à pied ou à cheval, dans les beaux jours.

Suppoſé qu'il ſurvînt quelques attaques, on auroit recours à la ſaignée du pied, à la même médecine qu'on aiguiſeroit avec quelques grains de tartre émétique, & enſuite aux bouillons déja preſcrits, & qui ſeroient ſuivis du purgatif, mais ſans vomitif.

A Montpellier le 28. juin 1743. *Signé*, MONTAGNE.

## CONSULTATION XV.

*Sur une dureté d'oreille, avec vertige, tremblement, & foiblesse des jambes & des cuisses.*

LA dureté d'oreille, le vertige, le tremblement & la foiblesse des jambes & des cuisses, dont Monsieur est attaqué depuis la fin du carême passé ou environ, sont les productions d'un sang sec, englué, & saumuré.

Il n'est pas également facile d'établir quelles sont les causes qui ont donné lieu à la constitution vicieuse des liqueurs; cependant, si l'on fait attention que le malade a eu autrefois en divers tems deux chaudepisses, qui ont été mal traitées, & sans emploier les anti-vénériens convenables, pour ne pas dire d'aucune espece, l'on verra que ces deux accidens vénériens doivent avoir laissé dans le sang des impressions qui ont jetté des profondes racines. On sera d'autant plus convaincu de ce que l'on vient d'avancer, que la derniere chaudepisse qui parut il y a plus de dix

ans, a été ſuivie d'un écoulement par le canal de l'urethre, qui ſe renouvelloit de tems en tems, & qui finiſſoit ſans aucun ſecours.

Enfin l'exiſtence d'un levain vénérien ſemble clairement démontré par cet écoulement abondant & continuel qui ſubſiſte depuis deux ans, & qui laiſſe des taches ſur la chemiſe, qui par leur couleur & leur conſiſtence doivent être regardées comme purulentes & dépendentes d'un ancien levain vénérien, caché dans le ſang depuis les deux premieres chaudepiſſes, ou qui depuis deux ans eſt joint à l'ancien. Monſieur le Médecin qui depuis les derniers accidens a ſoigné Monſieur, a donné dans la même idée, puiſqu'il lui a fait prendre des pilules, où, ſelon toutes les apparences, il entroit du mercure, & en même tems une ptiſane ſudorifique, & par conſéquent antivénerienne.

De ces faits, le Conſeil conclut que l'épaiſſiſſement, la ſechereſſe, & la ſaumure de la maſſe du ſang, qui ont occaſionné, & qui entretiennent actuellement les accidens énoncés ci-deſſus, ſont les ſuites d'un levain vénérien qui y roule depuis long-tems; & qui ne

ſçauroit être détruit que par le ſeul remede ſpécifique, c'eſt-à-dire par les frictions mercurielles, ſans qu'il ſoit pourtant permis de garantir la guériſon de la dureté d'oreille, ni du tremblement, quoique l'on puiſſe répondre de la deſtruction radicale de la cauſe. L'expérience journaliere confirme la difficulté qu'il y a de guérir les affections des nerfs; & comme la dureté d'oreille & le tremblement ſuppoſent une paralyſie imparfaite des nerfs auditifs, & une impreſſion plus ou moins conſidérable ſur ceux qui ſe diſtribuent dans les parties inférieures, on croit devoir prévenir le malade ſur l'incertitude de ces dernieres circonſtances.

On fera de plus obſerver que le traitement que demandent les accidens de Monſieur eſt infiniment délicat, ſurtout s'il n'a été précedé par de longues préparations, & ſi pendant la diſpenſation des frictions il n'eſt dirigé par des perſonnes très-expérimentées, & capables de prévenir la fougue du mercure, & les mauvais effets qu'il produiroit s'il ſe portoit violemment du côté de la tête, qui eſt déja menacée par le vertige opiniâtre, & qui a déja réſiſté à pluſieurs remedes.

Pour ſuivre les regles de la bonne pratique, l'on doit ſe propoſer d'entretenir les digeſtions dans le bon ordre, de diviſer avec beaucoup de menagement la maſſe du ſang, de la détremper & de l'adoucir, & enfin de détruire les concretions lymphatiques cauſées par le virus vénérien, en faiſant paſſer dans le ſang la quantité du mercure vierge qui convient pour cette deſtruction. On eſpere que ces indications ſeront remplies par le moïen des remedes ſuivans.

Monſieur commencera par ſe faire ſaigner du pied, d'où on lui tirera deux bonnes palettes de ſang, pour ſe purger le lendemain de la maniere ſuivante.

## *PURGATION.*

Prenez pulpe de tamarins, une once; rhubarbe concaſſée & ſel d'Epſom, de chacun un gros; fleurs de violettes, deux pincées; faites les bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau de fontaine. Faites infuſer dans une livre de colature deux drachmes de ſenné d'orient, puis vous y ferez fondre deux onces de manne, pour deux priſes, qui ſeront avalées à deux heures l'une de l'autre.

Monſieur prendra enſuite pendant

six matins un bouillon fait avec un jeune poulet, une drachme de racine de squine coupée par tranches, & une drachme de racine de pivoine mâle concassée, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, & une poignée en tout de feuilles de cresson de fontaine & de chicorée amere.

Pendant les cinq matins suivans, Monsieur usera du bain domestique tiede, où il demeurera une heure ou environ chaque fois, avalant à la sortie une ou deux tasses d'infusion de feuilles seches de citronelle préparée à la maniere du thé, pour venir d'abord après aux mêmes bouillons pendant six autres matins, & tout de suite au bain domestique, & à la même infusion de citronelle pendant cinq autres matins, avec la précaution de terminer ces remedes par le purgatif ci-dessus prescrit.

Monsieur boira ensuite pendant dix matins une écuelle de petit lait, qu'on tirera du lait de chevre caillé avec la presure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage en le laissant égouter à travers un linge, pour le clarifier d'abord après avec le blanc d'œuf; on y jettera

pendant cette clarification huit cloportes fraiches, lavées & étouffées dans le vin blanc, & une pincée de sommités seches & fleuries de petit chêne ou germandrée, auxquelles on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf; on dissoudra dans le petit lait coulé un peu de sucre roïal, & on réiterera la même médecine à la fin.

Si Monsieur a bien supporté le bain domestique, il le reprendra d'abord après pendant six matins, beuvant à la sortie la même infusion de citronelle; &, s'étant reposé pendant quatre ou cinq jours, il recommencera les bains domestiques, & les continuera pendant neuf autres matins, avec la précaution d'avaler à la sortie une écuelle de petit lait préparé comme il a été ci-dessus, & d'emploïer le même purgatif à la fin.

Supposé que Monsieur ne puisse pas supporter le bain entier, on substituera le demi-bain seulement, observant d'ailleurs les mêmes circonstances pour tout le reste.

Après ces préparations Monsieur se rendra ici, afin qu'après un nouvel examen on lui conseille ce qui sera

jugé convenir le mieux à l'état où il se trouvera pour-lors. Il doit au reste pendant le cours de ces remedes observer un bon régime de vivre, que Monsieur son Médecin ordinaire aura la bonté de regler.

A Montpellier le 12. juillet 1743.
*Signé*, MONTAGNE.

---

## CONSULTATION XVI.

### *Sur une Gonorrhée simple.*

ON a lu avec toute l'attention possible les deux mémoires qui ont été envoïés, & on a en même tems examiné le linge qui avoit été joint. Fondé sur les accidens détaillés dans les mémoires & sur l'inspéction du linge, le Conseil juge que l'écoulement dont Monsieur est encore attaqué, & qui est une suite de la chaudepisse, a aujourd'hui le caractere d'une gonorrhée simple, & qui est entretenue principalement par la foiblesse des glandes mucilagineuses situées dans le canal de l'urethre & des prostates.

Outre le manque de ressort de ces parties, on est convaincu que la disposition seche, épaisse, acrimonieuse, & mélancholique, de la masse du sang contribue beaucoup à l'opiniâtreté de l'écoulement; mais cette cause est extrêmement renforcée par les peines d'esprit que Monsieur souffre, & qui dérangent de plus en plus les liqueurs. Les attentions continuelles qu'il a de presser & d'exprimer sa verge pour s'assurer si l'écoulement continue, ou s'il est survenu quelque changement dans la matiere qu'il fournit, travaillent & fatiguent de plus en plus les parties déja foibles, & les rendent plus propres à séparer le mucilage auquel elles servent de filtre.

Quoique l'on regarde l'écoulement qui afflige si cruellement Monsieur, comme un accident qui ne sçauroit porter aucune impression fâcheuse sur la durée de ses jours, on conviendra de bonne foi qu'il risque de le rendre plus opiniâtre s'il ne prend le parti de changer les dispositions de son esprit, & d'avoir une idée bien differente de sa situation présente. C'est sans fondement qu'il croit avoir pris la vérole, parce

que la perſonne avec laquelle il a eu commerce en eſt attaquée ; l'expérience journaliere démontre le contraire, & il eſt conſtant qu'une femme qui n'a qu'une ſimple chaudepiſſe peut communiquer, & communique véritablement des chancres, des porreaux, & la vérole même bien caractériſée ; & que réciproquement celle qui a la vérole bien marquée peut donner, & donne réellement, une chaudepiſſe très-ordinaire, ſuivant les diſpoſitions qui ſe rencontrent dans les ſujets auxquels le vénin vénérien eſt communiqué.

Les Praticiens les plus expérimentés & les plus éclairés ne ſçauroient juger de la douceur & de la ſimplicité, ou de la malignité d'une chaudepiſſe, que par les accidens qui l'ont précedée ou accompagnée, & par ceux qui l'ont ſuivie. Dans la chaudepiſſe dont il eſt ici queſtion, il n'a paru aucune inflammation notable, ni ardeur conſidérable, ni érection douloureuſe ou difficulté d'uriner violente, ni fluxion qui eût du rapport à ce qu'on appelle corde, ni dépôt ſur le ſcrotum ou les teſticules, ni glandes aux aines ou dans le voiſinage ; & enfin la matiere qui eſt ſortie par l'é-

coulement n'a point été, ni extrêmement épaisse, ni d'une couleur jaune ou verdâtre, & depuis le commencement de l'écoulement jusques à présent elle n'a point changé de caractere, mais elle s'est éclaircie de plus en plus, & a pris la tournure glaireuse ou mucilagineuse. Toutes ces circonstances rassemblées sont des preuves évidentes du caractere benin de la chaudepisse, & de sa disposition à obéir & à céder à l'action des remedes qui ont été emploïés, & qui doivent être regardés comme capables d'en détruire radicalement la cause, ou le levain vénérien.

Pour suivre les regles de la bonne pratique, on doit se proposer de rétablir les digestions, de rendre la masse du sang plus fluide & plus coulante, d'en corriger l'acrimonie qui a pris le dessus, d'assouplir tout le systême des solides qui se trouve trop tendu, de redonner aux prostates & aux glandes mucilagineuses de l'urethre le ressort qu'elles ont perdu; & enfin de joindre à tous ces secours quelques antivénériens pour achever de détruire un petit reste du levain vénérien, supposé absolument qu'il s'y en trouve. On espere

que

que ces indications ſeront remplies par le moien des remedes ſuivans.

Monſieur commencera par prendre le demi bain domeſtique tiede pendant ſix matins, & y demeurera une heure chaque fois, avalant à la ſortie une priſe des pilules qu'on lui envoie d'ici, & d'abord après ces pilules un bouillon fait avec un morceau de collet de mouton ou de maigre de veau, les cuiſſes de cinq ou ſix grenouilles écorchées & écraſées, deux écreviſſes de riviere étouffées dans l'eau chaude & écraſées dans un mortier, & une petite poignée de feuilles de bugle, ou à ſon défaut de celles d'aigremoine.

Pendant les ſix matins ſuivants, Monſieur boira chez lui les eaux de Camarez, mais tiedes ou dégourdies. On diſſoudra le premier jour de la boiſſon dans le premier verre deux onces & demie de manne, & trois drachmes de ſel d'Angleterre; on en fera de même le dernier jour dans le pénultiéme ou dernier verre.

Monſieur, s'étant repoſé pendant trois ou quatre jours, reviendra aux demi-bains domeſtiques, aux pilules, & aux mêmes bouillons à la ſortie, pendant ſix nou-

veaux matins, & après une couple de jours de relâche, il reboira pendant six autres matins les eaux de Camarez, aussi tiedes, avec la précaution d'emploier le même purgatif le premier & le dernier jour de la boisson, comme il a été déja dit.

Supposé qu'après tous ces remedes l'écoulement subsistât, Monsieur usera pendant une dixaine ou quinzaine de matins de l'opiate suivante, avalant une heure après chaque dose un bouillon ordinaire.

*OPIATE.*

Prenez terebenthine de Chio demi-once, carabé blanc réduit en poudre & sang dragon en larmes, de chacun deux drachmes & demie; cachou brut réduit en poudre & saffran de mars adstringent, de chacun deux drachmes, dont on formera une opiate avec le baume de Canada, dont la dose sera d'une drachme; on en terminera l'usage avec son purgatif ordinaire. Enfin s'il y avoit encore quelque reste d'écoulement, Monsieur prendroit pendant un mois & demi, chaque matin, une écuelle de lait d'ânesse entier, au-

quel on ajouteroit deux ou trois cuillerées de la seconde eau de chaux, faisant préceder & finissant son usage par la même médecine. A l'égard du régime de vivre, Monsieur observera celui qui lui a déja été prescrit dans les autres Consultations.

A Montpellier le 12. juillet 1743.
*Signé*, MONTAGNE.

---

## CONSULTATION XVII.

### *Sur une Colique.*

LA colique dont Monsieur est attaqué depuis un mois & demi ou environ, paroît avoir son siege principalement dans le colon, & doit être rapportée au désordre des digestions devenues trop fougueuses, & propres à former des sucs plus ou moins irritans.

Comme Monsieur est d'un tempérament vif & actif, & qu'il a beaucoup aimé la chasse, on juge que la masse du sang a perdu son baume & son mucilage le plus fin, & qu'elle est tombée dans un état d'épaississement

& de ſaumure, dont les liqueurs digeſtives ſe ſont reſſenties d'une maniere plus marquée ; le dégout qui a fatigué Monſieur pendant une quinzaine de jours vers le commencement des attaques de la colique, & qui ſubſiſte encore en partie, prouve d'une maniere claire le deſordre des digeſtions & le vice de la lymphe digeſtive, & par une ſuite néceſſaire celui de toutes les parties intégrantes du ſang.

Pour délivrer Monſieur de la colique qui fait le ſujet de cette conſultation on doit ſe propoſer de moderer la fougue des digeſtions, de diminuer la ſenſibilité des parties attaquées de douleur, d'en corriger la ſaumure qui a pris le deſſus, de rendre la maſſe du ſang plus fluide & plus coulante. On eſpere que ces indications ſeront remplies par le moien des remedes ſuivans.

Monſieur étant arrivé chez lui, & s'étant repoſé quelques jours, commencera par ſe faire ſaigner, & boira une heure après la ſaignée, & pendant les trois jours ſuivans, chaque matin, un bouillon fait avec un jeune poulet, demi-once de ſemence de pavot blanc concaſſée & enfermée dans un nouet, &

une poignée de feuilles de chicorée blanche ou amere, se purgeant le lendemain du quatriéme jour du bouillon, avec une once de tamarins, demi-poignée de fleurs de pêcher & autant de celles de mauve, & deux scrupules de rhubarbe concassée, dont on fera une décoction, dans un grand verre de laquelle, après l'avoir coulée, on dissoudra deux onces de manne & une once d'huile d'amandes douces.

Immédiatement après, Monsieur prendra pendant six matins le demi bain domestique tiede, où il demeurera une heure chaque fois; avalant à la sortie un bouillon fait avec un jeune poulet ou un morceau de maigre de veau, les cuisses de quatre ou cinq grenouilles écorchées & écrasées, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, & une poignée en tout de feuilles de chicorée amere & de pimpinelle.

Monsieur s'étant reposé pendant trois jours, après le sixiéme demi bain & le sixiéme bouillon, réiterera l'un & l'autre de ces remedes pendant six nouveaux matins, avec la précaution de finir par le purgatif déja conseillé.

Après un intervalle de quatre ou cinq jours, Monſieur boira pendant cinq matins les eaux de Vals, mais tiedes ou dégourdies, & affoiblie en y ajoutant un tiers ou un quart d'eau de fontaine ordinaire. On diſſoudra le premier jour de la boiſſon dans le premier verre deux onces de manne ; on en fera de même le dernier jour dans le dernier verre.

Monſieur reſtera enſuite trois ou quatre jours ſans faire de remedes, après leſquels, s'il s'eſt bien trouvé de la boiſſon des eaux de Vals, il les reprendra pendant cinq autres matins, avec les précautions preſcrites par les cinq premiers.

On examinera après la fin de ces remedes l'état où Monſieur ſe trouvera, & s'il eſt quitte de la colique, il ſe tranquilliſera juſques vers le douze de ſeptembre, & pour-lors s'étant fait reſſaigner du bras, & repurger avec la même médecine, il uſera pendant dix matins des bouillons faits avec les grenouilles, & les écreviſſes, & les autres drogues détaillées ci-deſſus, & ayant eu recours au purgatif après le dixiéme, il boira pendant douze matins une écuelle de petit lait qu'on tirera du lait de

vache ou de chevre, caillé avec la preſure ordinaire, & qu'on ſeparera de ſon fromage en le laiſſant égouter à travers un linge, pour le clarifier d'abord après avec le blanc d'œuf; on y jettera pendant cette clarification huit cloportes lavées & étouffées dans le vin blanc,& auſquelles on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems quelques morceaux de fer rouillés & rougis au feu. On diſſoudra dans le petit lait coulé un peu de ſucre royal,& on finira par le purgatif.

Monſieur prendra d'abord après, chaque matin, pendant cinq ou ſix ſemaines une écuelle de lait d'âneſſe entier, y mélant chaque fois deux bonnes cuillerées de la ſeconde eau de chaux, & ſe repurgeant à la fin avec la même purgation.

Pendant le tems du lait d'âneſſe,Monſieur ſe ſervira de deux en deux jours dans la premiere cuillerée de ſoupe, à l'heure de ſon dîner,du ſaffran de mars aperitif, préparé à la roſée du mois de mai, à la doſe de ſept ou huit grains; & durant le cours de l'hiver Monſieur uſera auſſi de cette poudre à la même

dose & dans la premiere cuillerée de soupe à son dîner, se purgeant de tems en tems avec le purgatif ci-dessus prescrit, si la nécessité le demande.

Supposé que la colique resistât à ces remedes, Monsieur réitereroit le printemps prochain ceux qui ont été conseillés pour l'automne; & s'il survenoit des attaques un peu vives, on le saigneroit dans le commencement, on lui donneroit le soir, ou même dans la journée, un julep fait avec trois cuillerées d'eau de chicorée, six drachmes d'huile d'amandes douces, une once de syrop de limon ou d'althea de Fernel, & vingt-cinq gouttes de teinture anodyne de Sydenham. Les lavemens adoucissans ne seroient pas à négliger en même tems, pendant le cours de ces remedes.

Monsieur doit garder un régime de vivre éxact, & se nourrir avec des potages à la viande, du bouilli, & du roti, des crêmes de ris ou d'orge au bouillon, ou à l'eau, & des crêmes d'avoine à l'eau, s'abstenant des ragouts, de patisseries, des salades, des fruits cruds & de tous les aliments venteux, grossiers, indigestes, ou échauffants.

A Montpellier le 18. juillet 1743.
*Signé*, MONTAGNE.

## CONSULTATION XVIII.

*Sur une douleur vague de tête, avec dureté & bourdonnement d'oreille, foibleſſe aux ïeux, & irritations.*

LA douleur plus ou moins vive qui a affecté en divers tems toutes les differentes parties de la tête; la dureté d'oreille accompagnée d'un bourdonnement très-incommode; les irritations que Mademoiſelle ſent aux ïeux; doivent être rapportées à la ſechereſſe & à l'acrimonie de la maſſe du ſang.

On ne détaille point dans le mémoire les differentes circonſtances qui ont pu contribuer à la mauvaiſe conſtitution des liqueurs, comme régime de vivre, diſpoſition héréditaire, ou maladies particulieres qui ont pû précéder. Mais les veſicatoires que l'on a employé ſemblent prouver qu'on a eu intention de procurer un égout aux matieres acrimonieuſes qui rouloient dans le ſang; & par l'uſage du lait qui a duré quelque tems, il paroît qu'on ſe propoſoit & de détremper, & d'adoucir tout enſemble.

Il faut pourtant convenir qu'outre le désordre des liqueurs que l'on vient d'établir, il y a une foiblesse naturelle dans le nerf qui se distribue dans l'organe de l'oüie, & que c'est à cette foiblesse que l'on doit rapporter en partie la dureté d'oreille qui est jointe aux autres accidents.

Pour prévenir les suites de l'état présent de Mademoiselle, on doit se proposer d'entretenir les digestions dans leur œconomie naturelle, de diviser & d'affiner la masse du sang sans l'incendier, d'en corriger l'acrimonie dominante, & de redonner aux parties exterieures de la tête, qui sont principalement affectées, le ressort qu'elles ont perdu.

Le Conseil juge que ces indications seront remplies par l'usage des remedes suivans.

Si Mademoiselle se trouvoit échauffée, ou qu'il y eût des marques d'abondance de sang, on commenceroit par une saignée du bras, dont on se dispensera si la malade est dans une situation contraire, & on la purgera sous cette formule.

## PURGATION.

Prenez six drachmes de tamarins ; demi-drachme de rhubarbe concassée, & deux pincées de fleurs de mauve, dont on fera une décoction, dans un grand verre de laquelle, après l'avoir coulée, on laissera infuser pendant la nuit à froid une drachme & demie de senné, dissolvant le matin dans l'infusion coulée deux onces ou deux onces & demie de manne.

Immédiatement après Mademoiselle prendra pendant six matins le demi bain domestique tiede, où elle demeurera une heure chaque fois, avalant à la sortie un bouillon fait avec un jeune poulet, les cuisses de trois ou quatre grenouilles écorchées & écrasées, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, & une poignée en tout de feuilles de scolopendre & de pimpinelle.

Mademoiselle se reposera ensuite pendant trois ou quatre jours, pour revenir pendant six nouveaux matins aux mêmes demi-bains, & aux mêmes bouillons, terminant ces remedes par la même médecine.

Pendant les douze matins suivans Mademoiselle boira une écuelle de petit lait qu'on tirera du lait de chevre, caillé avec la presure ordinaire, & qu'on separera de son fromage, en le laissant égouter à travers un linge, le clarifiant d'abord après avec le blanc d'œuf; on y jettera pendant cette clarification une pincée de sommités seches & fleuries d'hypericum, ausquelles on donnera une légere ébullition de quelques minutes, avec le blanc d'œuf, & on réiterera le même purgatif à la fin.

Vers le douze ou le quinze de septembre, Mademoiselle sera saignée du bras & purgée le lendemain, pour prendre d'abord après, pendant dix matins, le bouillon prescrit ci-dessus, mais sans demi bain; & ayant eu recours à la médecine ordinaire, elle s'en ira à Digne vers le commencement d'octobre pour y recevoir trois ou quatre douches à la tête, se contentant d'une douche par jour; elle observera pendant le tems des douches de mettre du cotton non filé dans ses oreilles. On se reglera d'ailleurs pour les douches, sur la coûtume du lieu, mais ménageant beaucoup la chute de l'eau.

Mademoiselle étant de retour chez elle, & s'étant reposée quelques jours, boira pendant douze matins la préparation de petit lait donnée ci-dessus, &c. s'étant repurgée à la fin de son usage, elle commencera le lait d'ânesse entier, qu'elle avalera le matin, & qu'elle continuera pendant un mois & demi ou environ, mêlant avec chaque prise deux cuillerées de la seconde eau de chaux, & si le lait du matin a bien passé pendant une dixaine de jours, Mademoiselle mangera le soir à son souper ou un ris, ou une soupe au lait de vache, finissant par le purgatif.

Mademoiselle ajoutera d'abord de deux en deux, & ensuite de trois en trois jours, à la premiere cuillerée du lait d'ânesse, une poudre faite avec quinze grains de corail rouge préparé, & dix grains de cachou brut réduit en poudre.

Le printemps prochain Mademoiselle prendra les mêmes bouillons, le même petit lait, & ensuite le lait de chevre entier, à la place du lait d'ânesse, avec le ris, ou la soupe au lait de chevre le soir, ayant soin d'observer pendant le cours de ces remedes ce qui a

été preſcrit pour leur uſage durant l'automne.

Il eſt abſolument néceſſaire que Mademoiſelle garde un bon régime de vivre, & qu'elle ſe nourriſſe avec des potages à la viande, des crêmes de ris, au bouillon ou à l'eau, du bouilli & du roti; elle s'abſtiendra des ragouts, de friture, de patiſſeries, des ſalades, des fruits cruds, de tous les alimens de haut gout, & de tous ceux qui ſont indigeſtes, ou incendiaires.

A Montpellier le 19. juillet 1743. *Signé*, MONTAGNE.

---

## CONSULTATION XIX.

*Sur un rhumatiſme gouteux de toute l'extrémité ſuperieure gauche & des environs, avec oppreſſion, poitrine délicate, bourdonnements d'oreille, crampes aux jambes, éruptions dartreuſes, pert: blanche, &c.*

LE rhumatiſme gouteux qui s'eſt fixé dans toute l'extrémité du bras & de la main gauche, & qui s'étend

ſur l'épaule, & le même côté du col, & enfin ſur le devant de la poitrine, avec une violence très-marquée dans l'hiver, l'oppreſſion, les crachats épais, la difficulté de les rejetter, l'irritation qui ſe fait ſentir dans le goſier, le ſerrement de la poitrine, la ſenſibilité extrême de cette partie à la moindre impreſſion du froid, la peſanteur de tête, & les légers bourdonnements d'oreille, les inquiétudes après le repas, les crampes qui arrivent aux jambes, les rougeurs, les feux, les éruptions dartreuſes du viſage, la perte blanche qui dure depuis très-long-tems, & enfin le dérangement ſurvenu au dernier lieu dans les évacuations menſtruelles; tous ces accidens, dis-je, ont été produits dans leur commencement & ſont actuellement entretenus par le caractere englué, épais, réſineux, & ſaumuré, de la maſſe du ſang, que l'on remarque communément dans les affections vaporeuſes.

Cet état des liqueurs attaché au temperament a été extrêmement augmenté par les fatigues, les veilles, & les inquietudes, que Mademoiſelle eſſuya il y a quelques années, avant la maladie de Monſieur ſon époux & par la mort qui

en ſuivit ; on doit même regarder ce tems-là comme l'époque de toutes ſes incommodités, puiſque ſes oppreſſions, la toux, & l'embarras de la poitrine, commencerent pour-lors à ſe faire ſentir ; les mauvaiſes digeſtions ſe ſont depuis miſes de la partie, comme les inquiétudes plus ou moins fortes qui viennent après le repas le prouvent évidemment ; la perte blanche ancienne & habituelle ne permet pas de douter de quelque leger embarras dans le conduit uterin, par conſéquent de la députation inſuffiſante de la maſſe du ſang à travers ce couloir depuis pluſieurs années.

Pour tirer tout le parti poſſible de l'état préſent de Mademoiſelle, on doit avoir en vûe de rectifier les fonctions de ſon eſtomac, de procurer une louable fluidité à la maſſe de ſon ſang, & d'en rétablir la douceur & l'onctuoſité, & de faire tranſpirer les matieres lymphatiques qui s'arrêtent dans les parties affectées du rhumatiſme, & en déterminent les attaques. On eſpere que ces indications ſeront remplies par le moien des remedes ſuivans.

Mademoiſelle, étant arrivée chez elle, & s'y étant repoſée quelques jours, ſe-

ra purgée avec une drachme de rhubarbe concassée, deux pincées de fleurs de violettes, & autant de celles de pêcher, dont on fera une décoction, dans un grand verre de laquelle on laissera infuser pendant la nuit, à froid, une drachme de senné, dissolvant le matin dans l'infusion coulée deux onces & demie de manne.

Pendant les dix matins suivants Mademoiselle prendra un bouillon fait avec un jeune poulet, deux écrevisses de riviere, étouffées dans l'eau chaude, & écrasées dans un mortier, & une petite poignée de feuilles de chicorée amere; on jettera dans le pot sur la fin de la coction une dixaine de cloportes fraîches, lavées & étouffées dans le vin blanc, que l'on fera légérement bouillir durant quelques minutes avant de couler le bouillon.

Immédiatement après Mademoiselle boira, pendant douze matins, une écuellée de petit lait, qu'on tirera du lait de chevre, ou de vache, caillé avec la fleur de chardonnette, & qu'on séparera de son fromage, en le laissant égouter à travers un linge, pour le clarifier d'abord après avec le blanc d'œuf; on y

jettera pendant cette clarification huit à dix cloportes, lavées & étouffées dans le vin blanc, auxquelles on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems quelques morceaux de fer rouillés & rougis au feu. On dissoudra dans le petit lait coulé un peu de sucre royal, & on réiterera la même médecine à la fin.

Vers le quinze de septembre Mademoiselle sera saignée du bras opposé à celui du rhumatisme, & reprendra d'abord après, pendant dix matins, le bouillon déja prescrit, & en ayant terminé l'usage par le purgatif ordinaire, elle ira à Digne vers le commencement d'octobre, pour s'y faire donner quatre ou cinq douches au bras malade, à l'épaule du même côté, & au col. On observera de ne donner qu'une douche par jour, & on ménagera extrêmement la force de la chute de l'eau sur les parties malades.

Mademoiselle se reposera quelques jours après son retour chez elle, & d'abord après, elle boira pendant douze matins la même préparation de petit lait, &, ayant fait suivre le purgatif,

elle prendra tout de ſuite pendant un mois & demi, au moins, chaque matin, une écuelle de lait d'âneſſe entier, y mêlant chaque fois deux cuillerées de la ſeconde eau de chaux. Suppoſé même que le lait du matin réuſſiſſe bien, elle uſera pendant ce même tems à ſon ſouper d'un ris ou d'une ſoupe au lait de vache ; elle ſe ſervira de plus, de deux en deux, ou de trois en trois jours, dans la premiere cuillerée de ſoupe, à l'heure de ſon dîner, du ſaffran de mars aperitif préparé à la roſée du mois de mai, à la doſe de ſept ou huit grains, avec la précaution de finir par la médecine preſcrite ci-deſſus.

Pendant l'hiver Mademoiſelle aura auſſi recours trois fois la ſemaine au même ſaffran de mars, donné à la même doſe, & enveloppé entre deux ſoupes à l'heure de ſon dîner.

Le printemps prochain, ſi Madeſelle s'eſt bien trouvée des remedes de l'automne, elle les reprendra tout de ſuite avec les mêmes précautions, ſubſtituant au lait d'âneſſe celui de chevre entier.

Enfin ſi Mademoiſelle s'eſt bien trouvée des douches de Digne, elle pour-

ra y retourner vers la fin du mois de mai prochain, ou dans le mois d'octobre de l'année ſuivante, pour y répéter les mêmes douches.

Mademoiſelle aura ſoin de ſe nourrir pendant le cours de ces remedes avec du potage à la viande, du bouilli & du roti, ſe privant des ragouts, des ſalades, des fruits cruds, & de tous les aliments venteux, groſſiers, indigeſtes, ou échauffants.

A Montpellier le 19. juillet 1743. *Signé*, MONTAGNE.

---

## CONSULTATION XX

*Sur un crachement de ſang, avec vomiſſement habituel.*

LE crachement de ſang dont Madame a eſſuyé deux attaques conſiderables depuis quelques mois, & le vomiſſement habituel qui la fatigue chaque jour ſur le ſoir depuis environ quatre mois, doivent être regardés comme dépendants d'une cauſe commune à tous les deux accidens, c'eſt-à-dire de l'épaiſſiſ-

ſement, de la groſſiereté &, de l'acrimonie de la maſſe du ſang. Il eſt d'ailleurs certain qu'ils ſont entretenus par une cauſe particuliere à chacun, c'eſt-à-dire, le crachement de ſang par la foibleſſe ou état variqueux de quelques vaiſſeaux ſanguins des poulmons, & le vomiſſement par le déſordre des digeſtions.

Comme les deux accidens dont on vient de faire mention ont été précédés par l'attachement qu'a eu Madame à nourrir un enfant pendant vingt & un mois ou environ, & qu'il s'eſt joint à cette ſujetion beaucoup d'inquiétudes, & de veilles, on a droit de conclurre que le lait que Madame a fourni pour nourrir ſon enfant, & les peines d'eſprit & de corps qui ſe ſont miſes de la partie pour le ſoigner, ont donné lieu à la diſſipation du mucilage le plus fin, & au dévelopement des autres accidens ſurvenus depuis, tels que ſont la perte de l'embonpoint & la diminution des forces. Le progrès de l'épaiſſiſſement & de l'acrimonie de la maſſe du ſang s'eſt augmenté journellement, par l'impreſſion qu'a reçue la lymphe gaſtrique avec les autres liqueurs digeſtives du vice

général des liqueurs ; on a même lieu de ſoupçonner que le couloir de la lymphe gaſtrique a perdu ſon reſſort, & que, devenu propre à recevoir des matieres plus groſſieres, il ſouffre des embarras qui gênent la libre diſtribution du ſang dans l'eſtomac, &, en rendant ce viſcere plus ſenſible, entretiennent le vomiſſement ôpiniâtre, & en même tems la mauvaiſe conſtitution de toute la maſſe du ſang.

La lymphe bronchiale s'eſt reſſentie de ces changemens, & à ſon tour a engagé les glandes deſtinées à ſa ſéparation, ou elle a produit, ſelon toutes les apparences, des concretions tuberculeuſes, qui, en portant ſur les vaiſſeaux ſanguins du voiſinage, les ont rendu foibles & variqueux. On peut enfin ſoupçonner que la lymphe pulmonaire s'eſt arrêtée dans ſes vaiſſeaux de conduite, & que de ſon endurciſſement il s'en eſt ſuivi quelques legers tubercules, qui ont pareillement troublé l'ordre de la circulation du ſang dans le poulmon.

Les anxietés & les agitations fievreuſes ſurvenues quelquefois le matin depuis quelque tems ; l'oppreſſion de poitrine qui ſe fait remarquer, pour peu

que Madame agiſſe ; la régularité avec laquelle le vomiſſement revient tous les ſoirs, & d'une maniere plus ou moins forte, ſuivant qu'on a eu la précaution d'avancer ou de reculer la nourriture ; enfin la foibleſſe générale où la malade eſt tombée, & qui devient plus conſiderable de jour en jour donne lieu de ſoupçonner que Madame a porté depuis long-tems ces mauvaiſes diſpoſitions cachées dans ſon ſang, & quelque vice organique dans ſes poulmons ; on en ſera d'autant plus convaincu, ſi l'on fait attention aux progrès extraordinaires que fait la maladie depuis quatre mois, ſans pouvoir accuſer d'autres cauſes que l'état de nourrice, qu'on ne voit pas ordinairement avoir des ſuites ſi diſgracieuſes.

Comme dans la relation on n'aſſure pas qu'il y ait de fievre lente, qu'on ne dit pas que Madame ait difficulté de coucher ſur l'un ou les deux côtés, & qu'on ne parle point de l'état des crachats, on ne ſçauroit, ſans donner dans des idées hazardées, déterminer s'il ſe paſſe quelque choſe de ſourd dans la poitrine, qui ait contribué, & qui contribue encore à rendre les accidens plus

fâcheux dans si peu de tems. Le Conseil juge que les seuls événemens pourront éclaircir ce que l'on soupçonne actuellement, & qui semble fournir de justes motifs de crainte pour l'avenir, si la nature ne vient au secours.

Pour tirer tout le parti possible de l'état présent de Madame; on doit avoir en vue de calmer le vomissement; de diminuer la sensibilité de l'estomac, de procurer une legere division à la masse du sang, d'en temperer l'acrimonie qui a pris le dessus, de corriger le désordre qu'on a lieu de soupçonner dans le poulmon, de prévenir le développement d'une suppuration si elle n'est pas encore déterminée, ou, si elle est déja établie, d'en empêcher les progrès fâcheux, par les secours les plus efficaces de la Médecine. On se flatte que ces indications pourront être remplies par le moien des remedes que l'on va conseiller.

Supposé que l'état du pouls & des forces de Madame le permette, on commencera par une saignée du bras dans laquelle on tirera deux petites palettes de sang.

On aura soin le jour de la saignée, & les

ſes trois jours ſuivants, & celui de la purgation, de donner le ſoir à l'heure du coucher à la malade le remede ſuivant.

## JULEP.

Prenez eaux de menthe & de coquelicot, de chacune deux cuillerées; faites-y fondre vingt grains de ſel d'abſynthe, & mêlez-y une once de ſyrop de limons, & vingt gouttes de teinture anodyne de Sidenham. Faites un julep pour prendre en ſe couchant.

Le lendemain du quatriéme jour de l'uſage de la potion antiémétique on purgera de cette maniere.

## PURGATION.

Prenez fleurs de violettes & de pêcher, de chacune une demi-poignée. Faites les bouillir dans l'eau de fontaine. Dans huit onces de la colature, faites fondre trois onces de manne. Faites une potion purgative qui ſera priſe le matin.

Immédiatement après, Madame uſera pendant ſix jours ſoir & matin de l'o-

piate ci-jointe, à la dose d'une drachme chaque fois, avalant demi-heure après un bouillon ordinaire.

## *OPIATE.*

Prenez conserves kynorrhodon, de roses rouges, & balaustes, de chacune deux drachmes & demie, cachou brut, sang dragon en larmes, antihectique de Poterius, de chacun deux drachmes; extrait de rhubarbe une drachme; faites une opiate avec le syrop de lierre terrestre, ajoutant à la prise du matin huit gouttes de teinture anodyne, & le double à celle du soir.

Pendant les six matins suivans Madame boira un bouillon fait avec un morceau de collet de mouton, les cuisses de trois ou quatre grenouilles écorchées & écrasées, & deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier; on jettera dans le pot sur la fin de la coction une pincée de feuilles seches & fleuries d'hypericum, & autant de feuilles seches de lierre terrestre. On aura soin de faire prendre à Madame chaque soir de ces six jours à l'heure du coucher une prise de l'opiate

déja prescrite, à laquelle on ajoutera vingt gouttes de la même teinture anodyne, & on réiterera le même purgatif le lendemain du sixiéme jour, pour revenir d'abord après, pendant autres six jours soir & matin, à l'usage de cette même opiate, à laquelle on ajoutera la même dose de teinture anodyne, & tout de suite au même bouillon pendant six nouveaux matins, & à l'opiate astringente & calmante le soir, avec la précaution de repurger après les douze jours.

Supposé que malgré ces remedes le vomissement subsiste, on aura encore recours pendant six jours à la même opiate, deux fois par jour; & au même bouillon avec la même opiate le soir aussi pendant six autres jours de suite, finissant par la même médecine.

Après ces préparations on donnera à Madame pendant douze matins une écuelle de petit lait, ou pour le moins un grand verre, que l'on tirera du lait de chevre, caillé avec la presure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage en le laissant égouter à travers un linge : on le clarifiera d'abord après, avec le blanc d'œuf, y jettant pendant cette

clarification une pincée de sommités seches & fleuries d'hypericum, auxquelles on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf, & y éteignant en même tems un morceau de brique rougi au feu. On dissoudra dans le petit lait coulé un peu de sucre rosat, & on repurgera à la fin.

Pendant les quinze ou dix-huit matins suivants, Madame boira un bouillon fait avec un morceau de collet de mouton, le cœur, le foie, le sang, & la chair d'une Tortue d'une grandeur convenable, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, demi-poignée de feuilles de chicorée amere, & une pincée de feuilles seches de lierre terrestre, terminant les bouillons par le purgatif ordinaire.

Ayant fait précéder ces précautions, Madame boira d'abord après, sur-tout si le vomissement est calmé, chaque matin le lait d'ânesse entier, commençant par un grand verre, & montant peu à peu jusqu'à l'écuelle; on y mêlera chaque fois une couple de cuillerées de la seconde eau de chaux, &, si le lait du matin passe bien, on fera prendre le

ſoir à l'heure du ſouper ou un ris, ou un gruau, ou une ſoupe au lait de vache; continuant de même juſqu'au grand froid de l'hiver, & purgeant ſuivant le beſoin.

Pendant l'uſage du lait d'âneſſe on ajoutera, d'abord de deux en deux, & enſuite de trois en trois jours, à la premiere cuillerée de ce lait, une poudre faite avec dix grains de cachou brut réduit en poudre, & dix grains d'antihectique de Poterius.

La boiſſon ordinaire de Madame ſera ou la bonne eau de fontaine panée, ou l'eau de Meyn, ou de tems en tems une infuſion de fleurs de pied de chat, ou des feuilles ſeches de lierre terreſtre préparées à la maniere du thé dans l'eau de fontaine ordinaire.

On obſervera chaque ſoir de donner à Madame à l'heure de ſon coucher un julep fait avec deux ou trois cuillerées d'eau de pavot rouge, demi-once de ſyrop de nymphea, & vingt gouttes de teinture anodyne de Sidenham, ou à leur place, ſix grains de pilules de cynogloſſe, augmentant la doſe de l'un ou l'autre de ces calmants ſi la néceſſité l'exige.

Pendant l'hiver on emploïera de tems en tems, le matin le lait de vache coupé avec l'infusion de lierre terrestre, & le soir quelques crêmes de ris, ou quelque soupe au même lait, ne négligeant pas les calmants, si les nuits ne sont pas tranquilles ; il conviendroit même qu'on donnât avis de l'effet des remedes avant ce tems-là, & suivant l'état de Madame, on réitereroit le printemps prochain les remedes conseillés pour l'automne, ou même l'on emploïeroit la diette blanche si on la jugeoit nécessaire, & qu'il ne fût rien survenu qui rendît ces projets inutiles.

Il convient que Madame abandonne absolument pendant quelque tems l'usage de la viande, & qu'on la nourrisse avec des crêmes de ris, ou des potages à la viande, des crêmes de ris ou d'avenat à l'eau, quelques œufs frais, & un peu du meilleur poisson frais de mer ou de riviere cuit sur le gril ou à la Hollandoise, c'est-à-dire à l'eau, & tant soit peu de sel ; dans la suite on pourra permettre un peu de bouilli & de roti à l'heure du dîner, ou même un peu de roti le soir, s'il n'y a pas de circonstances qui s'y opposent. Il faut abso-

lument que Madame s'abstienne de tous les aliments de haut gout, & de tous ceux qui sont venteux, cruds, indigestes, ou échauffants.

A Montpellier le 12. juillet 1743. *Signé*, MONTAGNE.

---

## CONSULTATION XXI.

*Sur des frissons sur le soir, avec chaleur à la paume de la main, aux plantes des pieds, boutons au front, dartres à la jambe, gonflements & grouillements dans le bas ventre, vents, tintements d'oreille, & embarras de tête.*

LEs accidents dont Monsieur est fatigué depuis quelques années peuvent se réduire à des frissons qui surviennent fréquemment sur le soir, à des chaleurs plus ou moins considerables, qui se font sentir d'une maniere plus marquée à la paume de la main & à la plante des pieds, à des boutons qui paroissent au front, à quelques dartres à une jambe sur-tout, à des gonflements & des grouillements dans le bas ventre,

à la sortie de beaucoup de vents par la bouche, à quelques tintements d'oreille, & à des étonnements ou embarras de la tête qui arrivent plus ou moins souvent.

Tous ces accidents, malgré leur complication, doivent être rapportés à la constitution seche, grossiere, & muriatique de la masse du sang, & à la roideur ou tension spasmodique de tout le systême des solides, & principalement de celui des nerfs. Il faut pourtant convenir qu'un levain étranger, & qui a été détruit par les remedes specifiques, peut avoir contribué à épaissir la portion blanche du sang, & à la rendre plus saumurée, comme les nodus qui ont paru à un genou, & dont il reste encore des impressions, le démontrent évidemment : les fatigues de la guerre & la vivacité du temperament ont aussi renforcé l'action des autres causes, auxquelles on a droit de joindre le désordre des digestions, prouvé par les retours des fievres erratiques auxquelles Monsieur est très-sujet, & qui ont resisté à tous les remedes ordinaires.

Pour suivre les regles de la bonne pratique dans le traitement des accidents

qui font le sujet de cette consultation, on doit se proposer de rétablir les digestions, de rendre la masse du sang plus fluide & plus coulante, d'en corriger la salure muriatique, & de redonner au systême des solides, & par conséquent à celui des nerfs, la souplesse qui leur manque. Le Conseil juge que les remedes suivants sont les plus propres à remplir ces indications.

Monsieur, étant arrivé à son quartier, & s'y étant reposé trois ou quatre jours, commencera par se purger avec demi-once de racine de polypode de chêne concassée, demi-drachme de rhubarbe aussi concassée, deux pincées de fleurs de pêcher, & une pincée de sommités d'absynthe, dont on fera une décoction dans huit ou neuf onces, de laquelle, après l'avoir coulée, on dissoudra deux onces de manne & une once de syrop de chicorée composé.

Pendant les dix matins suivants Monsieur prendra le demi bain domestique, où il demeurera une heure ou trois quarts d'heure chaque fois, avalant à la sortie un bouillon fait avec un morceau de collet de mouton, ou de maigre de veau, deux écrevisses de riviere étouffées dans

l'eau chaude & écraſées dans un mortier, & une bonne demi poignée de feuilles de chicorée amere ; on jettera dans le pot ſur la fin de la coction une pincée de fleurs de camomile & autant de ſommités ſeches & fleuries de petit chêne ou germandrée.

Monſieur, s'étant repoſé pendant trois ou quatre jours, aura encore recours pendant ſix autres matins au demi bain & aux bouillons à la ſortie, & ſe repurgera à la fin avec la même médecine.

Immédiatement après, Monſieur prendra pendant quinze ou dix-huit matins un bouillon fait avec la chair, le foie, le cœur & le ſang d'une tortue d'une groſſeur raiſonnable, deux écreviſſes de riviere étouffées dans l'eau chaude & écraſées dans un mortier, & une petite poignée en tout de feuilles de pimpinelle & de chicorée amere, terminant ces bouillons par le même purgatif.

Vers le quinze de ſeptembre, Monſieur boira pendant neuf ou dix matins les bouillons conſeillés ci-deſſus, &, aïant réiteré la médecine ordinaire à la fin, il prendra pendant douze matins une écuellée de petit lait qu'on tirera du ait de chevre ou de vache, caillé

avec la presure ordinaire, & qu'on separera de son fromage, en le laissant égouter à travers un linge ; on le clarifiera avec le blanc d'œuf ; on dissoudra dans le petit lait coulé un peu de sucre royal ; & on reviendra au même purgatif à la fin.

Après ces précautions on tentera le lait d'ânesse entier, que Monsieur avalera le matin à jeun ; & qu'il continuera pendant six semaines, si son estomac s'en accomode, mêlant à chaque prise deux cuillerées de la seconde eau de chaux. Pendant l'usage du lait Monsieur prendra de deux en deux jours dans la premiere cuillerée de soupe, & à l'heure de son dîner, sept ou huit grains de saffran de mars préparé à la rosée du mois de mai, terminant ces remedes par le purgatif conseillé ci-dessus.

Pendant l'hiver Monsieur usera trois fois la semaine alternativement, ou d'une infusion de feuilles de camomile préparée à la maniere du thé le matin, ou à l'heure de son dîner du saffran de mars aperitif, à la dose de six grains, qu'il enveloppera entre deux soupes.

Le printemps prochain, si Monsieur s'est bien trouvé des remedes de l'au-

somne, il les réiterera dans le même ordre, & avec les mêmes précautions ; mais il pourroit substituer au lait d'ânesse entier celui de vache.

Monsieur observera un bon régime de vivre, & s'abstiendra des ragouts, de la patisserie, de la friture, des entremets, des salades, des fruits cruds, des legumes, & de tous les alimens de haut gout, & indigestes, ou échauffants. Sa nourriture sera tirée des potages à la viande, des crêmes de ris au bouillon ou à l'eau, du bouilli & du roti ; il soupera tres-frugalement ; se contentant pour ce repas ou d'un potage, ou d'un bouillon à la viande, avec un morceau de pain, ou quelque biscuit.

A Montpellier le 21. juillet 1743. *Signé*, MONTAGNE.



## CONSULTATION XXII.

### *Sur une Phthisie pulmonaire.*

L'Ancienneté de la maladie de Monsieur, la tournure bisare qu'elle a prise depuis six ans ou environ, l'inutilité ou le peu de succès d'un très-grand nombre de remedes qui ont été emploïés, les progrès qu'elle a faits malgré tant de secours, & enfin l'état où a été réduit le malade, ont engagé le Conseil à examiner avec toute l'attention possible tant de circonstances jointes ensemble, & il s'est assuré par cet examen des faits suivants.

Monsieur est actuellement attaqué d'une fievre lente, dont il n'est gueres permis de fixer le commencement ; il a des redoublements très-marqués par l'augmentation de la chaleur, il a beaucoup maigri, ses forces ont considerablement diminué, & continuant de le faire, il a craché le sang plusieurs fois : depuis le mois de mai passé, il sent de tems en tems quelques douleurs du caractere des rhumatiques ; l'usage des

bouillons à la viande l'échauffe extrêmement, il crache sur-tout le matin d'une maniere plus ou moins abondante, les matieres qu'il rejette par l'expectoration sont épaisses, communément jaunes & mêlées de quelques points verdâtres, il est fatigué par une oppression de poitrine lorsqu'il fatigue un peu violemment, la toux habituelle devient plus violente à proportion, & enfin il survient de tems en tems de petites fluxions de poitrine qui donnent lieu au retour du crachement du sang & à une expectoration plus abondante de crachats, ou un peu rouillés, ou jaunes & mêlés de quelques points verdâtres, & toujours épais & gluants; le malade d'ailleurs a un appetit qu'il a peine de satisfaire, & il passe ses nuits tranquilles & en dormant le tems nécessaire pour se soutenir.

Pour peu d'atttention que l'on fasse à la nature des accidents que l'on vient de détailler, l'on verra que le poulmon de Monsieur doit être regardé comme tuberculeux, & qu'il y a dans ce viscere des vaisseaux variqueux, & qui se crevant de tems en tems fournissent le sang mêlé avec les crachats, que quelqu'un

des tubercules a déja pris la route de la ſuppuration & que le malade eſt actuellement attaqué d'une phthiſie pulmonaire qui a déja fait des progrès, & dont l'événement ne peut être que douteux.

Pour bien développer les cauſes qui ont occaſionné cette maladie, on obſervera que Monſieur prit il y a environ ſix ans un bubon vénérien, pour lequel on lui donna les onctions mercurielles; mais les glandes ou tumeurs lymphatiques, qui ſurvinrent dans la ſuite au col & au côté des machoires, firent ſoupçonner avec raiſon, lorſque Monſieur fut arrivé à Barcelone, que la cure avoit été imparfaite. Les remedes faits à Madrid, en Portugal, & à Cadix, pour fondre ces mêmes tumeurs qui perſiſterent avec opiniâtreté, malgré la violence extrême de ces ſecours, & enfin la continuation des premieres glandes, la formation de nouvelles dans le bas ventre & le gonflement accompagné de dureté de tous les viſceres contenus dans cette capacité, furent des preuves convaincantes de l'inutilité des onctions & des differentes préparations de mercure données par la bouche en Eſpagne, & engagerent Monſieur à ſubir un nou-

veau traitement à Naples, où l'on se servit de fondants de plusieurs especes, & des bains d'Ischia, sans pourtant qu'on ait pû parvenir au rétablissement solide de sa santé qui a toujours été chancelante depuis la premiere époque du bubon vénérien. Il est même naturel de penser que le levain communiqué au sang a pris une tournure particuliere, & qui est mixte entre la vénérienne & la scrophuleuse, comme les tumeurs lymphatiques qui ont paru en differents endroits le démontrent, quoique ces tumeurs ayent disparu dans les premiers endroits où elles avoient été formées. On croit pouvoir assurer que la cause de ces tumeurs s'est fixée dans les poulmons, qu'elle y a travaillé sourdement, & produit les désordres qui se trouvent actuellement dans ce viscere, & par conséquent la phthisie pulmonaire.

Pour tirer tout le parti possible de l'état présent de Monsieur, on doit se proposer d'entretenir l'œconomie naturelle des digestions, de procurer une fluidité douce & ménagée à la portion blanche & aux autres parties integrantes du sang, d'en temperer l'acrimonie qui a pris le dessus, de déterger les sour-

ces de la ſuppuration que l'on ſoupçonne déja dans les poulmons ; de les conduire à cicatrice, s'il eſt poſſible, & de prévenir le développement de nouvelles ; & enfin, ſi l'on eſt aſſez heureux pour avoir fourni au ſang le baume & la douceur néceſſaire pour ſoutenir l'action du remede ſpécifique ſans riſquer de faire périr le malade, d'emploïer ce dernier ſecours avec la prudence & le ménagement que demande la délicateſſe de la maladie. On ſe flatte que ces indications ſeront remplies par le moïen des remedes que l'on va conſeiller.

Monſieur, étant arrivé dans la ville où il doit faire ſon ſéjour, & s'y étant repoſé quelques jours, commencera par ſe purger de cette maniere.

## *PURGATION.*

Prenez fleurs de violettes de mars une demi-poignée ; fleurs de pêcher deux pincées ; faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau de fontaine ; diſſolvez dans huit onces de colature deux onces de manne de Calabre ; ſyrop de roſes ſolutif une once ; faites une potion purgative qui ſera priſe le matin.

Immédiatement après Monſieur prendra une vingtaine de matins un bouillon fait avec le foie, le cœur & la chair d'une tortue d'une groſſeur ordinaire, deux écreviſſes de riviere étouffées dans l'eau chaude & écraſées dans un mortier, une pincée de ſommités ſeches & fleuries d'hypéricum & une pincée de fleurs de tuſſilage.

Pendant le même tems Monſieur mangera à ſon dîner une ſoupe ou un ris au lait de vache avec une couple d'œufs frais, ou bien un peu du meilleur poiſſon frais de mer ou de riviere, roti ſur le gril ou cuit à l'eau,& du pain; il prendra pareillement le ſoir à ſon ſouper une ſeconde ſoupe, ou un ris, ou un gruau, au lait de vache & un morceau de pain.

Après les vingt jours de l'uſage des bouillons de tortue, on repurgera Monſieur avec le même remede, pour lui donner d'abord après à la place du bouillon de tortue, chaque matin, une écuelle de lait d'âneſſe entier, avec lequel on mêlera deux cuillerées de la ſeconde eau de chaux, continuant l'uſage de ce lait juſques au grand froid de l'hiver, & ſe ſervant au dîner & au ſouper de la

même nourriture qu'on a déja proposée.

On pourroit même dans la suite, si l'estomac de Monsieur s'accommode parfaitement du lait, lui donner vers les quatre heures de l'après midi, ou quatre heures après son dîner, une écuelle de lait de vache simplement écremé, renvoïant le souper ordinaire jusques à huit heures du soir ; on purgera suivant le besoin avec le remede déja prescrit.

Pour que l'estomac supporte mieux le lait, on emploiera pendant son usage de deux en deux ou de trois en trois jours dans la premiere cuillerée du lait d'ânesse la poudre suivante.

## *POUDRE.*

Prenez cachou en poudre douze grains, antihectique de Poterius dix grains ; mêlez, & faites une poudre pour une dose.

On pourroit à la place de cette poudre donner trois fois la semaine six ou sept gouttes de baume de Canada, qu'on ajouteroit à la premiere cuillerée du lait d'ânesse.

La boisson ordinaire de Monsieur sera, ou l'eau de fontaine simple, ou une ptisane faite avec les feuilles seches de

lierre terreſtre, ou les fleurs de pied de chat, & de violettes infuſées à la maniere du thé, ou bien l'hydromel ci joint.

## *HYDROMEL.*

Prenez du meilleur miel trois onces; faites-le bouillir dans quatre livres d'eau de fontaine juſqu'à ce qu'il ſoit parfaitement écumé; ajoutez ſur la fin de l'ébullition feuilles ſeches de lierre terreſtre deux pincées. Coulez la liqueur & la conſervez dans des bouteilles bien bouchées.

On pourroit dans la ſuite ſubſtituer le matin pendant une vingtaine de jours les mêmes bouillons de tortue au lait d'âneſſe, pour y revenir après ce terme. Enfin on peut faire differentes combinaiſons dans l'uſage du lait de vache, donnant ce lait pour toute nourriture, ſi on le juge néceſſaire; & l'on pourroit de plus entremêler les bouillons de tortue dans le même tems, les faiſant prendre le matin à jeun, ou bien l'après midi, quatre heures après le dîner.

Suppoſé que Monſieur paſsât de mauvaiſes nuits, il prendroit le ſoir en ſe couchant les pilules de cynogloſſe,

commençant par trois ou quatre grains & montant jusques à huit & même dix, si la nécessité l'exige, si mieux on n'aime se servir à la même heure du julep suivant.

*JULEP.*

Prenez eau de coquelicot quatre cuillerées, syrop de lierre terrestre six gros, teinture anodyne de Syndenham vingt gouttes ; faites un julep pour prendre en un coup à l'heure du sommeil.

On augmenteroit dans la suite les gouttes suivant le besoin.

Au commencement du printemps prochain, Monsieur pourroit donner avis de son état, & l'on verroit sur l'exposé qu'il envoyeroit le parti qu'il conviendroit de prendre à l'égard du remede spécifique, dont il n'est pas permis de tenter la dispensation, sans s'exposer à périr malheureusement.

A l'égard du régime de vivre, on en a en quelque maniere donné le détail en expliquant la maniere differente de prendre le lait ; mais en cas que l'on fût obligé d'abandonner cette espece d'aliment, Monsieur se nourriroit avec des crêmes de ris d'orge, ou de gruau à

l'eau, ou avec de la ſemoule, du vermichelli, ou autre pâte de Genes, ou même du ſagou, ſi l'on peut en recouvrer, y joignant des œufs frais, du poiſſon de riviere ou de mer, auſſi frais, & cuit ſur le gril ou à la Hollandoiſe, & du pain dans une quantité raiſonnable.

A Montpellier le 22. juillet 1743. *Signé*, MONTAGNE.

---

## CONSULTATION XXIII.

*Sur un Ecoulement ſeminal, & ſur une chûte du rectum.*

IL paroît par ce que Monſieur marque dans ſa lettre, que l'écoulement de ſemence, pour lequel il demande des remedes, n'arrive communément que dans le tems qu'il va du ventre, & que d'ailleurs cet écoulement n'a été précédé d'aucune maladie de galanterie. De ces faits il eſt naturel de conclurre que cette perte de matiere ſéminale dépend de la foibleſſe des petits vaiſſeaux qui la retiennent dans ſes réſervoirs, & qui

la laissent dégorger dans le canal de l'urethre.

Quoique l'on doive regarder cette incommodité comme locale, & comme devant seulement obéir aux remedes qui agiroient sur les parties affoiblies, l'on se détermine pour ceux qui en se mêlant avec le sang sont propres à lui procurer une division douce & ménagée, à en adoucir l'acrimonie, & à redonner le ressort aux parties qui l'ont perdu, & sur lesquelles on ne sçauroit faire des applications immédiates.

Ces indications seront remplies par le moiens des remedes que l'on va conseiller.

On commencera par purger Monsieur avec la médecine suivante, qui sera précédée d'une saignée du bras, supposé qu'il se sente échauffé.

## *PURGATION.*

Prenez pulpe de tamarins six gros; rhubarbe concassée deux scrupules; fleurs de violettes de mars & de pêcher de chacune une demi-poignée; faites bouillir le tout dans une suffisante quantité d'eau de fontaine. Dissolvez dans huit

onces de colature manne de Calabre deux onces, syrop de roses solutif six gros; faites une potion purgative qui sera prise le matin.

Immédiatement après Monsieur boira pendant dix matins un bouillon fait avec un jeune poulet, une drachme de racine de squine coupée par tranches, les cuisses de quatre ou cinq grenouilles écorchées & écrasées, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, & une poignée en tout de feuilles d'aigremoine, & de sommités d'orties grieches; on jettera dans le pot sur la fin de la coction une pincée de balaustes, ou à leur défaut une pincée de roses rouges, réiterant la même médecine à la fin.

Pendant les douze matins suivants, Monsieur usera de l'opiate ci jointe qui sera terminée par le même purgatif, & par-dessus chaque dose de laquelle Monsieur avalera une écuelle de petit lait qu'on tirera du lait de chevre caillé avec la presure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage en le laissant égouter à travers un linge, pour le clarifier avec le blanc d'œuf, dissolvant dans le petit lait coulé un peu de sucre roïal.

*OPIATE.*

## OPIATE.

Prenez conſerves de kynorrhodon ; roſes rouges, & balauſtes de chacune deux gros & demi ; ſang dragon en larmes, ſuccin blanc en poudre, & ſpécifique d'Helvetius, de chacun deux gros ; ſaffran de mars âſtringent, & baume ſec du Perou, de chacun quatre ſcrupules ; faites avec le ſyrop de roſes ſeches une opiate qui ſera diviſée en douze priſes, dont on prendra une tous les matins.

Suppoſé qu'il convînt mieux à Monſieur de prendre l'opiate le ſoir, il l'avaleroit en ſe couchant, & boiroit le matin le petit lait.

Si malgré ces remedes l'écoulement ſubſiſtoit, Monſieur prendra pendant dix matins les eaux de Camarès qu'il fera tranſporter chez lui, & qu'il aura ſoin de faire tiedir à meſure qu'il les boira. La quantité de ces eaux par matinée ſera de deux pintes ou de deux pintes & demie, meſure de Paris, qu'il faudra avaler dans l'eſpace de deux heures à differentes repriſes. On diſſoudra le premier jour dans le premier verre

deux onces & demie de manne ; on en fera de même le dernier ou le pénultiéme jour dans le dernier verre.

Pendant le cours de ces remedes ; Monsieur se privera des ragouts, des entremets, de la friture, de la patisserie, des salades, des fruits cruds, & de tous les aliments venteux, indigestes, ou incendiaires. Il se nourrira avec des potages à la viande, des crêmes de ris, au bouillon ou à l'eau, du bouilli & du roti. Il boira très-peu de vin & extrémement trempé.

A l'égard du jeune Monsieur, devenu sujet à une chute du fondement, on doit avoir soin de le lui faire rentrer en le touchant avec des linges très-doux, & le lui bassinant dans le tems de la sortie avec une infusion de roses rouges dans le vin rouge, continuant cette manœuvre pendant long-tems ; & si elle ne réussissoit pas on auroit recours aux eaux de Balaruc tiédes, pour bassiner cette même partie. On doit avoir attention, si on étoit obligé de purger le jeune Monsieur, de s'abstenir de purgatifs irritants.

A Montpellier le 26. juillet 1743.
*Signé*, MONTAGNE.

## CONSULTATION XXIV.

*Sur une Cardialgie, avec perte blanche habituelle, dégouts, flux menstruel immoderé, douleurs de tête & des reins, fievre, maigreur.*

LEs differents accidents dont Mademoiselle est fatiguée depuis dix ans, & ceux qui se sont développés depuis son mariage, peuvent se réduire à des cardialgies ou maux d'estomac; à des pertes blanches habituelles, mais qui ont augmenté depuis la fausse couche; à un grand dégout; à des évacuations menstruelles trop abondantes, qui ont même paru dans certaines grossesses, & qui depuis quelque tems se renouvellent deux ou trois fois dans le cours de leur période ordinaire; à des douleurs de tête & de reins très-incommodes pendant la durée des regles; à des mouvements de fievre qui se mettent de la partie de tems en tems, & enfin à une maigreur très-considérable, & qui fait même journellement des progrès.

Si l'on fait attention au caractere de ces differents accidents, il sera aisé de conclurre qu'ils ont été produits, & qu'ils sont encore entretenus, par la secheresse, la grossiereté, & la saumure de la masse du sang. Cet état des liqueurs avoit été annoncé de fort bonne heure par les pâles couleurs que la malade à eues étant fille; mais il a extrêmement augmenté par les mauvaises digestions qui en ont été une suite nécessaire, & par les grossesses nombreuses qui ont suivi son mariage. Les pertes blanches devenues habituelles, & l'abondance avec la fréquence des évacuations menstruelles, ne permettent pas de douter des embarras que souffre le couloir uterin depuis long-tems, & de la dépuration imparfaite qui se passe dans tous les cribles.

Pour prévenir les suites de l'état présent de Mademoiselle, on doit se proposer de rectifier les digestions, de diviser la masse du sang sans y porter la fougue & l'incendie, de la faire rouler avec liberté dans les vaisseaux de la matrice en débarrassant son couloir, & d'en corriger la saumure qui a pris le

dessus. On espere que ces indications seront remplies par le moïen des remedes que l'on va conseiller.

On ne croit pas la saignée fort nécessaire ; on pourroit cependant en faire une petite du bras, si on avoit quelques raisons particulieres ; mais on s'en dispensera dans la situation contraire pour purger incessamment avec une drachme de rhubarbe concassée, deux pincées de fleurs de pêcher, & une pincée de sommités de petit chêne, dont on fera une décoction, dans un grand verre de laquelle on laissera infuser pendant la nuit à froid une drachme & demie de senné, dissolvant le matin dans l'infusion coulée deux onces de manne.

Il est bon d'observer que si la malade avoit ses regles en recevant cette consultation, on attendroit qu'elles fussent terminées pour donner la médecine.

Pendant les six matins suivants, Mademoiselle boira un bouillon fait avec un morceau de collet de mouton ou de maigre de veau, les cuisses de trois ou quatre grenouilles écorchées & écrasées, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un

mortier, & demi-poignée de feuilles de chicorée amere; on jettera dans le pot sur la fin de la coction une pincée de sommités seches & fleuries d'hypéricum.

Pendant les six matins suivants, Mademoiselle prendra le demi-bain domestique tiede, où elle demeurera une heure chaque fois, avalant à la sortie une ou deux tasses d'infusion de feuilles seches de citronelle, préparées à la maniere du thé; &, s'étant repurgée le septiéme jour, elle reviendra aux mêmes bouillons, & tout de suite au demi-bain & à l'infusion de melisse pendant six autres matins chacun, & aiant eu recours au purgatif, elle se reposera pendant trois ou quatre jours.

Après ces préparations, Mademoiselle boira pendant six matins les eaux de Caransac, qu'elle fera transporter chez elle, mais tiédes ou dégourdies en les avalant; on dissoudra le premier jour de la boisson dans le premier verre deux onces de manne, & vingt grains de rhubarbe en poudre, ce qu'on observera aussi le sixiéme jour dans le dernier verre. Après une intervalle de cinq ou six jours, si ces eaux ont bien passé, la malade les reprendra pendant six

nouveaux matins avec les précautions conseillées pour les six premiers.

Vers le vingt de septembre, Mademoiselle sera repurgée pour boire d'abord après pendant neuf matins les bouillons prescrits ci-dessus, auxquels on ajoutera sur la fin de la coction une dixaine de cloportes lavées & étouffées dans le vin blanc, & auxquelles on donnera une ébullition de quelques minutes avant de couler le bouillon, finissant par le purgatif, pour commencer d'abord après, & continuer durant dix matins l'opiate ci jointe, qu'on terminera par la médecine ordinaire.

## *OPIATE.*

Prenez conserves de kynorrhodon & de petite absynthe de chacun deux drachmes & demie; antimoine diaphorétique & cachou brut réduit en poudre, de chacun deux drachmes; extraits de geniévre & de rhubarbe de chacun une drachme, dont on formera une opiate avec un peu de syrop de capillaire pour partager la masse en dix parties égales.

Mademoiselle boira ensuite pendant douze matins une écuellée de petit lait

qu'on tirera du lait de chevre ou de vache caillé avec la presure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage, en le laissant égouter à travers un linge; on le clarifiera avec un blanc d'œuf, y ajoutant pendant cette clarification une pincée de sommités seches & fleuries d'hypéricum, que l'on fera légerement bouillir durant quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems quelques morceaux de fer rouillés & rougis au feu; on dissoudra dans le petit lait coulé un peu de sucre roïal, & on repurgera à la fin.

Pendant l'hiver, Mademoiselle pourra user trois fois la semaine dans la premiere cuillerée de soupe, à l'heure de son dîner, du saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai, à la dose de six ou sept grains.

Le printemps prochain Mademoiselle aura recours aux remedes conseillés pour l'automne, s'en tenant aux mêmes précautions, &, si le petit lait a bien passé, on pourra lui donner ensuite le matin une prise de lait de chevre entier, pendant cinq ou six semaines, si son estomac s'en accommode, purgeant à la fin avec la médecine ordinai-

re, & se servant de deux en deux jours, durant l'usage du lait, du saffran de mars à la même dose, & à l'heure du dîner.

Mademoiselle doit se nourrir pendant le cours de ces remedes avec du potage à la viande, du bouilli & du roti; elle s'abstiendra des ragouts, de la patisserie, des salades, des fruits cruds, des légumes, de chataignes, & de tous les aliments grossiers, ou indigestes, ou incendiaires.

A Montpellier le 28. juillet 1743. *Signé*, MONTAGNE.

---

## CONSULTATION XXV.

*Sur une affection mélancholique.*

LEs douleurs fixes aux deux bras, à la région de l'estomac & sur le devant de la poitrine; celles qui se font sentir de tems en tems au sommet de la tête, qui sont accompagnées de légers frissons; les bourdonnements d'oreille; les gonflements du bas ventre; les rapports & la sortie fréquente des vents par la bouche; les maux de cœur,

les crachats épais, les feux & les inquietudes qui se renouvellent dans la nuit, l'insomnie, la tristesse & les réfléxions disgracieuses que la malade fait continuellement sur ses incommodités; tous ces accidents, dis-je, forment le caractere de l'affection mélancholique, ou des vapeurs hystériques, & ont été produits par la secheresse, l'épaississement, & l'acrimonie de la masse du sang.

On a tâché de développer les causes qui avoient donné lieu à la disposition vicieuse des liqueurs, & on s'est assuré par les éclaircissements reçus que la malade avoit été extrêmement sensible à la perte d'un enfant, & que ce chagrin étoit l'époque de ces differentes incommodités; ainsi on a lieu de croire que les idées tristes qui ont duré long-tems, & qui subsistent encore, ont porté sur les digestions, & en ont troublé l'acrimonie. On ne sçauroit d'ailleurs disconvenir que le genre nerveux n'ait souffert par les changements survenus dans la masse du sang; & qu'il ne soit tombé dans une roideur ou tension qui tient du spasmodique; ce qui est démontré par les agitations & mouvements involontaires, dont la malade fut attaquée une

fois dans toutes les parties de son corps pendant la nuit.

Pour tirer tout le parti possible de l'état présent de la malade, on doit se proposer de rectifier les digestions, de diviser avec beaucoup de ménagement la masse du sang, d'en corriger l'acrimonie dominante, & de redonner au genre nerveux la souplesse qui lui manque. On espere que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivants.

La saison n'est encore gueres propre pour l'exécution des remedes; on pourra pourtant commencer incessamment par donner à la malade le demi bain domestique tiede, qu'elle continuera pendant cinq matins, y demeurant une heure ou environ chaque fois, & avalant à la sortie une ou deux tasses d'infusion de thé, ou des feuilles seches de citronelle préparées à la maniere du thé.

Immédiatement après on la purgera avec six drachmes de tamarins, demi-drachme de rhubarbe concassée, & deux pincées de fleurs de pêcher, dont on fera une décoction, dans un grand verre de laquelle on laissera infuser pendant

la nuit une drachme & demie de ſenné, diſſolvant le matin dans l'infuſion coulée deux onces de manne.

Pendant les cinq matins ſuivants, ſi les demi-bains n'ont rien dérangé, la malade les reprendra pendant cinq autres matins, & boira à la ſortie un bouillon fait avec un morceau de collet de mouton, demi-drachme de racine d'énula campana concaſſée, deux écreviſſes de riviere étouffées dans l'eau chaude & écraſées dans un mortier, & une petite poignée de feuilles de chicorée amere : on jettera dans le pot ſur la fin de la coction une pincée de ſommités ſeches & fleuries d'hypéricum. Aiant laiſſé quatre ou cinq jours d'intervalle, on reviendra encore au demi-bain & au même bouillon, pendant cinq autres matins, finiſſant par le même purgatif.

La malade boira enſuite pendant une douzaine de matins un grand verre, ou une écuellée médiocre de petit lait qu'on tirera du lait de chevre caillé avec la preſure ordinaire, & ſéparé de ſon fromage en le laiſſant égouter à travers un linge pour le clarifier d'abord après avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems deux ou trois clous rouillés &

rougis au feu ; on dissoudra dans le petit lait coulé un peu de sucre roïal, & on finira par la médecine ordinaire.

La malade, s'étant reposée pendant huit ou neuf jours, aura recours aux mêmes bouillons, qui seront précédés par une saignée du bras & elle les continuera pendant dix matins pour réiterer le purgatif, & reprendre tout de suite pendant douze matins le même petit lait, aiant soin de recourir au purgatif après ce terme.

Pendant l'usage du petit lait, la malade avalera une demi-heure avant ce remede un bol fait avec douze grains de poudre de guttete, & six grains de saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai, que l'on incorporera avec quelques gouttes de syrop de capillaire pour former le bol, si mieux elle n'aime prendre ce bol le soir en se couchant.

Supposé que le petit lait ait bien passé, la malade prendra pendant un mois ou environ chaque matin le lait d'ânesse entier, & durant tout ce tems-là, elle se servira de deux en deux ou de trois en trois jours dans la premiere cuillerée de soupe, à l'heure de son dî-

ner, du ſaffran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai, à la doſe de ſept ou huit grains, emploïant la même médecine à la fin.

Le printemps prochain la malade pourra ſe ſervir des remedes conſeillés pour l'automne, ſi les incommodités ſubſiſtent, obſervant les mêmes précautions, & faiſant précéder une ſaignée du pied ou du bras : elle pourra ſubſtituer dans cette ſaiſon le lait de chevre à celui d'âneſſe.

La malade doit ſe nourrir avec des ſoupes à la viande, du bouilli & du roti ; elle s'abſtiendra des ragouts, de la friture, de la patiſſerie, des ſalades, des fruits cruds & de tous les aliments venteux, groſſiers, indigeſtes, ou échauffants.

Si l'inſomnie perſiſte, on donnera le ſoir à la malade demi-once ou ſix drachmes de ſyrop de pavot blanc dans deux ou trois cuillerées d'eau de méliſſe ſimple, ou d'armoiſe. On ajouteroit à ce ſyrop un demi grain de laudanum s'il ne calmoit pas ſuffiſamment, ou bien on feroit prendre un grain de laudanum en extrait, & on retrancheroit le ſyrop ; on augmenteroit même la doſe de ce

remede par demi grain, si la premiere ne procuroit pas la tranquillité.

A Montpellier le 4. août 1743.
*Signé*, MONTAGNE.

## CONSULTATION XXVI.

*Sur une toux, avec oppression de poitrine, expectoration difficile, cardialgie, vomissement.*

LA maladie qui fait le sujet de cette consultation a commencé dans le mois de fevrier, & a paru sous la forme des rhumes de poitrine, ou des fievres catharreuses, qui ont couru toute l'Europe dans l'hiver & le printemps passés; elle a donc été produite par une cause épidémique, qui agissoit en épaississant la masse du sang, & sur-tout sa portion blanche, & la lymphe bronchiale & trachéale. La toux quinteuse, l'oppression de poitrine, la sortie laborieuse & pénible des crachats extrêmement épais & salés, les maux d'estomac, les envies de vomir, & le vomissement, qui ont fait des progrés, & se sont développés depuis, reconnoissent la même cause, qui

s'eſt renforcée de plus en plus par les fatigues extraordinaires de la guerre, la rigueur des ſaiſons, & les mauvais aliments.

Comme malgré l'action des dernieres cauſes pluſieurs perſonnes attaquées de la même maladie en ſont gueries après un certain terme, & qu'au contraire les accidents de Monſieur, comme la toux & l'oppreſſion avec l'expectoration incommode des crachats, ont augmenté depuis le mois de juillet, ſur-tout le ſoir, & lorſqu'il eſt couché, l'on a droit de conclurre que ſa poitrine étoit déja délicate & qu'il y avoit depuis longtems des embarras ou concretions tuberculeuſes dans les poulmons, comme l'habitude de coucher ſur le côté droit & point ſur le gauche, ſans y être gêné, & le rhume fâcheux & accompagné d'oppreſſion qu'il eſſuya en 1739, & qui ne guerit que par le ſecours de l'air natal, le prouvent évidemment.

Les mouvements de fievre & les redoublements marqués ſur le ſoir, & enfin le vomiſſement devenu habituel pendant le voyage, démontrent un plus grand dérangement dans les digeſtions, & un plus grand épaiſſiſſement

dans les liqueurs, mais principalement dans la lymphe digestive & bronchiale, & un fond d'acrimonie qui a successivement pris le dessus, depuis le commencement de la maladie jusqu'à présent. La diminution des forces & de l'embonpoint & enfin l'opiniâtreté de la toux & de l'oppression avec les redoublements du soir, & l'insomnie inquietante pourroient faire soupçonner quelque chose de sourd dans la poitrine dont la certitude ne pourroit être développée que par les événements.

Pour prévenir les suites de l'état présent de Monsieur, on doit se proposer de calmer le vomissement & de rectifier les digestions, de procurer une division douce & ménagée à la masse du sang, d'en adoucir l'acrimonie & de prévenir les changements sourds que l'on a lieu de craindre dans la poitrine, s'ils ne sont pas encore développés, ou de les corriger s'ils sont déja formés, ou pour le moins d'en empêcher les progrés. On espere que ces indications seront remplies par le moien des remedes suivants.

Monsieur, étant arrivé chez lui, & s'y étant reposé quelques jours, commen-

cera par se faire saigner du bras, & on lui tirera une palette & demie, ou deux petites palettes de sang, aïant la précaution de lui donner pendant les jours de repos, & les quatre ou cinq jours suivants, vers les six heures du soir, ce remede, avec un bouillon ordinaire deux heures après.

## *POTION.*

Prenez trois cuillerées d'eau de menthe, quinze grains de sel d'absynthe, six drachmes de syrop de limons, & dix-huit gouttes de teinture anodyne de Sydenham, & faites-en une potion.

On purgera ensuite avec deux scrupules de rhubarbe concassée, deux pincées de fleurs de pêcher, & une pincée des sommités de petite absynthe, dont on fera une décoction, dans un grand verre de laquelle on dissoudra deux onces & demie de manne. La potion antiémétique ci-dessus sera mise en usage le soir de la veille du jour de la purgation.

Immédiatement après Monsieur prendra pendant six jours, soir & matin, une dose de l'opiate ci-jointe, avalant par

deſſus celle du matin un bouillon ordinaire.

## OPIATE.

Prenez conſerves de kynorrhodon & de roſes rouges, de chacune trois drachmes; conſerve d'énula campana, antihectique de Poterius, & cachou brut réduit en poudre, de chacun deux drachmes; extrait de rhubarbe une drachme; dont on formera une opiate avec le ſyrop de capillaire, pour partager la maſſe en douze parties égales, ajoutant à celle du matin ſix ou ſept gouttes de teinture anodyne de Sydenham, & quinze ou ſeize à celle du ſoir.

Pendant les ſix matins ſuivants Monſieur boira un bouillon fait avec un morceau de collet de mouton, demi-drachme de racine d'énula campana concaſſée, les cuiſſes de trois ou quatre grenouilles écorchées & écraſées, deux écreviſſes de riviere étouffées dans l'eau chaude & écraſées dans un mortier, & demie poignée de chicorée amere; on jettera dans le pot ſur la fin de la coction une pincée de ſommités ſeches & fleuries d'hypericum, & aiant réite-

ré la même médecine à la fin, on reviendra pendant six autres jours, soir & matin, à l'opiate, avec la même addition du calmant, & d'abord après aux mêmes bouillons pendant six nouveaux matins, terminant ces remedes par le purgatif, & donnant chaque soir des jours des douze bouillons, à l'heure du coucher, une prise de la même opiate & la même quantité de gouttes anodynes.

On examinera après ces remedes si le vomissement a cessé; & s'il subsistoit encore, on auroit recours à l'opiate soir & matin durant six autres jours, & aux bouillons pendant six autres matins, s'en tenant absolument aux mêmes précautions, & employant la médecine à la fin.

Supposé que le vomissement ait cedé à ces secours, ou qu'il soit extrêmement diminué, Monsieur boira pendant douze matins une écuellée médiocre de petit lait qu'on tirera du lait de chevre ou de vache caillé avec la presure ordinaire, & qu'on separera de son fromage en le laissant égouter à travers un linge, pour le clarifier d'abord après, avec le blanc d'œuf; on y jettera pendant cette clarification, une pincée de sommités

feches & fleuries d'hypericum, auxquelles on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems un morceau de brique rougie au feu, réiterant le purgatif à la fin.

Cette préparation de lait ayant réussi, Monsieur prendra chaque matin jusqu'au grand froid de l'hiver le lait d'ânesse entier, commençant par un grand verre, & montant peu à peu jusqu'à la quantité de l'écuellée. On aura soin de mêler à chaque prise de ce lait deux cuillerées de la seconde eau de chaux, & s'il a bien passé pendant une dixaine de jours, on donnera le soir à l'heure du souper, ou un ris, ou une soupe au lait de vache. On purgera pendant le tems du lait selon le besoin, & on ajoutera de deux en deux, ou de trois en trois jours, à la premiere cuillerée du lait d'ânesse une poudre faite avec douze grains d'antihectique de la Poterie, & dix grains de cachou brut réduit en poudre.

Monsieur usera pour boisson d'une ptisane faite avec les fleurs de coquelicot ou de pied de chat, & les feuilles seches de capillaire préparées à la maniere du

Le printemps prochain, s'il n'eſt rien ſurvenu qui s'y oppoſe, Monſieur reprendra les mêmes bouillons, le même petit lait, & enſuite le lait d'âneſſe, avec la ſoupe au lait de vache ou de chevre le ſoir, gardant les précautions déja conſeillées par le premier uſage de ces remedes.

On obſervera pendant tout le cours de ces remedes de donner à Monſieur, le ſoir en ſe couchant, les pilules de cynogloſſe, commençant par cinq ou ſix grains, ou bien la teinture anodyne de Sydenham, commençant par douze ou quinze gouttes, augmentant la quantité de l'un ou de l'autre de ces remedes ſuivant le beſoin.

Monſieur ſera nourri pendant les dix ou douze premiers jours avec des potages à la viande, ou quelques crêmes de ris au bouillon, & des œufs frais avec quelques mouilletes à ſon dîner, ſe contentant d'un bouillon ou d'un potage tout au plus le ſoir; dans la ſuite on lui permettra de manger un peu de bouilli & de roti à ſon dîner, mais non le ſoir. Il s'abſtiendra des ragouts, des entremets, des ſalades, des fruits cruds, & de tous les aliments de haut gout,

grossiers, indigestes, ou incendiaires.

A Montpellier le 4. août 1743. *Signé*, MONTAGNE.

---

## CONSULTATION XXVII.

*Sur une rougeur avec enflure, douleur & chaleur aux deux pieds, insomnie, diminution d'appetit, de forces & de vûë, glaires, ardeurs fixes aux mains & aux pieds, fluxions sur la gorge.*

LEs accidents survenus en dernier lieu à Monsieur peuvent être réduits à une rougeur aux deux pieds accompagnée d'un peu d'enflure, d'un peu de douleur, & d'un sentiment de chaleur, à une insomnie assez incommode, à la diminution de l'appetit & des forces, à une foiblesse de la vûë par fois, à la sortie de beaucoup de glaires, à des ardeurs fixes aux mains aussi-bien qu'aux pieds, & à des fluxions qui se forment de tems en tems sur la gorge.

Ces accidents ont été produits dans leur commencement, & sont actuellement entretenus, par la disposition en-

gluée & faumurée de la masse du sang ; comme le temperament plein d'ardeur & de feu, les ébullitions de sang auxquels il a été sujet pendant sa grande jeunesse, les pustules qui paroissoient à ses mains, à ses pieds & à ses jambes pendant les chaleurs, & qui avoient la tournure de la galle, & les attaques des vapeurs & de vertiges qui se sont mises de la partie & qui ont duré certain tems, le prouvent évidemment. Il faut pourtant convenir que la portion blanche du sang a reçu des impressions plus marquées du désordre général des liqueurs ; le fait est démontré par les petites croutes qui ont paru quelquefois à côté du cartilage qui separe le nez en deux narrines & qui approchoient du dartreux, par le rhumatisme violent que le malade essuya il y a déja longtems, & auquel la fievre s'étoit jointe, par la fluxion arrivée à une joue & qui porta sur la gencive du même côté, & par l'excroissance & le gonflement de la gencive, qu'il falut ouvrir avec la lancette, & qui depuis a dégénéré en fistule, malgré la précaution qu'on prit de faire arracher la dent voisine.

Il n'est pas également aisé de déterminer

miner quelle eſt la cauſe qui a donné lieu à l'épaiſſiſſement & à la ſaumure du ſang, qui ont d'abord été une ſuite du temperament, & qui, par le grogrès qu'elles ont fait, font ſoupçonner quelques autres choſes, dont le caractere n'eſt point dévelloppé.

Il eſt certain que la portion blanche du ſang eſt affectée d'une maniere ſinguliere, & les praticiens les plus expérimentés conviennent que de pareils déſordres dans la lymphe dépendent d'un levain ſcrophuleux, ſcorbutique, gouteux, ou vérolique. On ne fait point mention dans la relation de tumeurs froides qui ayent été remarquées dans la famille. La fluxion à la joue & la fiſtule à la gencive qui l'a ſuivie de près, ſembleroient ſuppoſer un levain ſcorbutique, & l'enflure mêlée de chaleur & de rougeur qui a paru aux pieds depuis peu pourroit donner lieu de ſoupçonner quelque choſe de gouteux; l'ardeur d'urines que Monſieur ſentit après avoir commercé avec une perſonne ſuſpecte, l'inflammation & l'irritation fixée au bout du gland dans le même tems, & l'écoulement d'une matiere ſeminale qui ſurvint il y a quinze ans, & qui

après avoir duré quatre mois, se termina sans aucuns remedes, ont avec raison donné lieu de craindre la présence d'un levain vénérien qui a jetté de profondes racines dans le sang.

On avoue ingénuement que l'ardeur d'urine, l'inflammation, & l'irritation du bout du gland arrivées après le commerce avec une fille qu'on assura être morte de vérole, laissent beaucoup d'ambiguité, parce que ces symptômes n'ont été accompagnés d'aucun écoulement & ne caractérisent pas une chaudepisse dans les regles, à moins qu'on ne veuille la regarder comme une chaudepisse seche qui entraîne communément avec elle des ardeurs d'urine très-violentes, des difficultés d'urine, & d'autres accidents fâcheux dont il n'a pas été question. Cet écoulement seroit consideré d'une autre maniere s'il avoit été précédé par un commerce suspect dont on ne parle point. L'écoulement d'une matiere seminale sans aucun symptôme de la chaudepisse ne sçauroit naturellement être regardé comme une extension de l'ardeur d'urine, de l'inflammation & de l'irritation du gland qui suivirent le commerce suspect, à

moins que l'on ne considere cet événement comme l'effet d'une vérole prise d'emblée & dans le premier commerce. Cette idée paroît même peu fondée puisque l'écoulement se termina de lui-même & sans aucun secours, & ne fut pas précédé par l'approche de quelques femmes gâtées.

La décision dont il s'agit ici demande des attentions particulieres ; ainsi l'on prie Monsieur le Médecin ordinaire de vouloir bien s'assurer par lui-même, s'il n'y a point de complication de scorbut, ou de goute, ou enfin de tumeurs froides. Après que l'on sera convaincu que ces differentes causes doivent être exclues, on pourra avec plus de sureté tourner ses idées du côté du levain vénérien seul, ou de sa complication avec quelqu'un des autres levains, si on en découvre l'éxistence par les nouvelles recherches.

Pour ne pas donner dans des idées hazardées, & pour suivre les regles de la bonne pratique, le Conseil juge qu'on doit d'abord se proposer de rectifier les digestions, de donner de la fluidité à la masse du sang, d'en corriger la saumure qui a pris le dessus, & enfin, après

avoir suffisamment changé le tissu du sang & fait précéder les préparations nécessaires, de se servir du remede spécifique pour la destruction du levain vénérien, après s'être mieux convaincu de son existence par les autres secours. On espere que ces indications seront remplies par le moien des remedes suivants.

On pourra commencer par une petite saignée du bras, si Monsieur le Médecin ordinaire le trouve à propos, pour purger le lendemain avec la médecine dont il a coutume de se servir, ou avec une demi-bouteille d'eau d'Yeuzet, qu'on fera dégourdir en la buvant & dans le premier verre de laquelle on dissoudra deux onces de manne & une once de syrop de fleurs de pêcher.

Monsieur prendra ensuite pendant six matins le bain ou le demi-bain domestique tiede, où il demeurera une heure chaque fois, avalant à la sortie un bouillon fait avec un jeune poulet, deux écrevisses de riviere, & un peu de chicorée blanche.

Après une couple de jours d'intervalle, Monsieur boira pendant six matins les eaux d'Yeuzet aussi tiedes, dissolvant le premier jour dans le premier verre deux

onces de manne & une once de syrop de fleurs de pêcher, & ayant la même précaution le dernier jour de la boisson dans le dernier verre.

On laissera reposer Monsieur deux ou trois jours pour revenir pendant six nouveaux matins aux bains domestiques & aux mêmes bouillions, & après une autre trève de deux jours, aux eaux d'Yeuset pendant six matins, se tenant aux mêmes circonstances pour le purgatif au commencement & à la fin.

Supposé que ces remedes ayent donné lieu au développement de quelques accidents qui prouvent mieux l'éxistence du levain vénérien, on feroit encore prendre deux bains par jour pendant six ou sept jours: on auroit recours à la saignée & au purgatif, & d'abord après à une couple de bains, pour tenter les onctions mercurielles très-ménagées, & pendant le cours desquelles on emploieroit le lait d'ânesse ou la diete convenable.

Si au contraire on n'a pas reçu de plus grands éclaircissements sur la présence du levain vénérien, on emploiera le lait d'ânesse entier le matin, une soupe ou un ris au lait de vache le soir;

le lait du matin passant bien, & on continuera de même jusqu'aux grands froids de l'hiver. En cas que le lait ne réussisse pas, on substitueroit les bouillons de tortue & le petit lait.

Enfin le printemps prochain on se reglera sur ce qui aura été éxécuté cet automne, sur les événements qui seront survenus & qui auront pû éclaircir l'ambiguité que l'on trouve dans les causes des accidents dont Monsieur est actuellement attaqué.

On prie Monsieur le Médecin ordinaire de prescrire le régime de vivre convenable suivant la prudence consommée.

A Montpellier le douze août 1743. *Signé*, MONTAGNE.

---

## CONSULTATION XXVIII.

### *Sur une Colique néphrétique.*

ON a eu raison de regarder dans le commencement les fréquentes envies de vomir, le vomissement, les douleurs étendues dans les différentes parties

contenues dans le bas ventre, ou comprises dans la région lombaire, les crampes, le hoquet, les urines claires dans le cours de l'attaque & un peu troublées sur la fin, comme les symptômes d'une colique néphrétique. La suppression d'urine survenue dans la suite, & qui dura huit jours sans qu'il se ramassât d'urine dans la vessie, démontre clairement la solidité du jugement qu'on avoit porté lors des premiers accès.

La douleur de tête, les fourmillements, les douleurs qui se font sentir dans tout le corps, les chaleurs incommodes qui saisissent toutes les parties, aux extrémités près, le hoquet & les crampes qui se renouvellent encore dans le paroxysme, confirment de plus en plus ce que l'on vient d'avancer.

Cette foule d'accidents est produite par le séjour du sang dans les reins, & par l'état phlogistique de ces parties, qui occasionnent des crispations spasmodiques dans les plexus nerveux qui se distribuent dans tout le bas ventre. On doit au reste attribuer à la constitution épaisse & acrimonieuse de la masse du sang, & à quelque vice organique, la congestion & le séjour des liqueurs dans

le tiſſu des reins. Comme cette maladie eſt ſujette à paroxyſmes, il eſt naturel de penſer que les digeſtions ſont en faute, que les premieres voies fourniſſent de tems en tems au ſang des matieres propres à l'engluer de plus en plus, & à déterminer l'embarras des reins. Cette idée eſt prouvée par la fievre qui accompagne les attaques, & par le méteoriſme accompagné de tenſion & de douleur que l'on remarque dans le bas ventre pendant la durée de l'accès.

Pour tirer tout le parti poſſible de l'état préſent du Reverend Pere, on doit avoir en vue de rétablir l'œconomie des digeſtions, de procurer une diviſion ménagée de la maſſe du ſang, de la faire rouler avec facilité dans les vaiſſeaux des reins, & de redonner aux parties affoiblies le reſſort qu'elles ont perdu. On eſpere que ces indications ſeront remplies par le moien des remedes ſuivants, autant que le progrès de la maladie peut le permettre.

Si Monſieur le Médecin ordinaire le juge à propos, on commencera par une ſaignée du bras, pour purger le lendemain ſuivant cette formule.

## PURGATION.

Prenez racines de polypode concaſſées une demi-once ; moelle de caſſe fraichement extraite non mondée de ſes noïaux deux onces ; fleurs de pêcher une demi-poignée ; ſel d'Epſom un gros ; faites bouillir le tout dans une ſuffiſante quantité d'eau de fontaine , & diſſolvés daus huit onces de la colature manne de Calabre deux onces , faites un potion purgative qui ſera priſe le matin.

Pendant les ſix matins ſuivants le Reverend Pere prendra le demi-bain domeſtique tiede , où il demeurera une heure chaque fois , avalant à la ſortie un bouillon fait avec un morceau de maigre de veau , deux écreviſſes de riviere étouffées dans l'eau & écraſées dans un mortier,& une poignée en tout de feuilles de chicorée amere & de pimpinelle. S'étant repoſé pendant trois ou quatre jours , il reviendra au demi-bain & aux mêmes bouillons pendant ſix nouveaux matins, finiſſant par le même purgatif.

Après un intervalle d'une ſemaine le Reverend Pere boira pendant dix

matins un apozême fait avec une drachme de racine d'énula campana concassée, & les cuisses de six grenouilles écorchées & écrasées dans un mortier, & une poignée en tout des feuilles de cresson de fontaine & de scolopendre ; on dissoudra dans l'apozême coulé, alternativement, ou six drachmes de syrop de capillaire, ou six drachmes de celui des cinq racines, avec la précaution de revenir au purgatif à la fin.

Pendant les douze matins suivants le Reverend Pere prendra une écuelle de petit lait qu'on tirera du lait de chevre ou de vache caillé avec la presure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage en le laissant égouter à travers un linge, pour le clarifier d'abord après avec le blanc d'œuf, y jettant pendant cette clarification une pincée de sommités seches & fleuries de petit chêne, auxquelles on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems un morceau de brique rougie au feu ; on dissoudra dans le petit lait coulé un peu de sucre roial, & on repurgera à la fin.

S'il survient des attaques de colique, on emploiera la saignée du bras, les

juleps avec l'eau de fleurs de nymphea, l'huile d'amandes douces & le ſyrop de limons, auxquelles on ajoutera la teinture anodyne de Sydenham, les ptiſanes avec la racine de chiendent, les feuilles de ſcolopendre, la graine de lin, & la fleur de mauve ou de violettes, & enfin la diette convenable. Pendant l'accès on ſuſpendra les lavements & les demi-bains, & on ne purgera qu'à la fin.

Durant l'hiver le Reverend Pere peut uſer trois fois la ſemaine dans la premiere cuillerée de ſoupe, à l'heure de ſon dîner, du ſaffran de mars aperitif préparé à la roſée du mois de mai, à la doſe de ſept ou huit grains.

Monſieur le Médecin ordinaire aura la bonté de conſeiller le régime de vivre ſuivant ſa prudence conſommée.

A Montpellier le 13. août 1743. *Signé*, MONTAGNE.



## CONSULTATION XXIX.

*Sur une Eryſipele à la jambe.*

LA fluxion éryſipelateuſe qui a paru depuis quelque tems ſur la jambe gauche, & qui a accoutumé de devenir plus conſiderable, plus irritée, & accompagnée de boutons pendant les chaleurs, a été produite dans ſes commencements, & eſt entretenue actuellement, par la congeſtion & l'extravaſation du ſang dans la peau, ou les teguments, de la partie attaquée de fluxion, ce qui ſuppoſe un état d'épaiſſiſſement & d'acrimonie dans toutes les liqueurs, & une foibleſſe dans le tiſſu de la peau, ou des autres téguments.

Comme cette fluxion s'augmente pendant les chaleurs, on a droit de conclurre qu'outre l'épaiſſiſſement de la maſſe du ſang attaché au temperament, les chaleurs de l'été & les grandes tranſpirations en diſſipent le mucilage le plus fin en engluant de plus en plus la maſſe des liqueurs, la deſſechent, & la rendent plus propre à s'arrêter dans les endroits

foibles. On croit même pouvoir assurer avec fondement que les digestions devenues languissantes fournissent au sang un chyle mal travaillé, & qui occasionne les progrès de la mauvaise constitution du sang.

Pour prévenir les suites de l'état présent de Monsieur, on doit se proposer de rectifier les digestions, de diviser la masse du sang sans l'incendier, d'en adoucir l'acrimonie trop éxaltée, de redonner le ressort aux parties qui l'ont perdu, & de procurer un égout aux matieres qui ont pris leur route vers la partie attaquée de fluxion. On espere que ces indications seront remplies par le moien des remedes suivants.

Si la fluxion est considerable, on commencera par une saignée du bras, dans laquelle on tirera deux palettes de sang, & le lendemain de la saignée, on purgera avec une drachme de rhubarbe concassée & deux pincées de fleurs de pêcher, dont on fera une décoction, dans deux grands verres de laquelle on laissera infuser pendant la nuit deux drachmes & demie de senné, & on dissoudra le matin dans l'infusion coulée deux onces de manne; cette médecine sera

partagée en deux verres qu'on donnera à deux heures de distance l'un de l'autre.

Pendant les douze matins suivants Monsieur boira un bouillon fait avec un morceau de maigre de veau, une drachme de racine de squine coupée par tranches, deux ou trois écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, & une poignée en tout de feuilles de cresson de fontaine & de chicorée amere ; on jettera dans le pot, sur la fin de la coction, une douzaine ou une quinzaine de cloportes lavées & étouffées dans le vin blanc que l'on fera légérement bouillir durant quelques minutes avant de couler le bouillon, réiterant la même médecine à la fin.

Monsieur, s'étant reposé pendant douze ou quinze jours, reprendra une seconde fois les mêmes bouillons, qui seront précedés & suivis du purgatif, pour user d'abord après, pendant une quinzaine de matins, d'une écuellée de petit lait qu'on tirera du lait de vache ou de chevre caillé avec la presure ordinaire, & qu'on sépare a de son fromage en le laissant égouter à travers un linge, pour

le clarifier d'abord après avec le blanc d'œuf ; on y jettera pendant cette clarification une pincée de sommités seches & fleuries d'hypéricum, & huit cloportes lavées & étouffées dans le vin blanc, auxquelles on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems quelques morceaux de fer rouillés & rougis au feu, & aiant soin de finir par la purgation.

Pendant l'hiver, Monsieur se servira trois fois la semaine du saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai, à la dose de dix grains dans la premiere cuillerée de soupe, à l'heure de son dîner, si mieux il n'aime boire de tems en tems à son ordinaire d'une infusion de la boule d'acier dans l'eau de fontaine, laissant infuser cette boule le tems nécessaire pour que l'eau ait pris la couleur de la petite bierre, & la retirant pour lors.

Vers le quinziéme d'octobre, Monsieur pourra se faire appliquer un cautere à la jambe saine, qui sera pansée selon les regles ordinaires dans la vue de faire une diversion, & de ménager un égout aux matieres qui tombent sur l'autre jambe.

On appliquera ſur la jambe malade, ſur-tout la nuit, un cataplaſme fait avec le pain & l'eau, ou bien des linges trempés dans une décoction de feuilles d'hyeble faite dans l'eau de fontaine, ajoutant ſur la fin de la décoction les fleurs de ſureau; ou bien on ſe contentera de faire une décoction des fleurs ſeules de ſureau dans l'eau, ſe ſervant de linges trempés dans l'une ou l'autre décoction tiede ſur la partie affligée, & changeant ces linges à meſure qu'ils ſe refroidiſſent ou ſe ſechent.

Monſieur aura ſoin de ſe purger de tems en tems, & boira ſon vin extrémement trempé, & du meilleur. Il ſe nourrira avec des potages à la viande, du bouilli & du roti, s'abſtenant de toutes ſortes de ragouts, de fritures, de la patiſſerie, des ſalades, des fruits cruds, des légumes, & de tous les aliments venteux, groſſiers, indigeſtes, ou échauffants.

A Montpellier le 13. août 1743. *Signé*, MONTAGNE.

## CONSULTATION XXX.

*Sur un Crachement de sang.*

PEndant le séjour que Monsieur fit ici, on se servit des remedes qui parurent le plus convenables pour prévenir le retour du crachement du sang dont il avoit eu des attaques fâcheuses à Paris. Il semble même que par le long intervalle qui s'écoula depuis le dernier crachement de sang survenu à Paris jusques à celui qui a commencé à l'Isle de Bourbon, on devoit se flatter de la guérison d'un pareil accident, & ne plus craindre son retour; mais les chaleurs du climat ont dépouillé la masse du sang de sa douceur & de son baume, lui ont causé des raréfactions tumultueuses, & ont donné de nouvelles secousses aux vaisseaux foibles du poulmon qui ont déterminé un nouveau crachement de sang. Il est même naturel de penser que si Monsieur ne prend le parti de revenir en France pour respirer un air plus tempéré & moins propre à incendier & à agiter les liqueurs, la ma-

ladie fera de plus grands progrès, quelques secours que l'on emploïe, & qu'elle se terminera enfin par une phthisie pulmonaire.

Les vues que l'on doit avoir en attendant le retour de Monsieur en France, sont d'entretenir les fonctions de l'estomac dans le bon ordre, de rendre la masse du sang plus fluide & plus coulante, d'en temperer la fougue & l'acrimonie, & de redonner aux vaisseaux du poulmon le ressort qu'ils ont perdu. On espere que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivants.

On commencera par saigner Monsieur du bras, & on lui tirera trois paletes de sang, réiterant même cette saignée plus ou moins souvent, si le crachement de sang subsistoit dans le tems de la premiere saignée, & faisant prendre pendant six matins un bouillon fait avec un jeune poulet, une once de racines de grande consoude, & une poignée en tout des feuilles de pimprenelle, d'aigremoine, & d'orties, pour le purger après le sixiéme bouillon, avec la pulpe de quatre onces de casse en batons sans la passer, une once

de tamarins & deux pincées de fleurs de violettes, dont on fera une décoction, dans un grand verre de laquelle, après l'avoir coulée, on dissoudra deux onces ou deux onces & demie de manne.

Pendant les dix matins suivants, Monsieur boira un autre bouillon fait avec le mou de veau, ou d'agneau, ou bien un jeune poulet, les cuisses de six grenouilles écorchées & écrasées, s'il s'en trouve dans l'Isle, & à leur défaut six drachmes des quatre semences froides mondées que l'on enfermera dans un noüet, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans le mortier, supposé qu'il soit possible d'en trouver, & une bonne demi-poignée des pointes ou sommités d'orties. On jettera dans le pot sur la fin de la coction une pincée de balaustes, & on réïterera la même médecine à la fin.

On aura recours ensuite au lait d'ânesse entier, ou à son défaut à celui de vache ou de chevre, dont Monsieur avalera une écuelle le matin, & qu'il continuera une couple de mois pour le moins, si les grandes chaleurs ne s'y opposent, ajoutant de deux en deux jours à la premiere cuillerée de ce lait

vingt grains de corail rouge préparé & dix grains de cachou brut réduit en poudre. Le lait du matin aiant bien passé pendant quelques jours, Monsieur mangera le soir à son souper un ris, ou un avenat, ou une crême d'orge, au lait de vache ou de chevre. On aura la précaution de le purger à la fin avec la même médecine.

La boisson ordinaire de Monsieur sera une ptisane faite avec la racine de grande consoude, à laquelle on ajoutera sur la fin de la coction une pincée de roses rouges. On pourroit faire une autre ptisane avec une cuillerée de ris bouilli dans un pot d'eau de fontaine jusques à ce qu'il soit crevé, & en user après l'avoir coulé.

Supposé que le lait ne passe point; on continueroit le second bouillon prescrit ci-dessus, alternativement avec le premier, pendant une dixaine de jours chacun, emploïant le purgatif à la fin; & s'il y avoit des tortues dans l'Isle telles que celles de France, on se serviroit des bouillons faits avec une tortue, c'est-à-dire sa chair, son sang, le foie, le cœur, un morceau de maigre de veau, & une poignée en tout de feuilles d'or-

ties & de millefeuille continuant ces bouillons pendant vingt-cinq ou trente jours chaque matin, & repurgeant à la fin.

S'il ſurvient des crachements de ſang, on emploïera la ſaignée du bras, plus ou moins réiterée, & plus ou moins copieuſe; on donnera ſoir & matin quatre onces de ſuc d'orties bien dépuré, y mêlant chaque fois une once de ſyrop de roſes ſeches & demi-grain de laudanum à la priſe du matin, & un grain entier à celle du ſoir; ce remede ſeroit continué cinq ou ſix jours ou une ſemaine entiere, ſuivant la néceſſité; durant ce même tems Monſieur boiroit de la priſane conſeillée ci-deſſus.

Il eſt abſolument néceſſaire que Monſieur garde un bon régime de vivre; qu'il uſe des plaiſirs du mariage avec beaucoup de modération, ou qu'il s'en paſſe abſolument pour quelque tems, auſſi-bien que de vin. Il ſe nourrira avec des potages à la viande, & un peu de bouilli & de roti. Mais s'il ne pouvoit pas ſoutenir le lait pendant les grandes chaleurs, il ſe nourrira avec des crêmes de ris ou d'orge à l'eau, du ſagou auſſi à l'eau, de quelques œufs frais, & de poiſſon

frais de mer ou de riviere, de la meilleure espece, qui sera cuit sur le gril ou bien à l'eau, ou au lait, abandonnant l'usage de la viande, ou bien ne s'en servant que très-peu; il joindroit à ces aliments la quantité nécessaire de pain. S'il étoit fatigué de la toux pendant la nuit, on lui donneroit le soir en se couchant six drachmes de syrop de pavot blanc dans deux ou trois cuillerées d'eau de plantin ou de lis; on renforceroit ce remede en y ajoutant quelques gouttes de laudanum liquide de Sydenham. Enfin une des ressources des plus solides pour prévenir les suites du crachement de sang, est que Monsieur prenne le parti de revenir incessamment en France, comme il a été insinué, sur-tout si les remedes proposés ne guérissent pas la maladie.

A Montpellier le 15. août 1743.
*Signé*, MONTAGNE.



## CONSULTATION XXXI.

*Sur une Dartre sur les bourses & les environs.*

LA dartre vive dont Monsieur est attaqué depuis quelques années, & qui a porté sur les bourses, sur les endroits voisins des aines anterieurement, sur toute l'étendue du periné, & sur la portion de la peau qui environne le fondement, en montant vers l'os sacrum, a été produite par le séjour de la matiere lymphatique qui fournit aux évacuations de la peau de ces parties, & qui, devenue extrêmement grossiere & saumurée, gêne la distribution du sang dans les vaisseaux dont les glandes cutanées sont arrosées, & y déterminent de petits ulceres écailleux & une disposition phlogistique ou inflammatoire.

Le caractere grossier & saumuré de la lymphe cutanée en suppose un semblable dans tout le corps de la lymphe, & dans toutes les parties integrantes du sang. On ne sçauroit d'ailleurs disconvenir que les glandes destinées à séparer

cette lymphe dans les endroits affectés, n'aient été forcées & rendues propres à laisser passer des matieres plus épaisses, & qui par leur séjour contractent des qualités vicieuses. De-là on déduira la durée, l'opiniâtreté de la dartre, les démangeaisons incommodes, & l'écoulement d'une liqueur sereuse plus ou moins abondante quand on a gratté ces parties.

On ne connoît aucune disposition héréditaire ou acquise qui ait pû donner lieu au desordre de la masse du sang de Monsieur. Il est plus naturel de penser qu'il est une suite de son temperament, des fatigues de corps & d'esprit auxquelles il s'est livré sans mesure; & du long séjour qu'il a fait dans un païs où l'air est extrêmement salin, & propre à dessecher les liqueurs.

Pour tirer tout le parti possible de l'état présent de Monsieur, on doit se proposer de soutenir les digestions dans le bon ordre, de rendre la masse du sang plus fluide & plus coulante, de modérer l'état de saumure qui a pris le dessus, de corriger le vice local établi dans les glandes cutanées des parties attaquées de la dartre, & de pratiquer ailleurs un

un nouvel égout aux matieres dont la nature cherche à se décharger à travers ce filtre. On espere que ces indications auront été remplies en partie par les remedes que Monsieur vient de faire ici, & qu'elles le seront mieux dans la suite par ceux que l'on va joindre à ces premiers.

Monsieur étant arrivé à Genes, & s'y étant reposé quelques jours, commencera par se purger avec cette médecine.

*PURGATION.*

Prenez pulpe de tamarins une once; rhubarbe choisie & pilée un demi gros; fleurs de violettes deux pincées; faites bouillir le tout dans l'eau de fontaine. Dans huit onces de colature faites dissoudre manne de Calabre une once & demie, syrop de fleurs de pêcher une once. Faites une potion purgative qui sera prise le matin.

Monsieur boira ensuite pendant douze matins une écuellée de petit lait que l'on tirera du lait de chevre caillé avec la presure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage en le laissant égouter à travers un linge pour le clarifier d'abord

après avec le blanc d'œuf; on y jettera pendant cette clarification huit cloportes lavées & étouffées dans le vin blanc que l'on fera légerement bouillir durant quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems deux ou trois clous rouillés & rougis au feu, réiterant la même médecine à la fin.

Immédiatement après, Monsieur boira pendant une couple de mois chaque matin une écuellée de lait d'ânesse entier, à laquelle on mêlera chaque fois deux ou trois cuillerées de la seconde eau de chaux. Supposé que le lait du matin ait bien passé pendant une douzaine de jours, on donnera une seconde prise de lait d'ânesse le soir à l'heure du coucher, aiant la précaution d'engager Monsieur de manger un potage à la viande, ou une crême de ris au bouillon ou à l'eau, vers les six heures du soir. On purgera à la fin de l'usage du lait & même au milieu, si on le juge nécessaire.

On pourroit durant ce même tems faire prendre à Monsieur de deux en deux, ou de trois en trois jours un moment avant la dose du lait du soir le bol qui suit.

*BOL.*

Prenez antimoine diaphoretique quinze grains; fleurs de sel armoniac martiales six grains; faites un bol avec un peu de conserve de roses liquide, pour une dose.

A l'égard des remedes topiques, on évitera tous ceux qui sont extrêmement repercussifs ou dessechants, & on commencera par bassiner soir & matin, à la faveur d'une éponge, les parties malades avec cette décoction tiede.

*DECOCTION.*

Prenez racines de guimauve concassées deux onces; têtes de pavots blancs écrasées n°. deux; fleurs de jusquiame une poignée; faites bouillir le tout dans deux pintes d'eau de fontaine jusqu'à consomption du quart, ajoutant sur la fin une demi poignée de fleurs de sureau.

On pourroit emploier la même décoction aussi tiede, pour faire tremper & baigner les endroits affectés dans une machine convenable où l'on auroit mis la liqueur.

A la place de ce remede on emploiera le suivant, pareillement tiede, pour bassiner les mêmes parties avec une éponge.

FOMENTATION.

Prenez trois chopines d'eau de fontaine, où vous ferez bouillir légérement une poignée de fleurs de sureau; dissolvez dans la colature deux scrupules de sel de saturne. Gardez pour l'usage.

On peut aussi user de l'eau de plantin à la dose de huit ou dix onces, dans laquelle on aura dissout quinze ou dix-huit grains de sel de saturne pour y tremper des linges, & les appliquer sur les endroits dartreux dans le tems des grandes demangeaisons, aiant soin de faire tiedir la liqueur.

Enfin on peut appliquer le soir en se mettant au lit, un cataplasme fait avec le pain & l'eau & les fleurs de sureau réduites en poudre, qu'on aura fait bouillir ensemble pendant le tems nécessaire pour donner la forme de cataplasme, que l'on arroseroit en le plaçant avec tant soit peu de vin blanc, continuant l'usage de ce remede plus ou moins, sui-

vant ses effets, & aiant recours ensuite à cette pommade.

## POMMADE.

Prenez pommade de jasmin, ou graisse de la panne de chevreau, deux onces; fleurs de souffre un gros & demi; magistere de saturne deux scrupules; suc de bergamotte autant qu'il en faut; mêlez, & faites une pommade.

Ou bien on substituera la suivante.

## AUTRE POMMADE.

Prenez graisse de porc fraîche & non salée deux onces & demie; du meilleur cinnabre deux gros; alum brulé deux scrupules; mêlez, faites une pommade.

Le printemps prochain on pourra réiterer les remedes conseillés pour l'automne, & se faire appliquer un cautere à un bras, ou à une jambe, si ces remedes n'ont pas de succès.

Monsieur doit se nourrir avec des potages à la viande, des crêmes de ris au bouillon, à l'eau ou au lait, du bouilli & du roti, ménageant beaucoup ses occupations & se privant des ragouts,

des entremets, & de tous les aliments de haut gout, auſſi-bien que de ceux qui ſont cruds, groſſiers, & indigeſtes.

A Montpellier le 22. août 1743. *Signé*, MONTAGNE.

---

## CONSULTATION XXXII.

*Sur une difficulté d'uriner, avec point de côté, & pertes blanches.*

L'On voit par l'énoncé de la lettre de Mademoiſelle qu'elle a eu par trois différentes fois une difficulté d'uriner accompagnée de violentes douleurs, & que la derniere a duré une demi-heure, c'eſt-à-dire le double de chacune des autres ; mais l'on ne ſçauroit déterminer ſi ces attaques ſont ſimplement les ſuites de l'âcreté de l'urine & de ſa ſéparation embarraſſée dans les reins, ou ſi elles ne ſont pas produites par la compreſſion que cauſe l'excroiſſance ou corps étranger placé dans le vagin, & qui porte ſur le col de la veſſie. Le ſeul examen de l'état des parties éclaircira ce doute.

Les autres accidents détaillés dans la lettre peuvent se réduire à un point de côté, qui se renouvelle frequemment, & qui fut très-violent dans l'hiver passé, toujours fixé du côté droit & aux dernieres côtes, troublant le sommeil, & ne permettant pas de coucher sur le côté affecté; à des pertes blanches qui durent depuis deux mois; & à quelques marques en rouge dans l'intervalle des évacuations menstruelles, qui arrivent dans leur période ordinaire.

Il paroît assez inutile d'entrer dans le détail des differentes circonstances qui ont précédé l'état présent de Mademoiselle; on va seulement s'attacher à en prévenir le progrès par le secours des remedes qui ont déja été emploïés avec succès dans les attaques survenues pendant son séjour en cette ville.

On commencera par la purger avec deux pincées de fleurs de pêcher, & une pincée de sommités de petite centaurée, que l'on jettera dans un grand verre d'eau de fontaine bouillante pour les infuser à la maniere du thé; on dissoudra dans l'infusion coulée deux onces de manne.

Mademoiselle boira ensuite pendant

neuf ou dix matins, un bouillon fait avec un morceau de jarret de veau ou de collet de mouton, demi-drachme de racine d'énula campana concassée, les cuisses de trois ou quatre grenouilles écorchées & écrasées dans un mortier, une bonne demi-poignée de feuilles de chicorée amere, & une bonne pincée de celles de cerfeuil; on aura la précaution de réiterer la médecine à la fin.

Mademoiselle usera pour sa boisson, d'une ptisane faite avec la racine de chiendent, & une douzaine de fruits de kynorrhodon : on pourra ajouter sur la fin une petite demi-poignée de feuilles séches ou de capillaire de Montpellier ou de scolopendre : on dissoudra dans chaque bouteille de pinte de cette ptisane coulée, vingt ou vingt-cinq grains de sel admirable de Glauber.

Supposé que ces remedes n'aient pas le succès qu'on se propose, & que l'enflure des extrémités ou des autres parties se mette de la partie, on auroit recours pendant une douzaine de matins à un bouillon fait avec une livre & demie de maigre veau coupé par tranches; les feuilles de pimprenelle & de

chicorée amere que l'on hachera bien menu, en tout deux bonnes poignées ou deux poignées & demie ; demi-drachme de rhubarbe en poudre ; autant de sel admirable de Glauber, & une douzaine de cloportes lavées & étouffées dans le vin blanc : on mettra couche par couche les plantes hachées & les rouelles de veau dans un pot de terre de grandeur convenable, saupoudrant les couches avec la rhubarbe, & ajoutant le sel admirable avec les cloportes & un petit verre d'eau, si on juge que les plantes ne soient pas assez succulentes : on garnira d'abord après le pot de son couvercle, & on lutera les jointures pour le placer le soir dans un bain marie & donner une ébullition de cinq ou six heures aux matieres contenues. On délutera le matin, & aiant coulé le bouillon avec expression, on le fera prendre à Mademoiselle vers les sept ou huit heures dans son lit, la purgeant au commencement & à la fin avec la médecine ordinaire.

Si on a besoin de lavages ou d'injections, on les composera avec une décoction de feuilles d'aigremoine ou de plantin, ajoutant sur la fin une pincée

de vulneraires de Suiſſe, & autant de roſes rouges, & diſſolvant dans une chopine de la décoction coulée une once & demie, ou deux onces, de miel de Narbonne.

Quand il eſt ſurvenu des cours de ventre ou des coliques, on s'eſt ſervi du diaſcordium une ou deux fois par jour à la doſe de demi drachme ; ce remede peut auſſi être emploïé pour l'inſomnie, le faiſant avaler le ſoir à l'heure du coucher.

Dans les tems des pertes on a eu recours à des potions faites avec ſix onces d'eau de plantin, de la conſerve de roſes une drachme, autant de celle de grattecul, & vingt grains de ſang dragon en larmes ; ajoutant au total une once de ſyrop de roſes ſeches. On a ſubſtitué à ces potions une opiate qui ſe donnoit une ou deux fois par jour à la doſe d'une drachme ou de quatre ſcrupules. Cette opiate étoit faite avec les conſerves de grattecul, de balauſtes & de roſes rouges, de chacune deux drachmes & demie ; de cachou brut réduit en poudre, & de ſang dragon en larmes, de chacun deux drachmes ; d'extrait de rhubarbe une drachme du

mêlange de ces drogues avec le ſyrop de roſes ſeches on compoſoit l'opiate ; on ajoutoit quelquefois un grain ou un grain & demi, ou même deux grains, de pilules de cynogloſſe à la priſe de l'opiate, c'eſt-à-dire, lorſque l'inſomnie étoit de la partie.

Les priſanes pour la boiſſon ont été faites avec la racine de grande conſoude, ajoutant ſur la fin de la décoction une bonne pincée de roſes rouges ou de balauſtes.

On envoïe la formule de ces remedes pour les réiterer, ſi on le juge néceſſaire, en cas que les pertes abondantes en rouge reparuſſent. On ne s'étend pas davantage ſur les remedes qui peuvent convenir à l'état préſent, parce que l'on ſe flatte qu'on donnera avis de tems en tems de ce qui ſe paſſe.

Il eſt abſolument néceſſaire, que Mademoiſelle garde un bon régime de vivre, & qu'elle ſe nourriſſe avec des potages à la viande, du bouilli & du roti, y joignant du poiſſon frais de mer ou de riviere, & de la meilleure eſpece ; mais cuit ſur le gril, ou à la Hollandoiſe, ou bien au bleu. Mademoiſelle ſe privera des ragouts, des entremets, des

falades, des fruits cruds, & de tous les aliments de haut gout, grossiers, indigestes, ou incendiaires.

A Montpellier le 25. août 1743. *Signé*, MONTAGNE.

---

## CONSULTATION XXXIII.

*Sur un Ulcere au voile du palais avec carie des os voisins, gonflement de la membrane pituitaire, & des os spongieux.*

LOrsque Monsieur fut arrivé en cette ville, on examina avec attention toutes les differentes parties qui sont placées dans la bouche en-de-là du voile du palais, & en même tems celles qui se trouvent dans le fond du gosier, autant que la vûe peut y porter. On fut convaincu par cet examen que la luette avoit été entierement emportée, & le voile du palais rongé par un ancien ulcere, qui avoit même travaillé sur la membrane qui couvre le voile du palais, & qui laissoit à découvert les os en divers endroits; mais sur-tout du côté gauche de la voûte: on remarqua de plus que

les os qui la forment étoient gonflés considérablement & déja affectés de carie, que les gencives étoient extrêmement gonflées & gorgées de sang, molasses & ulcerées, & que certaines dents, sur tout quelques machelieres supérieures du côté gauche étoient tremblantes. Ces accidents se trouvoient accompagnés d'une mauvaise haleine, & d'une impossibilité de respirer par le nez. Aiant voulu en rechercher la cause dans le dedans des narines, on découvrit des croutes & un gonflement très-marqué dans la membrane pituitaire, & même dans les os spongieux qui lui servent d'apui, ce qui fut confirmé par l'essai que l'on fit de faire passer des liqueurs par les narines dans le palais, & le retour de ces mêmes liqueurs par l'endroit par où l'on les avoit poussées. On soupçonna même que les os situés dans le dedans des narines n'étoient pas exempts de carie, & qu'ils bouchoient entierement la communication jusqu'aux narines internes. On apperçut une fréquence dans le pouls, à laquelle se joignoient le soir des redoublements avec un froid suivi d'une chaleur plus ou moins forte.

On ne s'est pas contenté du premier examen, & l'on a jugé à propos d'en faire un nouveau, par lequel on s'est assuré que la carie des os du palais avoit fait beaucoup de progrès; qu'il y avoit une grande déperdition de substance dans le milieu de la voûte, mais surtout dans la portion gauche; que les aliments passoient par le vuide, & que les portions antérieures & latérales des os maxillaires étoient fort altérées jusques dans celles qui forment les alvéoles; enfin la sortie d'une quantité abondante de mucosités mêlées de matieres purulentes dans certains tems fait soupçonner que la lame osseuse qui sépare la cavité de la narine gauche du sinus maxillaire du même côté est cariée & rongée, & que c'est dans ce sinus que la matiere mucilagineuse & purulente se ramasse pour fournir à cet écoulement. L'ulcere a fusé particulierement jusques vers la trompe d'Eustachi. Le malade a beaucoup perdu de ses forces & de son embonpoint; il est incommodé par l'usage des bouillons & de la viande, ne machant & n'avalant qu'avec beaucoup de peine, & les redoublements ou accès du soir qui avoient été suspendus ont recommencé avec la même force.

On n'a pas manqué de s'informer de Monſieur quel genre de vie il avoit mené ; s'il avoit donné dans des excès du vin ou des liqueurs ardentes, dans les veilles exceſſives, dans la débauche avec les femmes, & s'il avoit eu quelques maladies de galanterie. Ayant répondu qu'il avoit vécu avec aſſez de regle, & qu'il n'avoit jamais eu aucunes marques de maladie de galanteries, on croit pouvoir retrancher le mélange d'un levain vénérien dans le ſang au moins acquis par le malade. On n'a aucune raiſon ſolide pour établir l'éxiſtence d'un levain vénérien héréditaire communiqué par la nourrice ; ainſi il paroît qu'on a de plus en plus un fondement pour donner l'excluſion à ce ferment.

Faiſant attention que le déſordre qui ſe trouve aujourd'hui dans la bouche, dans le nez, & dans le fond du palais de Monſieur, a commencé, il y a vingt mois ou environ, par un petit ulcere placé au devant de la luette, & qui depuis a réſiſté à une grande quantité de remedes, même aux antivénériens les plus efficaces, c'eſt-à-dire aux frictions mercurielles réiterées juſqu'à trois fois, tantôt avec aſſez de douleur, tantôt

avec violence, on eſt forcé de conclurre qu'un autre levain & different du vénérien, a donné lieu à tous les accidents détaillés ci-deſſus. Cette idée ſemble d'autant plus ſolide que l'uſage du mercure n'a jamais porté aucun ſoulagement, & qu'il a au contraire avancé les progrès de la maladie.

Il eſt naturel de penſer que l'ulcere qui a été le prélude en apparence de la carie des os, & qui pourroit bien n'en être que la ſuite, doit être regardé comme la production d'une lymphe épaiſſe, ſeche, & acrimonieuſe, & d'une ſemblable diſpoſition répandue dans toutes les parties integrantes du ſang; mais il n'eſt pas également évident ſi le déſordre des liqueurs tire ſa premiere origine d'un levain ſcorbutique ſeul où compliqué avec le ſcrofuleux. Les parties qui ſont déterminément affectées & altérées doivent faire préſumer qu'il eſt ici queſtion d'un levain ſcorbutique; mais les progrès extraordinaires des accidents, l'impreſſion extrêmement fâcheuſe arrivée ſur les os, & la maniere dont le petit ulcere a réſiſté ſimplement ſans s'agrandir d'une maniere bruſque, & ſans s'effaroucher, donne lieu de

présumer que les os du palais ont été gonflés & altérés les premiers, & que l'ulcere s'est développé après le désordre fixé dans les os, l'expérience journaliere démontrant que le levain scrofuleux porte ses premieres impressions ordinairement sur les parties osseuses. Le Conseil conclut donc que les accidents qui font le sujet de cette consultation dépendent d'une complication de levain scorbutique avec le scrofuleux.

Le temperament plein d'ardeur & de feu de Monsieur, la privation de la boisson où il a été réduit pendant six années d'une maniere qui tient de la barbarie, l'abus qu'il a fait de la lessive ou des mauvaises boissons qu'il substituoit à celle de l'eau, qui lui étoit refusée, & le trouble survenu nécessairement dans les digestions par rapport à cette privation, ont beaucoup contribué à développer ces levains déja cachés dans le sang; mais l'emploi mal entendu des remedes mercuriels a fortifié ces différentes causes, & a produit un dérangement général dans toutes les liqueurs. Comme d'ailleurs le mercure tourne principalement son action du côté de la bouche, on peut assurer, sans donner dans

des idées hazardées que ce remede fougueux a préparé le chemin aux levains ſcorbutiques & ſcrofuleux pour travailler ſur les os qui ont été attaqués par préférence.

On n'a point jugé dans le commencement qu'on pût ſe flatter d'une cure radicale ; ainſi on s'eſt contenté de faire prendre à Monſieur des bouillons de tortue composés avec les antiſcorbutiques, & qui ont été précédés & ſuivis d'une purgation extrêmement douce ; on a eu recours à des gargariſmes déterſifs & antiſcorbutiques ; on s'eſt ſervi de l'eſſence de gérofle ſur les os cariés ; mais on a donné la préférence aux lavages ou gargariſmes avec les eaux de Balaruc & enſuite avec les eaux de Bareges dès qu'on a pû les recouvrer. On a abandonné les reſſources que le fer & le feu fourniſſent à la chirurgie, comptant qu'il n'étoit pas permis de les tenter.

Pour ſuivre les regles de la bonne pratique, on doit à l'avenir ſe propoſer de rectifier les digeſtions qui ſont très-dérangées, de procurer une loüable fluidité à la lymphe & aux autres parties integrantes du ſang, d'en corriger l'acrimonie qui a pris le deſſus, de dé-

ferger les ulceres fixés dans les parties molles, de contribuer à l'exfoliation de la carie établie dans les os, ou pour le moins d'empêcher le progrès & des ulceres, & de la carie, & des autres accidents qui s'y joignent nécessairement. On se flatte que ces indications seront remplies par le moien des remedes suivants, autant que le caractére de la maladie permet de s'en flatter.

Monsieur, étant dans le dessein de s'en aller chez lui, suspendra toutes sortes de remedes jusqu'après son arrivée, & pour-lors s'étant reposé quelques jours on le purgera avec cette médecine.

## *PURGATION.*

Prenez racines de polypode de chêne concassées une demi once; pulpe de tamarins six gros; rhubarbe concassée un gros; fleurs de mauve une pincée; faites bouillir le tout dans une suffisante quantité d'eau de fontaine; dissolvez dans huit onces de colature deux onces de manne de Calabre. Faites une purgation à prendre le matin.

Immédiatement après Monsieur prendra pendant dix matins le bouillon suivant.

## BOUILLON.

Prenez racines de ſquine coupée par tranches minces un gros ; deux écreviſſes de riviere étouffées dans l'eau chaude, & pilées dans le mortier ; feuilles de cochlearia & de creſſon de fontaine de chacunes une demi-poignée ; dix cloportes vivantes, lavées & étouffées dans le vin blanc ; faites un bouillon avec un morceau de tranche de veau.

Aiant réiteré la médecine après la dixaine, Monſieur boira pendant vingt-cinq ou trente jours un bouillon compoſé de la maniere ſuivante, qu'on terminera par le même purgatif.

## AUTRE BOUILLON.

Prenez la chair, le foie, le cœur, & le ſang d'une tortue de groſſeur raiſonnable ; racines de ſalſepareille coupées par tranches, cannelle blanche, de chacune un gros ; feuilles de creſſon de fontaine une poignée ; ſommités fleuries de millepertuis une pincée ; faites un bouillon avec un morceau de mouton.

Monſieur uſera enſuite pendant douze matins de ce petit lait.

## PETIT LAIT.

Prenez du petit lait tiré du lait de chevre ou de vache en le faisant cailler avec les fleurs de lachardonnette, & séparé de sa partie caséeuse en le laissant égouter doucement à travers un linge fin, trois demi-septiers; clarifiez-le avec le blanc d'œuf, y mettant pendant le tems de la clarification huit cloportes lavées vivantes, puis étouffées dans le vin blanc, de maniere qu'elles bouillent doucement avec le blanc d'œuf; mêlez à la colature, suc de feuilles de cochlearia, ou à son défaut, de cresson de fontaine, bien dépuré, deux onces, & faites-y fondre quatre scrupules de sucre candi.

Cette préparation de lait aiant bien passé, Monsieur avalera le matin une écuellée médiocre de lait d'ânesse entier, avec laquelle on mêlera une cuillerée de la seconde eau de chaux, continuant de même pendant une couple de mois. S'il passe bien après un essay favorable de ce lait pris le matin durant une douzaine de jours, on en donnera une seconde prise le soir à l'heure du coucher, aiant soin de faire prendre à

Monſieur deux bonnes heures auparavant une bonne crême de ris ou d'orge au bouillon ou à l'eau. On obſervera de repurger à la fin du lait, & même au milieu, ſi on le juge néceſſaire, & pendant le tems du lait on ajoutera d'abord de deux en deux jours & enſuite de trois en trois, à la premiere cuillerée de celui du matin la poudre ſuivante.

## POUDRE.

Prenez corail rouge préparé ſeize grains; cachou en poudre dix grains; cannelle blanche auſſi pulveriſée ſix grains; mêlez; faites une poudre pour une doſe.

Monſieur uſera pour ſa boiſſon de l'eau panée, à laquelle on pourra ſubſtituer de tems en tems de l'eau de fontaine dans laquelle on aura laiſſé infuſer la boule d'acier ou de mars potable juſqu'à ce que l'infuſion devenue trouble ait la couleur de la petite bierre; ſi mieux l'on n'aime ſe ſervir de la décoction de deux drachmes de ſalſepareille ou de ſquine dans quatre livres d'eau de fontaine juſqu'à la diminution du quart.

Supposé que Monsieur ne puisse pas supporter le lait d'ânesse, on aura recours au premier bouillon prescrit cidessus, alternativement avec les bouillons de tortue, & on entremêlera le purgatif conformément à la nécessité.

Suivant l'effet des remedes que l'on vient de proposer on pourra les réiterer le printemps prochain.

On emploiera pour laver la bouche les eaux de Bareges, ou celles de Balaruc, ou telles autres eaux thermales & détersives qui seront mieux à la portée du païs où Monsieur se trouvera, & il aura soin de se gargariser avec ces eaux tiedes deux ou trois fois par jour & d'en faire passer par le nez autant qu'il lui sera possible.

Les gargarismes seront faits avec la décoction de feuilles de cochlearia & de *nasturtium aquaticum* auxquels on ajoutera les roses rouges & les balaustes, dissolvant dans la colature le miel blanc; & la teinture de lacque ne sera pas négligée.

Monsieur doit se nourrir avec des soupes ou des panades à la viande, des crêmes de ris, d'orge & de gruau au bouillon ou à l'eau, quelque peu de viande en hachis, des œuf frais du

poiſſon de mer, ou de riviere frais & de la meilleur eſpéce, mais cuit ſur le gril ou à la hollandoiſe, c'eſt-à-dire à l'eau & au ſel. Il ſe privera des fruits cruds, des ſalades, de tous les aliments de haut gout & de tous ceux qui ſont groſſiers, indigeſtes, ou échauffants.

A Montpellier le 7. ſeptembre 1743. *Signé*, MONTAGNE.

L'averſion naturelle qu'a Monſieur pour le quinquina n'a pas permis de l'emploier ; cependant ſi les attaques de froid & de chaud qui paroiſſent le ſoir ſubſiſtent, on aura recours pendant quelques jours à l'apoſême ſuivant.

## *APOSEME.*

Prenez écorce de caſcarille pilée un gros ; feuilles de camomille une demi-poignée ; ſommités de petite centaurée une pincée ; faites bouillir légérement dans une quantité ſuffiſante d'eau de fontaine ; dans douze onces de colature diſſolvez ſel d'abſynthe deux ſcrupules ; ſyrop des cinq racines une once. Faites un apoſême qui ſera partagé en deux priſes

prises, dont la premiere sera coulée à six heures du matin, & la seconde à dix, prenant un bouillon entre les deux.

On aura la précaution d'entremêler de tems en tems le purgatif ordinaire pendant l'usage de cet apozême febrifuge.

---

## CONSULTATION XXXIV.

*Sur une Verole avec scorbut.*

MOnsieur vint de Londres en cette ville le mois de septembre de l'année 1741. pour y faire les remedes qui seroient jugés les plus convenables pour lui redonner la santé qu'il avoit perdue. La maladie qui se démontroit à la premiere inspection étoit une affection scorbutique compliquée d'accidents vénériens. L'affection scorbutique étoit prouvée par le gonflement, la mollesse, l'ulceration, & la couleur livide des gencives, la mauvaise odeur de la bouche, la noirceur de toutes les dents & la carie de quelques-unes, & par l'état inflammatoire de toutes les parties contenues

dans la bouche, dont le désordre avoit été annoncé dès l'enfance. Les boutons ou taches qui avoient paru en divers tems sur la peau du malade, & d'autres circonstances qui étoient une suite de l'épaississement & de la salure de la portion blanche & des autres parties integrantes du sang, confirmoient l'idée de l'affection scorbutique, & ne permettoient pas de la méconnoître.

Les ulceres malins fixés dans le fond du gosier, la fluxion opiniâtre sur les ïeux, les excroissances d'un caractere carcinomateux qui paroissoient au dedans des levres vers leurs commissures & même sur la surface interieure des joues, & enfin les maladies serieuses de galanteries qui avoient précédé ne laissoient aucun équivoque sur l'existence d'un levain vénérien mêlé avec le scorbutique.

Le Conseil, après avoir examiné avec attention les differents symptômes énoncés ci-dessus, jugea que le traitement des deux maladies jointes ensemble devoit commencer par celui de la vénérienne, sans négliger, autant qu'il seroit possible, le mélange des remedes antiscorbutiques.

On commença par faire ſaigner & purger Monſieur. Il prit d'abord après une trentaine de bains domeſtiques avec un bouillon antiſcorbutique à la ſortie de celui du matin, & une doſe convenable de petit lait chargé du ſuc des plantes antiſcorbutiques & de la ſubſtance des cloportes après le bain du ſoir. On finit ces remedes par une nouvelle ſaignée & une purgation convenable, pour venir à la diſpenſation des frictions qui furent portées juſqu'au nombre de ſeize, & pour leſquelles on emploia ſix ou ſept onces de pommade mercurielle compoſée au tiers. On fut obligé d'avoir un grand ſoin de la bouche, qui ne reçut aucune impreſſion fâcheuſe de l'action du mercure. Le malade reſta quarante-huit ou cinquante jours dans les linges, obſervant une diete très-humectante & très-adouciſſante, urinant extraordinairement, crachant quoique peu abondamment, & tranſpirant beaucoup.

Dans le cours des frictions les ulceres du fond de la gorge, les aphthes répandues au dedans de la bouche, le mauvais état des gencives, la fluxion opiniâtre ſur les ïeux & les divers excroiſſances qui ſembloient carcinomateuſes,

dont on a parlé ci-dessus, cederent entierement à l'action du mercure, & l'on prit le parti de saigner, de purger, & de faire sortir Monsieur des linges pour terminer la cure On continua ensuite l'usage du lait & de ses préparations, & celui des gargarismes, & lavages anti-scorbutiques& détersifsjusqu'au rétablissement de la santé du malade, qui dans le printemps partit pour l'Italie, où il a voiagé pendant un an & demi sans aucun vestige de l'ancienne maladie de galanterie, & d'où il est de retour depuis quelque tems avec des dispositions également heureuses du côté de la santé.

Par le nouvel examen que l'on vient de faire de son état, on a droit d'assurer sans risque de donner dans des idées hazardées, que le traitement des accidents vénériens ne laisse rien à désirer du côté de la guérison radicale, & que Monsieur peut sans aucun danger, ni pour Madame son épouse, ni pour sa posterité, suivre les engagements du mariage.

On a voulu, pour ne laisser aucune ambiguité, faire prendre à Monsieur pendant son séjour en cette ville des eaux minerales acidules qui approchent

de la nature de celles de Spa, & dont les effets ont servi à constater de plus en plus la solidité de la cure faite avant le départ pour l'Italie. Cette précaution a paru d'autant plus nécessaire qu'elle convenoit assez utilement pour corriger la salure scorbutique annoncée depuis long-tems, & pour laquelle on ne doit pas négliger d'emploier des remedes de tems en tems, dans la vûë d'en prevénir les progrès.

Pour suivre ce projet le Conseil est d'avis que le printemps prochain Monsieur use des bouillons suivants pendant une douzaine de matins, faisant précéder une saignée du bras & une médecine très-simple, & réiterant la purgation à la fin.

## *BOUILLON.*

Prenez cannelle blanche concassée un gros; deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude, & pilées dans le mortier de marbre; feuilles de cochlearia, & de cresson de fontaine de chacune une demi-poignée. Faites un bouillon avec un morceau de tranche de veau, ou un poulet.

On aura recours ensuite au lait de chevre entier le matin, & aux préparations du lait de vache le soir à l'heure du souper, pendant le reste du printemps, entremêlant le purgatif suivant le besoin.

Durant l'été Monsieur prendra les bains domestiques, & d'abord après des eaux minerales acidules semblables à celles de Spa dans le païs de Liege, ou à celles de Forges en Normandie.

Il est d'ailleurs absolument nécessaire que Monsieur ait soin de sa bouche, & qu'il observe le régime de vivre qui lui sera conseillé par Monsieur le Médecin auquel il trouvera à propos de confier le soin de sa santé.

A Montpellier le 9. septembre 1743. *Signé*, MONTAGNE.



## CONSULTATION XXXV.

*Sur des maux de tête, avec fluxion aux ïeux, foiblesse de vûë, les deux cornées obscurcies, tache à la gauche, vomissements, coliques, suppression menstruelle.*

LEs maux de tête plus ou moins violents dont Madame a essuié beaucoup d'attaques, la fluxion opiniâtre sur les deux ïeux, la diminution de la vûe, l'obscurcissement des deux cornées, & la tache fixée sur celle de l'œil gauche, reconnoissent pour cause la constitution seche, épaisse, & acrimonieuse, de la masse du sang. Cet état des liqueurs est prouvé par le temperament plein d'ardeur & de feu de Madame, & par les pustules qui paroissent de tems en tems à la tête. Il faut pourtant convenir que le désordre de la masse du sang a été extrêmement augmenté par le dérangement des digestions, comme les vomissements frequents & les coliques auxquelles Madame est sujette ne permettent pas d'en douter. La suppression anticipée des évacuations menstruelles a

auſſi troublé l'œconomie des autres dépurations, & rendu le ſang beaucoup plus chargé de ſubſtances étrangeres & ſalines. Cette derniere circonſtance eſt démontrée par l'inutilité de pluſieurs remedes, & par le peu de ſuccès des veſicatoires, & même du cautere, dont on devoit naturellement attendre du ſoulagement.

Pour tirer tout le parti poſſible de l'état préſent de Madame on doit ſe propoſer de rectifier les digeſtions, de procurer une diviſion douce & ménagée à la maſſe du ſang, d'en adoucir l'acrimonie dominante, de redonner au couloir uterin la liberté de ſes fonctions, & de corriger le vice organique ou la foibleſſe naturelle qui ſe trouve dans les ïeux.

On eſpere que ces indications ſeront remplies par le moien des remedes ſuivants.

Madame s'étant repoſée quelques jours, on lui fera une ſaignée du bras, & deux fois vingt-quatre heures après une du pied, de huit onces chacune, pour la purger le ſurlendemain de la ſeconde ſaignée avec cette médecine.

*PURGATON.*

Prenez rhubarbe concassée un gros; fleurs de pêcher & de violettes de chacune deux pincées; faites bouillir dans l'eau de fontaine. Faites infuser dans huit onces de colature, un gros & demi de senné mondé; passez la liqueur, & faites-y fondre deux onces de manne de Calabre. Faites une potion qui sera prise le matin.

Immédiatement après Madame prendra pendant dix matins un bouillon fait avec un jeune poulet, ou un morceau de maigre de veau; une drachme de racine de squine coupée par tranches; deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude, & écrasées dans un mortier; & une poignée de feuilles de cresson de fontaine: on jettera dans le pot sur la fin de la coction douze ou quinze cloportes lavées & étouffées dans le vin blanc, & une bonne pincée de feuilles seches d'eufraise, pour leur donner une ébullition de quelques minutes avant de couler le bouillon, réiterant la même médecine après la dixaine.

Madame usera ensuite pendant six matins de l'opiate suivante, avalant par-dessus chaque dose une ou deux tasses d'infusion de feuilles seches de citronelle préparée à la maniere du thé.

## OPIATE.

Prenez antimoine diaphoretique & eufraise seiche & pulverisée, de chacune deux gros ; cloportes préparées, graine de fenouil doux en poudre, de chacune deux scrupules ; cinnabre d'antimoine douze grains ; extrait de rhubarbe un demi gros ; faites avec le syrop de stéchas une opiate qui sera partagée en six doses égales.

Pendant les six matins suivants Madame boira une écuellée de petit lait que l'on tirera du lait de chevre ou de vache caillé avec la présure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage en le laissant égouter à travers un linge, pour le clarifier d'abord après avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification huit cloportes lavées & étouffées dans le vin blanc, que l'on fera légérement bouillir durant quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant

en même tems quelques morceaux de fer rouillés, & rougis au feu. On dissoudra dans le petit lait coulé un peu de sucre roial, & on finira par le même purgatif, pour revenir à la même opiate & à l'infusion de melisse pendant six matins, & tout de suite au même petit lait durant six nouveaux matins, avec la précaution de terminer ces remedes par la médecine ordinaire.

Après ces préparations Madame prendra pendant un mois & demi chaque matin une écuellée de lait d'ânesse entier, avec laquelle on mêlera chaque fois deux cuillerées de la seconde eau de chaux; & si le lait du matin a bien passé pendant un dixaine de jours, on donnera le soir à l'heure du souper une soupe, ou un gruau, ou un ris, au lait de vache. Pendant le tems du lait Madame prendra de deux en deux jours le soir en se couchant, un bol fait avec vingt grains de poudre d'eufraise, dix grains de cloportes & six grains de fleurs de sel ammoniac martiales, que l'on incorporera avec un peu de syrop de capillaire pour former un bol, observant de finir par le purgatif.

Madame se servira de tems en tems

le matin & le soir du collyre suivant.

### COLLYRE.

Prenez graine de fenouil doux un gros, fleurs de mauve & de camomille, de chacune une pincée. Faites bouillir le tout dans l'eau de fontaine. Dissolvez dans une chopine de colature trois gros de sucre candi. Faites un collyre pour l'usage.

On aura ensuite recours à cet autre collyre.

### AUTRE COLLYRE.

Prenez eaux de plantin & de roses de chacune quatre onces ; dissolvez sucre de saturne quinze grains ; vin émétique une once ; mêlez, faites un collyre.

Il est bon de remarquer que tous ces remedes doivent être emploïés tiedes.

Le printemps prochain on réiterera les remedes conseillés pour l'automne, sur-tout s'ils ont bien réussi ; & l'été prochain durant les grandes chaleurs on fera boire à Madame les eaux de Vals, mais tiedes ou dégourdies, qui seront prises pendant une dixaine de matins.

Madame doit garder un bon régime de vivre, éviter le ferein, l'humidité, le grand froid, & l'ardeur du foleil. Elle fe nourrira avec des potages à la viande, du bouilli & du roti, évitant les ragouts, les entremets, les falades, les fruits cruds, les légumes, & tous les aliments groffiers, indigeftes, ou échauffants.

A Montpellier le 16. feptembre 1745.
*Signé*, MONTAGNE.

---

## CONSULTATION XXXVI.

*Sur un cours de ventre, avec infomnie, mouvement de fiévre, toux, oppreffion, hemiplégie imparfaite.*

ON examina avec attention l'état de Monfieur, lorfqu'il paffa par cette ville pour fe rendre à Balaruc, & on obferva qu'il étoit attaqué d'une oppreffion de poitrine & d'une toux très incommode, qu'il paffoit des nuits très-inquiétes, & qu'il y avoit une agitation febrile dans fon pouls, avec un commencement de cours de ventre. On le follicita avec

empressement de rester ici pour calmer ces accidens, & le préparer pour soutenir une partie des remedes qu'il se proposoit de faire à Balaruc. N'ayant pu l'engager à prendre ce parti, on lui fit une ordonnance conditionnelle pour tenter quelques douches à la tête & au bras malade, avec la précaution de ne pas absolument boire les eaux. Les essais de la douche de la tête, ou du bras, ayant fait craindre quelque chose de desagréable, le malade se determina à tout abandonner & à s'en retourner chez lui sans s'arrêter en cette ville, se trouvant à peu près dans l'état détaillé ci-dessus, c'est à dire, avec un cours de ventre encore plus marqué, l'insomnie, un mouvement de fiévre, la toux, & l'oppression.

On s'est informé des circonstances qui avoient précédé l'hémiplégie imparfaite pour laquelle on avoit envoyé Monsieur à Balaruc, & l'on a appris qu'il étoit asthmatique depuis quatre ans; qu'il avoit essuyé l'hyver passé un rhume de poitrine fort fâcheux, & qu'il étoit tombé dans l'accident d'hémiplégie vers le vingt ou le vingt-deux de mars, & pendant que son rhume de poi-

trine subsistoit encore. On a été informé des secours qui ont été mis en usage pour la guérison de l'hémiplégie & de la paralysie particuliére de la langue, qui se réduisent à des saignées & des purgations, ou autres secours qui ont arrêté les progrès, & même diminué la force des accidents.

Sur les faits que l'on vient d'avancer on a jugé que l'asthme auquel Monsieur est sujet depuis quatre ans avoit été causé par l'épaississement & la saumure de la masse du sang, & par la foiblesse du tissu de ses poulmons, accompagnés de concrétions tuberculeuses de ce viscere. On a conclu de plus que le rhume de poitrine survenu dans l'hiver étoit du caractere des maladies de cette espéce qui ont couru toute l'Europe; & qu'il avoit été produit par une disposition generale répanduë dans l'air, & qui portoit principalement son impression sur la lymphe bronchiale & tout le corps de la lymphe. L'hémiplégie & la paralysie imparfaite de la langue survenues dans le mois de mars montrent clairement que la lymphe nerveuse s'est ressentie du desordre général de la portion blanche, & qu'elle a formé des embarras dans les tuiaux nerveux qui

partent de la portion gauche de la moelle de l'épine, & dans ceux qui se distribuent à la langue, dont le tissu est ordinairement plus foible. On compte que le détail des causes antecedentes est inutile; on le passe sous silence.

Pour suivre les regles de la bonne pratique, on doit se proposer de rétablir les fonctions de l'estomac dans le bon ordre, de procurer une louable fluidité à la masse du sang, d'en diminuer la fougue & la saumure qui ont pris le dessus, de la faire rouler avec facilité dans les poulmons & dans le tissu des nerfs affectés, & de redonner à ces derniers le ressort qu'il ont perdu. On espére que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivants, autant que le progrès de la maladie peut permettre de s'en flatter.

Monsieur, étant arrivé chez lui, s'y reposera deux ou trois jours, pendant lesquels il usera le soir en se couchant d'une dragme de diascordium, s'en tenant pour sa nourriture aux bouillons, ou à quelques legeres soupes, ou même aux seuls bouillons, si la fievre étoit de la partie. On examinera ensuite l'état des forces & du pouls du malade, &, si rien

ne s'y oppoſe, on lui tirera une palette & demie ou deux petites palettes de ſang pour lui donner pendant trois matins la potion ſuivante.

## POTION.

Prenez eau de plantain deux onces; ſyrop de chicorée compoſé une once; rhubarbe en poudre dix grains; faites une potion qui ſera priſe le matin pendant huit jours.

Monſieur aura ſoin durant ce même tems de continuer le ſoir l'uſage du diaſcordium à la même doſe; on auroit auſſi recours à quelques lavements à la demi-doſe qui ſeroient faits avec la décoction de ſon lavé, de la graine de lin, & un jaune d'œuf, & l'huile d'amandes douces ou l'huile de lis. La boiſſon du malade ſera de l'eau panée, ou une décoction de fruits de kynorrhodon.

Suppoſé que le cours de ventre ſubſiſte après ces remedes, Monſieur prendra pendant ſix matins l'opiate ſuivante, avalant par deſſus chaque priſe un bouillon ordinaire.

## OPIATE.

Prenez conserves de roses & kynorrhodon de chacune un gros & demi ; craie très-blanche, & cachou, de chacun un gros ; extrait de geniévre & rhubarbe de chacun un demi gros; pilules de cynoglosse dix grains ; melez avec un peu de syrop de roses seches, & faites une opiate, qui sera partagée en six doses égales.

Après l'opiate on purgera avec une dragme de rhubarbe concassée, deux pincées de fleurs de pêcher, & une pincée de fleurs de violettes, dont on fera une décoction pour dissoudre dans un verre de colature deux onces de manne.

Durant ce tems-là, si on le juge nécessaire, on fera prendre le soir la même dose de diascordium, & on donnera pendant neuf ou dix matins un bouillon fait avec un morceau de collet de mouton, une dragme de racine d'énula campana; deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, & demi-poignée de feuilles de chicorée amere. On jettera dans le pot sur la fin de la coction une douzaine de cloportes lavées & étouffées dans le vin blanc,

& une pincée de sommités seches & fleuries d'hypericum, auxquelles on donnera une ébullition de quelques minutes avant de couler le bouillon, réiterant la même médecine à la fin.

On observera avec exactitude l'état où Monsieur se trouvera après ces remedes, &, si le cours de ventre subsistoit, on continueroit la même opiate pendant six autres matins, en terminant l'usage par la médecine ordinaire, pour revenir à une autre reprise des mêmes bouillons, & finir par le purgatif.

Il n'est gueres permis de proposer une plus longue suite de remedes à cause des differents changements qui peuvent survenir dans le cours de la maladie & auxquels Monsieur le Medecin ordinaire aura égard. On aura recours à des purgatifs, suivant le besoin ; aux pilules de cynoglosse le soir, si l'insomnie persiste, commençant par deux ou trois grains ; on se servira de tems en tems du saffran de mars aperitif avec la soupe, ou de l'infusion de la boule d'acier pour boisson.

A l'égard du régime de vivre, on se réglera sur les accidents pour le conseiller, & on le réduira à des bouillons, à des

potages à la viande, ou enfin à un peu de bouilli & de roti, s'il n'eſt pas queſtion de fievre, retranchant tous les aliments de haut gout, & tous ceux qui ſont groſſiers, indigeſtes, ou échauffants.

A Montpellier le 17. ſeptembre 1743. *Signé*, MONTAGNE.

---

## CONSULTATION XXXVII.

*Sur une affection melancholique.*

LA douleur & les picottements que Monſieur ſent ſur le devant & ſur le derriere de la poitrine, & qui portent juſques ſur la région lombaire, la palpitation du cœur, la conſtipation, le gonflement du bas ventre, la ſortie abondante des vents, les maux de cœur, ou les cardialgies qui ſurviennent le matin & ſur le ſoir, le ſerrement de poitrine qui les accompagne, le ſommeil interrompu par les ſonges deſagréables, & enfin la crainte & les idées triſtes dont le malade eſt tourmenté ſur les événements de ces differentes incommodités; tous ces accidents, dis-je, établiſſent le carac-

tere de l'affection mélancholique, & ont été produits par l'épaissiſſement, la ſechereſſe, & la ſaumure, de la maſſe du ſang, & en même tems par la roideur ou tenſion ſpaſmodique du genre nerveux.

Les chagrins que Monſieur a eſſuyés pendant quelque tems, & les fatigues de corps & d'eſprit auxquelles il s'eſt livré ſans meſure pour tourner favorablement ſes affaires domeſtiques, ont donné lieu au développement des diſpoſitions qui étoient cachées dans la maſſe du ſang; les digeſtions ſe ſont reſſenties du deſordre général des liqueurs, & en ont augmenté les progrès de jour en jour; le ſyſtême des ſolides & ſur-tout celui des nerfs étant arroſé & nourri par une lymphe gluante, & propre à ſe racornir, ont perdu leur ſoupleſſe, & ſont tombés dans une diſpoſition en quelque maniere ſpaſmodique.

Pour tirer tout le parti poſſible des accidens qui font le ſujet de cette conſultation, on doit ſe propoſer de redreſſer les digeſtions, de diviſer & d'affiner la maſſe du ſang ſans la rendre fougueuſe, de lui fournir une abondante détrempe, d'en rétablir la douceur & l'onctuo-

ſité, & de redonner au genre nerveux la ſoupleſſe qui lui manque. On eſpere que ces indications ſeront remplies par le moïen des remedes ſuivans.

Monſieur, étant arrivé chez lui, & s'y étant repoſé une couple de jours, prendra pendant neuf ou dix matins le demi-bain domeſtique tiéde, avalant à la ſortie une couple de taſſes d'infuſion de feuilles ſeches de citronelle preparée à la maniere du thé, ou bien un bouillon ordinaire alteré avec les feuilles de chicorée blanche & de chicorée amere.

Ayant été tempéré par les demi-bains Monſieur ſera purgé avec cette mede-

## PURGATION.

Prenez pulpe de tamarins une once; rhubarbe concaſſée un gros; fleurs de mauve & de pêcher de chacune deux pincées; faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau; faites infuſer dans une livre de colature deux gros de ſenné mondé, & diſſoudre deux onces & demie de manne de Calabre; faites une potion pour deux doſes, qui ſeront priſes laiſſant deux heures d'intervalle entre chacune.

Pendant les dix matins suivants Monsieur boira un bouillon fait avec un jeune pouler, une dragme & demie de racine de pivoine mâle coupée par tranches, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, & une poignée en tout de feuilles de pimprenelle & de cresson de fontaine. On jettera dans le pot sur la fin de la coction, une quinzaine de cloportes lavées & étouffées dans le vin blanc, auxquelles on donnera une ébullition de quelques minutes avant de couler le bouillon, réiterant la même medecine après la dixaine.

Monsieur prendra ensuite pendant douze ou quinze matins une écuellée médiocre de petit laît qu'on tirera du lait de chevre ou de vache caillé avec la presure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage en le laissant égoutter à travers un linge pour le clarifier d'abord, après avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification huit cloportes lavées & étouffées dans le vin blanc, auxquelles on donnera une legere ébullition avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems deux ou trois cloux rouillés & rougis au feu. On dissoudra dans le petit lait coulé un peu de sucre royal,

& on repugera avec la ptiſane laxative conſeillée ci-deſſus.

Pendant les trois mois de l'hiver Monſieur uſera alternativement trois fois la ſemaine, ou de l'infuſion de feuilles ſeches de citronelle qu'il boira le matin à jeun, ou du ſaffran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai qu'il avalera à l'heure de ſon dîner dans la premiere cuillerée de ſoupe, à la doſe de huit grains. Il pourra auſſi de tems en tems prendre pour boiſſon une infuſion de limaille de fer rouillée, ou de la boule d'acier dans l'eau de fontaine, ayant la précaution de ne laiſſer ſéjourner cette boule dans l'eau qu'autant de tems qu'il ſera néceſſaire pour qu'elle ait pris la couleur de la petite bierre.

Le printemps prochain Monſieur reprendra pendant dix matins les mêmes bouillons avec les écreviſſes, qui ſeront précédés & ſuivis du même purgatif, pour venir pendant une quinzaine de matins à l'uſage du petit lait préparé de la même maniere ; &, aïant eu ſoin de ſe purger à la fin, il boira pendant un mois & demi chaque matin le lait de chevre entier, commençant par un grand verre, & montant peu à peu juſqu'à la

quantité d'une écuellée, mêlant chaque jour avec ce lait deux cuillerées de la seconde eau de chaux. Pendant tout le tems du lait Monsieur se servira, d'abord de deux en deux, & ensuite de trois en trois jours, dans la premiere cuillerée de soupe à l'heure du dîner, du même saffran de mars aperitif à la dose de huit à dix grains, emploïant le purgatif ordinaire à la fin, & même au milieu, si on le juge nécessaire.

Monsieur observera pendant les chaleurs de l'été de prendre alternativement pendant deux neuvaines le demi bain domestique tiede, & les eaux de Camarès, mais tiedes ou dégourdies, avec les précautions nécessaires dans de pareils cas, c'est-à-dire en rendant le premier verre des eaux purgatifs le premier jour, & le dernier ou penultieme verre le dernier jour de la boisson, en y dissolvant deux onces & demie de manne & vingt-cinq grains de rhubarbe en poudre.

Il est absolument nécessaire que Monsieur se distraie par la promenade à pied ou à cheval, par la fréquentation des assemblées où il pourra se procurer une societé gracieuse, & par toutes les

occupations propres à l'amuſer ſans le fatiguer. Il ſe nourrira avec des potages à la viande, du bouilli & du roti, & s'abſtiendra de tous les aliments de haut gout, & de tous ceux qui ſont venteux, groſſiers, indigeſtes, ou échauffants.

A Montpellier le 18. ſeptembre 1743. *Signé*, MONTAGNE.

---

## CONSULTATION XXXVIII.

*Sur une Colique d'eſtomac & d'inteſtins, avec perte blanche habituelle.*

LA colique, à laquelle Mademoiſelle eſt devenue ſujette dans le tems de ſa ſeconde groſſeſſe, & dont les attaques ont été plus frequentes & plus fortes, à meſure que le nombre des groſſeſſes a augmenté, porte dans certains tems ſur l'eſtomac, puiſqu'elle eſt accompagnée de vomiſſement, & dans d'autres elle ſaiſit les inteſtins étant jointe à une diarrhée plus ou moins incommode : ainſi l'on doit regarder cette colique comme compliquée de l'inteſtinale, & de celle de l'eſtomac, par

rapport à la différence des parties qui souffrent successivement.

Cette maladie a été produite dans ses commencements, & est actuellement entretenue, par l'acrimonie & l'action trop fougueuse des liqueurs digestives, & par la trop grande sensibilité des parties membraneuses qui se trouvent affectées dans les diverses attaques.

La mauvaise constitution des liqueurs digestives est une suite nécessaire de l'épaississement, de la fougue, & de l'acrimonie de la masse du sang, comme le temperament vif & ardent de la malade, la chaleur qu'elle éprouve dans toutes les parties de son corps, la soif extraordinaire, les hemorrhoides fâcheuses, le crachement de sang survenu plusieurs fois, principalement durant les grossesses, la fievre qui se met de la partie, & enfin les boutons & les demangeaisons qui paroissent quelquefois au dedans des mains & des doigts, le prouvent évidemment.

Comme Mademoiselle a déja passé par differentes grossesses, qu'elle a nourri la plûpart de ses enfans, que la colique d'estomac la tourmente, sur-tout

pendant la grossesse, & que celle des intestins suit de près les accouchements, on est obligé de conclurre que les grossesses nombreuses & le lait que la malade a fourni à ses enfans ont diminué le baume & le mucilage de la masse de son sang, & ont déterminé les progrès des dispositions vicieuses qui y étoient cachées & qui étoient attachées au temperament : on juge même que le couloir uterin a souffert par les differentes grossesses, & qu'il n'a pas sa premiere liberté, puisque Mademoiselle est sujette à une perte blanche habituelle, & que ses évacuations en rouge se font en très-petite quantité, & sans periode réglé.

Pour suivre les regles de la bonne pratique dans le traitement de la colique & des autres accidents qui font le sujet de cette consultation, on doit se proposer d'assouplir & de détendre l'estomac & les intestins, de rendre l'action des liqueurs digestives plus douce & moins fougueuse, de procurer à la masse du sang une division douce & ménagée, de rétablir le baume & le mucilage qui lui manquent, & d'en corriger l'acrimonie qui a pris le dessus. On se

flatte que ces indications seront remplies par le moien des remedes suivants.

Mademoiselle commencera par prendre pendant cinq ou six matins le demi-bain domestique tiede, où elle demeurera une heure chaque fois, avalant à la sortie une ou deux tasses d'infusion de feuilles seches de citronnelle, ou à son défaut d'une légere infusion de thé, & si les demi-bains ne l'ont pas fatiguée, après s'être reposée un ou deux jours, elle en reprendra cinq ou six autres aussi le matin, avec la même infusion à la sortie.

Elle se fera ensuite saigner du bras, & on lui tirera huit onces de sang pour la purger le jour suivant avec deux scrupules de rhubarbe concassée, demi-poignée de fleurs de pêcher, & deux pincées de fleurs de mauve, dont on fera d'une décoction dans un grand verre de laquelle, après l'avoir coulée, on dissoudra deux onces de manne & une once de syrop de roses solutif, ou à son défaut une once de syrop de chicorée composé.

Pendant les dix matins suivants Mademoiselle boira un bouillon fait avec un jeune poulet, demi-once de semen-

ce de pavot blanc concaſſée & enfermée dans un nouet, deux écreviſſes de riviere étouffées dans l'eau chaude & écraſées dans un mortier, & une poignée en tout de feuilles de ſcolopendre & de chicorée amere. On jettera dans le pot ſur la fin de la coction une pincée de ſommités ſeches & fleuries d'hypericum, réiterant la médecine à la fin.

Immédiatement après Mademoiſelle prendra pendant une douzaine de matins une écuellée médiocre de petit lait, qu'on tirera du lait de chevre caillé avec preſure ordinaire, & qu'on ſéparera de ſon fromage, en le laiſſant égouter à travers un linge, pour le clarifier d'abord après avec le blanc d'œuf, y ajoutant pendant cette clarification huit cloportes lavées & étouffées dans le vin blanc & une pincée de ſommités ſeches fleuries de petit chêne ou germandrée, auxquelles on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems deux ou trois cloux rouillés & rougis au feu. On diſſoudra dans le petit lait coulé un peu de ſucre roïal, & on finira par le purgatif, pour revenir aux mêmes bouillons pendant dix autres matins, ſe

ſervant de collet de mouton ſi on manque de poulet. Les aiant terminés par la médecine, la malade reprendra d'abord après la même préparation de lait pendant une douzaine ou une quinzaine de matins, ſi ſon eſtomac s'en accommode, emploiant le purgatif en abandonnant le petit lait.

Suppoſé qu'il ſurvienne des attaques de coliques dans le cours de ces remedes, ou dans la ſuite, on ſe ſervira ſur le champ d'une potion faite avec trois cuillerées d'eau de chicorée, une drachme de theriaque récente, ſix drachmes d'huile d'amandes douces, une bonne cuillerée de jus de citron & cinq drachmes de ſyrop de pavot blanc, dont on donnera d'abord la moitié, faiſant prendre l'autre plus ou moins promptement, ou pluſieurs heures après, ſuivant l'effet de ce remede, qu'on aura ſoin de réiterer conformément à la néceſſité. Les lavements à la demi-doſe, & faits avec la décoction de ſon lavé & de graine de lin, à laquelle on ajoutera le jaune d'œuf, & deux onces de la meilleure huile d'olives ou d'amandes douces, ne ſeront pas négligés. On nourrira pendant l'attaque la malade avec l'eau

de poulet ou la prisane émulsionnée ; les crêmes de ris ou d'avenat à l'eau, & des bouillons très-legers.

On aura recours à la saignée du bras si l'attaque est violente, & on purgera, quand elle sera diminuée, avec une décoction de tamarins, la manne, & l'huile d'amandes douces.

On observera que l'usage des calmants est absolument nécessaire pendant les attaques de la colique, soit intestinale, soit d'estomac. On verra par l'expérience quelle espece de calmants la malade peut supporter, comme la décoction des têtes de pavot blanc, le syrop du même pavot, ajoutant quelques gouttes anodynes de Sydenham, l'opium en extrait, ou enfin les pilules de cynoglosse, si les autres narcotiques la dérangeoient.

Dans la colique accompagnée de vomissement on emploieroit un julep fait avec trois cuillerées d'eau de menthe, une cuillerée de suc de citron, vingt grains de sel d'absynthe, & six drachmes de syrop de pavot blanc, donné en deux fois dans l'espace de deux ou trois heures.

Le printemps prochain, si Mademoi-

ſelle n'eſt point enceinte, elle reprendra les mêmes bouillons & le même petit lait avec les précautions déja conſeillées ci deſſus ; & ſi le même petit lait avoit bien réuſſi pendant les deux fois, elle prendra pendant un mois ou cinq ſemaines chaque matin le lait de chevre entier, uſant de deux en deux jours dans la premiere cuillerée de ce lait, d'une poudre faite avec vingt grains de corail rouge préparé ; & dix grains de cachou brut réduit en poudre, & réiterant le purgatif à la fin.

Il eſt abſolument néceſſaire que Mademoiſelle obſerve un bon régime de vivre, & qu'elle ſe nourriſſe avec des potages à la viande, du bouilli & du roti, des crêmes de ris au bouillon ou à l'eau, ou des avenats à l'eau. Elle s'abſtiendra des ragouts, de la patiſſerie, de la friture, des ſalades, des fruits cruds, des legumes, des chataignes, & de tous les aliments venteux, indigeſtes, ou échauffants.

A Montpellier le 21. ſeptembre 1743.
*Signé*, MONTAGNE.

## CONSULTATION XXXIX.

*Sur des maux de cœur avec foibleſſe, envie de vomir, vomiſſement, douleur de tête, embarras d'idées, vertiges.*

LEs attaques de maux de cœur accompagnées d'une grande foibleſſe, d'envie de vomir, de vomiſſement, de douleur de tête, d'embarras des idées, & de vertiges, que Monſieur avoit eſſuyées avant de ſe rendre à Balaruc, & celle qu'il vient d'éprouver ici après la boiſſon des eaux, portent avec elles quelque choſe de vaporeux, & ſont les productions d'un ſang ſec, réſineux, & ſaumuré, & de la roideur ou tenſion ſpaſmodique de la membrane nerveuſe de l'eſtomac, & de tout le genre nerveux.

L'état des liqueurs que l'on vient d'établir eſt démontré par le temperament plein de feu & de vivacité du malade ; mais ces diſpoſitions attachées au temperament ont été développées & augmentées par les grandes fatigues de corps & d'eſprit, & ſur-tout par la

boiſſon immoderée des liqueurs ardentes & ſpiritueuſes. L'expérience journaliere qui ſe tire des injections, prouve la proprieté qu'a l'eſprit de vin de coaguler la lymphe & le reſte de la maſſe du ſang, & de la rendre coeſneuſe ou propre à ſe racornir. Les changements vicieux ſurvenus dans les fluides, ſe ſont communiqués aux ſolides, mais d'une maniere plus marquée à l'eſtomac, dont les fibres nerveuſes ont été deſſechées & rendues trop ſenſibles & élaſtiques ; le dégout extraordinaire qui s'eſt mis de la partie confirme les faits énoncés ci-deſſus.

Pour prévenir les ſuites des accidents de vapeurs qui ſont le ſujet de cette conſultation, on doit ſe propoſer de diminuer la ſenſibilité & la roideur de la membrane nerveuſe de l'eſtomac, de calmer la fougue des digeſtions, de procurer une louable fluidité à la maſſe du ſang, d'en corriger la ſaumure trop exaltée, & de redonner au genre nerveux la ſoupleſſe qu'il a perdu. On compte que ces indications pourront être remplies par le ſecours des remedes ſuivants.

Monſieur pourra inceſſamment ſe

faire tirer deux palettes de ſang pour commencer le matin ſuivant le demi-bain domeſtique tiede qu'il continuera pendant neuf ou dix matins, & où il demeurera une heure chaque fois, avalant à la ſortie une ou deux taſſes d'infuſion de feuilles ſeches de citronelle préparée à la maniere du thé.

Immédiatement après Monſieur ſera purgé avec cette médecine.

*PURGATION.*

Prenez pulpe de tamarins une once; moelle de caſſe fraichement tirée & non mondée des noïaux deux onces; rhubarbe concaſſée, ſel d'Epſom, de chacun deux ſcrupules; fleurs de pêcher deux pincées; faites bouillir dans l'eau de fontaine, & diſſoudre dans une livre de colature deux onces de manne de Calabre; faites une potion pour deux doſes, qui ſeront priſes laiſſant deux heures d'intervalle entre chacune.

Pendant les ſix matins ſuivants, Monſieur prendra un bouillon fait avec un jeune poulet, trois drachmes de ſemences de pavot blanc concaſſées, & enfermées dans un noüet, qua-

tre ſcrupules de racine de pivoine mâle concaſſée, deux écreviſſes de riviere étouffées dans l'eau chaude & écraſées dans un mortier, & une poignée en tout de feuilles de pimprenelle & de chicorée amere.

Monſieur uſera enſuite pendant ſix nouveaux matins d'un bol fait avec vingt grains de conſerve de kynorrhodon, quinze grains de poudre de guttete, & ſix grains de macis réduit en poudre, que l'on incorporera avec un peu de ſyrop de capillaire pour former un bol, avalant par deſſus une couple de taſſes de la même infuſion de méliſſe, & réiterera la même médecine à la fin, pour revenir d'abord après aux mêmes bouillons pendant autres ſix matins, & tout de ſuite au même bol, & à l'infuſion de méliſſe par deſſus, durant ſix nouveaux matins.

Après ces précautions, on paſſera à l'uſage du petit lait qu'on tirera du lait de vache ou de chevre caillé avec la preſure ordinaire, & qu'on ſeparera de ſon fromage, en le laiſſant égouter à travers un linge, le clarifiant d'abord après avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification huit clopor-

tes lavées & étouffées dans le vin blanc; & une pincée de feuilles seches de citronelle, les faisant bouillir durant quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems quelques morceaux de fer rouillés & rougis au feu; on dissoudra dans une écuellée médiocre de petit lait coulé un peu de sucre roïal, & on aura recours à la même médecine à la fin.

Monsieur passera son hiver en usant de tems en tems alternativement le matin, ou d'un peu de lait caffeté, ou bien coupé avec l'infusion de citronelle; ou d'un bol fait avec douze ou quinze grains de poudre de guttete, qu'on incorporera avec un peu de syrop de capillaire pour former un bol, prenant par dessus une grande tasse d'infusion de feuilles seches de citronelle, ou des fleurs de tilleul, observant de se purger une ou deux fois dans le cours de l'hiver.

Le printemps prochain Monsieur pourra réiterer les mêmes bouillons, le même bol, & ensuite le petit lait avec les précautions conseillées pour le premier usage de ces remedes; &, si le petit lait a bien passé, Monsieur boira

pendant cinq ou six semaines le matin le lait de chevre entier, commençant par un grand verre, & montant peu à peu jusques à la quantité d'une écuellée, mêlant à chaque prise une cuillerée & demie ou deux bonnes cuillerées de la seconde eau de chaux. Pendant ce tems-là Monsieur avalera de deux en deux ou de trois en trois jours dans la premiere cuillerée de soupe à l'heure de son dîner une poudre faite avec dix grains de poudre de guttete, & six grains de saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai, terminant ces remedes par le purgatif en deux verres.

Les chaleurs de l'été étant arrivées, Monsieur prendra pendant deux neuvaines differentes le demi-bain domestique tiede, avalant chaque fois à la sortie l'infusion de mélisse, & laissant une semaine d'intervalle d'une neuvaine de demi-bain à l'autre.

Vers le commencement d'août, Monsieur boira les eaux de la Bastide du Perat pendant une dixaine de matins, aiant soin de les faire dégourdir en les buvant, & de dissoudre le premier jour de la boisson dans le premier verre deux onces de manne & une de syrop de

fleurs de pêcher ; on en fera de même le dernier jour dans le dernier verre. On remarquera que si la boisson de ces eaux portoit à la tête, & donnoit des vertiges ou des maux de tête, il conviendroit de les abandonner.

Monsieur observera un bon regime de vivre, & se nourrira avec des potages à la viande, des crêmes de ris au bouillon ou à l'eau, des avenats à l'eau, du bouilli & du roti, soupant avec beaucoup de frugalité, & s'abstenant même entierement du vin durant quelque tems. Il se privera aussi des ragouts, de la patisserie, de la friture, des salades, des fruits cruds, & de tous les aliments de haut gout, venteux, indigestes, ou échauffants.

A Montpellier le 24. septembre 1743. *Signé*, MONTAGNE.

S'il survenoit des attaques, & surtout accompagnées de foiblesse, Monsieur se servira du remede suivant, qu'on lui donnera en deux fois ou en une, suivant la force de l'attaque.

## JULEP.

Prenez eau de méliſſe ſimple trois onces ; teinture de caſtoreum vingt-cinq gouttes ; ſyrop d'œillets ſix gros. Faites un julep qui ſera emploïé dans les circonſtances & de la maniere qu'on vient de dire.

---

## CONSULTATION XL.

*Sur une affection vaporeuſe & mélancholique.*

On a profité de la préſence de Monſieur, qui s'eſt rendu en cette ville, pour s'aſſurer avec la derniere préciſion de ſon tempérament, de l'état des viſceres du bas ventre, & de celui de ſa poitrine. Par l'examen qui a été fait des parties contenues dans le bas ventre, on les a trouvées dans leur ſituation naturelle, & il a paru que la poitrine étoit pareillement bien diſpoſée.

A l'égard des accidents dont on avoit déja envoïé le détail l'année paſſée au mois de novembre, on s'eſt aſſuré par ce-

lui que Monſieur en a fait, & par le mémoire qu'il en avoit dreſſé, qu'ils ſont à peu près les mêmes. On a ſeulement eu occaſion d'obſerver que les remedes en forme ſeche, c'eſt-à-dire les opiates, avoient porté ſur l'eſtomac, & cauſé des inquiétudes, & que les eaux de Vals conſeillées par un autre Médecin, auſſi-bien que les bouillons de tortue, avoient produit des effets deſavantageux. On va tâcher de profiter de tous ces éclairciſſements pour varier d'une maniere plus favorable les remedes qu'on juge à propos de conſeiller.

Il ſeroit inutile de donner une ſeconde fois le dénombrement des accidents qu'on trouvera dans la premiere conſultation. On n'a rien à ajouter à la conſtitution du ſang, ni à l'état des ſolides qu'on a déja établis comme cauſe de tous les accidents. Le tempérament porté à la reflexion & à la mélancolie que l'on a reconnu clairement chez le malade, les impreſſions fâcheuſes que font ſur lui les occupations mêmes médiocres, les inquiétudes qui l'engagent à quitter le travail, les feux qui portent à la poitrine & à la tête, les éblouiſſements, le trouble des idées dans des

moments, & sur-tout les attentions sur les moindres changements, & la crainte continuelle de quelque dénoüement triste, caractérisent parfaitement la maladie, & ne permettent pas de la méconnoître; ainsi le Conseil la regarde comme une affection vaporeuse & mélancolique.

Les vûes que l'on doit avoir se réduisent toujours à redresser les digestions, à les rendre plus calmes & moins tumultueuses, à rompre & à diviser avec ménagement le tissu du sang trop serré, à le détremper & à l'adoucir; & enfin à assouplir le genre nerveux devenu trop élastique. On espere que ces indications seront remplies par l'usage des remedes suivants.

Monsieur, étant arrivé à Lion, & s'y étant reposé deux ou trois jours, prendra pendant six matins le demi-bain domestique tiede, où il demeurera une heure chaque fois, avalant à la sortie une couple de tasses d'infusion de feuilles seches de citronelle préparée à la maniere du thé. Supposé que Monsieur se trouve bien des demi-bains, il en prendra encore tout de suite quatre, si mieux il n'aime se tranquilliser pendant

deux jours pour en reprendre six autres, avec les mêmes précautions qu'on a prescrites pour les six qui auront précédé.

Immédiatement après Monsieur sera purgé avec la médecine en deux verres, dont la manipulation est décrite dans l'autre ordonnance, pour prendre le jour suivant, & continuer pendant dix matins un bouillon fait avec un jeune poulet, des racines de valeriane & de pivoine mâle concassées, de chacune une drachme; deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, & une poignée de feuilles de cresson de fontaine. On jettera dans le pot sur la fin de la coction dix ou douze cloportes lavées & étouffées dans le vin blanc, auxquelles on donnera une ébullition de quelques minutes, avant de couler le bouillon; réiterant la même médecine après la dixaine.

Pendant les six matins suivants, Monsieur boira une écuellée de petit lait de vache préparé avec la presure ordinaire, & qu'on clarifiera avec le blanc d'œuf, y ajoutant pendant cette clarification une pincée de sommités seches

& fleuries d'hypéricum, & huit cloportes laveés & étouffées dans le vin blanc que l'on fera légerement bouillir avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems quelques morceaux de fer rouillés & rougis au feu. On dissoudra dans le petit lait coulé une cuillerée de suc de menthe bien dépuré, & un peu de sucre roïal.

On reviendra ensuite pendant six nouveaux matins aux mêmes bouillons marqués ci-dessus, & on les terminera par la même médecine, pour recommencer le petit lait préparé de la même maniere, & le continuer pendant une dixaine ou une douzaine de matins, avec la précaution de repurger après ce terme.

Pendant l'hiver Monsieur usera alternativement chaque semaine, ou de l'infusion de *gnafalium maritimum*, ou bien de celle de feuilles de citronnelle, qu'il boira le matin à jeun, ou d'une poudre faite avec douze grains de poudre de guttete, & six grains de saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai, qu'il avalera à l'heure de son dîner dans la premiere cuillerée de soupe.

Le printemps prochain, Monsieur

aura recours aux mêmes bouillons & au même petit lait dans le même ordre, & avec les précautions mentionnées ci-dessus ; & , si cette préparation de lait a bien réussi, Monsieur prendra d'abord après pendant un mois & demi le lait d'ânesse entier, commençant par un grand verre, & montant peu à peu jusques à la quantité d'une écuellée, y mêlant chaque fois deux cuillerées de la seconde eau de chaux. On purgera à la fin, & même au milieu de l'usage du lait, si on le juge nécessaire; ajoutant de deux en deux jours à la premiere cuillerée une poudre faite avec douze grains de poudre de guttete, dix grains de corail rouge préparé, & dix grains de cachou brut réduit en poudre, si mieux on n'aime faire avaler cette poudre avant le lait dans une cuillerée d'eau de mélisse simple, ou d'eau de fleurs d'oranges.

Après ces remedes on donnera avis de leur effet, même plûtôt, si on le juge nécessaire, sur-tout si le lait d'ânesse ne réussissoit pas.

Le Conseil juge, que Monsieur a besoin absolument de se distraire, par la promenade à pied & à cheval, par la

fréquentation des ſpectacles, quand il en aura occaſion, par celle des aſſemblées qui pourront lui procurer le commerce & la ſocieté des perſonnes d'un caractere gracieux & enjoué, & par toutes les occupations qui peuvent l'amuſer ſans fatiguer ſon eſprit, & qui peuvent croiſer le penchant qui l'entraîne à refléchir ſur ſes incommodités.

A l'égard du régime de vivre, on le paſſe ſous ſilence, parce que Monſieur voudra bien s'en tenir à celui qui lui a déja été conſeillé dans l'autre ordonnance.

A Montpellier le 20. ſeptembre 1743. *Signé*, MONTAGNE.

Suppoſé qu'il ſurvînt des attaques de vertige, Monſieur prendroit pendant l'attaque un julep fait avec trois cuillerées d'eau de méliſſe ſimple, une cuillerée d'eau de fleurs d'oranges, douze ou quinze gouttes de teinture de caſtor, & trois drachmes de ſyrop d'œillets. On croit auſſi qu'il peut tremper ſes jambes dans le marc du raiſin pendant les vendanges, réiterant ce bain plus ou moins, ſuivant ſon effet.

## CONSULTATION XLI.

*Sur des mouvements convulſifs*, &c.

LEs mouvements convulſifs dont Monſieur a eſſuyé differentes attaques vers la fin du mois de juin dernier, qui ont affecté les muſcles de l'œil, des levres, de la machoire inférieure, de la tête, du col placés du côté gauche, & qui ont même porté leur impreſſion juſques aux flechiſſeurs de quelques doigts de la main gauche, les crampes, les engourdiſſements, la foibleſſe & les fourmillements qui ſe ſont fait ſentir depuis dans toute la portion gauche de la tête, & dans l'extrémité ſupérieure & inférieure du même côté, ſont les effets de la trop grande conſiſtence du ſang & de ſon caractere acrimonieux, & en même tems d'un vice organique dans les tuïaux nerveux des vaiſſeaux ſanguins qui ſe diſtribuent dans les parties placées du côté gauche, qui ont été attaquées des accidents qu'on vient d'énoncer.

Les grandes fatigues que le malade

a essuyées, les veilles immoderées auxquelles il s'est livré, ont développé les dispositions cachées dans le sang, & attachées à son tempérament ardent & plein d'activité; les insomnies qui l'inquietent actuellement, les songes desagréables qui troublent son sommeil, & la nécessité où il se trouve de sortir du lit pour trouver la tranquillité, prouvent clairement la roideur ou tension spasmodique des filets moelleux du cerveau & de tout le genre nerveux.

Les vues que l'on doit avoir se réduisent à rectifier les digestions, à redonner de la fluidité & de la douceur à la masse du sang, à corriger la trop grande tension du genre nerveux, & à détruire le vice local qu'on a lieu de soupçonner dans les tuïaux nerveux des vaisseaux sanguins des parties qui ont souffert & qui souffrent encore. On espere que ces indications seront remplies par le moien des remedes suivants.

Monsieur pourra commencer par une saignée du pied droit, prenant ensuite pendant six matins un bouillon fait avec un jeune poulet, ou un morceau de maigre de veau, & une drachme & demie de racine de pivoine mâle, deux

écreviſſes de riviere étouffées dans l'eau chaude & écraſées dans un mortier, & une poignée en tout de feuilles de pimprinelle & de chicorée blanche, après leſquels il ſera purgé avec cette médecine.

## PURGATION.

Prenez une once de pulpe de tamarins ; rhubarbe concaſſée un gros ; fleurs de pêcher & de violettes de chacunes deux pincées ; faites bouillir le tout dans l'eau de fontaine ; & infuſer dans une livre de colature deux gros de ſenné ; après avoir encore coulé la liqueur vous y ferez diſſoudre deux onces & demie de manne de Calabre ; faites une potion pour deux doſes, qui ſeront priſes le matin à deux heures de diſtance l'une de l'autre.

Pendant les neuf matins ſuivants, Monſieur boira les mêmes bouillons conſeillés ci-deſſus, auxquels on ajoutera ſur la fin de la coction douze ou quinze cloportes lavées & étouffées dans le vin blanc, & auxquelles on donnera une ébullition de quelques minutes avant de couler le bouillon, réiterant la même médecine à la fin de la neuvaine.

Pendant les dix matins ſuivants, Monſieur uſera du bol ſuivant, avalant par deſſus une couple de taſſes d'infuſion de feuilles ſeches de citronelle préparée à la maniere du thé, avec la précaution de ſe repurger après ce terme.

*BOL.*

Prenez poudre de guttete quinze grains; poudre de cloportes dix grains, *caſſia lignea* en poudre ſix grains; faites un bol pour une doſe avec le ſyrop de capillaires.

Monſieur boira enſuite pendant douze ou quinze matins une écuellée de petit lait qu'on tirera du lait de chevre ou de vache caillé avec la preſure ordinaire, & que l'on ſeparera de ſon fromage, en le laiſſant égouter à travers un linge, pour le clarifier d'abord après avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification, huit cloportes lavées & étouffées dans le vin blanc, & une pincée de feuilles de tilleul ou de *lilium convalium*; ou à leur défaut, des feuilles ſeches de citronelle, pour les faire bouillir légerement durant quelques minutes avec le blanc d'œuf. On y éteindra en même tems quelques mor-

ceaux de fer rouillés & rougis au feu ; dissolvant dans le petit lait coulé un peu de sucre roïal, & emploiant le purgatif à la fin.

Monsieur usera de tems en tems pour sa boisson, d'une ptisane faite avec la racine de chiendent, les fruits de kynorrhodon, & un noüet de six drachmes de limailles de fer rouillé ; si mieux il n'aime substituer à cette ptisane une infusion de la boule d'acier dans l'eau de fontaine, que l'on aura soin de retirer lorsque l'eau sera devenue trouble, & de la couleur de la petite bierre.

S'il survient des attaques, Monsieur usera d'un julep fait avec trois onces d'eau de mélisse simple, une once d'eau de fleurs d'oranges, trente gouttes de teinture de castor, & six drachmes de syrop d'œillets, ou de capillaire à son défaut, qu'il avalera en deux fois.

Pendant l'hiver, Monsieur prendra trois fois la semaine le matin un bol fait avec douze grains de poudre de guttete, & huit grains de saffran de mars apéritif, préparé à la rosée du mois de mai, que l'on incorporera avec un peu de syrop des cinq racines, avalant par dessus chaque fois une ou

deux tasses d'infusion de feuilles seches de citronelle.

Le printemps prochain, Monsieur reprendra les seconds bouillons conseillés ci-dessus, le bol avec l'infusion de mélisse, & le petit lait avec les mêmes précautions.

Les évenements de la maladie décideront si après ces remedes Monsieur doit tenter encore la douche & les bains dans la cuve à Balaruc, ou s'il ne doit pas donner la préference à ceux de Bagnol en Gevaudan, ou se passer des uns & des autres.

Monsieur doit se nourrir avec des soupes à la viande, du bouilli & du roti, boire très-peu de vin & extrêmement trempé, éviter les fatigues de corps & d'esprit, & s'abstenir des ragouts, des salades, des fruits cruds, & de tous les aliments grossiers, indigestes & propres à incendier le sang. Il est absolument nécessaire qu'il soupe très-frugalement, & qu'il se contente pour ce repas ou d'une soupe, ou d'un ris au bouillon, avec un morceau de pain.

A Montpellier le 25. septembre 1743.
*Signé*, MONTAGNE.

## CONSULTATION XLII.

*Sur des maux de tête avec douleurs rhumatisantes, ébullitions de sang, boutons, dartres, clouds.*

LA douleur de tête dont Monsieur a essuyé plusieurs attaques depuis quelque tems, avec des intervalles plus ou moins longs; les douleurs rhumatisantes qui se font sentir dans differentes parties de son corps, les ébullitions de sang auxquelles il est sujet, les boutons qui sortent en plusieurs endroits de la peau, & qui se dissipent d'eux-mêmes, les dartres qui ont paru vers la partie supérieure & anterieure d'une cuisse & dans le voisinage des bourses, aussi-bien que celles que l'on remarque actuellement sur le derriere des deux fesses; & enfin les clouds survenus il y a quelque tems aux cuisses, sont les effets de la constitution seche, épaisse, & salée, de la masse du sang.

Le caractere des liqueurs que l'on vient de déterminer est prouvé par le tempérament mélancholique & vif de

Monsieur, par ses attentions & ses inquietudes sur les évenements de ses incommodités, mais sur-tout par la délicatesse des gencives, par le tremblement de quelques dents, & par le saignement qui arrive à ses gencives, pour peu qu'il les touche. On peut même soupçonner qu'il y a quelque chose d'hereditaire dans la disposition du sang, si l'on a égard à une teigne opiniâtre, dont une personne de la famille a été attaquée, & qui enfin céda à certains remedes.

Pour suivre les régles de la bonne pratique dans le traitement des accidents qui font le sujet de cette consultation, on doit se proposer d'entretenir les digestions dans le bon ordre, de diviser avec beaucoup de douceur la masse du sang, d'en corriger la salure approchante de la scorbutique qui a pris le dessus, de dégager les glandes sebacées qui sont le siege des dartres, & de leur redonner la liberté de leurs fonctions. On espere que ces indications seront remplies par le moien des remedes suivants.

Monsieur sera incessamment saigné du bras, pour prendre d'abord après

durant sept ou huit jours les bains doux & huileux de Rennes deux fois par jour, sur-tout si la saison continue d'être favorable & chaude. S'étant rendu chez lui, il s'y reposera trois ou quatre jours, durant lesquels il prendra chaque matin un bouillon fait avec un jeune poulet, une cuillerée de ris, & une poignée de feuilles de cresson de fontaine, après lesquels il sera purgé avec six drachmes de tamarins, la pulpe tirée de quatre onces de casse en bâton sans la passer, & deux pincées de fleurs de pêcher, dont on fera une décoction, dans un bon verre de laquelle, après l'avoir coulée, on dissoudra deux onces de manne.

Immédiatement après, Monsieur prendra pendant vingt matins un bouillon fait avec la moitié d'un poulet, ou un morceau de maigre de veau, & la chair d'une tortue d'une grandeur raisonnable, qu'on jettera d'abord dans l'eau bouillante, l'y laissant jusques à ce qu'elle soit étouffée, & l'en retirant tout de suite, pour ouvrir par le côté les pieces de la coquille, & en tirer les quatre membres de la tortue, avec la précaution de ramasser le sang, de sé-

parer tout ce qui se trouve dans le ventre & la poitrine, en reservant le cœur & le foie; & enfin de couper la tête & la queue, & les pates. Après avoir partagé les quatre membres de la tortue en petits morceaux & les avoir blanchi, on les jettera dans un pot de grandeur convenable avec le sang, le foie & le cœur, le poulet ou le morceau de veau, & trois drachmes de chair seche de serpent du païs, y ajoutant deux bonnes écuellées d'eau de fontaine. Aiant commencé de faire bouillir les matieres, on écumera autant qu'on le jugera nécessaire, pour garnir le pot de son couvercle, & continuer une ébullition très-ménagée pendant cinq heures le soir avant l'heure du coucher; on retirera ensuite le pot du feu pour couler le bouillon reffroidi, & le placer dans un endroit frais jusques au matin; & après l'avoir dégraissé avec une cuillier, on le mettra de nouveau sur le feu, après y avoir jetté une poignée de feuilles de cresson de fontaine hachées menu; on donnera une nouvelle ébullition au bouillon & aux feuilles pendant une petite demie-heure, & aiant recoulé on fera prendre le bouillon dans

le lit où Monsieur pourra rester une couple d'heures. Supposé que la premiere quantité d'eau ne suffise pas, on en ajoutera un peu durant la coction, terminant l'usage de ce remede par le purgatif.

Monsieur boira ensuite pendant une couple de mois le lait d'ânesse entier, à la dose d'une écuellée ou environ, y mêlant chaque fois deux cuillerées de la seconde eau de chaux; & si le lait du matin a bien passé pendant une dixaine de jours, on fera prendre le soir à l'heure du coucher une seconde écuelle de lait d'ânesse, observant d'engager Monsieur à manger vers les six ou sept heures un potage ou un ris au bouillon, avec un morceau de pain pour boire un coup, & de le repurger à la fin, & même au milieu, si cela paroît nécessaire.

Pendant l'usage du lait Monsieur avalera d'abord de deux en deux & ensuite de trois en trois jours, une demi-heure avant le lait du matin, un bol fait avec douze grains d'antimoine diaphoretique & dix grains de cloportes en poudre que l'on incorporera avec un peu de syrop de capillaire pour former un bol,

On pourra durant l'uſage du lait d'âneſſe, le ſoir en ſe couchant, emploier pour frotter les endroits dartreux, une pommade composée de deux onces de cerat de Galien récent & fait avec l'huile d'amandes douces & la cire blanche, trois drachmes de ſouffre vif, & demi-drachme de benjoin en larmes qu'on mêlera exactement avec le cerat. On continuera pendant ſept ou huit jours ces onctions à la même heure & en ſe mettant au lit, couvrant les endroits frottés avec un linge. On ſuſpendra après ce terme, pendant une douzaine de jours, pour recommencer la même manœuvre & la continuer pendant huit ou neuf autres jours, compoſant de nouvelle pommade à meſure que la premiere ſera finie.

Le printemps prochain on aura recours à la ſaignée du bras, au purgatif, aux bouillons de tortue pendant une vingtaine de jours, & enſuite au lait de chevre entier ſoir & matin, continuant pendant une couple de mois, & s'en tenant pour le purgatif, le mélange de l'eau de chaux, & le bol, à ce qui a déja été conſeillé dans les remedes de l'automne.

On pourra dans ce tems-là donner avis de l'effet des remedes & de l'état où Monſieur ſe trouvera ; il conviendroit même ſi le lait paſſe bien de tenter la diete blanche.

On paſſe ſous ſilence le régime de vivre, parce qu'il a déja été preſcrit dans l'autre conſultation. On ſe contente d'exhorter Monſieur a ſe diſſiper par la promenade à pied ou à cheval, par la fréquentation du ſpectacle quand il en aura l'occaſion, par celle des aſſemblées où il pourra profiter de la compagnie des perſonnes d'une ſocieté gracieuſe, & par toutes les occupations capables de l'amuſer ſans fatiguer ſon eſprit, & propres à le diſtraire du penchant qui l'entraîne à réfléchir ſur ſes incommodités.

A Montpellier le 3. octobre 1743. *Signé*, MONTAGNE.



## CONSULTATION XLIII.

*Sur une Colique hepatique.*

Monsieur est attaqué de tems en tems depuis son séjour en cette ville d'une douleur, d'une tension, & d'une chaleur, plus ou moins violentes, qui se font sentir dans toute l'étendue de l'hypochondre droit, & de la portion de l'épigastre du même côté jusqu'à la ligne blanche, sans s'étendre, ou presque point au de-là vers la portion gauche de l'épigastre. On s'est assuré en touchant les endroits affectés que le siége de ces accidents n'est point dans la substance des muscles du bas ventre, ni dans la portion convexe du foie; ainsi on juge que la douleur dont il est ici question, avec la chaleur & la tension qui s'y joignent, peut être regardée comme une colique hepatique qui attaque la portion concave du foie, la vésicule du fiel, & quelqu'une des parties de ce viscere qui sont hors de la portée de l'estomac.

Sur ce que l'on vient d'avancer, on

croit devoir conclurre que cette colique est produite par l'épaississement & l'acrimonie de la bile, & son séjour dans la vésicule du fiel & dans les tuiaux biliaires, petits ou grands, destinés à son transport dans le duodenum. La bile arrêtée s'épaissit de plus en plus & forme des embarras qui troublent l'œconomie de la circulation, & occasionnent un état de spasme & de legere phlogose dans les endroits affectés de douleur, & qui se trouvent naturellement foibles.

La constitution épaisse & acrimonieuse de la bile est une suite d'un semblable état de toutes les parties integrantes du sang, comme le temperament vif, bilieux, & maigre, de Monsieur, sa constipation & les dispositions habituelles ne permettent pas d'en douter.

Les grouillements qui sont dans le bas ventre, les vents qui sortent plus ou moins abondamment par la bouche, les nausées & les rapports nidoreux qui se mettent de la partie, sur-tout durant les attaques, prouvent le caractere gluant & acrimonieux de la lymphe gastrique & intestinale, & leur action tumultueuse sur les aliments. L'élaboration imparfaite du chyle fournit une nou-

velle cauſe qui entretient la diſpoſition vicieuſe de la maſſe des liqueurs ; ce déſordre portant ſur la bile donne lieu au retour de nouvelles coliques. Quoique l'on ne puiſſe pas fixer préciſément quelles ſont les parties qui ſouffrent dans la colique dont il eſt ici queſtion, la communication entre les vaiſſeaux ſanguins & lymphatiques, & la ſympathie des nerfs dont les plexus du bas ventre ſont compoſés, ſerviront à expliquer les combinaiſons, & la variété des accidents qui peuvent ſe communiquer de la véſicule du fiel, ou des autres parties affectées dans le foie, à la portion du ventricule qui ſe trouve placée dans le voiſinage, ou même au duodenum dans lequel la décharge de la bile doit ſe faire.

Pour délivrer Monſieur de ſa colique, & en prévenir les ſuites, on doit ſe propoſer de calmer la fougue & le déſordre des digeſtions, de rendre la maſſe du ſang plus fluide & plus coulante, d'en corriger l'acrimonie naturelle & de la faire rouler avec facilité dans le foie, & ſur-tout dans les endroits de ce viſcere diſpoſés à s'engager. On eſpere que ces indications ſeront remplies par le moien des remedes ſuivants.

Monsieur commencera par se faire saigner du bras sur-tout dans le tems des attaques, réiterant cette évacuation plus ou moins suivant leur violence, & se purgeant dans le calme avec cette médecine.

## PURGATION.

Prenez pulpe de tamarins une once; rhubarbe concassée un gros; fleurs de pêcher & de violettes de chacunes deux pincées; faites bouillir le tout dans une suffisante quantité d'eau de fontaine; mettez infuser à froid dans une livre de colature un gros & demi de senné; dissolvez dans la liqueur passée deux onces de manne de Calabre; faites une potion pour deux doses, qui seront prises le matin, laissant deux heures de distance entre les deux.

Pendant les dix matins suivants Monsieur prendra un bouillon fait avec un morceau de jarret de veau, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, & une poignée en tout de feuilles de scolopendre & de cresson de fontaine. On jettera dans le pot sur la fin de la coc-

tion douze ou quinze cloportes lavées & étouffées dans le vin blanc que l'on fera légérement bouillir durant quelques minutes avant de couler le bouillon, réiterant la même médecine après la dixaine.

Immédiatement après, Monſieur boira une écuellée de petit lait qu'on tirera du lait de vache caillé avec la preſure ordinaire, & filtré à travers un linge, pour le clarifier d'abord après avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification huit cloportes lavées & étouffées dans le vin blanc, leur donnant une légére ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf, & y éteignant en même tems quelques morceaux de fer rouillés & rougis au feu. On diſſoudra dans le petit lait coulé, deux cuillerées de ſuc de creſſon de fontaine, ou de berle, bien dépuré, & on repurgera à la fin.

Monſieur paſſera ſon hiver en uſant trois fois la ſemaine dans la premiere cuillerée de ſoupe, à l'heure de ſon dîner, du mars potable à la doſe de douze ou quinze grains; ſi mieux il n'aime boire de tems en tems de l'infuſion de ce mars potable, ou de la boule d'acier, dans

l'eau de fontaine, jusqu'à ce qu'elle soit devenue trouble & de la couleur de la petite bierre.

Le printemps prochain Monsieur reviendra aux mêmes bouillons & au même petit lait; & il pourra même alternativement les prendre deux fois chacun avec les précautions déja conseillées pour le premier usage.

Les chaleurs étant arrivées, Monsieur aura recours aux demi-bains domestiques, qu'il prendra pendant neuf matins, avalant à la sortie une ou deux tasses d'infusion de feuilles seches de citronnelle préparée à la maniere du thé, & s'étant reposé une semaine, il reprendra le même demi-bain pendant neuf autres matins, avec l'infusion de melisse, se purgeant à la fin avec sa médecine ordinaire.

Vers la fin de juillet ou le commencement d'août, Monsieur boira pendant une dixaine de matins les eaux savoneuses de Plombieres, ou celles de Bussau, qu'on aura soin de faire dégourdir en les buvant, dissolvant le premier jour de la boisson, dans le premier verre, deux onces de manne & vingt grains de rhubarbe en poudre; & en faisant de

même le dernier jour dans le dernier ou le penultiéme verre.

Supposé que ces eaux aient bien passé, après une intervalle de huit ou neuf jours, Monsieur en réiterera la boisson pendant une seconde dixaine, observant les circonstances déja prescrites.

On croit que l'usage des calmants convient essentiellement, sur-tout pendant les attaques, s'en servant suivant cette formule.

## *POTION.*

Prenez eau de fleurs de nénuphar trois cuillerées; huile d'amandes douces, & syrop de pavot blanc, de chacun une demi once; huit gouttes anodynes; mêlez, faites une potion qui sera prise en tems convenable.

On pourra dans la suite augmenter le nombre des gouttes suivant le besoin. Les lavements émollients & adoucissants pourront avoir leur place pendant la constipation.

La nourriture du malade durant les attaques sera extrêmement adoucissante & temperante, & on emploiera l'eau de poulet, celle de ris ou de gruau, &

enfin les crêmes de ris, d'orge, ou de gruau à l'eau, & quelques bouillons extremement legers.

On juge nécessaire que Monsieur quitte ce pais-ci, & qu'il choisisse pour son séjour un climat où il puisse respirer un air plus humide & moins vif. Il se nourrira avec des potages à la viande, du bouilli & du roti, & se privera de tous les aliments de haut gout, de tous ceux qui sont venteux, cruds, grossiers, indigestes, échauffants; il pourroit même dans la suite tenter le lait d'ânesse entier, & en continuer l'usage plus ou moins, suivant l'effet qu'il produira.

A Montpellier le 5. octobre 1743.
*Signé*, MONTAGNE.



## CONSULTATION LXIV.

*Sur une toux avec crachement de ſang ; peſanteur douloureuſe ſur la poitrine, mouvement de fievre, oppreſſion.*

LEs attaques de toux accompagnées de crachement de ſang, d'une peſanteur douloureuſe ſur le devant de la poitrine, & même quelquefois d'un mouvement de fievre, que Monſieur a eſſuiées depuis le mois de juin dernier, en divers tems, doivent être regardées comme dépendantes de la conſtitution fougueuſe, ſeche, & acrimonieuſe, de la maſſe du ſang, & de la foibleſſe de quelques vaiſſeaux ſanguins diſperſés dans la ſubſtance des poulmons.

L'oppreſſion à laquelle le malade eſt ſujet lorſqu'il s'agite ou qu'il monte des degrés, donne lieu de ſoupçonner qu'il y a quelques legers embarras lymphatiques dans le tiſſu des poulmons, qui, en gênant la libre diſtribution des liqueurs dans les tuiaux voiſins, ont contribué à les amincir, à les rendre foibles & variqueux, & à occcaſionner leur

rupture dans les circonſtances où le volume, l'action tumultueuſe, ou l'épaiſſiſſement du ſang, ſe mettent de la partie d'une maniere plus marquée.

L'état du ſang que l'on vient d'établir eſt démontré par le temperament vif, plein d'ardeur, & d'activité, de Monſieur; mais il a été augmenté par ſon attachement & ſes attentions peu ménagées à ſes affaires domeſtiques, & ſur-tout par les écritures qui l'ont engagé fréquemment à travailler de ſuite, & à ſe tenir dans une ſituation gênante pour ſa poitrine. Il eſt d'ailleurs naturel de penſer que l'œconomie de ſes digeſtions eſt dérangée puiſque la fievre s'eſt trouvée pluſieurs fois jointe aux attaques de crachement de ſang.

Pour prévenir les ſuites de l'état préſent du malade, on doit ſe propoſer de rectifier les digeſtions, de procurer une louable fluidité à la maſſe du ſang, d'en rétablir la douceur & l'onctuoſité, de lever les legers embarras que l'on ſoupçonne dans les poulmons, & de redonner aux vaiſſeaux foibles le reſſort qu'ils ont perdu. On eſpere que ces indications ſeront remplies par le moien des remedes que l'on va preſcrire.

Monsieur, étant arrivé chez lui, s'y reposera quelques jours, après lesquels il sera saigné du bras, & on lui tirera deux bonnes palettes de sang ; on réitereroit même cette saignée si le crachement de sang avoit recommencé, lui donnant chaque matin des jours de repos & de la saignée, un bouillon fait avec un jeune poulet, demi-once de semences de pavot blanc concassée & enfermée dans un noüet, & une petite poignée en tout de feuilles de pimpinelle & de sommités d'orties. Après quatre ou cinq de ces bouillons, on le purgera avec cette médecine.

## *PURGATION.*

Prenez moelle de casse fraîchement tirée, & non mondée de ses noiaux, deux onces ; fleurs de violettes & de pêcher, de chacunes une demi-poignée ; faites bouillir dans l'eau de fontaine ; dissolvez dans huit onces de colature deux onces de manne de Calabre ; faites une potion pour prendre le matin.

Pendant les dix matins suivants Monsieur boira un bouillon fait avec un morceau de mou de veau, les cuisses

de quatre ou cinq grenouilles écorchées & écrasées, si on peut en avoir, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, & une petite poignée en tout de feuilles de bourrache & de sommités d'orties grieches. On jettera dans le pot sur la fin de la coction une pincée de balaustes, réiterant la même médecine à la fin.

Monsieur usera pendant les douze matins suivants de l'opiate ci-jointe, avalant par dessus chaque dose une grande tasse d'infusion de fleurs de violettes préparée à la maniere du thé.

## *OPIATE.*

Prenez conserves de grande consoude, de roses rouges, & de kynorrhodon, de chacune deux gros & demi; blanc de baleine, cachou brut, de chacun deux gros; extrait de rhubarbe un gros; pilules de cynoglosse un scrupule; faites avec le syrop de roses seches une opiate qui sera partagée en douze parties égales.

Aiant terminé l'opiate par le purgatif, on aura recours au lait d'ânesse entier,

tier, que Monsieur boira le matin, commençant par un grand verre, & montant peu à peu jusqu'à la quantité d'une écuellée; il continuera de même pendant une couple de mois; &, si le lait du matin a bien passé pendant une dixaine de jours, il mangera le soir à son souper ou un ris, ou un gruau, ou une soupe au lait de vache.

On purgera à la fin, & même au milieu, si on le juge nécessaire, avec le même remede; & pendant le tems du lait, on ajoutera à la premiere cuillerée de celui d'ânesse, d'abord de deux en deux, & ensuite de trois en trois jours, une poudre faite avec dix-huit grains de corail rouge préparé, & douze grains de cachou brut réduit en poudre.

Le malade boira de tems en tems durant le cours de ces remedes, d'une ptisane faite avec la racine de grande consoude dans laquelle on jettera sur la fin de la coction une pincée de roses rouges, si mieux on n'aime dissoudre dans une pinte de la ptisane coulée une once & demie, ou deux onces, de syrop de roses seches, ou de celui de violettes.

S'il survenoit des attaques de crachement de sang, on auroit recours à la

ſaignée du bras plus ou moins ſouvent, ſe réglant ſur l'abondance du crachement de ſang, & la violence de la toux; on mettroit le malade à l'uſage des bouillons, ou des crêmes de ris à l'eau, s'il y avoit de la fievre; on donneroit le ſoir à l'heure du coucher un julep fait avec trois onces de ſuc d'orties, & ſix drachmes de ſyrop de pavot blanc; la ptiſane conſeillée ci-deſſus ſeroit emploïée pour toute boiſſon, &, l'accident fini, on reprendroit les mêmes remedes, s'il étoit arrivé durant leur uſage.

Monſieur paſſera ſon hiver en prenant de tems en tems une écuellée de lait de vache écrêmé le matin, ou une ſoupe, ou un ris au même lait le ſoir à l'heure du ſouper. Les calmants, tels que ſont le ſyrop de pavot blanc, mais ſur-tout les gouttes anodynes de Sydenham, ne ſeront pas négligés, ſi les nuits ſont inquietes & la toux fatiguante.

Suppoſé que le lait d'âneſſe ne paſſât point, on lui ſubſtitueroit des bouillons faits avec un morceau de mou de veau, la chair, le foie, le ſang & le cœur d'une tortue, d'une grandeur raiſonnable, & une petite poignée de ſommités d'orties.

Le printemps prochain Monſieur reprendra les bouillons faits avec les grenouilles, l'opiate, & enſuite le laît d'âneſſe entier, ou à ſa place celui de chevre, le matin auſſi entier, & le ſoir en ſoupe avec les précautions qu'on a déja preſcrites pour l'automne.

Monſieur doit ſe nourrir avec des potages à la viande, des crêmes de ris au bouillon, ou à l'eau, des avenats à l'eau, un peu de bouilli & du roti, buvant très-peu de vin, ou même s'en abſtenant entierement, s'il eſt poſſible. Il ſe privera des aliments de haut gout, & de tous ceux qui ſont cruds, indigeſtes, ou échauffants.

On donnera le ſoir ce julep.

## *JULEP.*

Prenez eau de lys blancs, trois cuillerées; ſyrop de pavot blanc, ſix gros. Mêlez, faites un julep.

On pourroit ajouter les gouttes anodynes, commençant par ſept ou huit.

A Montpellier le 9. octobre 1743.
*Signé*, MONTAGNE.

## CONSULTATION XLV.

*Sur une affection vaporeuse, avec un ictere commençant.*

LEs accidents survenus à Monsieur depuis la fievre continue qu'il essuia dans le mois d'août de l'année mil sept cent quarante deux, jusqu'à aujourd'hui, peuvent se réduire à une tension du bas ventre par des vents, qui est surtout fixée dans la région épigastrique du côté droit, sans dureté pourtant, mais qui occasionne une oppression ou respiration gênée quand on presse cet endroit; à un changement notable dans l'état de ses urines, qui se trouvent ordinairement d'une couleur saffranée ou brûne; à une constipation suivie quelquefois d'une diarrhée de peu de durée; à des crampes plus ou moins incommodes qui surviennent dans la nuit, & qui attaquent les jambes & les pieds; à une petite enflure des jambes vers le soir; à une déjection, par le fondement, de matieres, tantôt grises, tantôt bilieuses; à une couleur jaunâtre qui ne se distin-

gue que sur le blanc des ïeux ; à une pesanteur sur les ïeux sans mal de tête ; & enfin à des allarmes, & à des réflexions disgracieuses de la part de Monsieur sur la durée de ses incommodités, & sur le peu de succès d'une grande quantité de remedes qu'on a mis en usage pour le guerir.

Pour peu d'attention que l'on fasse à la nature de ces accidents, l'on verra qu'ils forment le caractere d'une affection vaporeuse, ou mélancholique, compliquée d'un ictere commençant, & qu'ils ont été produits par la trop grande consistance, par la secheresse & l'acrimonie de la masse du sang, & par la roideur ou tension spasmodique du systême des solides, mais sur-tout de celui des nerfs.

L'état vicieux tant des solides que des fluides est démontré par le temperament ardent & bilieux de Monsieur, par la chaleur d'entrailles accompagnée de fievre, à laquelle il a été sujet autrefois, par la tension spasmodique qu'il a éprouvée dans l'estomac & les intestins, par les attaques de vertige qui s'y joignirent, & par le rhumatisme fâcheux qui fut le prélude de ces derniers symptô-

mes, & qui arriva dès l'année mil ſept cent trente-trois.

Les vents & les coliques bilieuſes ne permettent pas de douter de la mauvaiſe tournure des digeſtions, qui eſt d'ailleurs confirmée par la diarrhée paſſagere, & par le caractere plâtreux & la couleur cendrée que les excrements ont de tems en tems; ainſi on a droit d'aſſurer que le déſordre des digeſtions a beaucoup contribué, & contribue encore, à entretenir le vice de la maſſe du ſang, ſur-tout ſi l'on fait réflexion, à l'impreſſion de jauniſſe qui ſe remarque dans le blanc des ïeux, à la tenſion conſtante de l'hypochondre droit, à la gêne de la reſpiration, quand on le preſſe, & à la diſpoſition bizarre des excrements tantôt griſâtres, tantôt bilieux; circonſtances qui ſuppoſent des embarras dans le foie, que l'on ne peut connoître avec éxactitude, ſans un éxamen régulier de ce viſcere & dont les Médecins qui approchent le malade s'aſſureront par ce moien.

Pour ſuivre les regles de la bonne pratique dans le traitement des accidents qui font le ſujet de cette conſultation, on doit ſe propoſer de rétablir les fonc-

tions de la digestion dans le bon ordre, de rendre la masse du sang plus fluide & plus coulante, d'en corriger l'acrimonie qui a pris le dessus, de lever les embarras que l'on soupçonne dans le foie, pour redonner à ce viscere la liberté de ses fonctions, & enfin d'assouplir le systême des solides, & de diminuer la force, & la vivacité, des oscillations du genre nerveux. On espere que ces indications seront remplies par l'usage des remedes suivants.

La saignée ne paroît point indiquée par le détail des circonstances de la maladie ; cependant, si Monsieur se trouvoit échauffé, & que l'état de son pous le demandât, on feroit précéder une petite saignée du bras, dont on se dispensera s'il est dans une situation contraire, le purgeant suivant cette formule.

## *PURGATION.*

Prenez pulpe de tamarins une once ; fleurs de mauve & de pêcher, de chacunes deux pincées ; rhubarbe concassée un gros ; faites bouillir le tout dans l'eau de fontaine, & mettez infuser à froid dans une livre de colature trois onces

de manne de Calabre ; faites une potion pour deux prises, qui feront avalées à deux heures de distance l'une de l'autre.

Immédiatement après Monsieur prendra pendant dix matins le bouillon suivant.

*BOUILLON.*

Prenez racines de patience sauvage une once; racines d'aunée seches & concassées un gros; deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & pilées dans le mortier de marbre ; feuilles de cresson de fontaine , & de chicorée sauvage , de chacunes une demi poignée ; dix cloportes lavés vivans & étouffés dans le vin blanc ; faites un bouillon avec un morceau de collet de mouton.

Aiant réiteré la même médecine à la fin, Monsieur boira pendant dix ou douze matins un grand verre , ou une écuellée médiocre , de petit lait qu'on tirera du lait de chevre caillé avec la presure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage en le laissant égouter à travers un linge , le clarifiant d'abord après avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant

cette clarification huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, pour leur donner une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems deux ou trois clous rouillés & rougis au feu. On dissoudra dans le petit lait coulé une cuillerée & demie ou deux cuillerées de suc de cresson d'eau bien député, & un peu de sucre roïal, avec la précaution de repurger à la fin, pour revenir encore aux mêmes bouillons pendant neuf ou dix matins, terminant l'usage de chacun de ces remedes par la médecine ordinaire.

On observera durant le tems du petit lait de donner de deux en deux jours, un bon quart d'heure avant ce remede, le bol suivant, faisant avaler ensuite le petit lait pendant les deux reprises.

## *BOL.*

Prenez poudre de guttete douze grains; poudre de cloportes dix grains; faites un bol pour une dose avec le syrop des cinq racines.

On aura soin durant le cours de ces remedes d'engager Monsieur à user pour sa boisson d'une ptisane faite avec les

feuilles ſeches de capillaire & de ſcolopendre, infuſées à la maniere du thé, diſſolvant dans chaque bouteille de pinte de la priſane coulée, demi-drachme de ſalpêtre raffiné, & de tartre vitriolé, alternativement.

Monſieur paſſera ſon hiver en ſe purgeant de ſix en ſix ſemaines avec la médecine ordinaire, & en uſant trois fois la ſemaine, le matin, d'un bol ſemblable à celui qui a été preſcrit ci-deſſus, par deſſus lequel il avalera une ou deux taſſes d'infuſion de feuilles ſeches de citronelle préparée à la maniere du thé; ou bien à la place du bol du matin il prendra trois fois la ſemaine dans la premiere cuillerée de ſoupe à l'heure de ſon dîner, huit grains de ſaffran de mars aperitif préparé à la roſée du mois de mai.

Monſieur boira auſſi durant ce même tems d'une infuſion d'un nouet de limaille de fer rouillée dans l'eau de fontaine, ou bien de l'infuſion de la boule d'acier, faite auſſi dans l'eau de fontaine, juſqu'à ce qu'elle ait pris la couleur de la petite bierre; cette priſane ſera deſtinée pour que le malade en boive quelques verres à differentes heures de la journée.

Le printemps prochain, on aura recours aux mêmes bouillons pendant une dixaine de jours, & ensuite au petit lait pendant douze, s'en tenant aux précautions déja conseillées pour le premier usage de ces remedes, & pour-lors on examinera avec exactitude l'état du malade. Supposé que les embarras du foie subsistent, aussi-bien que l'enflure des jambes, on feroit prendre pendant dix matins un bouillon fait avec une livre de maigre de veau coupé par tranches, des feuilles de chicorée amere, & de cresson de fontaine, en tout deux bonnes poignées qu'on hacheroit bien menu, une drachme de rhubarbe en poudre, une drachme & demie de saffran de mars aperitif préparé à la rosée du mois de mai, que l'on mêleroit avec la rhubarbe & quinze ou dix-huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc.

Pour la préparation de ce bouillon, on mettra couche par couche dans un pot de terre de grandeur convenable, les feuilles & plantes hachées, & les rouelles de veau, aiant soin de jetter sur les couches un peu de la poudre de rhubarbe & de saffran de mars, & de

mêler les cloportes à proportion. Après avoir continué de même jusqu'a ce que toutes les drogues soient emploiées, on garnira le pot de son couvercle; on en lutera les jointures, & on le placera dans un bain marie le soir d'assez bonne heure, pour que les matieres puissent recevoir une ébullition de cinq ou six heures; on délutera le matin, & aiant coulé avec expression, on donnera le bouillon au malade, finissant son usage par le purgatif, & réiterant d'abord après celui du petit lait prescrit ci-dessus, pendant une douzaine de matins, après lesquels on repurgera de même pour revenir une seconde fois aux mêmes bouillons au bain marie avec les mêmes circonstances déja mentionnées, sans négliger les boissons de la même ptisane qu'on a prescrite.

Si au contraire les obstructions du foie, & l'enflure des pieds avoient cédé aux premiers remedes, c'est-à-dire aux premiers bouillons, & au premier petit lait, on pourroit tenter le lait d'ânesse entier, qu'on feroit prendre le matin à la dose d'un grand verre, ou d'une écuellée médiocre, & qu'on continueroit au moins cinq semaines, s'il passoit

bien, y mêlant chaque fois, deux cuillerées de la ſeconde eau de chaux, & repurgeant à la fin.

Pendant tout le tems du lait, Monſieur avalera de deux en deux jours dans la premiere cuillerée de ſoupe, à l'heure de ſon dîner, une poudre faite avec huit grains de cloportes en poudre, ſix grains de ſaffran de mars aperitif, & autant de *caſſia lignea* réduite en poudre.

On pourroit pour une plus grande précaution informer de l'état du malade avant de commencer les remedes du printemps.

Il eſt abſolument néceſſaire que Monſieur obſerve un bon régime de vivre, ſe nourriſſant avec des potages à la viande, du bouilli, & du roti, buvant ſon vin extrêmement trempé, & s'abſtenant de tous les aliments de haut gout, & de tous ceux qui ſont cruds, indigeſtes, ou échauffants.

A Montpellier le 10. octobre 1743.
*Signé*, MONTAGNE.



## CONSULTATION XLVI.

*Sur des douleurs rhumatiſantes & gouteuſes.*

LEs douleurs vagues & plus ou moins violentes que Monſieur reſſent par intervalles, depuis quelques années, tantôt dans la région lombaire ou dans les parties voiſines des articulations ſuperieures des os de la cuiſſe, & dans celles qui ſont placées au dehors; tantôt dans les genoux, ou dans les pieds, avec une enflure œdemateuſe dans ces endroits, mais ſur-tout dans le pied gauche, ne doivent pas être regardées comme ſimplement rhumatiſantes, mais comme compliquées de celles de rhumatiſme & de goute.

On doit naturellement rapporter ces douleurs de rhumatiſme gouteux à la conſtitution épaiſſe, ſeche, & muriatique de la lymphe muſculaire & articulaire tout enſemble, devenue propre à s'arrêter dans les glandes mucilagineuſes qui les ſéparent, à gêner les vaiſſeaux ſanguins de leur voiſinage, &

à occasionner un état phlogistique dans les parties affectées. Comme la portion blanche fournit la matiere qui entre dans la composition de toutes les autres parties integrantes de la masse du sang, on a droit de conclurre qu'elle participe au même désordre & aux mêmes changements vicieux.

Les fatigues militaires, le dérangement du régime de vivre inséparable de cet état, & la nécessité d'essuyer les variations qui surviennent dans les differentes saisons, pour remplir les fonctions du service, ont beaucoup contribué à développer les mauvaises dispositions cachées dans le sang, & qui avoient déja été annoncées depuis huit années par un rhumatisme général & gouteux, & depuis par une seconde maladie de même espece; qui ont laissé des impressions qui subsistent encore, & dans les solides & dans les fluides.

Pour prévenir les suites de l'état présent de Monsieur, on doit se proposer d'entretenir les digestions dans le bon ordre; de diviser la portion blanche & les autres parties integrantes du sang, sans les incendier; d'en rétablir la dou-

ceur & l'onctuosité, & de redonner aux parties affectées de douleur le ressort qu'elles ont perdue.

On espere que ces indications seront remplies par le moien des remedes suivants.

Monsieur étant arrivé chez lui, & s'y étant reposé quelques jours, commencera par se faire saigner du bras, & on lui tirera environ huit onces de sang. On réitereroit même la saignée vingt-quatre heures après, si les douleurs étoient violentes, & sur-tout s'il y avoit de l'agitation dans le pouls, pour purger le lendemain de la saignée de cette maniere.

## *PURGATION.*

Prenez pulpe de tamarins une once; rhubarbe concassée un gros; fleurs de mauve deux pincées; faites bouillir le tout dans l'eau de fontaine. Mettez infuser dans huit onces de colature, un gros & demi de senné; coulez, & faites fondre dans la liqueur, deux onces de manne de Calabre, pour une potion qui sera prise le matin.

Immédiatement après, Monsieur

prendra dix matins le bouillon suivant.

## BOUILLON.

Prenez racines de squine coupée par tranches minces, un gros; deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude, & pilées dans le mortier de marbre; feuilles de cresson de fontaine une poignée; douze cloportes lavés vivans, & étouffés dans le vin blanc; faites un bouillon avec un morceau de veau ou un poulet.

Aiant réiteré la même médecine après les bouillons, Monsieur boira pendant douze matins un petit lait ainsi préparé, qu'on terminera ainsi par le même purgatif.

## PETIT LAIT.

Prenez petit lait tiré du lait de chevre caillé avec les fleurs de chardonnette, & séparé de ses parties caséeuses en le laissant égouter à travers un linge fin, une livre & demie; clarifiez-le avec le blanc d'œufs, ajoutant dans le tems de la clarification huit cloportes lavés vivans & étouffés dans le vin blanc;

de maniere qu'ils bouillent doucement avec le blanc d'œuf ; faites-y tremper en même tems quelques morceaux de fer rouillé & rougis au feu ; dissolvez dans la colature un gros & demi de sucre candi.

Supposé que les douleurs persistent après ces remedes, Monsieur usera pendant un mois du lait d'ânesse entier, qu'il boira le matin à la dose d'un grand verre, ou d'une écuellée médiocre ; durant ce même tems, Monsieur avalera de deux en deux jours, le soir en se couchant, le bol qui suit, se repurgeant à la fin avec le même remede.

## *B O L.*

Prenez antimoine diaphorétique douze grains ; ieux d'écrevisses de riviere dix grains ; extrait de rhubarhe huit grains ; faites un bol avec le syrop de chicorée composé.

Après ces remedes, si la saison le permet, Monsieur se rendra à Arnadille pour y prendre cinq ou six bains, si on le juge convenable, se contentant d'un bain par jour. Il pourroit même commencer par la boisson des eaux,

si Messieurs les Médecins du païs le jugent nécessaire, observant dans le cours de ces remedes, les précautions qu'on a accoutumé de prescrire sur les lieux.

Mais si Monsieur étoit obligé de renvoyer jusqu'au printemps prochain les bains d'Arnadille, il auroit soin avant de s'y rendre, de prendre les bouillons, & ensuite le petit lait prescrits ci-dessus, dans le même ordre & avec les mêmes circonstances qui ont été proposées pour le premier usage de ces remedes; & d'abord après, il se rendra à Arnadille, pour y prendre les bains seuls. Il y boira en même tems les eaux.

Pendant le voiage, & le cours de ces remedes, Monsieur observera un bon régime de vivre. Il se tiendra en garde contre le froid & l'humidité, & se nourrira avec des potages à la viande, du bouilli & du roti, s'abstenant des ragouts, des entremets, des salades, des fruits cruds, de tous les aliments venteux, grossiers, indigestes, ou échauffans.

A Montpellier le 13. octobre 1743.
*Signé*, MONTAGNE.

## CONSULTATION XLVII.

*Sur un ictere jaune tirant sur le brun, avec enflure des jambes, &c.*

L'Ictere jaune tirant sur le brun; l'enflure des jambes, le dégout, les embarras du foie, les excrétions des urines plus ou moins chargées, & d'une couleur tantôt briquetée, tantôt caffetée, & les autres accidents dont Monsieur est attaqué, ont été regardés par les Médecins assemblés comme produits & entretenus par l'épaississement & la saumure de la masse du sang, & par le mélange imparfait & irrégulier de la sérosité avec les autres parties integrantes de la masse.

Par les réflexions qui ont été faites sur l'état présent de la bouche de Monsieur, on a conclu que la constitution des liqueurs que l'on vient d'établir avoit été annoncée depuis long tems, par la perte des dents, & le caractere particulier de la salive qui l'a occasionnée.

La préparation défectueuse des ali-

ments qui s'est passée dans la bouche, & la trop grande consistence des liqueurs digestives mêlées de saumure, ont troublé l'œconomie des digestions, & la louable élaboration du chyle, avant son mélange dans le sang. La bile s'est ressentie d'une maniere plus marquée des changements vicieux survenus dans le sang ; &, par les embarras qu'elle a formés dans le foie, elle a augmenté le désordre des digestions, & s'est pratiquée des routes dans le corps réticulaire de toute la peau, & même à travers les filieres urineuses.

De l'action réunie de toutes ces causes on déduira très-aisément les symptômes de l'ictere & des autres accidents survenus à Monsieur, & dont il est inutile de faire un plus long détail.

Pour prévenir les suites de la maladie qui fait le sujet de cette consultation, on doit se proposer de rétablir les digestions, & de les mettre en état de fournir un chyle bien conditionné, de diviser la masse du sang, sans la rendre fougueuse, d'en retrancher la saumure qui a pris le dessus, d'emporter les obstructions formées dans le foie, de déterminer la quantité de sérosité, qui paroît surabon-

dante, à se separer dans les reins, pour la détourner des endroits où elle menace de s'extravaser. On se flatte que ces indications seront remplies par le secours des remedes qui ont déja été faits ici, ou de ceux qui seront éxécutés dans la suite, & que l'on va prescrire.

Monsieur, étant arrivé à Geneve, & s'y étant reposé quelques jours, se purgera avec la médecine suivante.

## *PURGATION.*

Prenez rhubarbe concassée un gros; fleurs de pêcher une demi-poignée; sel polychreste un gros; faites bouillir le tout dans l'eau de fontaine; infusez dans une livre de colature deux gros & demi de senné; coulez encore, & dissolvez dans la liqueur deux onces de manne de Calabre, & une de syrop de roses solutif. Faites une potion pour deux doses, qui seront prises le matin, laissant deux heures d'intervalle entre la premiere & la seconde.

Monsieur usera ensuite pendant quatre jours le matin à sept heures, l'après midi vers les quatre ou cinq, de cet aposême.

## *APOSEME.*

Prenez racines de patience ſauvage une once & demie; racines d'aunée ſeches & concaſſées un gros & demi; feuilles de creſſon de fontaine & de chicorée ſauvage, de chacunes une poignée; dix-huit cloportes lavés vivans, & étouffés dans le vin blanc: faites bouillir le tout dans une ſuffiſante quantité d'eau de fontaine. Dans une livre de colature, vous ferez diſſoudre un gros & demi de ſel admirable de Glauber, ou de tartre vitriolé. Faites un apoſême pour deux doſes; diſſolvant dans celle du matin, une once de ſyrop de chicorée composé, & dans celle de l'après-midi, ſix gros de celui des cinq racines.

On réiterera la même médecine le lendemain du quatriéme jour de l'uſage des apoſêmes.

Pendant les douze matins ſuivants, Monſieur boira un grand verre ou une écuellée médiocre de petit lait qu'on tirera du lait de vache caillé avec la preſure ordinaire, & qu'on ſéparera durant la nuit de ſon fromage, en le laiſſant égoutter à travers un linge pour

le clarifier le lendemain matin avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clàrification huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, auxquels on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems quelques morceaux de fer rouillés & rougis au feu ; on dissoudra dans le petit-lait coulé une once ou une once & demie de suc d'api sauvage ou apium palustre, ou de celui de cresson de fontaine, & un peu de sucre roïal. On aura soin de repurger à la fin, & même au milieu, si on le juge à propos.

Monsieur boira ensuite pendant neuf matins, quatre ou cinq onces de suc tiré des feuilles de cresson de fontaine & de berle, & qu'on aura eu soin de bien dépurer le soir selon les regles de l'art, en les laissant digerer durant la nuit sur un feu de sable ou de cendre très-doux avec une dixaine de cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc. Aiant recoulé de nouveau le matin, on dissoudra dans la colature six grains de fleurs de sel ammoniac martiales, & six drachmes de syrop des cinq racines, ou de celui de capillaire. On aura recours

cours à la médecine ordinaire après l'usage de ces sucs, & l'on examinera pour lors si les bouillons au bain marie ont produit un meilleur effet que le petit lait, ou si ce dernier a mieux réussi. Dans le premier cas, Monsieur prendra neuf ou dix matins un bouillon composé avec une livre ou douze onces de maigre de veau coupée par tranches; des feuilles de chicorée amere, de cresson de fontaine, & de celles de scolopandre, en tout deux bonnes poignées, qu'on hachera bien menu; deux scrupules de rhubarbe en poudre, & une drachme & demie de saffran de mars apéritif, préparé à la rosée du mois de mai, qu'on mêlera avec la rhubarbe; deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, & quinze ou seize cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc.

On mettra couche par couche les rouelles de veau avec les plantes hachées dans un pot de terre de grandeur convenable, jettant de la poudre faite avec la rhubarbe & le mars sur les couches, & entremêlant les écrevisses & les cloportes à propotion. Supposé qu'on jugeât que les plantes ne soient pas assez

ſucculentes, on ajoutera un demi verre d'eau de fontaine, garniſſant d'abord après le pot de ſon couvercle, & en lutant les jointures pour le placer le ſoir dans un bain marie, & donner aux matieres contenues une ébullition de cinq ou ſix heures. On délutera le matin le pot, &, après avoir coulé le bouillon avec expreſſion, on le donnera au malade dans ſon lit, terminant l'uſage du bouillon par le même purgatif.

Mais ſi on avoit remarqué que le petit lait avoit eu un ſuccès plus favorable que les bouillons qui ont été pris ici, on leur ſubſtitueroit le petit lait pendant neuf ou dix matins, avec la précaution d'emploier toujours la médecine.

Monſieur uſera à ſon ordinaire pour boiſſon d'une ptiſane faite avec les fruits de kynorrhodon, & un noüet de ſix drachmes de limaille de fer rouillée, jettant ſur la fin demi-poignée des feuilles ſeches de capillaire; ou bien d'une autre ptiſane faite avec les feuilles ſeches de capillaire ou de ſcolopendre infuſées à la maniere du thé. On diſſoudroit de tems en tems dans chaque bouteille d'une pinte de la ptiſane

coulée demi-drachme de nitre raffiné ou de tartre vitriolé.

On laissera quand on jugera à propos quelques jours d'intervalle entre ces differents remedes, à mesure qu'on passera de l'un à l'autre.

Le printemps prochain, on réiterera, les bouillons au bain marie, le petit lait, les apozêmes, & les sucs préparés, à peu près dans le même ordre, & avec les précautions déja conseillées; mais on donnera la préférence à ceux dont le malade se sera le mieux trouvé. La boisson ordinaire se tirera des mêmes ptisanes, si mieux on n'aime avant de recommencer donner avis de l'état de Monsieur, & des changements qui pourront être survenus dans le caractere de la maladie.

On prie Messieurs les Médecins qui verront journellement le malade de vouloir bien se charger du soin de prescrire le régime de vivre, & de joindre les differentes combinaisons qu'il conviendra de faire dans la dispensation des remedes, si leur effet ne répondoit point aux vues que l'on se propose.

A Montpellier le 25. octobre 1743.
*Signé*, MONTAGNE. Pij

## CONSULTATION XLVIII.

*Sur une perte blanche avec accès irréguliers de fiévre, coliques, diarrhée, mouvements convulſifs, vents, douleur aux cuiſſes, aux reins, puanteur des urines avec pus.*

LA perte blanche à laquelle la malade eſt ſujette depuis long-tems, les accès de fiévre irréguliers qui ſurviennent ſans aucune regle; les coliques plus ou moins violentes; la diarrhée qui ſe met ſouvent de la partie; les légers mouvements convulſifs; les vents qui ſortent par la bouche avec abondance; la douleur qui ſe fait ſentir dans les reins & les cuiſſes; la puanteur qu'on a remarqué quelquefois dans les urines avec un mélange de pus; & enfin l'émotion fébrile qui accompagne communément les vives attaques de douleur; tous ces accidents, dis-je, ſont les effets de la diſpoſition épaiſſe & acrimonieuſe de la maſſe du ſang, & d'une ſuppuration que l'on a lieu de ſoupçonner avoir ſon ſiege dans les reins.

Il paroît assez inutile de rechercher les differentes causes de tous ces accidents, en remontant aux évenements qui se sont passés depuis plusieurs années; mais il est certain que la malade a passé par un très-grand nombre de grossesses, qui ont donné lieu à la dissipation du baume & du mélange le plus fin de la masse du sang. On ne sçauroit de-plus disconvenir que quelques-unes de ces grossesses n'aient porté des impressions fâcheuses sur le vagin; puisqu'il y a eu un relâchement de cette partie qui a véritablement diminué, mais qui entretient encore la perte blanche.

Pour tirer tout le parti possible de l'état présent de Mademoiselle, on doit se proposer de rectifier les digestions, de procurer une division ménagée à la masse du sang, d'en adoucir l'acrimonie qui a pris le dessus, & de tarir les sources de la suppuration qu'on juge établie dans les reins, ou pour le moins d'en empêcher les progrès. On espere que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivants.

Supposé que la malade n'ait pas été purgée depuis quelque tems, elle le sera avec une once de tamarins, une

poignée de fleurs de pêcher, & demi-drachme de rhubarbe concassée, dont on fera une décoction, dans un grand verre de laquelle, après l'avoir coulée, on dissoudra deux onces de manne.

Immédiatement après la malade boira pendant dix matins, un bouillon fait avec un morceau de maigre de veau, ou de collet de mouton, deux écrevisses de riviére étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, & une petite poignée de feuilles de chicorée amere. On jettera dans le pot sur la fin de la coction une pincée de sommités seches & fleuries d'hypéricum, & une pincée de feuilles seches de lierre terrestre, réiterant la même médecine à la fin.

On aura recours ensuite au lait d'ânesse entier, que la malade prendra le matin pendant cinq ou six semaines, commençant par un grand verre, & montant peu à peu jusques à la quantité d'une écuellée. On y mêlera chaque fois deux cuillerées de la seconde eau de chaux. Et si le lait du matin a bien passé pendant une dixaine de jours, on pourroit faire prendre le soir à l'heure du coucher un autre grand verre de lait d'ânesse, aiant la précaution

d'engager la malade de manger ſur les ſix heures du ſoir, ou un potage, ou un ris au bouillon, avec un morceau de pain pour ſouper. On obſervera de repurger en finiſſant le lait.

Pendant tout le tems du lait d'âneſſe on ajoutera, d'abord de deux en deux, & enſuite de trois en trois jours, à la premiere cuillerée de ce lait une poudre faite avec vingt grains de corail rouge préparé, & dix ou douze grains de cachou brut réduit en poudre, ou à ſon défaut quinze grains d'ïeux d'écreviſſes.

La malade paſſera ſon hiver en uſant trois ou quatre fois la ſemaine le matin & l'après midi, d'une ou deux taſſes d'infuſion de vulneraires de Suiſſe, ou de feuilles ſeches de lierre terreſtre, préparée à la maniere du thé, la purgeant avec la médecine déja conſeillée à la fin, & même au milieu, ſi le beſoin s'y trouve.

La boiſſon ordinaire de la malade ſera une ptiſane faite avec la racine de gramen ou chiendent, à laquelle on ajoutera de tems en tems une pincée de fleurs de mauve ou de violettes.

Suppoſé que la malade paſsât de mauvaiſes nuits, on lui donneroit le ſoir

un moment avant de se coucher, lorsqu'elle ne prendra point le lait, & deux heures avant ce remede lorsqu'elle en usera, demi-once de syrop de pavot blanc, que l'on mêlera avec une cuillerée d'eau de fleurs d'oranges; on pourra ajouter quelques gouttes de la teinture anodine de Sydhenam, commençant par cinq ou six, si le syrop seul ne procuroit pas de bonnes nuits.

Le printemps prochain on reviendra aux mêmes bouillons, à chacun desquels on ajoutera les cuisses de quatre ou cinq grenouilles écorchées & écrasées; & après avoir eu recours au purgatif, le lendemain du dixiéme ou douziéme bouillon & la veille du premier, on fera prendre à la malade le lait de chevre entier le matin, & quelques jours après, s'il a bien passé, le soir à l'heure du coucher, continuant de même pendant un mois & demi ou même deux mois, & s'en tenant pour l'eau de chaux, & la poudre, avec les autres circonstances, aux regles prescrites pour l'usage du lait d'ânesse dans cet automne. On ne négligera pas non plus le calmant, si la nécessité l'exige.

La malade doit garder un bon régi-

me de vivre, & se nourrira pendant les accès ou redoublements, ou les attaques de coliques, s'il en survient, avec le seul bouillon; & quand elle sera libre de ces accidents, avec des soupes à la viande, des crêmes de ris au bouillon ou à l'eau, des avenats à l'eau, & un peu de bouilli ou de roti le matin au dîner seulement. Elle s'abstiendra des ragouts, de la patisserie, des salades, des fruits cruds, des légumes, des chataignes, & de tous les aliments venteux, grossiers, indigestes, ou échauffants. Supposé que le lait de chevre ne passât pas, il faudroit l'abandonner & se servir de tems en tems pendant une dixaine de matins des mêmes bouillons d'écrevisses, dont on a donné la composition ci-dessus.

A Montpellier le 26. octobre 1743. *Signé*, MONTAGNE.



## CONSULTATION XLIX.

*Sur un ulcere carcinomateux à la joue.*

LES commencements & les progrès de l'ulcere carcinomateux placé au dedans de la joue gauche dont le Reverend pere est attaqué depuis quelque tems, doivent être rapportés à l'action sourde de sucs lymphatiques & sanguins extravasés dans la partie affectée, & devenus rongeants à mesure qu'ils y ont séjourné.

Le caractere malin des liqueurs, qui ont donné lieu au développement de l'ulcere, a été une suite de l'épaississement, de la grossiereté, & de l'acrimonie, de toute la portion blanche, & en même tems des autres parties integrantes du sang. On ne connoît point avec précision les causes de la constitution vicieuse de la masse du sang; le malade lui-même n'en a indiqué aucunes qui tiennent de l'héréditaire, ou qui aient été acquises par un dérangement marqué dans le régime de vivre; il est seulement certain que la maladie a com-

mencé par une tumeur lymphatique & ſchirreuſe au dedans de la joue qui s'eſt irritée peu à peu, & eſt devēnue par degrés à l'état de malignité que l'on y diſtingue préſentement

Les vues que l'on doit avoir dans le traitement de cet ulcere ſont d'entrenir les fonctions de l'eſtomac dans leur œconomie naturelle ; de diviſer avec beaucoup de douceur & de ménagement la lymphe, & les autres parties integrantes du ſang ; d'en corriger l'acrimonie qui a pris le deſſus ; d'adoucir l'action rongeante des ſucs extravaſés dans la partie ulcerée ; de la déterger & de la conduire à une heureuſe cicatrice, ou pour le moins de rendre plus lents & plus ſupportables les progrès de l'ulcere carcinomateux. On eſpere que ces indications ſeront remplies, autant que la nature de la maladie peut le permettre, par le ſecours des remedes que l'on va conſeiller.

Il ne paroît gueres que la ſaignée ſoit indiquée dans le cas préſent ; cependant, s'il ſurvenoit des fluxions & des émotions de fiévre on pourroit avoir recours à la ſaignée plus ou moins ménagée.

Comme les remedes peuvent être exécutés dans l'endroit de la résidence ordinaire du Reverend pere, il pourra y retourner, &, après quelques jours de repos, on le purgera suivant cette formule.

## PURGATION.

Prenez moelle de casse fraichement extraite, & non mondée de ses noïaux, deux onces ; pulpe de tamarins une once ; rhubarbe concassée deux scrupules ; sel d'Epsom un gros ; faites bouillir le tout dans l'eau de fontaine ; dissolvez dans une livre de colature deux onces & demie de manne de Calabre ; faites une potion pour deux doses qui seront prises à deux heures l'une de l'autre.

Immédiatement après le Reverend pere prendra pendant dix matins, un bouillon fait avec un morceau de maigre de veau, une cuillerée à bouche de ris, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, & une poignée en tout de feuilles de chicorée amere & de cresson de fontaine. On jettera dans le pot sur la fin de la coction une douzaine de cloportes lavés & étouffés dans le

vin blanc, & on repurgera après la dizaine avec le même remede, aiant eu la précaution de donner durant tout ce tems-là, le soir à l'heure du souper, au Reverend pere une soupe, ou un ris, ou un gruau, au lait de vache ou de chevre.

On aura recours ensuite au lait d'ânesse entier, dont le Reverend pere boira une écuellée chaque matin pendant une couple de mois, y joignant le soir à l'heure du souper la même soupe, ou le même ris, au lait de vache ou de chevre, & mêlant chaque fois au lait d'ânesse du matin deux cuillerées de la seconde eau de chaux. On purgera au milieu & à la fin de l'usage du lait avec la même médecine.

On se servira soir & matin, & même trois fois par jour, si on le juge nécessaire, d'un gargarisme fait avec une bonne poignée en tout des feuilles de plantin & de grande ou petite joubarbe, & de deux bonnes pincées de roses rouges, en dissolvant dans une livre de la décoction de ces plantes deux onces du meilleur miel blanc, ou deux onces de syrop de coing. Dans la saison on pourra substituer aux feuilles de

joubarbe celles de l'herbe à Robert ou celles de bugle.

On pourra panſer le dedans de l'ulcere avec un onguent fait avec la tuthie & le beurre frais, ou bien avec le ſeul miel blanc. On pourra enfin ajouter de tems en tems au miel, ou au beurre ſeul, un peu de poudre d'écreviſſes ſechées au four, ou bien de cloportes préparés, ou enfin d'une poudre de ris ſauvage ſeché au four, c'eſt-à-dire, de ſedum mius ou petite joubarbe. On étendra l'un ou l'autre de ces onguents ſur un morceau de linge ou ſur un plumaceau mince pour l'appliquer ſur l'endroit malade.

On ne propoſe pas les préparations de plomb, parce que néceſſairement le Reverend Pere en avaleroit quelques parties. On paſſe de plus ſous ſilence tous les corps huileux & graiſſeux, comme ennemis de la bouche, mais on rejette eſſentiellement l'uſage & l'application de quelque rongeant ou eſcarrotique que ce ſoit, même en forme ſeche.

A l'entrée du printemps prochain on reviendra aux mêmes bouillons, auxquels on ajoutera les cuiſſes de quelques gre-

nouilles, & d'abord après on donnera le lait de chevre entier à la place de celui d'âneſſe, avec la ſoupe ou le ris au lait de chevre le ſoir, continuant de même juſques aux chaleurs de l'été, & gardant les précautions déja conſeillées pendant l'uſage du lait d'âneſſe.

Il eſt bon de faire remarquer que pendant tout le tems du lait d'âneſſe le malade doit uſer d'abord de deux en deux, & enſuite de trois en trois jours, dans la premiere cuillerée de ce lait, d'une poudre faite avec vingt grains d'antimoine diaphoretique, & douze grains de cloportes en poudre. On en fera de même le printemps, en ſe ſervant du lait de chevre le matin.

Il eſt abſolument néceſſaire que le Reverend Pere prenne les calmants chaque ſoir en ſe mettant au lit. Il commencera par un grain de laudanum, qu'on augmentera enſuite par demi-grain juſques au point détourdir les douleurs, & de procurer de bonnes nuits.

Le Reverend Pere doit obſerver un exact régime de vivre, faiſant d'abord toujours gras, & ſe nourriſſant avec des ſoupes à la viande, des crêmes de

ris au bouillon ou à l'eau, des avenats à l'eau, du bouilli & du roti. Il se privera de la patisserie, de la friture, des ragouts, des salades, des fruits cruds, des légumes, & enfin de tous les aliments de haut gout, & de tous ceux qui sont grossiers, indigestes, ou qui échauffent. Il doit extrêmement se ménager sur la quantité de vin qu'il boira.

A Montpellier le 7. novembre 1743.
*Signé*, MONTAGNE.

---

## CONSULTATION L.

### *Sur une affection mélancholique & vaporeuse.*

LEs matieres blanches, épaisses, & figurées comme des grains de ris, que Monsieur a crachées autrefois par intervalle; l'oppression dont il est actuellement fatigué, pour peu qu'il agisse; la pesanteur de tête & les éblouissements qu'il éprouve après la lecture ou l'écriture; le malaise répandu dans toutes les parties de son corps qu'il ressent de tems en tems; les petits maux de cœur

auxquels il est sujet, sur-tout le matin; la tension passagere du bas ventre; la douleur qui l'inquiete vers la région du foie, sur-tout quand il s'y couche; les pollutions involontaires qui arrivent dans la nuit; l'embarras & la foiblesse de l'estomac; le penchant à la reflexion & à la mélancholie; les attentions desagréables sur les incommodités énoncées ci-dessus; la crainte de leurs progrès & de quelque dénouement fâcheux de leur part; tous ces accidents, dis-je, joints à une grande sensibilité sur toutes les circonstances qui ne répondent pas d'une maniere favorable aux differents projets que Monsieur peut avoir faits, caractérisent parfaitement la maladie; ainsi on doit la regarder comme une affection mélancholique & vaporeuse, & comme une suite de l'épaississement, de la secheresse, & de l'acrimonie, de la masse du sang, & de la trop grande élasticité du genre nerveux.

Les occupations que Monsieur s'est données pour les affaires de son commerce; les chagrins qu'il a essuyés, & qui ont fait chez lui des impressions plus vives que chez tout autre; & en-

fin les idées triſtes & déſagréables dont ſon eſprit a été trop occupé depuis quelque tems, ont diſſipé le baume & le mucilage le plus fin de la maſſe de ſon ſang, ont troublé les dépurations, & ont dérangé les digeſtions, de ſorte que le mélange d'un chyle mal travaillé dans le ſang en a augmenté de plus en plus les diſpoſitions vicieuſes & attachées au tempérament.

Pour délivrer Monſieur des accidents qui font le ſujet de cette Conſultation, on doit ſe propoſer de rectifier les digeſtions, de procurer une diviſion douce & ménagée à la maſſe du ſang, d'en corriger l'acrimonie qui a pris le deſſus, & de redonner au genre nerveux la ſoupleſſe qui lui manque. On eſpere que ces indications ſeront remplies par le moïen des remedes ſuivants.

On commencera par purger Monſieur avec une once de tamarins, deux ſcrupules de rhubarbe concaſſée, & demi-poignée de fleurs de pêcher, dont on fera une décoction, dans un grand verre de laquelle on laiſſera infuſer pendant la nuit à froid une drachme de ſenné, diſſolvant le matin dans l'infuſion coulée deux onces de manne & ſix

drachmes de ſyrop de roſes ſolutif.

Immédiatement après Monſieur boira pendant neuf matins un bouillon fait avec un morceau de maigre de veau, ou un jeune poulet, deux écreviſſes de riviere étouffées dans l'eau chaude, & écraſées dans un mortier, & une poignée en tout de feuilles de creſſon de fontaine & de chicorée amere.

Pendant les douze matins ſuivants Monſieur prendra une écuellée de petit lait qu'on tirera du lait de chevre ou de vache caillé le ſoir avec la preſure ordinaire, & qu'on ſéparera durant la nuit de ſon fromage, en le laiſſant égoutter à travers un linge pour le clarifier le matin avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification une pincée de ſommités ſeches & fleuries d'hypéricum, & huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc que l'on fera légerement bouillir durant quelques minutes avec le blanc d'œuf, diſſolvant dans le petit lait coulé un peu de ſucre roïal, & réïterant la même médecine à la fin.

Pendant l'hiver Monſieur uſera trois fois la ſemaine, ou de deux en deux jours, le matin, d'une ou deux taſſes

d'infuſion de feuilles ſeches de citronelle préparée à la maniere du thé, & à laquelle on ajoutera tant ſoit peu de ſucre roïal.

Le printemps prochain on aura recours aux mêmes bouillons, & enſuite au même petit lait avec les précautions marquées pour le premier uſage de ces remedes ; & d'abord après Monſieur boira pendant ſix ſemaines, ou un mois & demi, chaque matin le lait de chevre entier, commençant par un grand verre, & montant peu à peu juſques à la quantité de l'écuellée, & y mêlant chaque fois une couple de cuillerées de la ſeconde eau de chaux. Suppoſé même que le lait du matin ait bien paſſé pendant une dixaine de jours, on donnera le ſoir à l'heure du ſouper ou un ris, ou un gruau, ou une ſoupe, au même lait de chevre, purgeant à la fin de l'uſage de ce lait, & même au milieu, ſi on le juge néceſſaire.

Durant ce même tems, Monſieur prendra d'abord de deux en deux, & enſuite de trois en trois jours, dans la premiere cuillerée de ſoupe à l'heure de ſon dîner, ſept ou huit grains de ſaffran de mars apéritif, préparé à la roſée du mois de mai.

Les chaleurs étant arrivées, Monſieur uſera pendant neuf ou dix matins du bain domeſtique tiede, où il demeurera une heure chaque fois, avalant à la ſortie une ou deux taſſes d'infuſion de feuilles ſeches de citronelle. Après une intervalle d'une douzaine de jours, Monſieur reviendra pendant une autre dixaine de matins aux mêmes bains domeſtiques, & boira à la ſortie un bouillon de poulet alteré avec les feuilles de chicorée amere, aïant ſoin de finir ces remedes par la médecine ordinaire.

Monſieur doit ſe nourrir pendant le cours de ces remedes avec des potages à la viande, des crêmes de ris au bouillon ou à l'eau, du bouilli & du roti. Il ſe privera des ragouts, des entremets, de la patiſſerie, de la friture, des ſalades, des fruits cruds, des légumes, & de tous les aliments venteux, groſſiers, indigeſtes, ou échauffants.

Monſieur a beſoin de ſe diſſiper par la promenade à pied ou à cheval, par la fréquentation du ſpectacle, des concerts & des aſſemblées, où il pourra profiter de tous les plaiſirs ménagés, & par des occupations qui l'amuſent ſans le fatigue, & auxquelles le ma-

riage ne ſçauroit porter aucune oppoſition ; il s'aguerrira ſur les retours variables de ſes incommodités, qui ne ſçauroient intereſſer la durée de ſa vie ; il évitera de ſe livrer aux écritures ou aux lectures forcées, & ſur-tout qui regardent des matieres auxquelles on ne peut s'attacher ſans une contention d'eſprit portée trop loin.

A Montpellier le 11. novembre 1743. *Signé*, MONTAGNE.

---

## CONSULTATION LI.

### *Sur une paſſion hyſterique.*

ON a examiné avec beaucoup d'attention tout ce qui eſt arrivé pendant deux attaques que Madame a eſſuyées en cette ville depuis qu'elle y eſt arrivée, & on a obſervé que dans chacune elle a paſſé ſous deux differents états.

Dans le premier il ſurvint un trouble & un embarras de la tête avec des tiraillements douloureux dans cette partie, ſur-tout poſterieurement, une hu-

meur noire & sombre, un dégout extrême pour la societé & la compagnie, un abbatement général des forces, des crispations plus ou moins douloureuses dans les visceres du bas ventre avec un froid extraordinaire & dans cette capacité & dans les extrémités inférieures; un ennui ou plutôt un mépris de la vie mêlé de grandes inquiétudes qui excluent toutes espérances de guérison & de ressources dans les maux présents, faisant regarder la mort comme le seul bien à se proposer, & comme le seul moïen pour terminer tant de malheurs; une insomnie très-incommode avec des songes des plus lugubres qui troublent le sommeil, quand il se présente. Après quatre ou cinq jours, ou quelques-uns de plus ou de moins, l'humeur noire & sombre semble tomber, & sa tête reprendre une partie de sa liberté, la plûpart des autres accidents subsistent à peu près dans la même force; il s'en présente d'autres tels que sont les crampes très-fâcheuses qui sont accompagnées de mouvements convulsifs dans les bras, dans le visage, & autres parties avec des cris violents & perçants; ce qui arrive même quelquefois dans

le premier période ; une vivacité qui rend Madame susceptible des impressions même un peu outrées au moindre bruit qu'elle entend & au moindre évenement nouveau, quoique d'ailleurs très-indifferent. Cette sensibilité jette Madame dans des agitations de l'ame où elle a besoin de sa douceur naturelle & de sa bonne éducation, pour ne pas se livrer à des mouvements où la fureur & l'emportement pourroient avoir quelque part. Elle est en même tems tourmentée par un dégout pour toute sorte d'aliments, par des maux de tête, par des gonflements dans l'estomac, & par d'autres accidents dont le détail est ici inutile, & qui finissent totalement avec le paroxysme.

Pour peu d'attention que l'on fasse aux symptômes énoncés ci-dessus, on verra qu'ils établissent parfaitement le caractere d'une affection vaporeuse & mélancholique, & qui porte avec elle quelque chose d'hysterique. On conclura de plus que cette maladie a été produite dans ses commencements, & qu'elle est actuellement entretenue, par la trop grande consistence, la secheresse, & l'acrimonie, de la masse du sang

& par la diſpoſition ſpaſmodique de tout le genre nerveux.

L'état des liqueurs que l'on vient d'établir, a été d'abord une ſuite du tempérament vif & ſenſible de Madame; mais il a extrêmement augmenté par les remedes violents dont elle a fait uſage, & par les évacuations longues & forcées qu'ils ont cauſé. Les chagrins auxquels Madame a été expoſée, l'opiniâtreté de ſes maux, la triſteſſe & pluſieurs paſſions de l'ame, qui ſe ſont jointes à toutes ces circonſtances, ont beaucoup contribué au progrès du vice des fluides & des ſolides dont on a parlé ci-deſſus.

Le battement conſidérable que l'on remarque dans l'artere meſentérique ſupérieure, en touchant le bas ventre, & la tumeur circonſcrite & douloureuſe quand on la preſſe, que l'on juge placée dans le meſentere, reconnoiſſent les mêmes cauſes, & un deſordre particulier dans la lymphe.

Pour ſuivre les regles de la bonne pratique dans le traitement des accidents auxquels Madame eſt ſujette depuis environ douze années, on doit ſe propoſer d'entretenir les digeſtions dans

le bon ordre, de procurer une division douce & ménagée à la masse du sang, d'en corriger l'acrimonie trop exaltée, d'assouplir le systême des solides, & de moderer la force & la vivacité des oscillations du genre nerveux. Le Conseil regarde les remedes suivants comme les plus propres à remplir ces indications.

Comme les saignées ne produisent pas des effets avantageux dans les attaques vaporeuses, on n'a pas jugé à propos de l'emploier encore, se réservant de le faire lorsque l'état du pouls, la vivacité de la malade, ou le manque des évacuations menstruelles, pourront l'exiger.

On a commencé par une médecine dans laquelle on a fait entrer la rhubarbe, un peu de follicules de senné & la manne. Ce remede a été suivi pendant onze ou douze matins d'un bouillon fait avec un morceau de maigre de veau, la chair, le foie, le cœur, & le sang d'une tortue, la racine de valeriane & de pivoine mâle, un peu de feuilles de chicorée amere & de cresson de fontaine, une douzaine de cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, & les fleurs de tilleul.

Madame a usé depuis quelques jours du petit lait de vache bien clarifié, & dans lequel on a fait bouillir durant quelques minutes huit cloportes & les fleurs de tilleul, avec la précaution d'y éteindre en même tems quelques morceaux de fer rouillés & rougis au feu, & de dissoudre dans la colature un peu de sucre roïal. Cette préparation de lait ayant continué pendant une douzaine de matins, on reviendra au purgatif pour commencer d'abord aprés le lait d'ânesse entier, & en étendre plus ou moins l'usage suivant les effets qu'il produira.

On a jugé a propos pendant le paroxysme de diminuer la tension ou l'éréthisme des fibres du cerveau & du genre nerveux, tantôt par le mélange des antispasmodiques & des legers narcotiques, lorsque l'insomnie a été de la partie ; tantôt par les seuls antispasmodiques, lorsqu'il y a eu un peu d'affaissement dans le cerveau, qu'il est survenu des crampes & des mouvements convulsifs. On continuera ces alternatives dans la suite, & on se reglera journellement sur les événements.

On se propose pendant le tems du

lait d'ânesse de se servir de la poudre de guttete, du succin blanc, de la valeriane en poudre, & d'autres remedes antispasmodiques, & non incendiaires, dont on formera des bols.

La saison ne permet gueres de multiplier les remedes, & la nature de la maladie ne l'éxige pas. On a prié Madame d'observer un régime simple & tel que sa situation le demande; on l'éxhorte journellement à donner dans la dissipation, à s'aguérir sur l'opiniâtreté & le retour de ses attaques, à ne pas se refuser une espérance flatteuse sur le dénouement de sa maladie, & à tirer de son propre fonds, c'est-à-dire de son esprit, les ressources qui peuvent la déterminer à mépriser les accidents qui l'allarment, & qui doivent en bonne partie leur opiniâtreté aux dispositions contraires de son esprit.

On a intention au reste de varier les remedes dans la suite suivant que les saisons differentes le permettront.

A Montpellier le 10. decembre 1743.
*Signé*, MONTAGNE.

## CONSULTATION LII.

*Sur un crachement de ſang, avec toux, oppreſſion, & ardeur dans la poitrine.*

LE crachement de ſang accompagné d'un peu d'oppreſſion, de toux & d'ardeur dans la poitrine, dont Monſieur a déja eſſuié trois differentes attaques depuis un mois, ou environ, doit être rapporté à la diſpoſition fougueuſe, ſeche, & acrimonieuſe de la maſſe du ſang, & à la foibleſſe de quelques vaiſſeaux ſanguins qui ſe diſtribuent dans le voiſinage des véſicules du poulmon, ou des differentes diviſions des bronches.

L'état de la maſſe du ſang que l'on vient d'établir eſt démontré par le temperament bouillant & extrêmement vif de Monſieur ; il faut pourtant convenir que la conſtitution des liqueurs attachéesau temperament a éteextrêmement augmentèe par les fatigues de corps & d'eſprit auxquelles il s'eſt livré ſans ménagement depuis très-long tems, & par les efforts qu'a ſouffert la poitrine à meſure qu'il a extrêmement hauſſé la voix dans bien des circonſtances. On ne ſçauroit d'ailleurs diſconvenir que l'intem-

perance dans le manger, & le peu d'attention à choisir des aliments d'un bon suc n'ait donné lieu au dérangement des digestions marqué depuis long tems par le gonflement des hypochondres, & les vents qui se forment journellement & dans l'estomac & dans les boïaux.

Pour prévenir le retour de nouvelles attaques de crachement du sang, on doit se proposer de redresser les digestions, de rendre la masse du sang plus fluide & plus coulante, d'en moderer la fougue & l'acrimonie, & de redonner aux vaisseaux du poulmon foibles ou variqueux, le ressort qu'ils ont perdu. On espere que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivants.

S'il y a déja quelque tems que Monsieur n'a pas été purgé, il le sera incessamment avec sa médecine ordinaire, ou avec une once de tamarins, deux bonnes pincées de fleurs de pêcher, dont on fera une décoction dans un grand verre de laquelle, après l'avoir coulée, on dissoudra deux onces ou deux onces & demie de manne.

Immédiatement après, Monsieur prendra pendant cinq ou six semaines,

s'il passe bien, le lait d'ânesse entier, commençant par un grand verre, & montant peu à peu jusqu'à la quantité d'une écuellée; & si le lait du matin avoit bien passé pendant une douzaine de jours, on pourroit donner le soir à l'heure du souper, ou un ris, ou un avenat, ou une soupe, au lait de vache, purgeant au milieu & à la fin de l'usage de ce lait.

Durant ce même tems, Monsieur prendra le soir en se couchant d'abord de deux en deux, & ensuite de trois en trois jours, une drachme ou quatre scrupules de cette opiate.

## *OPIATE.*

Prenez conserves de kynorrhodon, de roses rouges, & de grande consoude, de chacune trois drachmes; cachou & sang dragon en larmes, de chacun deux drachmes & demie; blanc de baleine, & antihectique de Poterius, de chacun deux drachmes; extrait de rhubarbe une drachme; faites une opiate pour l'usage avec le syrop de roses seches.

Supposé que le lait d'ânesse ne réussit point, on lui substitueroit pendant vingt

ou vingt cinq-matins un bouillon fait avec un morceau de maigre de veau ; la chair, le foie, le cœur & le sang d'une tortue d'une grosseur ordinaire, six drachmes de racines de grande consoude, une bonne demi-poignée de sommités d'orties grieches, une pincée de fleurs d'hypericum, & autant de balaustes, avec la précaution de terminer ces bouillons par le purgatif ordinaire.

S'il survenoit de nouvelles attaques de crachement de sang, on employeroit pour boisson une ptisane faite avec la racine de grande consoude, à laquelle on ajouteroit sur la fin une bonne pincée de roses rouges. Supposé même que le crachement de sang s'opiniatrât, il faudroit absolument avoir recours à la saignée du bras ; mais comme Monsieur la craint beaucoup, on pourroit la faire aux vaisseaux du poignet, en mettant la ligature au dessous du coude & plaçant l'avant bras & la main dans l'eau, comme cela se pratique à l'égard de la saignée du pied ; par ce moïen, on évite toutes sortes de risques, & on engage bien des personnes à se déterminer à la saignée malgré leur opposition naturelle.

On ne croit pas devoir proposer une

plus grande ſuite de remedes ; mais, pour que ceux que l'on vient de conſeiller réuſſiſſent, il eſt abſolument néceſſaire que Monſieur garde un bon régime de vivre, qu'il modere ſes fatigues & ſes vivacités, & qu'il ſe nourriſſe avec des potages à la viande, des crêmes de ris au bouillon ou á l'eau, du bouilli & du roti. Il s'abſtiendra des ragouts, des ſalades, des fruits cruds, & de tous les aliments de haut gout, groſſiers, indigeſtes, ou échauffants.

A Montpellier le 18. decembre 1743. *Signé*, MONTAGNE.

---

## CONSULTATION LIII.

*Sur une goute avec hydropiſie de poitrine menaçante.*

LEs attaques d'oppreſſion qui ont commencé il y a environ quatre ans, d'une maniere à ne fatiguer Monſieur que très-peu durant la premiere année, & qui depuis trois ont fait des progrès, mais plus manifeſtes depuis le milieu de l'été dernier, portent avec

elles le caractere de l'asthme, comme la toux plus ou moins incommode, & accompagnée d'un crachement assez abondant d'une lymphe visqueuse, le prouve évidemment.

On ne sçauroit naturellement rapporter cette maladie qu'à l'épaississement & à la saumure de la masse du sang, & en même tems à quelques embarras dans le tissu des poulmons.

Il faut pourtant convenir que la portion blanche du sang a reçû des impressions plus marquées du désordre général de la masse des liqueurs. Ce que l'on vient d'avancer est prouvé par les attaques de goute que Monsieur a essuyées aux deux pieds, & qui supposent une constitution gluante & épaisse de la lymphe des articulations. On a de plus observé de violentes attaques d'asthme, qui ont été terminées par la goute survenue pour-lors. Cette alternative donne lieu de conclurre que la matiere gouteuse a trouvé des dispositions dans les poulmons qui y ont favorisé son séjour dans le commencement, & qui, s'étant multipliées peu à peu, ont occasionné des concretions lymphatiques dans les glandes bronchiales ou les glandes conglobées de ce viscere.

Le gonflement habituel que Monſieur ſouffre dans ſon eſtomac & dans toute l'étendue du bas ventre eſt une ſuite des vents qui ſe forment continuellement & dans l'eſtomac & dans les inteſtins, & qui contribuent beaucoup à augmenter l'oppreſſion, à meſure qu'ils ſe trouvent dans une plus grande abondance, comme le ſoulagement que la ſortie des vents procure ne permet pas d'en douter. On en ſera plus convaincu ſi l'on fait attention au tiraillement douloureux que le malade ſouffre dans ces circonſtances, & qui eſt fixé anterieurement & poſterieurement vers le bas de la poitrine; de ſorte que, ſans donner dans des idées hazardées, on croit pouvoir aſſurer qu'il entre quelque choſe de convulſif dans les violents accès d'oppreſſion. Le dérangement des digeſtions, qui eſt inſeparable de la formation des vents, peut être mis au rang des cauſes qui ont développé l'état vicieux de la maſſe du ſang attachée au temperament plein de feu & de vivacité de Monſieur, en fourniſſant un chyle épais & mal conditionné. Les fatigues de la chaſſe, l'intemperance dans les plaiſirs de la table, & le régime de vivre peu régulier, ont

renforcé l'action des autres causes & ont non-seulement donné lieu au progrès de l'épaississement & de la saumure des liqueurs, mais en ont de plus troublé la temperature proportionnée, comme on le déduira très-aisément de l'enflure des pieds qui a paru depuis la fin du mois dernier ou environ.

Les irrégularités, la foiblesse, & l'intercadence, que l'on distingue de tems en tems dans le pouls, sont les effets de l'action peu uniforme du cœur & de la distribution gênée du sang dans le poulmon & même dans toute l'habitude du corps. Il n'est pas permis d'assurer si les gros vaisseaux qui se terminent ou qui commencent dans le cœur, ont quelque part au dérangement que l'on trouve dans le pouls. Monsieur se couchant sur tous les côtés de la poitrine, semble exclurre tout épanchement de sérosités dans cette capacité.

Pour suivre les regles de la bonne pratique dans le traitement de l'asthme, & des differents accidents qui font le sujet de cette consultation, on do se proposer de rectifier les digestions & de les rendre moins fougueuses, de pr ocurer une division douce & ménagée à la

lymphe & aux autres parties integrantes du sang, d'en corriger la saumure qui a pris le dessus, de les faire rouler avec liberté dans le tissu des poulmons, en corrigeant les embarras que l'on y soupçonne, & de déterminer la sérosité mal mélangée, à se séparer par les filieres urinaires ou par les selles. Le Conseil a jugé que ces indications pourroient être remplies par quelques remedes qui ont déja été éxécutés ici, & dont on va joindre la manipulation, ou par ceux que l'on va détailler après ces premiers.

On a commencé par une saignée du bras, & le lendemain on a purgé avec cette médecine.

## *PURGATION.*

Prenez pulpe de tamarins six gros; fleurs de pêcher & de violettes, de chacunes deux pincées; rhubarbe concassée un demi gros; faites bouillir dans l'eau de fontaine; dissolvez dans huit onces de colature deux onces de manne de Calabre; faites une potion qui sera prise le matin.

Immédiatement après Monsieur a

usé de cet apoſême pendant ſix matins.

## APOSEME.

Prenez racines d'aunée, & d'iris de Florence, concaſſées, de chacunes un gros ; une écreviſſe de riviere ; feuilles de chicorée ſauvage & de creſſon de fontaine, de chacunes une demi-poignée ; dix cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc. Faites bouillir le tout dans l'eau de fontaine ; diſſolvez dans huit onces de colature ſix gros de ſyrop de tuſſilage, ou de capillaires. Faites un apoſême pour l'uſage.

Ayant repurgé le ſeptiéme jour avec la même médecine, Monſieur a uſé pendant ſix autres matins des pillules balſamiques de Morthon, à la doſe de quinze à dix-huit grains, avec la précaution de faire avaler par deſſus une couple de taſſes d'infuſion de feuilles ſeches de citronnelle préparée à la maniere du thé. Voici la compoſition de ces pilules.

## PILULES.

Prenez cloportes préparés trois gros ; gomme ammoniaque bien dépurée un

gros & demi ; fleurs de benjoin deux ſcrupules ; extrait de ſaffran, & baume du Perou, de chacun quinze grains ; baume de ſouffre terebinthiné, autant qu'il en faudra. Mêlez, faites des pilules de ſix grains, qu'il faudra dorer.

On ſe propoſe de repurger Monſieur après la ſixieme priſe, ou en tout cas de le repurger après ſon arrivée, & après quelques jours de repos chez lui avec le remede conſeillé ci-deſſus, pour lui donner enſuite pendant ſix matins un grand verre ou une écuellée médiocre de petit lait qu'on tirera du lait de vache caillé le ſoir avec la preſure ordinaire, & qu'on ſéparera de ſon fromage en le laiſſant égoutter durant la nuit à travers un linge, pour le clarifier le matin avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, & une pincée de ſommités ſeches & fleuries d'hypericum, auxquelles on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems quelques morceaux de fer rouillés & rougis au feu. On diſſoudra dans le petit lait coulé un peu de ſucre roïal, pour revenir d'abord après pen-

dant ſix nouveaux matins à l'uſage du même apoſême, réiterant le même purgatif le lendemain du ſixieme jour. On fera enſuite ſucceder les mêmes pilules au nombre de deux & demie ou de trois entieres, c'eſt-à-dire à la doſe de quinze à dix-huit grains, avec l'infuſion de meliſſe par deſſus, pour recommencer d'abord après la même préparation du petit lait & la continuer pendant ſix autres matins, emploïant la même médecine après ce tems.

Pendant le cours de ces remedes Monſieur boira dans la journée une ptiſane ainſi composée.

## *PTISANE.*

Prenez graine d'anis & de coriandre concaſſée, & enfermée dans un noüet, de chacune un gros; faites bouillir pendant trois quarts d'heure dans trois chopines d'eau de fontaine, ajoutant ſur la fin feuilles d'herniaire deſſechées une pincée & demie; diſſolvez dans la colature dix-huit grains de nitre purifié, & une once & demie de ſyrop de capillaires, ou de lierre terreſtre. Faites une ptiſane pour l'uſage.

On s'est servi quelquefois le soir à l'heure du coucher pour calmer les inquietudes du julep suivant.

### JULEP.

Prenez eau de coquelicot trois cuillerées ; syrop de velart & de pavot blanc, de chacun deux gros & demi ; faites un julep pour prendre en se couchant.

On a extrêmement ménagé la dose du narcotique ; mais on pourroit l'augmenter dans la suite, par demi-drachme jusqu'à la demi-once, si les inquietudes de la nuit l'éxigeoient, & que d'ailleurs ce remede produisît de bons effets, & ne dérangeât pas la sortie des crachats, comme il ne l'a pas fait jusqu'ici.

On éxaminera l'effet qu'auront produit ces differents remedes, & l'on donnera dans la suite la préférence à ceux qui auront le mieux réussi, les continuant dans le même ordre, pendant l'hiver, ou bien les suspendant si les accidents sont tombés, ou qu'ils soient devenus beaucoup moindres.

Supposé que malgré ces secours les accidents fissent des progrès, on don-

neroit pendant neuf ou dix matins un bouillon fait avec une livre de maigre de veau bien dépouillé de tout ce qu'on y distinguera de graisseux & de membraneux & coupé par tranches, des feuilles de chicorée amere & de cresson de fontaine hachées bien menu de chacune une bonne poignée, de saffran de mars aperitif préparé à la rosée du mois de mai, une drachme ou quatre scrupules, de rhubarbe en poudre un scrupule, que l'on mêlera avec le saffran de mars pour en faire une poudre, de cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc une douzaine.

On mettra dans un pot de terre d'une grandeur convenable, les rouelles de veau, & les plantes hachées, jettant de la poudre marquée ci-dessus sur les couches, & y entremêlant les cloportes à proportion, jusqu'à ce que toutes les drogues aient été employées : ayant ajouté un verre d'eau de fontaine, on garnira le pot de son couvercle, on le lutera & on le placera le soir dans un bain-marie, pour donner une ébullition de cinq ou six heures ; après avoir déluté le matin, on coulera le bouillon avec expression pour dissoudre chaque

fois quinze ou dix-huit grains de tartre vitriolé ou martial, & le donner au malade au dégré de chaleur convenable, le purgeant à la fin.

Ces bouillons étant finis, on pourra réiterer la préparation de petit lait déja prescrite pendant neuf ou dix matins & finir par le purgatif.

On pourroit faire une autre prisane pour l'usage avec les feuilles seches de scolopendre & de capillaire, qu'on prépareroit à peu près comme le thé, dissolvant dans chaque pinte de cette ptisane vingt grains de salpêtre raffiné, ou de tartre vitriolé.

Mais si au contraire l'enflure des pieds se dissipoit, & que l'oppression avec les autres accidents prissent une tournure favorable le printemps prochain, après avoir fait précéder les aposêmes, les pilules marquées ci-dessus, & ensuite le petit lait avec les précautions déja énoncées, on auroit recours au lait d'ânesse, que l'on continueroit plus ou moins suivant ses forces, ou que l'on abandonneroit s'il ne réussissoit pas, lui substituant pendant une vingtaine de jours des bouillons de tortue. On pourra même pour plus grande précaution,

donner avis de l'état de Monſieur, pour que l'on conſeille avec plus de préciſion les remedes qui paroîtront les plus appropriés.

Suppoſé que dans le cours de l'hiver Monſieur abandonne la ſuite des remedes, il pourra trois fois la ſemaine avaler le matin une douzaine de grains ou deux des pilules qu'on lui a conſeillées ici, & dont la compoſition eſt marquée ci-deſſus ; il auroit ſoin de boire par deſſus ces pilules l'infuſion de meliſſe comme il a été dit, ſe purgeant ſuivant le beſoin.

Monſieur doit obſerver ſcrupuleuſement un bon régime de vivre, & ſe nourrir à l'heure du dîner avec des ſoupes à la viande, des crêmes de ris au bouillon, du bouilli & du roti, ſe contentant le ſoir pour ſon ſouper, ou d'un potage, ou d'un ris au bouillon avec un morceau de pain. Il boira très-peu de vin & extrêmement trempé, & s'abſtiendra des ragouts, des entremets, des ſalades, des fruits cruds, des legumes, & de tous les aliments venteux, groſſiers, indigeſtes, ou échauffants.

On n'a pas fait mention de la ſaignée; on pourroit cependant, s'il ſurvenoit

quelque attaque d'oppreſſion violente, & que d'ailleurs l'état du pouls & les forces le permiſſent, avoir recours à cette évacuation.

A Montpellier le 18. decembre 1743. *Signé*, MONTAGNE.

## CONSULTATION LIV.

### *Sur des accès épileptiques.*

LEs attaques de vertige auxquelles la malade eſt ſujette depuis cinq ans, & qui depuis quelque tems ſont très-fréquentes, mais de peu de durée; la perte de la connoiſſance ; la chute par terre ; les ſecours convulſifs dans les muſcles des extrémités ſuperieures, des machoires, & d'autres parties; & enfin la ſalivation abondante qui arrive vers la fin de ces accidents, doivent être regardées comme des accès épileptiques, & comme les productions d'un ſang épais, acrimonieux, & propre à s'arrêter dans le cerveau.

Comme cette maladie porte avec elle quelque choſe de périodique, on a lieu

d'aſſurer qu'elle a une miniere particuliere, qui fournit dans certaines circonſtances des ſucs engluants, & épaiſſiſſants, à la formation deſquels les mauvaiſes digeſtions donnent occaſion, & qui ſe ramaſſent dans les premieres voies.

Le temperament ſombre & mélancholique de la malade, la foibleſſe de ſa mémoire, & l'oubli de l'accident & des moindres circonſtances qui l'accompagnent dès qu'il eſt terminé, prouvent clairement que les ſolides du cerveau ont reçu quelque atteinte, & qu'ils ont perdu une partie de leur reſſort. L'on voit par là une diſpoſition de la part du cerveau qui favoriſe le ſéjour du ſang dans les vaiſſeaux qui s'y diſtribuent, & un trouble dans la circulation des liqueurs qui arroſent le principe des nerfs.

Par les éclairciſſements que l'on a tirés des parents de la malade on ne ſçauroit croire qu'il y ait rien d'héréditaire; ainſi comme elle eſt encore jeune, qu'elle n'eſt pas parvenue au dernier degré de ſon accroiſſement, & que ſes évacuations menſtruelles n'ont paru qu'une fois ou deux, & en très petite quan-

tiré, on ne doit pas déſeſperer de parvenir à une guériſon, ſur-tout ſi l'on peut donner un cours reglé aux évacuations menſtruelles.

Pour traiter methodiquement les accidents qui font le ſujet de cette conſultation, on doit ſe propoſer de redreſſer les digeſtions, de diviſer la maſſe du ſang ſans l'incendier, d'en corriger l'acrimonie qui a pris le deſſus, de la faire rouler avec aiſance dans les vaiſſeaux du cerveau, de dégager le couloir uterin, & de le mettre en état de fournir les évacuations menſtruelles avec liberté. On eſpere que ces indications ſeront remplies par le moien des remedes ſuivants.

On commencera par ſaigner la malade du pied, & on lui tirera deux bonnes palettes de ſang, & deux fois vingtquatre heures après, on réiterera la ſaignée de l'autre pied, tirant pareille quantité de ſang, pour purger le lendemain de cette ſeconde ſaignée, avec une drachme de rhubarbe concaſſée & deux pincées de fleurs de pêcher, dont on fera une décoction, dans deux grands verres de laquelle on laiſſera infuſer pendant la nuit à froid deux drachmes

& demie de ſenné, diſſolvant le matin dans l'infuſion coulée deux onces de manne : cette médecine ſera partagée en deux verres qu'on donnera à trois heures de diſtance l'un de l'autre ajoutant au premier trois grains de tartre émétique.

Pendant les neufs ou dix matins ſuivants, la jeune malade boira un bouillon fait avec un morceau de maigre de veau, ou de collet de mouton, quatre ſcrupules de racine de pivoine mâle concaſſée, & une poignée en tout des feuilles de creſſon de fontaine & de chicorée amere. On jettera dans le pot ſur la fin de la coction une douzaine de cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, que l'on fera légérement bouillir durant quelques minutes avant de couler le bouillon.

Le lendemain du dernier de ces bouillons, on fera boire à la malade les eaux de Balaruc, qu'on temperera à Agde, & qu'on continuera pendant trois matins. La quantité de ces eaux pour chaque matinée ſera de deux pintes ou pots, meſure de Montpellier ou environ. On diſſoudra le premier jour de la boiſſon dans le premier verre deux onces

onces de manne & vingt cinq-grains de rhubarbe en poudre. On en fera de même le dernier jour dans le pénultiéme ou dernier verre de ces eaux, auxquelles on aura soin de donner le degré de chaleur qu'elles ont à la source.

Pendant les douze matins suivants la malade prendra un grand verre, ou une écuellée médiocre de petit lait qu'on tirera du lait de vache caillé avec la présure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage en le laissant égoutter à travers un linge, pour le clarifier d'abord après avec le blanc d'œuf, y jettant pendant cette clarification huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, auxquels on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf, & y éteignant en même tems quelques morceaux de fer rouillés & rougis au feu. On dissoudra dans le petit lait coulé un peu de sucre roïal, & on finira par le purgatif conseillé ci-dessus, mais sans vomitif.

Le printemps prochain, on réiterera la saignée du pied & le même purgatif avec les bouillons déja prescrits, qui seront continués pendant dix matins, & dans chacun desquels on dissoudra, aprè

l'avoir coulé, quinze ou dix-huit grains de tartre martial soluble avec la précaution de réiterer à la fin la même médecine dont on retranchera les grains.

La malade usera ensuite pendant dix matins de l'opiate ci-jointe avalant pardessus chaque prise une ou deux tasses d'infusion de feuilles seches de citronelle préparée à la maniere du thé, & repurgeant après la dixaine avec la médecine simple.

## *OPIATE.*

Prenez de la conserve de kynorrhodon & de celle de petite absynthe, de chacune deux drachmes & demie; de racines de valeriane réduites en poudre & de tartre martial soluble, de chacun deux drachmes; de cloportes préparés, & d'extrait de rhubarbe, de chacun une drachme, dont on formera une opiate avec le syrop des cinq racines, pour partager la masse en dix prises égales.

Après ces préparations on fera prendre à la jeune malade pendant douze ou quinze matins un petit lait de chevre préparé de la maniere déja marquée pour celui de vache, terminant son usage par le purgatif sans addition des grains.

Supposé que la boisson des eaux de Balaruc eût produit de bons effets, on les redonneroit d'abord après à la malade pendant trois matins avec les précautions énoncées ci-dessus.

Pendant l'été, on pourroit donner le demi-bain domestique tiede à la jeune malade durant une neuvaine, la faisant rester chaque fois dans ce demi-bain une heure ou environ, & avaler à la sortie une ou deux tasses d'infusion de feuilles seches de citronelle. Après une intervalle d'une quinzaine de jours, on réitereroit les mêmes demi-bains avec l'infusion pendant une seconde neuvaine, sur tout si ceux de la premiere avoient procuré du soulagement, finissant par le purgatif.

On doit engager la malade à observer un bon régime de vivre, & la nourrir avec des potages à la viande, du bouilli & du roti, & la privant des ragouts, de la patisserie, de la friture, des salades, des fruits cruds, des legumes, des chataignes,& de tous les aliments, grossiers, indigestes, ou échauffants.

A Montpellier le 26. decembre 1743.
*Signé*, MONTAGNE.

## CONSULTATION LV.

*Sur une ſtrangurie, avec douleur & chaleur aux reins, & graviers.*

LA douleur & la chaleur que Monſieur ſent de tems en tems dans les reins, la petite quantité des urines qu'il jette par intervalle, & les ſables rouges qu'elles charrient, ſont les effets de l'épaiſſiſſement & de l'acrimonie de ſon ſang, & de la roideur ou trop grande élaſticité des ſolides. Cet état tant des liqueurs que des ſolides eſt démontré par le panchant qu'a Monſieur à la réfléxion & à la mélancholie, par ſon peu d'embonpoint, & par ſa conſtipation habituelle. Il y a d'ailleurs tout lieu de penſer que ſes réfléxions & ſes attentions ſur ſes incommodités contribuent beaucoup à les entretenir.

Pour le délivrer de ces accidents, qui dans le fond ſont plus incommodes que dangereux, on doit ſe propoſer d'évacuer les crudités des premieres voies, de diviſer ſans violence le tiſſu trop ſerré de la maſſe des li-

queurs, de jetter dans les vaisseaux sanguins une abondante détrempe, & beaucoup de substances propres à se mêler exactement avec le sang, & enfin de détendre & de rétablir les solides en général, & de moderer la vivacité de leurs oscillations. Nous esperons que ces indications seront remplies par le moien des remedes suivants.

Vers le commencement du mois de mars, Monsieur se fera tirer deux palettes de sang du bras, & le lendemain il sera purgé avec six drachmes de tamarins, la pulpe de trois onces de casse en baton sans la passer, une drachme de rhubarbe concassée, autant de sel végétal, & deux bonnes pincées de fleurs de pêcher, dont on fera une décoction, dans un grand verre de laquelle on laissera infuser pendant la nuit deux drachmes de senné. On partagera le matin la médecine en deux verres qui seront donnés à deux heures de distance l'un de l'autre, dissolvant dans le premier deux onces de manne.

Il boira ensuite pendant dix matins un bouillon fait avec un jeune poulet, ou une demi-livre de maigre de veau, trois drachmes de graine de pavot blanc,

concaſſée & enfermée dans un noüet, quatre écreviſſes de riviere étouffées dans l'eau chaude & écraſées dans un mortier de marbre, & une poignée en tout de feuilles de chicorée amere & de creſſon de fontaine. On jettera dans le pot ſur la fin de la coction une pincée de ſommités de petit chêne, & on réiterera la même médecine après les bouillons finis.

Pendant les dix-huit ou vingt matins ſuivants, Monſieur uſera chaque matin d'une écuellée de petit lait de chevre préparé avec la preſure ordinaire, & clarifié avec le blanc d'œuf. On éteindra dans la colature quelques morceaux de fer rougis au feu, & on y diſſoudra une drachme de ſucre roïal, finiſſant par le purgatif.

La boiſſon ordinaire pendant ce tems-là & pendant que les urines couleront avec quelque peine, ſera une ptiſane faite avec les feuilles ſeches de ſcolopendre, ou à ſon défaut de capillaire de Montpellier, & les fleurs de mauve infuſées à la maniere du thé. On pourra ajouter à chaque pinte de cette ptiſane deux ſcrupules de ſalpêtre rafiné, ou de ſel prunelle.

Après ces remedes on aura recours au lait de chevre entier, que Monſieur prendra chaque matin pendant un mois à la doſe d'une écuellée, & pendant ce même tems il uſera trois ou quatre fois la ſemaine dans la premiere cuillerée de ſoupe à l'heure de ſon dîner, du ſaffran de mars apéritif préparé à la roſée du mois de mai, à la doſe de douze à quinze grains, & mangera le ſoir à ſon ſouper ou un ris, ou une ſoupe au même lait de chevre; il aura ſoin de ſe purger en quittant le lait entier.

Les chaleurs étant arrivées, Monſieur prendra pendant dix matins le demi-bain domeſtique tiede, où il demeurera une heure chaque fois, & s'étant repoſé une quinzaine de jours, il reviendra encore aux mêmes demi-bains durant une ſeconde dixaine; & après un intervalle d'une ſemaine, il prendra pendant une dixaine de matins de petites eaux minérales acidules, dont les propriétés approchent de celles de Lodeve, ou de la Baſtide. Il aura ſoin le premier jour de la boiſſon de diſſoudre dans le premier verre deux onces de manne, & vingt-cinq grains de rhubarbe en poudre. Il en fera de même le

dernier jour de la boiſſon dans le dernier verre.

Monſieur doit ſe nourrrir avec des potages à la viande, du bouilli & du roti; il boira très-peu de vin & fort trempé, ſoupera très-frugalement, & ſe privera des ragouts, de la patiſſerie, des ſalades, des fruits cruds, des légumes, des aliments maigres, & de tous ceux qui ſont venteux, indigeſtes, ou échauffants. Il tiendra ſon ventre libre par des lavements émollients, & rafraichiſſants, pris ſeulement par intervalles. Il boira de la ptiſane ci-deſſus quand il ſe trouvera échauffé.

A Montpellier le 22. janvier 1735. *Signé*, MONTAGNE.

---

## CONSULTATION LVI.

*Pour le même.*

IL eſt conſtant par l'ordonnance qui fut faite en cette ville, pour Monſieur vers la fin du mois de janvier de l'année 1735. que dans ce tems-là il étoit ſujet par intervalles à une dou-

leur & une chaleur fixe dans les reins; à une fréquente envie d'uriner qui le fatiguoit dans la nuit, & que les urines qu'il jettoit en petite quantité étoient mêlées de sable rouge. Ces accidents à la faveur de certains remedes rafraichissants & détrempants, ont été suspendus ou extrêmement adoucis pendant environ huit années; mais depuis quelque tems Monsieur est tombé dans l'état que l'on va décrire.

Pour peu qu'il marche ou qu'il aille à cheval, il est tourmenté par une ardeur d'urine extrêmement violente; les urines sont troubles & de couleur rougeâtre, mais non mêlées de sang, comme on a eu lieu de l'en convaincre. Cette ardeur semble fixée au fondement & au même endroit où l'on met la canulle pour donner des lavements; & elle se communique très-aisément jusques au bout de la verge & du gland. Cet accident laisse le malade tranquille lorsqu'il reste assis ou dans le lit, ou qu'il expose son fondement à l'air.

Depuis le développement de cette ardeur, Monsieur ne fait plus de sables ni grands ni petits, c'est-à-dire, ni rouges ni gris, mais peu auparavant il en

avoit jetté quelques-uns de l'une & de l'autre espece, sur-tout deux rouges assez gros. Dans certaines circonstances, Monsieur éprouve en urinant quelques crispations convulsives dans le bas ventre; l'urine sort fréquemment, mais en petite quantité, quelquefois avec un filet très-fin; & quelquefois sans filet, c'est-à-dire en gouttes dispersées.

Pour peu d'attention que l'on fasse aux differents symptômes survenus depuis quelque tems, on doit naturellement les rapporter à la trop grande consistence, à la fougue & à l'acrimonie du sang & des urines, & en même tems à une sensibilité très-marquée dans le col de la vessie.

Le caractere vicieux du sang & des urines a été d'abord annoncé depuis long-tems par la chaleur & l'ardeur d'urine qui engagerent Monsieur à consulter à Montpellier, il y a neuf ans ou environ; mais il est aujourd'hui démontré d'une maniere très-claire par le tempérament maigre & mélancholique de Monsieur, par la vie appliquée & par sa contention d'esprit; & enfin par les differents changements arrivés dans la couleur de l'urine, & dans la maniere

dont elle ſort à petits filets, & avec une impreſſion d'ardeur conſidérable qui s'étend juſques au bout du gland.

Les chagrins que Monſieur a eſſuyés, les veilles qui ſe ſont miſes de la partie, l'obſervation trop rigide de l'abſtinence pendant le carême dernier, & enfin ſon peu d'attention à ſe priver des aliments ſalés & épicés ont beaucoup contribué à l'augmentation des accidents.

A l'égard de la grande ſenſibilité qu'on ne peut pas méconnoître dans le col de la veſſie, elle ſuppoſe un état phlogiſtique des parties placées dans cet endroit, & ſur-tout de la membrane intérieure ou mucilagineuſe; mais il n'eſt point permis d'aſſurer, ſi quelque corps étranger placé dans cette même veſſie n'y contribue pas par ſa préſence. Les ſables gris que Monſieur a jettés autrefois, auſſi-bien que les rouges qui ont diſparu depuis quelque tems, donnent lieu de craindre qu'ils n'aient pris corps dans la veſſie, & qu'ils ne fourniſſent à la formation de quelque calcul. Pour éclaircir ce ſoupçon, il ſera abſolument néceſſaire que vers le printems, Monſieur ſe faſſe ſonder par un homme expérimenté, & qu'il ne néglige rien pour ſe

convaincre de l'existence d'un corps étranger dans la vessie, ou du contraire.

Les vues que l'on doit avoir en attendant la belle saison, & même dans la suite, peuvent se réduire en général à rectifier les digestions, à rendre la masse du sang plus fluide & plus coulante, à en corriger l'acrimonie qui a pris le dessus, à clarifier & adoucir les urines, & à moderer la grande sensibilité du col de la vessie & du reste de son corps. On espere que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivants.

On commencera incessamment par saigner Monsieur du bras, & on lui donnera ensuite pendant neuf matins un bouillon fait avec un morceau de maigre ou de mou de veau, six drachmes de racines de nymphea, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, & une poignée en tout de feuilles de chicorée blanche & de chicorée amere. On jettera dans le pot sur la fin de la coction une pincée de fleurs de mauve, purgeant à la fin de la neuvaine suivant cette formule.

## PURGATION.

Prenez pulpe de tamarins une once ; pulpe de caſſe recemment extraite, & non mondée de ſes noïaux, deux onces ; fleurs de pêcher deux pincées ; ſel d'Epſom un gros ; faites bouillir dans l'eau de fontaine ; diſſolvez dans une livre de colature deux onces de manne de Calabre, & une once de ſyrop de roſes ſolutif : faites une potion pour deux doſes qui feront priſes à deux heures de diſtance l'une de l'autre.

Monſieur uſera enſuite pendant une douzaine de matins, d'un grand verre de petit lait qu'on tirera du lait de vache ou de chevre caillé avec la preſure ordinaire, & qu'on ſéparera de ſon fromage, en le laiſſant égoutter à travers un linge. On le clarifiera avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems un ou deux cloux rouillés & rougis au feu. On diſſoudra dans le petit lait coulé un peu de ſucre roïal, & on réiterera la même médecine à la fin.

Monſieur boira à ſon ordinaire une ptiſanne faite avec la racine de gramen ou chiendent, à laquelle on ajoutera deux

drachmes de racine de regliſſe concaſſée, & un peu de fleurs de mauve ſur la fin, ſi mieux il n'aime prendre deux ou trois fois par jour quelques taſſes d'infuſion de fleurs de violettes préparée à la maniere du thé.

Dès que la belle ſaiſon ſera arrivée, Monſieur ſera reſaigné & repurgé le lendemain, pour prendre d'abord après pendant dix matins les bouillons déja conſeillés, auxquels on ajoutera les cuiſſes de quatre ou cinq grenouilles. Aiant fini ces bouillons par le purgatif, on reviendra à l'uſage du même petit lait que l'on continuera pendant douze autres matins, avec la précaution de recourir à la même médecine à la fin, & de ſe ſervir à l'ordinaire des mêmes ptiſanes.

Ces précautions aiant été emploïées, Monſieur ſe fera ſonder, & choiſira pour cela un lithotomiſte très habile. On peut lui propoſer Monſieur Lamarque à Toulouſe, comme très-ſage & très-expérimenté; il l'aſſurera par ſon opération, s'il y a une pierre ou quelqu'autre corps étranger dans la veſſie, & ſur les découvertes qui ſeront faites, on ſe determinera à l'opération de la taille après

les préparations néceſſaires, ou bien on eſſayera le demi-bain domeſtique, le petit lait de chevre, le lait d'âneſſe & les autres remedes propres à détremper le ſang, & y remettre du baume.

Si dans le cours de ces remedes, Monſieur paſſe de mauvaiſes nuits, on lui donnera demi-once ou dix drachmes de ſyrop de pavot blanc, qu'on diſſoudra dans quelques cuillerées d'eau de lys. On y ajoutera dans la ſuite quelques gouttes de la teinture anodyne de Sydenham, commençant par ſept ou huit, & en augmentant la quantité ſuivant le beſoin.

Il eſt abſolument néceſſaire que Monſieur garde un bon régime de vivre, qu'il faſſe toujours gras, & qu'il ſe nourriſſe avec des potages à la viande, des crêmes de ris au bouillon ou à l'eau, un peu de bouilli & de roti; on pourroit même y joindre de tems en tems un peu de bon poiſſon frais de riviere; mais cuit ſur le gril ou à la Hollandoiſe. Les fatigues du corps & de l'eſprit, la boiſſon du vin, & toutes ſortes de liqueurs ardentes ſeront retranchées.

A Montpellier le 16. janvier 1744. *Signé*, MONTAGNE.

## CONSULTATION LVI.

*Sur une Dysurie vénérienne.*

DAns le mémoire que Monsieur a eu la bonté de dresser lui-même, il ne parle point de sa maniere de vivre, ni de son tempérament. Il laisse indécis si la gonorrhée virulente, à laquelle on doit attribuer ses incommodités présentes, a reçu un traitement convenable jusques au tems des injections, & si elle n'a pas été précédée par quelqu'autre maladie de galanterie, ou de la même espece, ou plus serieuse. On va s'en tenir à ce que Monsieur a trouvé à propos de nous apprendre, & en tirer tout le parti possible pour conduire à la connoissance exacte de la maladie qui paroît souffrir de l'ambiguité.

Il est constant par la rélation que Monsieur prit une chaudepisse il y a déja plusieurs années, laquelle, sans lui causer des accidents fort fâcheux, dura un an & demi, & fut après ce terme arrêtée par des injections adstringentes.

Monsieur fut tranquille après la sup-

preſſion de cette gonorrhée ; mais deux années s'étant paſſées, l'écoulement de ſes urines devint extrêmement lent & pénible, avec des douleurs très-incommodes en urinant, & une petite fievre. On eut recours à l'introduction des bougies, & on prétendit avoir conſommé la carnoſité par le moïen du cerat ajouté à la bougie, & regardé comme propre à ronger l'endroit malade. Les évenements ſemblerent répondre à la manœuvre qu'on avoit emploïée ; on joignit à ce ſecours l'uſage d'une décoction faite avec la ſquine & du lait de vache, de ſorte que Monſieur ſe crut véritablement guéri.

Ce calme trompeur fut ſuivi d'un écoulement de matieres ſemblables à la ſemence, que le malade ſupporta pendant quelque tems avec patience. Laſſé de ſa durée, il ſe ſervit de quelques pilules de mercure qui ſuſpendirent l'écoulement ; mais peu de mois après cette bonace, il ſurvint une ardeur d'urine très-incommode, qui permettoit à peine de ſortir de la chambre ; les anciennes douleurs avec la fiévre ſe renouvellerent, & déterminerent Monſieur à ſe mettre entre les mains du

Médecin qui l'engagea à prendre beaucoup de remedes, comme la décoction de ſquine & de gaiac, des pilules mercurielles, des eaux minerales, des bains, & même quelques onctions aux parties avec la pommade mercurielle, ſans que ces differents ſecours aient changé favorablement l'état où il ſe trouvoit avant de le commencer.

Monſieur s'eſt adreſſée depuis à un Chirurgien lithotomiſte qui s'eſt déterminé à le ſonder avec une bougie, & qui, ſans pénétrer juſques dans la veſſie, prétend qu'il y a une pierre ou un corps étranger dans cette partie membraneuſe. Le Médecin au contraire qui avoit déja ſoigné le malade, avoit jugé qu'il s'agiſſoit ici d'un ulcere dans les parties ; ainſi il n'eſt point d'accord avec le Chirurgien, qui rapporte l'ardeur d'urine, les douleurs que Monſieur ſouffre, la petite fiévre, à l'exiſtence d'une pierre ou d'un corps étranger dans la veſſie, non à un ulcere dans les proſtates.

Le Médecin auquel Monſieur fait l'honneur de demander ſon avis, ne ſçauroit rien décider ſur le fait conteſté ſans des éclairciſſements qu'il eſt très-aiſé de ſe procurer. Si véritablement il

ſe trouve un ulcere dans les proſtates, comme il eſt placé au-delà du ſphinter de la veſſie, il eſt naturel de penſer qu'il y a un écoulement plus ou moins abondant par le canal de l'urethre, dont l'exiſtence doit être démontrée par des taches à la chemiſe; mais ſi au lieu d'un ulcere accompagné de ſuppuration plus ou moins abondante, il y a une mauvaiſe cicatrice, une excroiſſance, ou une végétation qu'on nomme vulgairement carnoſité; on pourra s'en convaincre par le moïen de la ſonde ou algalie ordinaire, & par la difficulté que le Chirurgien lithotomiſte rencontrera pour entrer dans la veſſie.

Enfin comme la ſeule ſonde peut fournir un moïen ſolide pour ſe convaincre de l'exiſtence d'une pierre ou d'un corps étranger dans la veſſie, il eſt abſolument néceſſaire d'emploïer cette reſſource, avec la précaution de garder les ménagements convenables, s'il ſe préſente des obſtacles dans l'endroit des proſtates ou le voiſinage, & en les franchiſſant en une ou pluſieurs fois, avec la dexterité dont on juge le Chirurgien lithotomiſte très-capable pour paſſer la ſonde dans le col de la veſſie,

ne rien négliger pour éclaircir le doute & bien s'assurer, si ce qu'il soupçonne du côté de la pierre ou du corps étranger, est conforme à la vérité, ou au contraire.

Il n'est pas permis de porter un jugement qui doive servir de regle pour le traitement des accidents dont Monsieur est actuellement fatigué, sans être bien persuadé de la cause qui les produit. On voit cependant qu'à la faveur de la sonde on pourra être instruit s'il y a une carnosité dans le voisinage des prostates, ou une pierre, ou un autre corps étranger dans la vessie. La découverte de l'une ou de l'autre de ces circonstance servira pour fixer le traitement particulier que demande l'espece de la maladie reconnue.

Supposé qu'il y eût un écoulement actuel par le canal de l'urethre, on ne sçauroit douter que cette partie ne soit ulcérée ou vers les prostates, ou ailleurs.

Enfin il se présente une autre difficulté sur l'état du sang de Monsieur, parce que la longue durée de la gonorrhée virulente, & les trois traitements qui ont été faits depuis qu'on l'a arrêtée

par les injections, semblent démontrer l'insuffisance de la cure primitive de cette maladie, & une infection générale qu'elle a laissée dans le sang, & qui selon toutes apparences ne cédera qu'aux onctions mercurielles admnistrées suivant les bonnes regles.

On prie Monsieur de se servir des expédiens qu'on lui propose pour sçavoir au vrai, si c'est le canal avec les prostates qui souffre, ou s'il y a une pierre ou un corps étranger dans la vessie. Il faut donc absolument qu'il se fasse sonder, & qu'il donne avis de ce qu'on aura découvert. Il est aussi nécessaire qu'il envoie un détail du traitement de la chaudepisse pendant sa durée, qu'il accuse les autres maladies de galanterie, s'il en a été attaqué, & qu'il explique d'une maniere claire les remedes qui ont été donnés pour la cure. Il sera très-aisé quand on aura été instruit de toutes ces circonstances, de conseiller avec précision les remedes appropriés aux accidents tels qu'il nous exposera.

A Montpellier le 28. decembre 1743. *Signé*, MONTAGNE.

## CONSULTATION LVIII.

*Sur une affection hypochondriaque.*

LEs embarras de la tête que Monsieur le Consultant éprouve de tems en tems, certaines gênes qu'il sent aussi par fois aux membres, les vents auxquels il est fort sujet & qu'il rend principalement par le haut, les aigreurs d'estomac, la constipation, des points qu'il sent quelquefois aux côtés, ou aux épaules, enfin une certaine crainte & inquiétude d'esprit; tous ces symptômes pris ensemble caractérisent la maladie qu'on appelle communément vapeurs, & que nous appellons affection hypochondriaque. La cause de cette maladie doit être rapportée tant au vice de la masse du sang qui est épais, sec & acrimonieux, qu'à celui des filets qui composent le systême nerveux, qui sont trop desséchés, roidis, tendus, & trop aisés à s'ébranler.

Et comme les sucs digestifs sont de même nature que le sang, c'est-à-dire épais, secs & acrimonieux, & que le systême nerveux est trop tendu aussi à

l'estomac, les digestions ne peuvent qu'être pénibles & fougueuses ; de-là, la production de quantité de vents, qui fatiguent le malade, en distendant les tuniques de l'estomac, & des intestins ; & celle des aigreurs de l'estomac. Or, de si mauvaises digestions il se produit journellement un chyle épais & mal travaillé qui entretient les vices énoncés du sang.

Cette maladie est sans danger pour la vie, mais elle est inquietante, & a coutume de résister long-tems au traitement le plus éxact. Cependant si on veut bien suivre un certain tems un traitement methodique, & le régime de vie convenable ; si d'ailleurs on veut bien affermir l'esprit contre toutes les vaines craintes qui l'occupent mal à propos, on a tout lieu de présumer que l'on recouvrera la santé. Il est vrai cependant qu'il reste un doute sur une autre chose, qui est le virus vérolique ; puisque Monsieur dit avoir eu il y a quatre ans un bubon vénérien qui n'a pas été traité par le grand remede ; mais comme il ne paroît aucun symptôme vérolique, l'on doit attendre jusqu'a ce qu'il s'en déclare quelqu'un ; auquel cas

pour rétablir la ſanté, il faudra paſſer par le grand remede, mais avec ménagement, & guidé par un Médecin bien au fait d'un pareil traitement.

Les vuës que l'on doit avoir à préſent ſont de corriger & regler les digeſtions, de diviſer doucement la maſſe du ſang, & de le détremper beaucoup, & de l'adoucir.

C'eſt pourquoi dès que Monſieur ſera arrivé chez lui depuis deux jours, il ſe fera tirer de l'un des bras environ huit onces de ſang. Il ſe purgera le lendemain, comme il ſuit.

## *PURGATION.*

Prenez polypode de chêne une once; faites-la bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau de fontaine; infuſez dans douze onces de colature deux drachmes de ſenné mondé, fleurs de pêcher & de violettes, de chacunes une demi-poignée; coulez, pour deux doſes, dans la premiere deſquelles on diſſoudra deux onces de manne de Calabre, & dans la ſeconde, une once. Faites une potion qui ſera priſe le matin.

L'on prendra le ſecond verre deux heures après le premier, & un bouillon fait

fait avec un morceau de collet de mouton, deux heures après le second verre.

Le lendemain de la purgation on commencera l'usage des bouillons, qui seront faits avec huit onces de collet de mouton, une drachme de racine d'énula campana, une drachme & demie de racine de pivoine mâle, & une poignée de chicorée amere de jardin.

Ayant pris ces bouillons six matins, on passera à l'usage de cette opiate.

## *OPIATE.*

Prenez conserves d'aunée & de kynorrhodon de chacune deux drachmes; cascarille en poudre, cloportes préparés, & racines de valeriane sauvage en poudre, de chacune une drachme & demie; poudre de guttete deux drachmes & demie; faites une opiate molle avec une suffisante quantité de syrop de chicorée composé.

L'on prendra pendant cinq matins de suite cette opiate, à la dose de deux drachmes, avalant une heure après une grande tasse d'infusion de melisse ou citronelle, en maniere de thé. Après ces cinq jours d'usage d'opiate, on repren-

dra pendant six matins les bouillons précédents, à chacun desquels on ajoutera deux écrevisses de riviere pilées en vie, si on peut en avoir.

Ensuite on reviendra quatre ou cinq jours à la même opiate, comme ci-devant, après lesquels on se purgera avec la médecine en deux verres ci-devant prescrite.

Après quoi jusqu'à la mi-avril ou environ, le malade se contentera de prendre tous les matins à jeun, une tasse de décoction de *gnafalium maritinum* (que l'on peut trouver aux côtes de Marseille, ou à d'autres côtes) que l'on fera en faisant bouilli une demi-heure dans ce qu'il faut d'eau une branche de cette plante de la longueur du doigt, coupée en quatre ou cinq brins, y ajoutant un peu de sucre.

Vers la fin d'avril on fera la saignée du bras; on se purgera comme ci-dessus; on prendra ensuite les bouillons & l'opiate, comme ci-devant; &, après s'être purgé, on passera à l'usage du petit lait de chevre, que l'on prendra douze matins à jeun, à la dose de douze onces, mais on clarifiera bien ce petit lait, y faisant bouillir pendant la clarification

huit cloportes lavés & étouffés en vie, & l'ayant coulé, on y jettera un peu de sucre.

Après ces douze jours de l'usage du petit lait, on se purgera comme auparavant, pour passer ensuite pendant un mois & demi, au lait de chevre que l'on prendra le matin à jeun, observant; 1°. d'ajouter les sept ou huit premiers jours à la prise de ce lait deux cuillerées de la seconde eau de chaux; 2°. de prendre le reste du tems de l'usage de ce lait, de trois en trois matins, un moment avant le lait, une poudre composée de quinze grains de cachou brut, & d'autant de poudre de guttete, que l'on aura délayée dans trois cuillerées d'eau de fleur d'oranges; 3°. de se purger en quittant le lait, comme auperavant.

Pendant le cours de l'été on prendra par trois reprises des bains domestiques, neuf à chaque reprise; on les prendra le matin à jeun; & à la sortie du bain on avalera une tasse d'infusion de melisse. L'automne prochain on refera les remedes du printemps; mais au lieu du lait de chevre, on prendra celui d'ânesse.

Enfin on observera un bon régime de vie humectant, se nourrissant principa-

lement de soupe, de bouilli, de roti; de poisson bouilli à l'eau & au sel, ou au court bouillon, sans épices, ou sur le gril. On évitera les ragouts, la patisserie, & toute sorte d'aliments grossiers, ou pesants sur l'estomac. On mangera sobrement & à heures réglées; on mâchera bien les alimens; on se mettra à l'eau, s'il est possible, que l'on boira dégourdie l'hiver, ou tout au plus, on la teindra d'un peu de bon vin vieux. On fera un exercice modéré, montant souvent à cheval, & l'on distraira l'esprit par des amusements honnêtes.

Délibéré à Montpellier le 4. fevrier 1744. *Signé*, FIZES.

---

## CONSULTATION LIX.

### *Sur un Cancer.*

L'Ulcere chancreux fixé à la circonférence de la mammelle droite de Madame, & dont les duretés occupent toute la partie inferieure & quelques endroits de la portion superieure de la même mammelle, a été produit par l'extravasation de la lymphe principale

ment & de quelque peu de sang dans la partie affectée, & par la disposition grossiere, saline, & rongeante, qu'ont contractée les sucs extravasés & suppurés d'une maniere informe & irréguliere.

Comme Madame a été sujette pendant long tems à des douleurs rhumatiques, & à des migraines, que le cartilage d'une des vraies côtes est fort saillant, & selon toutes les apparences exostosé, avec une douleur marquée quand on presse l'endroit de la tumeur, & qu'enfin on distingue une glande schirrheuse de la grosseur d'une noisette, qui répond au cartilage de la troisiéme des fausses côtes, on ne sçauroit disconvenir que la lymphe musculaire, celle qui arrose le péritoine, la lymphe nourriciere, & toute la portion blanche, n'aient été depuis très-long-tems seches, épaisses & acrimonieuses, & que la masse du sang n'ait participé en même tems au désordre de la lymphe. On a même droit d'assurer que la constitution vicieuse des liqueurs porte avec elle quelque chose d'héréditaire, de malin, & de farouche, ou chancreux, puisqu'une grande-tante de Madame fut attaquée d'une semblable maladie dont elle est morte.

Pour tirer tout le parti possible de l'état présent de Madame, on doit se proposer d'entretenir l'œconomie des digestions, de diviser & d'affiner la lymphe & le reste de la masse du sang, sans y porter la fougue, d'en corriger l'acrimonie qui a pris le dessus, de détourner les suppurations sourdes, & d'émousser l'action rongeante des matieres suppurées, de déterger l'ulcere & de le conduire à une heureuse cicatrice, ou pour le moins d'en rendre les progrès moins brusques & plus supportables. On espere que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivants.

Il ne paroît pas que la saignée soit indiquée dans l'état où Madame se trouve; ainsi on suspendra cette évacuation, & on la retranchera même, à moins qu'il ne survînt quelque accident qui l'exigeât.

Supposé qu'on n'ait pas purgé Madame depuis quelque tems elle le sera avec cette médecine.



## PURGATION.

Prenez pulpe de tamarins six gros ; rhubarbe concassée un gros ; fleurs de pêcher & de violettes, de chacune, deux pincées ; faites bouillir dans l'eau de fontaine. Dans huit onces de colature faites infuser un gros de senné mondé, & dissolvez dans la liqueur passée une seconde fois deux onces & demie de manne de Calabre ; faites une potion qui sera prise le matin.

En cas qu'on ne mette point de senné à la purgation ordinaire de Madame on aura soin de le retrancher.

Immédiatement après Madame boira pendant neuf matins un bouillon fait avec un morceau de maigre ou de mou de veau, les cuisses de quatre ou cinq grenouilles écorchées & écrasées, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, & une poignée en tout de feuilles de cresson de fontaine & de chicorée amere. On jettera dans le pot sur la fin de la coction une douzaine de cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, réiterant le même purgatif à la fin. Pendant les douze ma-

tins suivants, Madame prendra une écuellée de petit lait qu'on tirera du lait de vache ou de chevre caillé avec la presure ordinaire le soir, & qu'on separera de son fromage, en le laissant égoutter pendant la nuit à travers un linge, pour le clarifier le matin avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, auxquels on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems quelques morceaux de fer rouillés & rougis au feu, & repurgeant à la fin avec le même remede.

Madame boira ensuite pendant deux mois ou deux mois & demi, ou jusqu'aux chaleurs de l'été, chaque matin une écuellée de lait d'ânesse ou de chevre entier, ajoutant à chaque prise deux ou trois cuillerées de la seconde eau de chaux; &, si le lait du matin a bien passé pendant une dixaine de jours, on donnera le soir au souper, ou un ris, ou un gruau, ou une soupe au lait de chevre. Supposé même que l'estomac de Madame se soit bien accommodé de l'usage du lait deux fois par jour, on fera prendre vers les quatre heures de l'après

midi une écuellée de lait de chevre légérement écrêmé. Ainsi pendant ce tems-là, Madame sera nourrie avec une écuellée de lait de chevre ou d'ânesse entier le matin, une soupe à la viande à midi, ou une couple d'œufs frais, ou un peu de bon poisson frais de riviere, mais sur le gril, ou à la hollandoise, à son dîner, & du pain; son lait écrêmé à quatre heures après midi, & sa soupe, son ris, ou son gruau au lait de chevre, vers les huit heures du soir, avec un morceau de pain, purgeant à la fin du lait, & même au milieu, si on le juge nécessaire.

Pendant tout le tems du lait, Madame usera, d'abord de deux en deux, & ensuite de trois en trois jours, le soir en se couchant d'un bol fait avec quinze ou dix-huit grains d'antimoine diaphoretique, & douze grains de cloportes, que l'on incorporera avec quelques gouttes de syrop de capillaire pour former un bol.

Le gonflement ou forjettement du cartilage d'une des vraies côtes, la douleur que Madame y sent quand on la presse dans cet endroit, & la glande ou tumeur lymphatique située sur le car-

tilage de la troisieme des fausses côtes; les progrès qu'a faits la maladie depuis deux mois, & enfin l'observation tirée de la grande-tante de Madame, ne permettent pas de se proposer une cure radicale, parce que l'operation bien faite & conduite à cicatrice retranchera un égout de la matiere chancreuse, qui, repompée dans le sang, trouvera dans le cartilage de la côte exostosée & douloureuse, & dans la glande schirrheuse, l'appareil d'une nouvelle maladie de la même espece. On donne d'autant plus dans ce sentiment que l'on regarde le vice organique & établi dans la partie cartilagineuse de la côte & dans la glande schirrheuse comme des cancers occultes en quelque maniere préparés.

Les pansements se feront avec les remedes les plus simples, qu'on aura soin de varier dans les differentes circonstances, c'est-à-dire avec l'onguent de grenouilles, le cerat de Galien fait récemment avec l'huile d'amandes douces & la cire blanche, la crême de lait, le fromage frais, les rouelles de veau, l'huile d'œuf, les *nutritum* avec les sucs de *solanum* ou de plantin, le *minium* & la poudre de grenouilles vertes, ou celle

des écrevisses sechées au four, les feuilles de plantin, celles de morelle, de bouillon blanc, de scrofulaire, &c. que l'on emploïera alternativement; & suivant l'état de l'ulcere on pourroit joindre le baume d'acier ou des aiguilles, mais bien lavé & récemment fait.

Les chaleurs de l'été étant arrivées, le demi-bain domestique avec le petit lait à la sortie, ou un bouillon de poulet alteré avec la chicorée amere, sera mis en usage alternativement avec les eaux de Mié, mais chaudes ou dégourdies.

L'automne prochain on réiterera les remedes conseillés pour le printemps; on pourroit même recourir à la diete blanche, ou poissonneuse, si la malade s'en trouvoit bien.

Si la maladie étoit accompagnée d'insomnies & de vives douleurs, la teinture anodyne de Sydenham, ou l'extrait d'opium, seroient absolument nécessaires pour s'en servir à l'heure du coucher.

On ne croit point devoir s'étendre davantage sur bien des circonstances qui regardent le régime de vivre, par ce qu'on laisse à Monsieur le Médecin ordinaire

le soin de le prescrire suivant ses lumieres.

A Montpellier le 7. fevrier 1743. *Signé*, MONTAGNE.

## CONSULTATION LX.

*Sur une fistule à la fesse.*

LEs matieres purulentes qui coulent depuis long tems par differentes ouvertures placées à la portion superieure & interieure, ou à la partie superieure & posterieure de l'une des cuisses de Monsieur, ou enfin à la fesse du même côté, caractérisent la principale maladie pour laquelle on demande conseil, & prouvent qu'on doit la regarder comme une fistule déja ancienne qui a fait de grands progrès, & qui a formé plusieurs sinus ou clapiers dans les parties voisines des endroits où se trouvent les issues fournissant le pus.

Il est constant par la relation qui a été envoyée que Monsieur a eu en 1735. & en 1739, des attaques violentes de

sciatique ou de rhumatisme fixées dans toute l'étendue d'une des extrémités inferieures; qu'en 1741 il parut au même malade une tumeur située à la partie superieure & interieure de la cuisse malade & dont la grosseur égaloit celle d'un pain d'une livre pesant ; que cette tumeur vint à suppuration & fut ouverte d'une maniere peu conforme aux regles de la bonne chirurgie, c'est-à-dire sans que le dehors & le fond de l'abscès fussent suffisamment dilatés, & que depuis cette operation le pus fourni par l'abscès fistuleux n'a jamais eu une sortie libre, mais qu'au contraire il a séjourné dans le fond & a donné lieu à la formation de plusieurs clapiers & aux differentes ouvertures de la fistule dont on a parlé ci-dessus.

Il est aussi dit dans le mémoire que pendant les attaques de sciatique, il se fit une luxation de la tête du femur du côté malade par une cause interne, & par conséquent par le relâchement ou la rupture du ligament circulaire attaché au rebord de cette cavité; que depuis long tems le malade est sujet à une toux seche, mais plus violente durant l'hiver; qu'il est survenu aux épi-

didimes une tumeur qui approche du volume de chaque testicule ; & qu'enfin Monsieur a fait beaucoup de remedes & tenté les bains & les douches des eaux thermales de plusieurs endroits, sans que ni la luxation qui a fait passer la tête du femur sur le trou ovalaire, ni la fistule accompagnée de plusieurs sinus, aient éprouvé aucun changement favorable.

Des faits que l'on vient d'avancer, & qui sont tirés de la relation, on déduira très-facilement que la lymphe musculaire a été d'abord affectée ; que la synovie de l'articulation où la luxation s'est passée a participé au même désordre ; que la lymphe synoviale s'en est aussi ressentie, & que celle qui revient des testicules n'en a pas été exemte. On reconnoît dans toutes ces especes de lymphes, & par conséquent dans la lymphe, & dans toute la masse du sang en général, une constitution seche, épaisse, & saumurée. On n'accuse point de disposition héréditaire ; on assure que le malade n'a pas eu de maladies vénériennes, ainsi il reste un soupçon de l'éxistence d'un levain écrouelleux, dont il est difficile de déterminer l'origine & l'époque.

Il faut pourtant convenir qu'outre l'état vicieux des fluides, on doit établir une foiblesse, ou originaire ou acquise dans les enveloppes membraneuses des muscles de la cuisse malade, dans les glandes synoviales, dans les ligaments & les autres parties voisines de l'articulation de l'os de la cuisse dans la cavité cotyloide.

Pour tirer tout le parti possible de la situation disgracieuse où Monsieur se trouve actuellement, on doit se proposer d'entretenir les digestions dans le bon ordre, de procurer une louable fluidité à la lymphe & aux autres parties integrantes du sang, d'en corriger la saumure trop éxaltée, de procurer une libre issue aux matieres purulentes qui séjournent dans la fistule, d'en déterger les fonds & les clapiers, & de tarir les suppurations en cicatrisant la fistule, ou pour le moins de rendre les progrès de la maladie moins considerables. On se flatte que ces indications seront remplies par le moïen des remedes suivants.

La rigueur de la saison ne permet point de commencer promptement les remedes, ainsi on les renvoyera à l'entrée

du printemps, & pour-lors on commencera par purger Monſieur de cette maniere.

## PURGATION.

Prenez moelle de caſſe récemment extraite, & non mondée de ſes noïaux, deux onces; pulpe de tamarins, ſix gros; ſommités fleuries de millepertuis une pincée; faites bouillir dans l'eau de fontaine. Diſſolvez dans huit onces de colature deux onces de manne de Calabre. Faites une potion qui ſera priſe le matin.

Immédiatement après, Monſieur prendra pendant dix matins un bouillon fait avec un morceau de jarrêt de veau, les cuiſſes écorchées & écraſées d'une douzaine de grenouilles, une drachme de ſquine coupée par tranches, deux écreviſſes de riviere étouffées dans l'eau chaude & écraſées dans un mortier, & une poignée de feuilles de creſſon de fontaine, réiterant la même médecine à la fin.

Pendant les dix-huit ou vingt matins ſuivants, Monſieur boira une écuellée d lait de vache ou de chevre ainſi préparé,

## PETIT LAIT,

Prenez douze onces de lait, ou de chevre, ou de vache, & autant d'une legere décoction de salsepareille ; jettez le mélange dans un vaisseau propre pour l'exposer à un feu extrêmement doux ; on aura soin d'écrêmer à mesure que la pellicule sera formée, & on continuera de même jusqu'à la diminution du quart ou du tiers, dissolvant dans la préparation du lait achevée un peu de sucre roïal, & finissant par la même médecine.

Monsieur prendra ensuite pendant le reste du printemps chaque matin le lait d'ânesse ou de chevre entier, ajoutant à chaque dose deux cuillerées de la seconde eau de chaux. Si le lait du matin a bien passé durant une dixaine de jours, on donnera le soir à Monsieur à son souper ou un ris, ou un gruau, ou une soupe, au lait de vache. On aura recours à la purgation à la fin du lait, & même au milieu, si on le juge nécessaire. On se serviroit des poudres absorbantes pendant l'usage du lait, si on craignoit qu'il ne passât pas bien.

A l'égard des pansements, le Conseil est d'avis que l'on incise avec circonspection, & que l'on dilate les ouvertures par où le pus coule, en travaillant seulement sur les téguments, afin de débrider ces parties & ménager une libre issue au pus ; on ouvrira aussi les téguments, ou les parties sous lesquelles on sentira un flot, & où l'on jugera une suppuration faite & une ouverture que le pus caché se prepare incessamment.

On pourra à la faveur de ces incisions ménagées empêcher le séjour du pus dans les clapiers de la fistule, surtout si on y joint le secours des injections pour en laver le fond. Ces injections seront faites avec la décoction d'orge, à laquelle on ajoutera les roses rouges & un peu des plantes vulneraires de Suisse, ou les sommités fleuries d'hypericum, dissolvant dans la colature un peu du meilleur miel blanc. On peut aussi pour ces injections se servir des eaux thermales, telles que sont celles de Lamotte, celles de Balaruc, celles d'Aix en Savoye, sur tout les sulfureuses, ou autres eaux thermales & vulneraires qui paroîtront le plus convenables, & qu'on fera venir des lieux où elles se trouvent.

Comme l'on ne connoît point avec précision la direction ni la profondeur des sinus, ni par conséquent les parties dans le voisinage desquelles ces sinus ont fait des fusées & formé des callosités, on ne sçauroit rien déterminer sur le parti qu'il y a à prendre pour les incisions. On sondera les fistules, on s'assurera de leur profondeur & de leur direction, s'il est possible ; on se reglera sur la structure des parties, sur leur espece particuliere, & sur l'attention qu'on doit avoir d'éviter celles auxquelles on ne pourroit toucher sans de funestes événements. On examinera avec soin les forces du malade & l'état de son pouls, & se servant de tous ces moïens à propos, on verra s'il convient d'ouvrir certains sinus & de continuer dans la suite cette manœuvre sur d'autres ; ou enfin si on doit se contenter d'un traitement palliatif, sans songer à la cure radicale de la fistule.

Le Conseil n'est point d'avis de donner dans l'usage des onctions mercurielles qu'on n'a aucune raison d'employer, puisque Monsieur n'a pas été attaqué de maladies de galanterie. On est d'ailleurs convaincu par des obser-

vations journalieres que ce remede dispensé à propos ne seroit d'aucun avantage pour la luxation, ni pour la guérison de la fistule, qui auroit toujours besoin de l'operation après le grand remede.

Le Conseil est persuadé que les eaux de Bareges réussissent mieux que toutes les autres eaux thermales de France, pour le traitement des vieilles fistules; ainsi il seroit d'avis, si les forces de Monsieur, ou d'autres raisons particulieres ne l'engageoient pas à ne pas faire ce voyage, qu'il se fît porter sur les lieux, vers le commencement de juin, pour tenter les bains & les douches pendant les deux saisons, si les essais de la premiere lui avoient été favorables. C'est vers le commencement du mois de juin que les chemins de Bareges sont pratiquables, & que l'on a coutume de s'y rendre.

On passe sous silence le régime de vivre, & on prie les Messieurs qui verront assiduement le malade de se charger du soin de le prescrire suivant leurs lumieres.

A Montpellier le 8. fevrier 1744. *Signé*, MONTAGNE.

## CONSULTATION LXI.

*Sur des mouvements convulsifs aux bras & jambes, avec embarras de la langue, difficulté d'avaler, douleur de tête, foiblesse aux jambes, suppression menstruelle.*

LEs attaques de mouvements convulsifs aux bras & aux jambes, auxquelles Mademoiselle est devenue sujette depuis le mois de novembre dernier, l'embarras de la langue, la difficulté d'avaler, les legeres douleurs de tête, & la foiblesse qu'elle éprouve aux jambes quand elle veut marcher, sont les productions d'un sang sec, épais, & acrimonieux, & d'un vice local fixé principalement dans les nerfs brachiaux, dans ceux de la langue & du haut de l'œsophage, & dans ceux des deux extrémités inferieures.

L'état des liqueurs que l'on vient d'établir est démontré par le temperament bilieux, & par l'âge de la malade, mais sur tout par le succès qu'ont eu les remedes délayants & détrempants, employés dans le commencement de ses attaques.

On juge que l'air froid auquel Mademoiselle s'exposa pendant qu'elle étoit très-échauffée a porté de vives impressions sur le sang contenu dans les vaisseaux sanguins de la peau, & dans ceux du poulmon, mais sur-tout sur la lymphe cutanée, & sur la matiere de la transpiration qui se fait naturellement dans toute la peau, & dans le tissu interieur des poulmons. Ce fait est démontré par le frisson qui fut le prélude de la maladie. Il est même naturel de penser que la lymphe qui arrose les nerfs, & le sang qui se distribue dans leur tissu, se ressentirent de l'épaississement général de la masse, & formerent quelques legers embarras lymphatiques ou sanguins, sur-tout dans les nerfs des parties mentionnées ci-dessus. La fievre qui succeda au frisson par l'action des causes qui entretiennent la circulation du sang occasionna un mouvement d'expansion & de gonflement dans tout le systême vasculeux, & sur-tout dans ceux qui avoient souffert quelques embarras, & qui pouvoient avoir contracté depuis une disposition variqueuse. Les sucs digestifs ont participé au désordre général du sang, & en troublant

l'économie des digestions ont entretenu & entretiennent encore l'épaississement & l'acrimonie des liqueurs, comme la suppression des mois qui est une suite de l'embarras du couloir uterin ne permet pas d'en douter. On croit même que l'état de plethore que produit nécessairement la suppression des mois entretient la durée des accidents & les a empêché de ceder aux remedes employés avec beaucoup de sagesse.

Quoique l'on ne puisse pas determiner avec la derniere précision le vice organique qui se trouve dans les nerfs brachiaux, dans les cruraux, & dans ceux de la langue ou de l'œsophage, on a lieu de soupçonner qu'il y a quelque leger embarras dans les filets nerveux, qui gênent la libre distribution du fluide spiritueux, comme l'embarras de la langue, la difficulté d'avaler, & la foiblesse des jambes, semblent le démontrer. Les mouvements convulsifs des deux extrémités superieures & inferieures supposent une disposition variqueuse dans les vaisseaux sanguins qui se distribuent dans les nerfs, & une impression d'irritation dans ces mêmes nerfs par la distribution du sang gênée dans les endroits foibles & variqueux.

Comme la mere de la malade a été sujette à une passion hysterique,& qu'elle est actuellement dans le cas de la suppression des mois, on croit pouvoir assurer, sans donner dans des idées hazardées, qu'il y a quelque chose d'héréditaire dans la disposition variqueuse des vaisseaux sanguins qui arrosent les plexus, ou quelqu'autre endroit de la substance des nerfs,des parties attaquées de mouvements convulsifs. On juge même par l'affection marquée dans les tuïaux nerveux de la langue,de l'œsophage, & des extrémités inferieures, qu'on pourroit dans la suite craindre un appareil de paralysie imparfaite, si l'age de la malade, son bon temperament,& les remedes convenables ne venoient au secours.

Pour traiter méthodiquement les accidents qui font le sujet de cette consultation, on doit se proposer de mettre les digestions en regle, de diviser avec ménagement la masse du sang, d'en adoucir l'acrimonie qui a pris le dessus, de redonner au couloir uterin la liberté de ses fonctions, & de corriger les legers embarras lymphatiques que l'on soupçonne dans certains tuïaux des

nerfs principalement affectés, & la foiblesse ou l'état variqueux des vaisseaux sanguins qui se distribuent dans leur tissu. On espere que ces indications seront remplies par le moien des remedes suivants.

Le Conseil est d'avis à cause de la rigueur de la saison qu'on differe les remedes jusqu'à ce qu'elle soit plus douce, & plus propre à les commencer.

On saignera d'abord du pied, & on tirera huit ou neuf onces de sang, pour purger le lendemain suivant cette formule.

*PURGATION.*

Prenez pulpe de tamarins six gros; rhubarbe concassée un demi gros; fleurs de pêcher deux pincées; faites bouillir dans l'eau de fontaine; faites infuser, dans huit onces de colature deux gros de senné mondé; & dissolvez dans la liqueur passée une seconde fois manne de Calabre deux onces; tartre stibié trois ou quatre grains; faites une potion qui sera prise le matin.

Immédiatement après, Mademoiselle boira pendant dix matins un bouillon fait avec un morceau de collet de

mouton ou de maigre de veau, une drachme de racine de pivoine mâle concassée, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, & une poignée de feuilles de cresson de fontaine. On jettera dans le pot sur la fin de la coction douze cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, dissolvant dans deux ou trois cuillerées du bouillon coulé vingt grains de tartre martial soluble, & donnant le reste du bouillon par dessus. On aura soin vers les quatre heures de l'après midi du jour du dernier bouillon de réitérer la saignée du pied; & on repurgera le lendemain avec la même médecine, sans les grains ou avec les grains, suivant que Monsieur le Médecin ordinaire le jugera convenable.

Pendant les neufs matins suivants, Mademoiselle usera chaque matin du bol ci-après, avalant par dessus chaque dose une ou deux tasses d'infusion de feuilles seches de citronelle, & se repurgeant à la fin avec la même médecine, mais sans vomitif.

## BOL.

Prenez poudre de guttete, & ſaffran de mars aperitif préparé à la roſée du mois de mai, de chacun douze grains; cloportes préparés, extrait de rhubarbe, de chacun huit grains; faites un bol pour une doſe avec une ſuffiſante quantité de ſyrop des cinq racines. On le diviſera en trois ou quatre pilules.

Mademoiſelle boira enſuite pendant douze matins un grand verre ou une écuellée mediocre de petit lait qu'on tirera du lait de chevre caillé avec la preſure ordinaire, & qu'on ſeparera durant la nuit de ſon fromage, en le laiſſant égoutter à travers un linge, pour le clarifier le matin avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, auxquels on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems quelques morceaux de fer rouillés & rougis au feu. On diſſoudra dans le petit lait coulé ſix ou ſept grains de fleurs de ſel ammoniac martiales, & un peu de ſucre roïal, finiſſant par le purgatif ſimple.

Après quelques jours de repos, Mademoiselle prendra pendant neuf ou dix matins le même bol avec l'infusion de melisse, & l'ayant purgée sans addition des grains, elle reviendra pendant douze matins à l'usage du même petit lait, qui sera terminé par le purgatif ordinaire.

On verra après ces remedes le train qu'aura pris la maladie, & si l'affection des nerfs accompagnée de foiblesse subsiste, ou qu'elle ait augmenté, on envoyera la malade à Banieres, pour y boire les eaux légérement purgatives & y prendre les demi-bains, dans les sources mediocrement chaudes; on s'en tiendra pour cela à l'avis de Monsieur le Médecin ordinaire & à la coutume du lieu. Mais si au contraire la foiblesse avoit entierement cedé à l'action des remedes conseillés, & que les mouvements convulsifs restassent, on aura recours aux demi-bains domestiques tiedes que Mademoiselle prendra pendant six matins, lui faisant avaler à la sortie un bol fait avec quinze grains de poudre de guttete & un peu de syrop de capillaire, & par dessus ce bol une ou deux tasses d'infusion des feuilles seches de citronnelle préparée à la maniere du

thé. Après un intervalle de cinq ou ſix jours, on reviendra aux mêmes demi-bains & même au bain entier, ſi la malade le ſupporte bien, avec le bol & l'infuſion de meliſſe à la ſortie pendant ſix nouvaux matins, & on repurgera à la fin.

Si ces remedes avoient bien réuſſi; après dix ou douze jours de repos on réitereroit les demi-bains, ou les bains entiers domeſtiques, avec les autres remedes, dans le même ordre, & avec les précautions marquées pour le premier uſage.

Vers le commencement d'aôut, s'il n'eſt rien ſurvenu qui s'y oppoſe, on fera prendre à la malade pendant neuf ou dix matins les eaux de Mié, mais tiedes ou dégourdies, purgeant au commencement & à la fin de la boiſſon.

L'automne prochain on réiterera les remedes conſeillés pour le printemps, obſervant ce qui a été preſcrit ci-deſſus.

On paſſe ſous ſilence le régime de vivre, & on prie Monſieur le Médecin ordinaire de vouloir bien le conſeiller ſuivant ſa prudence conſommée.

A Montpellier le 9. fevrier 1744.
*Signé*, MONTAGNE.

## CONSULTATION LXII.

*Sur une ardeur & incontinence d'urine, avec vomissement habituel, & enflure des jambes.*

L'Incontinence d'urine à laquelle Monsieur est devenu sujet depuis le quinziéme septembre ou environ, doit être regardée comme la suite de la résolution ou paralysie du sphincter de la vessie ; & par conséquent d'un embarras survenu aux petits nerfs qui se distribuent dans ce muscle.

Les embarras que souffrent les nerfs dont on vient de parler, ont été produits par une matiere lymphatique épaisse & grossiere, qui s'est arrêtée, ou dans les tuïaux nerveux mêmes, ou dans les petits intervalles qui les séparent.

Comme la portion blanche est la mere nourriciere du sang, son état vicieux a été communiqué à toutes les parties intégrantes qui composent la masse des liqueurs. D'ailleurs la dysurie, ou ardeur d'urine, qui s'est jointe à l'incontinence, le tempérament plein d'ardeur & de feu du malade, & le vo-

missement habituel, prouvent qu'outre la constitution épaisse & grossiere du sang, il y a un fond d'acrimonie très-marquée, & qui sera très-difficile à corriger.

Le desordre des liqueurs avoit été annoncé par le vertige qui fut le prélude des accidents bizarres qui ont paru depuis, mais sur-tout par la fiévre violente qui accompagna la suppression d'urine, par le gonflement du bas ventre qui se mit de la partie, & qui s'est soutenu long-tems après, & par l'enflure des jambes qui subsiste actuellement.

Le dégout pour toute sorte d'aliments, & le vomissement extraordinaire, qui se sont joints aux autres accidents, ne sçauroit être rapporté qu'au dérangement des digestions, au caractere grossier & acrimonieux de la lymphe digestive, & à la grande sensibilité de l'estomac, dont les glandes se trouvent, selon toutes les apparences, gorgées, & gênent la distribution du sang dans les membranes internes de ce viscere.

On ne parle point qu'il y ait des obstructions dans le bas ventre; l'enflure des jambes pourroit pourtant le faire soupçonner, mais on s'en tient à ce qui est porté par la relation.

Pour ſuivre les regles de la bonne pratique dans le traitement de l'incontinence d'urine, & des autres ſymptômes qui font le ſujet de cette conſultation, on doit ſe propoſer de rectifier les fonctions de l'eſtomac, & d'en diminuer la ſenſibilité, de rendre la maſſe du ſang plus fluide & plus coulante, d'en adoucir l'acrimonie qui a pris le deſſus, & de corriger le vice organique, ou l'embarras, que l'on ſoupçonne dans les nerfs qui ſe terminent dans le muſcle ſphincter de la veſſie. On eſpere que ces indications ſeront remplies, autant que la nature de la maladie peut le permettre, en emploïant les remedes que l'on va conſeiller.

Suppoſé que les forces du malade ne s'y oppoſent point, on commencera par une ſaignée du bras, & on tirera deux pallettes de ſang. On pourroit même réiterer cette évacuation, ſi elle n'avoit point affoibli, & à plus forte raiſon, ſi le vomiſſement & l'ardeur d'urine en avoient reçu quelque ſoulagement. Après avoir pris ces précautions, ou même ſans elles, on donnera ſoir & matin à Monſieur l'opiate ſuivante pendant quatre jours de ſuite.

## *OPIATE.*

Prenez conſerves de kynorrhodon & de roſes rouges, de chacune deux gros & demi ; cachou & antimoine diaphoretique, de chacun quatre ſcrupules ; extrait de genievre un gros. Faites une opiate qui ſera diviſée en huit priſes égales.

On pourroit ajouter quelques gouttes de ſyrop de capillaire, ſi après le mélange des poudres avec les conſerves & l'extrait, l'opiate avoit trop de conſiſtence.

On aura ſoin d'ajouter à la doſe de l'opiate du matin ſix gouttes de teinture anodyne de Sydenham, & huit, neuf, ou même dix gouttes à celle du ſoir, dans la vue de calmer l'action ſpaſmodique de l'eſtomac.

On obſervera de donner pour le moins une fois par jour un lavement avec la décoction émolliente, l'huile & le miel, que l'on rendra purgatif de tems en tems, en faiſant bouillir dans la décoction la pulpe tirée de quatre onces de caſſe en bâton, mais ſans la paſſer.

Suppoſé que l'opiate preſcrite ci-deſſus ne calmât pas, ou ne diminuât pas

notablement le vomissement, on se serviroit du remede suivant, dont on feroit prendre une moitié le matin & l'autre le soir.

## POTION.

Prenez eau de menthe deux onces ; suc de limons une cuillerée & demie ; sel d'absynthe vingt-cinq grains ; syrop de capillaires une once ; teinture anodyne vingt gouttes. Faites une potion pour l'usage.

On continueroit l'usage de ce remede aussi pendant trois ou quatre autres jours.

Dès que les grandes irritations de l'estomac seront calmées, on purgera le malade suivant cette formule.

## PURGATION.

Prenez pulpe de tamarins & de casse récemment extraites de chacune une once ; fleurs de pêcher une poignée. Faites bouillir dans l'eau de fontaine. Infusez dans une livre de colature deux gros de senné mondé ; dissolvez dans la liqueur passée une seconde fois deux onces & demie de manne de Calabre ; faites une potion qui sera prise en deux

doſes à quatre heures de diſtance l'une de l'autre.

On reviendra enſuite pendant quatre autres jours à la même opiate, & l'on la donnera de même deux fois par jour avec la précaution de l'emploïer le ſoir du purgatif; on la continueroit même pendant quatre autres jours, ſi on le jugeoit néceſſaire, ou à ſa place l'autre remede antiémétique, ſuppoſé qu'il réuſſît mieux; & on repurgeroit à la fin avec la même médecine pour tenter l'apoſême ſuivant, & s'en ſervir pendant ſix matins.

## *APOSEME.*

Prenez racines d'aunée concaſſée, & de ſquine coupée par tranches, de chacune un gros; feuilles de chicorée ſauvage une poignée; ſommités de menthe une pincée; faites bouillir dans l'eau de fontaine. Diſſolvez dans huit onces de colature ſix gros de ſyrop de capillaire, ou de limons. Faites un apoſême.

On pourra revenir enſuite à la même même opiate, & continuer pendant ſix matins pour repurger à la fin.

Enfin on recommenceroit le même apoſême ſi le malade l'avoit gardé, &

on l'emploïeroit pendant six autres matins, & tout de suite la même opiate aussi pendant six jours chaque matin, dont on retrancheroit les gouttes, si on pouvoit s'en passer, & on auroit recours à la médecine à la fin.

La boisson ordinaire du malade sera l'eau panée.

Il n'est pas permis de proposer une plus grande suite de remedes, sans être informé de l'effet de ceux que l'on vient de prescrire. Il s'agit sur-tout de trouver un moïen de nourrir le malade, ainsi on essayera les crêmes de ris ou des avenats à l'eau, & même quelques légers bouillons, auxquels on ajouteroit un peu de teinture de caffé. Le chocolat sans vanille & cafeté pourroit aussi être mis en usage; la gelée avec la seule corne de cerf, ou bien la jeune volaille, le *decoctum album* de Sydenham, des bouillons de poisson bien passés, ou même un peu de poisson frais, mais cuit sur le gril ou à l'eau; & enfin les œufs frais pourront avoir leur place, suivant la prudence de Monsieur le Médecin ordinaire. On y joindroit quelques roties au vin, mais en petite quantité. Si le malade ne garde point les

purgatifs, on le purgeroit dans le caffé avec la manne, & quelque syrop purgatif, mais doux.

On tenteroit le bandage appellé constricteur de l'urethre, pour retenir les urines.

A Montpellier le 22. fevrier 1744. *Signé*, MONTAGNE.

---

## CONSULTATION LXIII.

### *Pour le même malade pour lequel est la Consultation* LIII.

IL paroît par les nouveaux éclaircissements qu'on a donnés sur l'état présent de Monsieur, que les accidents dont il étoit attaqué ici, & qui portoient sur la respiration principalement, subsistent à peu près dans le même caractere; mais il est survenu depuis un assoupissement & une foiblesse qui paroissent interessants pour le malade; d'ailleurs l'enflure des jambes est moins fixe, & laisse alternativement des impressions plus fortes sur l'une ou l'autre de ces parties. On remarque un embarras dans la langue avec une peine à articuler, & les urines se trouvent extrêmement chargées.

On n'a rien à ajouter au détail des causes qui ont donné lieu à la maladie essentielle. C'est la même constitution des liqueurs, mais qui a fait des progrès. La sérosité plus mal mélangée a relâché le tissu du cerveau, comme l'assoupissement le prouve, & les nerfs de la langue semblent participer à ce dérangement. On ne sçauroit avec certitude déterminer si la disposition épaisse & tartareuse des urines dépend de ce que la sérosité a pris une route particuliere, parce que l'on manque des moïens de bien s'en convaincre.

On n'a rien à changer pour les indications qui ont été prises, mais l'on doit de plus en plus travailler à faire séparer la sérosité superflue, & qui semble menacer le cerveau, par les filieres urineuses & par les selles. On ne croit point qu'il convienne de donner des remedes propres à augmenter les évacuations de la peau pour ne pas mettre le feu dans la masse du sang déja trop fougueuse.

Voici les changements que le Conseil trouve à propos que l'on fasse dans les remedes dont Monsieur doit user.

Comme Monsieur aura été purgé depuis peu, s'il a suivi ce qui est marqué

dans sa lettre, il commencera aussi-tôt après avoir reçu cette consultation les bouillons au bain-marie conseillés dans la premiere, & les continuera pendant six matins; & s'étant reposé le septiéme jour, il boira pendant six autres matins la même préparation de petit lait qu'on terminera par la médecine ordinaire, pour commencer le remede suivant, & le continuer chaque matin pendant six jours.

Prenez cinq onces de suc tiré des feuilles de chicorée amere & de cresson de fontaine, & dépuré selon les regles de l'art, que vous mettrez dans un petit pot, avec une douzaine de cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, & demi drachme de saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai, pour laisser infuser le tout durant la nuit à un doux bain de cendre ou de sable, avec la précaution de garnir le pot de son couvercle, & d'un morceau de papier. On coulera le matin le suc infusé, & on dissoudra dans la colature six drachmes du syrop des cinq racines alternativement, ou six drachmes de syrop de chicorée composé, aiant la précaution de repurger après le dixiéme jour.

Supposé que l'infusion pendant la nuit en eût diminué de la quantité de plus d'une once, au lieu de cinq onces, comme il est marqué ci-dessus, on en mettroit jusqu'à six, afin qu'il en reste quatre le matin après la préparation.

Immédiatement après Monsieur reviendra à l'usage du petit lait pendant six matins, & d'abord après aux mêmes bouillons au bain-marie, au même petit lait, au même suc, & enfin au même petit lait pendant six matins chacun, emploïant la purgation à mesure qu'on quittera l'un de ces remedes pour passer à l'autre.

Pendant le cours de ces remedes ainsi variés, on observera avec attention les effets qu'ils produiront, & l'on se reglera là-dessus pour recommencer ceux qui auront le mieux réussi, leur donner la préférence, & les continuer plus long-tems.

La boisson ordinaire de Monsieur, sera une prisane faite avec les feuilles seches de capillaire & de scolopendre, & un noüet de limaille de fer rouillé, auxquels on donnera une légere ébullition pour les laisser ensuite infuser à la maniere du thé.

A la place des feuilles seches de capillaire & de scolopendre, on se servira de la plante seche appellée herniaire ou turquette, dont on jettera deux bonnes pincées dans une pinte d'eau de fontaine bouillante, & qu'on infusera aussi à la maniere du thé.

On peut enfin jetter la boule d'acier ou de mars potable dans une pinte d'eau de fontaine, & l'y laisser infuser jusqu'à ce que cette eau ait pris la couleur de la petite bierre, observant pourtors de retirer la boule.

On pourroit de tems en tems durant le cours des remedes proposés ci-dessus, se servir des pillules de Morton pendant six matins, pour reprendre l'ordre des autres remedes, en purgeant de la même maniere entre la fin & le commencement. Monsieur boira par dessus ces pillules de l'infusion de mélisse.

Le printems étant arrivé, on pourra recouvrer des tortues, & tenter pendant six matins un bouillon fait avec la chair, le foie, le cœur, & le sang, d'une tortue d'une grandeur raisonnable; une drachme de racine d'énula campana concassée; une ou deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude

& écrasées dans un mortier ; une petite poignée de feuilles de chicorée amere, & dix ou douze cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc. On purgera après le dixiéme jour pour continuer encore pendant six nouveaux matins le même bouillon, & réiterer la médecine ordinaire, & ensuite reprendre ceux des autres remedes dont auroit lieu d'être le plus satisfait, & insister sur leur usage.

On ne croit point qu'il soit permis de faire de plus grands projets, ni de rien ajouter au régime de vivre, que Monsieur le Médecin ordinaire aura la bonté de changer, suivant les variations qui surviendront dans la maladie. Le Conseil prie instamment Monsieur de se ménager sur la quantité & sur la qualité des aliments, & par conséquent de vivre avec beaucoup de frugalité. Il paroît d'ailleurs inutile de lui recommander d'éviter toute sorte d'excès & de violentes passions de l'ame, parce qu'il sent la nécessité d'en agir de même.

A Montpellier le 20. fevrier 1744.
*Signé*, MONTAGNE.

## CONSULTATION LXIV.

*Sur une foibleſſe aux jarrets, aux jambes; aux parties de la génération, avec une douleur obſcure qui s'étend le long de la verge, perte de ſemence, érection tombée, vents, conſtipation, boutons, &c.*

LA foibleſſe extraordinaire que Monſieur reſſent aux jarrets, & aux jambes depuis quelque tems, celle qu'il éprouve aux parties de la génération, avec une douleur obſcure & paſſagere qui s'étend le long de la verge & aux teſticules, le ſentiment de douleur qu'il ſouffre au haut des bourſes, c'eſt-à-dire aux épididymes & au cordon des vaiſſeaux ſpermatiques, la perte ou ſuſpenſion de l'érection qui ſe renouvelle par fois dans le ſommeil, & tombe dès qu'il eſt fini, la digeſtion incommode & accompagnée de rots, de vents, de grouillements dans le bas ventre, de conſtipation & de crachats épais très-abondants; les ſueurs aux environs des genoux, quoique moins fréquentes préſentement; les boutons ou tumeurs qui

ont paru depuis long-tems au visage & aux reins, & qui tantôt sont accompagnés de suppuration, & tantôt se dissipent sans suppurer, & enfin le dégout pour le sexe qui s'est mis de la partie; malgré l'ancien panchant qu'il avoit toujours eu pour lui, tous ces accidents dis-je, sont les productions d'un sang sec, épais, & acrimonieux, & en même tems de la trop grande élasticité & secheresse du systême nerveux.

L'état de la masse du sang que l'on vient de déterminer est démontré par le tempérament mélancholique de Monsieur: on ne sçauroit même disconvenir que les differents accidents qui le fatiguent ne soient compliqués d'une affection vaporeuse, & de beaucoup d'épuisement.

Les dispositions attachées au tempérament ont été extrêmement augmentées par le dérangement des digestions dont le malade s'est plaint depuis très-long-tems, par sa maniere de vivre sédentaire, extrêmement contemplative & studieuse, & par l'abus des plaisirs destinés à perpétuer les deux sexes, qu'il a continués depuis l'âge de vingt ans jusques à celui de trente-cinq, avec des

efforts très-peu ménagés. Par l'action réunie de toutes ces causes, les parties onctueuses & balsamiques de la masse du sang ont été dissipées, & son épaississement a fait des progrès de plus en plus, dont le systême nerveux s'est extrêmement ressenti en tombant dans un état de tension qui tient du spasme. Il faut pourtant convenir que les petits nerfs qui se distribuent dans les parties de la génération, & les fibres musculeuses qui servent à l'érection, ont reçu des impressions très-violentes, & ont perdu leur harmonie par leur jeu trop forcé & trop souvent réiteré, comme les accidents particuliers fixés dans ces endroits, mais sur-tout la sortie précipitée de la semence & le manque d'érection le prouvent évidemment. Tous ces desordres sont devenus plus considérables par l'usage des remedes spiritueux, & incendiaires emploïés par les Empiriques auxquels Monsieur s'étoit confié.

Pour suivre les regles de la bonne pratique dans le traitement des accidents qui font le sujet de cette Consultation, on doit avoir en vue de mettre les digestions en regle, de procurer une loua-

ble fluidité à la maſſe du ſang, d'en diminuer la ſaumure trop exaltée, de rendre au ſyſtême des nerfs la ſoupleſſe qu'il a perdue, & de rétablir en particulier le reſſort des parties qui ſe trouvent actuellement les plus foibles. On eſpere que ces indications ſeront remplies par le moien des remedes ſuivants.

On commencera par purger Monſieur ſuivant cette formule.

## *PURGATION.*

Prenez tamarins ſix drachmes; rhubarbe concaſſée deux ſcrupules; fleurs de mauve une demi-poignée; fleurs de pêcher deux pincées; faites bouillir dans l'eau de fontaine; & infuſer dans une livre de colature deux drachmes de ſenné mondé; diſſolvez dans la liqueur paſſée une ſeconde fois trois onces de manne de Calabre. Faites une potion qui ſera priſe en deux fois, laiſſant deux heures d'intervalle entre les deux

Immédiatement après, Monſieur prendra pendant ſix matins l'apoſême ſuivant.

## *APOSEME.*

Prenez racines de ſquîne coupée par

tranches minces une drachme; les cuisses de deux grenouilles de riviere; deux écrevisses aussi de riviere étouffées dans l'eau chaude & pilées dans le mortier de marbre; feuilles de chicorée sauvage & de cresson de fontaine, de chacune une demi-poignée; dix cloportes lavés vivans & étouffés dans le vin blanc; faites selon l'art un aposême qui sera pris le matin.

On dissoudra alternativement dans la prise de l'aposême, ou une once de syrop des cinq racines, ou une once de celui de chicorée composée.

Pendant les six matins suivants, Monsieur usera du bol ci-joint, avalant par dessus chaque dose une ou deux tasses d'infusion de feuilles seches de citronelle préparée à la maniere du thé.

## *BOL.*

Prenez conserve de fleurs de tamarisc, poudre de guttete, de chacune quinze grains; cloportes préparés huit grains; *cassia lignea* en poudre, extrait de rhubarbe, de chacun six grains; faites un bol avec le syrop des cinq racines.

On reviendra d'abord après au même apoſême, & tout de ſuite au même bol avec l'infuſion de méliſſe pendant ſix matins chacun, avec la précaution de repurger à la fin, de la même maniere.

Monſieur boira enſuite pendant douze matins une écuellée de petit lait qu'on tirera du lait de vache caillé le ſoir avec la préſure ordinaire, & qu'on ſéparera de ſon fromage en le laiſſant égouter pendant la nuit à travers un linge pour le clarifier d'abord après avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification une pincée de fleurs de tilleul & huit cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, auxquels on donnera une ébullition de quelques minutes avec le blanc d'œuf. On diſſoudra dans le petit lait coulé un peu de ſucre roïal, & on finira par le purgatif déja préſent.

Ces remedes aiant été exécutés, Monſieur prendra pendant neuf matins le demi-bain domeſtique tiede, où il demeurera une heure chaque fois, avalant à la ſortie une écuellée de lait de vache écrêmé & coupé avec partie égale d'une décoction de chien [illegible]. Après un

repos

repos de cinq ou six jours, si Monsieur s'est bien trouvé des demi-bains & du lait coupé, il les réiterera une seconde neuvaine, se repurgeant à la fin avec le même remede.

On ne croit point que l'application des topiques, de quelque espece qu'ils puissent être, sur les parties de la génération, procurent quelque avantage pour en corriger la foiblesse, ainsi on est d'avis de laisser ces sortes de secours; mais la saison des bains de Bade en Suisse étant arrivée, Monsieur se transportera sur les lieux, & y prendra les demi-bains, & même les bains, suivant la méthode ordinaire. On n'en fixe point le nombre parce qu'on doit se regler sur les effets qu'ils produiront.

L'automne prochain Monsieur reviendra aux mêmes aposêmes, & au même bol, avec le même ordre & les précautions conseillées pour le premier usage de ces remedes, & immédiatement après il boira le matin le lait d'ânesse entier à la dose d'une écuellée ou environ, y mêlant chaque fois une couple de cuillerées de la seconde eau de chaux, & continuant de même pendant un mois & demi. Ce lait aiant bien passé pen-

dant une dixaine de jours Monſieur mangera le ſoir à l'heure de ſon ſouper, ou une couple d'œufs, ou un ris au lait de vache, emploïant le purgatif ordinaire à la fin.

Pendant le tems du lait on ajoutera de deux en deux jours à la premiere cuillerée de celui du matin une poudre faite avec quinze grains d'antimoine diaphoretique, & douze grains de cachou brut réduit en poudre.

Avant de recommencer les remedes de l'automne, Monſieur pourra donner avis de ſon état, & y faire joindre les éclairciſſements qu'on a jugé à propos de lui demander.

On ſe flatte que, par le moïen des ſecours que l'on vient de propoſer, Monſieur pourra rattraper ſa premiere ſanté, & recouvrer ſon ancienne vigueur; on eſpere auſſi qu'il ſe mettra en état d'exécuter les projets qu'il avoit faits pour ſon rétabliſſement, pourvû qu'il ne ſe rebute pas de l'uſage des remedes, & qu'il donne à la nature le tems d'agir, & de reprendre ſes forces. On le prie de vouloir bien détailler les circonſtances qui ont accompagné l'accident de galanterie dont il eſt parlé dans la re-

lation, avec la maniere dont il a été traité; il marquera en même tems si on s'est servi des injections ou non.

Monsieur ne pouvant pas supporter les aliments gras, se nourrira pendant quelque tems avec des crêmes de ris ou de gruau à l'eau ou au lait, avec des œufs frais & du poisson de riviere de la meilleure espece, mais qui sera cuit sur le gril ou à la Hollandoise, c'est-à-dire, à l'eau: on pourra pourtant y joindre de tems en tems un peu de bon roti. Il s'abstiendra des ragouts, des salades, des fruits cruds, des légumes & de tous les aliments de haut gout, grossiers, indigestes, ou échauffants.

Monsieur ne doit pas s'inquiéter sur les accidents qui l'interessent le plus, mais il est absolument nécessaire qu'il prenne le parti de la continence; qu'il se dissipe d'ailleurs par la promenade, par la fréquentation du spectacle, des concerts & des assemblées où il trouvera à s'amuser gracieusement, & par toutes les occupations qui, sans le fatiguer & le contraindre, pourront le distraire des idées desagréables qui se présentent continuellement à son esprit & troublent sa tranquillité. L'on verra par ce qu'il au-

ra la bonté d'apprendre ſur l'effet des différents ſecours qu'on a l'honneur de lui propoſer, & par les nouveaux éclairciſſements, s'il conviendra dans la ſuite de changer la méthode du traitement.

A Montpellier le 6. mars 1744. *Signé*, MONTAGNE.

## CONSULTATION LXV.

### *Sur un Rhumatiſme gouteux.*

LEs douleurs mêlées d'enfleure dont le jeune Monſieur a déja éprouvé trois differentes attaques aux deux pieds, aux deux chevilles, & aux deux genoux, portent avec elles un caractere du rhumatiſme & du gouteux ; il eſt par conſéquent naturel de penſer qu'elles ont été produites, & entretenues par le ſéjour de la lymphe devenue épaiſſe & acrimonieuſe dans les glandes ſynoviales ſituées dans les parties membraneuſes & ligamenteuſes des articulations affectées. L'embarras de ces glandes gêne plus ou moins la diſtribution du ſang dans les vaiſſeaux capillaires qui ſe trou-

vent dans leur voisinage, & occasionent une disposition phlogistique, qui doit être accompagnée d'une douleur plus ou moins grande, suivant le degré de l'engagement.

La vivacité du temperament du jeune malade prouve évidemment l'état de la lymphe synoviale en particulier, & de tout le reste de la lymphe, & en même tems celui des differentes parties integrantes qui composent la masse du sang. Il faut pourtant convenir qu'il y a une foiblesse naturelle dans les glandes des articulations, & dans les membranes & les ligaments qui les environnent.

Pour prévenir les suites des accidents qui font le sujet de cette consultation, on doit avoir en vue de redresser les fonctions de l'estomac, de diviser le sang & la lymphe sans y mettre le feu, d'en corriger l'acrimonie qui a pris le dessus, & de redonner aux parties membraneuses, & aux ligaments, dont la foiblesse est marquée, le ressort qu'ils ont perdu. On espere que ces indications seront remplies par le moïen des remedes que l'on va conseiller.

Comme la saison est encore rude;

on pourra differer les remedes jusqu'à la fin de ce mois ou au commencement d'avril, & pour-lors on commencera par saigner Monsieur du bras, & on lui tirera une palette & demie de sang. On pourroit même réiterer la saignée si les douleurs étoient vives, purgeant d'abord après suivant cette formule.

## PURGATION.

Prenez pulpe de tamarins six drachmes; rhubarbe concassée deux scrupules; fleurs de pêcher & de violettes, de chacunes une pincée. Faites bouillir le tout dans l'eau de fontaine, & dissolvez dans cinq onces de colature manne de Calabre & syrop de roses solutif, de chacun une once; faites une potion qui sera prise le matin.

Supposé qu'on eût accoutumé de mettre un peu de senné dans la médecine ordinaire du malade, & que cette médecine n'eût pas assez évacué, on ajouteroit dans la suite une pincée ou une pincée & demie de senné.

Pendant les neuf ou dix matins suivants, Monsieur boira un bouillon fait avec un morceau de maigre ou de mou de veau demi drachme de racine de squine

coupée par tranches, les cuisses de trois grenouilles écorchées & écrasées, une grosse écrevisse, ou deux petites tout au plus, étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier; demi-poignée de feuilles tendres de cresson de fontaine & une pincée de cerfeuil, réïterant à la fin la même médecine.

Immédiatement après, Monsieur prendra pendant douze matins un verre médiocre de petit lait qu'on tirera du lait de chevre caillé le soir avec la presure ordinaire, & qu'on séparera de son fromage en le laissant égoutter pendant la nuit à travers un linge, pour le clarifier le matin avec le blanc d'œuf. On y jettera pendant cette clarification six cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, que l'on fera légérement bouillir durant quelques minutes avec le blanc d'œuf. On dissoudra dans le petit lait coulé un peu de sucre roïal, & on repurgera à la fin.

On aura recours ensuite au lait de chevre entier, dont le jeune Monsieur boira le matin d'abord un verre médiocre, & dans la suite un grand verre, y mêlant chaque fois une cuillerée de la seconde eau de chaux. Le lait du ma-

tin aiant bien passé pendant une dixaine de jours, on redonnera le soir à l'heure du souper une soupe, ou un ris, ou un avenat, au même lait de chevre, continuant cette manœuvre, si l'estomac s'accommode du lait, jusqu'aux chaleurs de l'été, avec la précaution de purger à la fin & même au milieu si on le juge nécessaire.

Dans le mois de juillet, sur-tout si les douleurs rhumatiques ont été opiniâtres, on menera le jeune malade à Bagnols, où on lui fera prendre les demi-bains dans une petite cuve, ou bien la douche dans l'endroit d'où l'eau sort sur les parties malades. On pourroit même entremêler les demi-bains & les douches, se contentant d'emploïer un de ces remedes par jour. On évitera de se servir des étuves, qui pourroient produire des mauvais effets. On ne fixe point, ni le nombre des demi-bains, ni celui des douches, parce que l'on se reglera pour cela sur les effets, & sur la coutume du lieu.

On pourroit le matin après le demi-bain, ou la douche, faire prendre un bouillon avec un jeune poulet ou un morceau de veau, & un peu de blanc de laitue.

Monſieur paſſera le mois d'août, & une partie de ſeptembre, en buvant à ſon ordinaire les eaux de Cammaret, & vers le quinze de ſeptembre on reviendra à la faignée du bras, à la même médecine, aux bouillons & au petit lait, & enſuite au lait de chevre entier le matin; au ris, à l'avenat, ou à la ſoupe au même lait le ſoir, pendant un mois ou cinq ſemaines, obſervant en tout ce qui a été conſeillé pour le premier uſage de ces remedes.

Il eſt abſolument néceſſaire que le jeune Monſieur obſerve un bon régime de vivre, & qu'on le nourriſſe avec des potages à la viande, des crêmes de ris au bouillon ou à l'eau, du bouilli & du roti. On le privera des ragouts, des ſalades, des fruits cruds, des légumes & de tous les aliments, groſſiers, indigeſtes, ou échauffants.

On ne fait point mention d'aucune application extérieure, parce que l'expérience prouve journellement le peu de ſuccès de pareils ſecours; mais s'il ſurvenoit des douleurs extrêmement violentes, on auroit recours aux calmants, & aux ſaignées.

A Montpellier le 7. mars 1744.
*Signé*, MONTAGNE. V v

## CONSULTATION LXVI.

*Sur une Gonorrhée virulente.*

L'Ecoulement d'une petite quantité de matiere de couleur blanche par le canal de l'urethre, auquel Monsieur est sujet depuis quatre ans ou environ, mais qui augmente considerablement, dont la couleur devient jaune & la consistence plus épaisse, lorsque des fatigues, des débauches, ou quelques exercices échauffants se mettent de la partie, ne sçauroient être regardées comme une gonorrhée simple, mais plutôt comme une chaudepisse très-virulente. Pour en être persuadé, on fera les réfléxions suivantes.

Monsieur a eu trois differentes chaudepisses, depuis celle dont il fut attaqué il y a trois ans, & dont l'écoulement à toujours subsisté depuis cette époque. Il est certain que cette premiere n'avoit pas été totalement guerie à l'arrivée d'une seconde, de sorte que le traitement des deux premieres étant défectueux, celui des deux autres

qui ont ſuccedé n'a put être qu'imparfait. L'infection que le levain vénérien avoit cauſée dans le ſang, ayant eu tout le tems de porter ſur tout le corps de la lymphe. Les differents remedes antivénériens qui ont été employés, & qui n'ont jamais été éxécutés avec regle, ſe ſont trouvés hors d'état de détruire radicalement le vice caché dans le ſang, ce qui eſt encore confirmé parce que les injections, même réiterées, n'ont point arrêté l'écoulement. D'ailleurs Monſieur a toujours commercé avec Madame ſon épouſe, à laquelle il communiqua la chaudepiſſe qu'il prit il y a quatre ans, & dont elle n'a jamais été bien guerie; de ſorte que le commerce mutuel de l'époux & de l'épouſe a fourni continuellement à l'un & à l'autre un levain plus multiplié, & plus capable de jetter de profondes racines dans toute la maſſe du ſang.

Si l'on fait encore attention qu'avant ſon mariage il avoit été attaqué de trois differentes chaudepiſſes dont la cure eſt pour le moins équivoque, l'on verra que l'écoulement habituel qui dure depuis quatre ans, & pour lequel on demande conſeil, eſt accompagné d'u-

ne virulence démontrée, & que l'on ne peut gueres se proposer de détruire par les secours ordinaires, ni par ceux de toute espece que l'on a coutume de donner par la bouche.

Comme Monsieur est absolument opposé aux frictions mercurielles, & que ses affaires ne permettent pas actuellement d'y avoir recours, on va se proposer de prévenir des accidents plus fâcheux, & d'empêcher le progrès journalier que feroit le levain vénérien, en procurant une division douce & ménagée à la masse du sang; en lui fournissant abondamment de quoi le détremper, & des substances onctueuses & balsamiques; & enfin en évacuant pour le moins une partie du levain dont la masse est infectée, par le moien des antivénériens ménagés & exempts de toute corrosion. Supposé que l'on ne soit pas assez heureux pour tarir l'écoulement, outre la suspension des accidents, on aura disposé les liqueurs à supporter beaucoup mieux dans la suite l'action du mercure vierge ou des frictions, & à recevoir des changements plus efficaces de l'usage de ces secours. On va donner le detail des remedes que l'expé-

rience a démontré les plus propres à remplir les indications que l'on vient de détailler.

La belle saison étant arrivée, Monsieur commencera par se faire saigner du bras, & on lui tirera deux palettes de sang, pour le purger le lendemain avec ce remede.

## PURGATION.

Prenez moëlle de casse récemment extraite, & non mondée de ses noïaux, deux onces; pulpe de tamarins une once; rhubarbe concassée & sel d'Epsom, de chacun un gros; faites bouillir dans l'eau de fontaine, & dissolvez dans huit onces de colature, manne de Calabre & syrop de roses solutif de chacun une once. Faites une potion qui sera prise le matin.

Immédiatement après, Monsieur boira pendant dix matins un bouillon fait avec un morceau de maigre ou de mou de veau, une drachme de racine de salsepareille bien concassée, les cuisses de quatre ou cinq grenouilles écorchées & écrasées, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées

dans un mortier, & une poignée en tout de feuilles de chicorée amere & de scolopendre, avec la précaution de réiterer la même médecine à la fin.

Pendant les quinze matins suivants Monsieur avalera un bol fait avec vingt grains d'éthiops mineral préparé avec le feu, dont on trouvera la manipulation dans la Chymiede Lémery, & que l'on incorporera avec quelques gouttes de syrop de capillaire pour former un bol. Il boira chaque fois par dessus une écuellée de petit lait, qu'on tirera du lait de vache caillé le soir avec la presure ordinaire, & qu'on separera de son fromage en le laissant égoutter pendant la nuit à travers un linge pour le clarifier le matin avec le blanc d'œuf. On dissoudra dans le petit lait coulé un peu de sucre roïal, & on repurgeea à la fin avec le même remede.

Pendant les vingt-quatre ou les vingt-cinq jours suivants, Monsieur boira chaque matin une écuellée de lait de vache ainsi préparé.

Prenez douze onces de la décoction de salsepareille & autant de lait de vache, que vous jetterez dans un vaisseau propre, pour exposer le mélange à un feu

très-doux ; on écremera à mesure que la pellicule sera formée, continuant de même jusqu'à la dimunition du quart. On dissoudra dans la colature un peu de sucre roïal, & l'on finira par la médecine ordinaire.

Vers le commencement ou le milieu du mois de juin, Monsieur boira pendant dix matins les eaux de Vals, mais tiedes ou dégourdies. On dissoudra le premier jour de la boisson dans le premier verre deux onces de manne, on en fera de même le dernier jour dans le dernier verre.

Vers le 12 d'août, Monsieur prendra pendant dix ou douze matins le bain domestique tiede, où il demeurera une heure chaque fois, avalant à la sortie un bouillon de poulet altéré avec un peu de blanc de laitue & un peu de cerfeuil. Après quelques jours de repos, si l'écoulement subsiste, Monsieur reprendra pendant dix matins les eaux de Vals avec les précautions conseillées ci-dessus.

On ne propose point l'usage des injections, ni celui du baume de Copahu ou de Canada, parce que l'expérience journaliere démontre les mauvais effets ou l'inutilité de pareils remedes, sur-tout

dans les écoulements d'une si ancienne date ; mais si l'accident résiste à ces secours, le parti le plus sage que Monsieur puisse prendre, c'est de passer par le grand remede, conformément à la méthode dont on se sert à Montpellier. Il aura attention de choisir pour cela quelque personne expérimentée ; & bien instruite de cette nouvelle méthode, qui porte avec elle beaucoup de douceur & de sureté tout ensemble.

Pendant le cours de ces remedes, Monsieur gardera un bon régime de vivre, se nourrissant avec des potages à la viande, du bouilli, & du roti, s'abstenant des ragouts, des entremets, des salades, des fruits cruds, & de tous les aliments de haut goût, indigestes, ou incendiaires. Il évitera toute sorte d'excès dans la boisson, les exercices violents, les veilles, & le commerce des femmes, sans en excepter la sienne ; cette circonstance étant absolument nécessaire s'il veut retirer de l'avantage des remedes qu'on vient de proposer.

A Montpellier le 8. mars 1744.
*Signé*, MONTAGNE.

## CONSULTATION LXVII.

*Sur une Gonorrhée virulente, avec perte blanche.*

ON eſt informé que Madame avoit eu une perte blanche, & qu'elle l'avoit encore à l'âge de ſeize ans, auquel tems elle ſe maria. On n'ignore pas non plus que cette perte a continué après le mariage, même après une groſſeſſe & un accouchement, à peu près avec une tournure égale juſqu'à l'époque de la chaudepiſſe que Monſieur ſon mari prit il y a quatre ans & qu'il lui communiqua.

Quoique Madame ait fait des remedes pour le traitement de la nouvelle maladie entée ſur la premiere, on ne croit pas devoir regarder la perte blanche qui ſubſiſte aujourd'hui comme une extenſion ſimple de l'ancienne, mais plutôt comme compliquée avec une gonorrhée virulente qui a eu le tems de multiplier ſon venin, & qui a réſiſté aux ſecours que l'on a employés pour elle. L'état où ſe trouve actuelle-

ment le ſang de Monſieur ſon époux décide de celui du ſien, & le déſordre de l'un a dû perpetuer celui de l'autre. On a de plus remarqué dans la conſultation faite pour Monſieur que le commerce qui a duré entre eux deux depuis quatre années a donné lieu à des progrès qui ſe ſont paſſés de jour en jour dans la maſſe du ſang de l'épouſe & de l'époux, & que l'on doit croire naturellement ne pouvoir être corrigés, & détruits radicalement, que par l'uſage du mercure vierge, ou des onctions mercurielles adminiſtrées ſuivant les regles de la bonne pratique.

On a déja remarqué dans l'autre conſultation que Monſieur n'étoit pas dans le deſſein de paſſer par le grand remede, & que par conſéquent la cure radicale de Madame deviendroit inutile ſans cette précaution. On va tacher de remplir les mêmes vuës qu'on s'eſt propoſées pour Monſieur dans le détail des remedes que l'on va avoir l'honneur de conſeiller à Madame. On aura au reſte égard à la délicateſſe de ſa poitrine & à ſon mauvais eſtomac.

On attendra pour Madame que la belle ſaiſon ſoit arrivée, & pour-lors on

la saignera du bras pour lui tirer deux palettes de sang, la purgeant le lendemain, ou le surlendemain, suivant cette formule.

## PURGATION.

Prenez rhubarbe concassée une drachme; fleurs de pêcher & de violettes de chacunes deux pincées; faites bouillir le tout dans l'eau de fontaine, & dissolvez dans la colature deux onces de manne de Calabre, & une once de syrop de chicorée composé. Faites une potion pour prendre le matin.

Immédiatement après, Madame prendra pendant dix matins un bouillon fait avec un morceau de jarret de veau ou un jeune poulet, les cuisses de trois ou quatre grenouilles écorchées & écrasées, deux écrevisses de riviere étouffées dans l'eau chaude & écrasées dans un mortier, & une poignée en tout de feuilles de pimprenelle & de cresson de fontaine. On jettera dans le pot sur la fin de la coction une dixaine de cloportes lavés & étouffés dans le vin blanc, & on réiterera la même médecine à la fin.

Pendant les douze matins ſuivants, Madame uſera de l'opiate ci-jointe, avalant par-deſſus chaque doſe une ou deux taſſes d'infuſion de feuilles ſeches de citronnelle préparée à la maniere du thé.

## *OPIATE.*

Prenez conſerves de bugloſſe & de kynorrhodon, de chacune deux drachmes & demie ; panacée violette, & ſuccin blanc en poudre, de chacun deux drachmes ; cloportes préparés, baume ſec du Perou, & extrait de rhubarbe, de chacun une drachme ; faites avec le ſyrop de capillaire une opiate qui ſera diviſée en douze doſes égales, qui ſeront priſes le matin pendant le même nombre de jours.

Ayant eu ſoin de repurger Madame à la fin, elle boira pendant dix matins une écuellée de petit lait qu'on tirera du lait de vache caillé le ſoir avec la preſure ordinaire, & qu'on aura ſeparé pendant la nuit de ſon fromage, en le laiſſant égoutter à travers un linge ; on le clarifiera le matin avec le blanc d'œuf, y jettant pendant cette clarification huit cloportes lavés & étouffés dans le

vin blanc, que l'on fera légérement bouillir durant quelques minutes avec le blanc d'œuf, y éteignant en même tems une couple de cloux rouillés & rougis au feu. On dissoudra dans la colature du petit lait un peu de sucre roïal, & on repurgera à la fin.

Supposé que le petit lait ait bien passé, Madame prendra ensuite pendant un mois & demi, chaque matin, le lait d'ânesse, ou le lait de chevre entier, commençant par un grand verre, & montant peu à peu jusqu'à la quantité de l'écuellée ; on aura soin d'ajouter à chaque prise de ce lait une cuillerée & demie, ou deux cuillerées, de la seconde eau de chaux. Si le lait du matin a bien passé pendant une dixaine de jours, on donnera le soir à l'heure du souper une soupe, ou un ris au lait de vache ou de chevre, purgeant au milieu & à la fin du lait.

Durant tout ce même tems, Madame avalera le soir en se couchant, de deux en deux jours dans le commencement, & ensuite de trois en trois, une drachme de l'opiate conseillée ci-dessus.

La composition de la panacée violette est dans le traité de Chymie de Léme,

ry, auquel on aura recours pour faire ce remede. S'il manquoit à Lyon, on offre en tout cas d'en envoyer d'ici la quantité néceſſaire, ſi cela convenoit mieux.

Les chaleurs étant arrivées, Madame prendra pendant ſix matins le demi-bain domeſtique tiede, où elle demeurera une heure chaque fois, avalant à la ſortie une ou deux taſſes d'infuſion de feuilles ſeches de citronelle.

Après quatre jours de repos, ſi le demi-bain a bien réuſſi, Madame le réiterera pendant ſix autres matins avec la même infuſion.

La délicateſſe de la poitrine de Madame que l'on n'a pas occaſion d'examiner avec exactitude fait craindre que les eaux de Vals ne portent quelque impreſſion ſur cette partie ; ainſi on ne juge pas à propos de les conſeiller ; mais on pourroit ſubſtituer aux eaux de Vals celles d'Yeuſet, qui ont leur ſource dans le voiſinage d'Uzès en Languedoc, & que l'on pourroit lui faire tenir d'ici très-facilement dans une caiſſe. Si on prenoit le parti de faire porter ces eaux, Madame les boiroit pendant dix matins tiedes ou dégourdies, diſſolvant le premier jour de la boiſſon dans le premier

verre deux onces & demie de manne ; & ayant la même précaution le dernier jour de cette boiſſon, dans le dernier ou pénultieme verre.

Suppoſé qu'on laiſſe en arriere la boiſſon des eaux & que les demi-bains euſſent bien réuſſi, ayant laiſſé un intervalle d'une quinzaine de jours après les derniers bains preſcrits ci-deſſus, Madame en reprendroit encore une dixaine, & avaleroit à la ſortie un petit lait préparé comme il a été dit ci-deſſus.

Ces differens remedes ayant été éxécutés ſans que ſa perte blanche ait ceſſé, ou extrêmement diminué, le Conſeil eſt d'avis que Madame ſe détermine au même remede que l'on propoſe à Monſieur ſon époux dans ſa conſultation,& qui ſeul peut mettre l'un & l'autre en ſureté.

Pendant le cours de ces remedes, Madame doit ſe nourrir avec des potages à la viande, des crêmes de ris ou d'orge,au bouillon ou à l'eau, du bouilli & du roti. Elle évitera tous les aliments chargés de haut goût, tous ceux qui ſont groſſiers, indigeſtes, ou échauffants ; mais ſur-tout les crudités, comme les ſalades & les fruits qui ne ſont

pas cuits. Il eſt auſſi abſolument néceſſaire que Madame faſſe lit à part, & qu'elle ſe diſpenſe de commercer avec Monſieur ſon époux ; ſans cette précaution tous les remedes deviendront inutiles.

A Montpellier le 9. mars 1744. *Signé*, MONTAGNE.

*Fin du Tome premier.*